3 1761 08837038 2

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/souvenirdesftesj00monn

SOUVENIR

DES

FÊTES JUBILAIRES

DU

COLLÈGE SAINTE-MARIE

DE MONTRÉAL

1848-1898

PUBLIÉ PAR LE COMITÉ GÉNÉRAL D'ORGANISATION
DES FÊTES JUBILAIRES

MONTRÉAL
DESBARATS & Cie, GRAVEURS ET IMPRIMEURS
73, RUE SAINT-JACQUES

EdU
Col.Sto.M
S

597518
1. 12. 54

À LA VIERGE IMMACULÉE

HAUTE ET PUISSANTE PATRONNE DU COLLÈGE SAINTE-MARIE

NOUS DÉDIONS HUMBLEMENT

CE LIVRE

SOUVENIR DE CINQUANTE ANNÉES

QUE SA MAIN MATERNELLE A BÉNIES

Association des Anciens Élèves du collège Sainte-Marie

PRÉFACE

Le 20 septembre 1848, le collège Sainte-Marie ouvrait pour la première fois ses portes à la jeunesse studieuse de Montréal. Le début fut modeste, car, nous dit la chronique, treize élèves seulement vinrent s'inscrire sur les registres du collège naissant. Mais on avait semé, ce jour-là, le grain de senevé dont parlent les livres saints, et, dans la gracieuse parabole de l'Évangile, nous trouvons un symbole de la rapide croissance de notre *alma mater*.

A cette date se rattache une autre date également mémorable. Les 21, 22 et 23 juin 1898, le collège Sainte-Marie — non plus naissant comme en ce jour de septembre, mais ayant déjà traversé les incertitudes de l'adolescence et atteint la maturité de l'âge — accueillait ses enfants accourus de toutes parts pour revivre, pendant ces trois jours, la vie de collégien.

Ce qu'ont été les fêtes jubilaires du collège Sainte-Marie, ce livre le dira ; mais nos cœurs, me semble-t-il, et surtout l'impression que chacun de nous a ressentie en franchissant, après de longues années d'absence, le seuil du vieux collège, le diraient encore mieux. Mais, selon le proverbe, *verba volant, scripta manent !* Tout souvenir, quelque vivace qu'il puisse être, finit par s'émousser et se perdre dans le lointain du passé. Les paroles s'envolent ! Ainsi, de ce magnifique épanouissement d'affection pour notre *alma mater*, de ces acclamations de joie en retrou-

vant d'anciens camarades, oubliés ou plutôt perdus de vue dans les hasards de la vie, il ne resterait qu'un souvenir qui irait toujours en faiblissant. Mais les écrits restent! Et, grâce à ce livre, ce souvenir revivra chaque fois que nous feuilleterons ses pages, chaque fois que nous y verrons l'image des maîtres vénérés qui ont formé notre jeunesse.

Voilà le but de ce volume qui porte bien son titre, puisque, en effet, c'est un livre-souvenir. Le comité d'organisation n'aurait fait que la moitié de son devoir, s'il avait cru sa tâche finie quand le dernier ancien élève avait de nouveau dit adieu au collège. Il fallait un monument pour perpétuer la mémoire de ces jours bénis; il fallait diriger comme vers un foyer unique tous les échos de la fête, et recueillir jusqu'aux moindres accents des chants et des jeux, des majestueuses solennités comme des épanchements intimes qui ont marqué le jubilé du collège Sainte-Marie.

Ce travail a été confié à un comité dit "du souvenir," qui a eu le bonheur d'obtenir le concours d'un historiographe aussi modeste que fidèle, et le président de ce comité n'a maintenant que la tâche, fort agréable d'ailleurs, de présenter au public l'auteur de ces pages, qui a voulu, lui-même, demeurer inconnu.

Ce livre se divise naturellement en deux parties. La première est consacrée à l'histoire du collège Sainte-Marie, de ses débuts modestes, des difficultés qu'il eut à surmonter et de sa merveilleuse croissance. Les anciens élèves liront avec plaisir la biographie des recteurs du

collège ; ces hommes de science et de vertu ont voué leur existence au collège qu'ils avaient fondé et soutenu à travers mille épreuves, et leur histoire c'est celle de notre *alma mater*. La seconde partie du livre-souvenir fait le récit des fêtes jubilaires ; c'est là le couronnement de l'œuvre dont le regretté père Martin fut le fondateur, et on peut dire de ces fêtes, comme de l'œuvre elle-même, que leur trait caractéristique a été un cachet de suprême distinction.

Nous avons la confiance que ce volume recevra un accueil favorable du public même étranger à notre collège, ainsi que des autres maisons d'éducation de la province, les émules dans le bien du collège Sainte-Marie, et partant ses amis. Pour nous, qui sommes de la famille, il suffira qu'il nous parle de notre *alma mater*. Il nous dira comment le collège de bois est devenu le collège de pierre que nous avons si bien connu, comment le collège de pierre lui-même s'est transformé en l'imposant édifice d'aujourd'hui ; et, à notre tour, à la fin de ce premier demi-siècle d'existence qui promet tant pour l'avenir du collège Sainte-Marie, nous adresserons à cette douce mère nos vœux de prospérité et de longue vie : *esto perpetua !*

P.-B. MIGNAULT.

Montréal, 3 décembre 1898.

CHAPITRE I

Projets d'un collège à Montréal, sous la direction des RR. PP. Jésuites (1694-1848)

Henri IV et les jésuites. — Un commencement de collège à Villemarie en 1694 : deux lettres du P. Chauchetière. — Nouveau projet d'établissement en 1727. — Suppression de la Compagnie de Jésus. — Montréal réclame encore les jésuites en 1839. — Voyage de Mgr Bourget à Rome, et son appel aux jésuites. — Retour des frères d'armes de nos martyrs canadiens. — Plusieurs collèges leur sont offerts. — Assemblée publique des principaux citoyens de Montréal. — Difficultés pour l'achat d'un terrain. — Lettre pastorale de Mgr Bourget. — Commencement des travaux et leur interruption. — Le typhus ! — Arrivée d'un renfort.

La veille de Noël de l'an 1603, le premier président de Harlay fut au Louvre avec une suite de conseillers plus nombreuse qu'à l'ordinaire, pour détourner Henri IV du dessein qu'il avait de rappeler les jésuites en France. Une des raisons qu'il apporta fut que ces religieux étaient d'une ambition démesurée et qu'ils entraient partout sans demander d'abord si l'on tenait à les recevoir. Henri IV, après avoir écouté patiemment jusqu'au bout cette harangue pleine de haine, se mit en frais de défendre les jésuites, et cela avec une verve si railleuse que messieurs les membres du Parlement en furent tout abasourdis. Il leur dit, entre autres choses : " J'ai toutes vos conceptions en la mienne, mais vous n'avez pas la mienne en la vôtre.... Je m'étonne sur quoi vous fondez l'opinion d'ambition en des personnes qui refusent les dignités et les prélatures quand elles leur sont offertes.... Ils entrent comme ils peuvent, ainsi font bien les autres, et suis moi-même entré comme j'ai pu dans mon royaume."

" Ils entrent comme ils peuvent," voilà tout le secret des finesses et des ruses qu'on prête aux jésuites. Ce

n'est point par ambition, puisqu'ils " refusent les dignités et les prélatures," c'est par zèle pour le prochain. Ils entrent comme ils peuvent, non pour s'élever, mais pour faire du bien, et encore n'entrent-ils pas sans qu'une autorité supérieure les envoie ou les appelle. Telle est l'histoire, en résumé, de tous leurs établissements dans l'ancien monde et dans le nouveau ; telle est en particulier l'histoire de la fondation de leur collège à Montréal.

Ce collège n'existe que depuis 1848, mais depuis longtemps déjà on désirait le bâtir ; de sorte qu'en comptant le premier essai de fondation qui s'en fit en 1694, cent cinquante-quatre ans s'écoulèrent avant que l'idée fût mise à exécution. Après qu'il fut fondé, il eut à lutter pour se maintenir contre les difficultés qui ne manquent pas d'assaillir toute institution naissante. De quelle œuvre pourrions-nous mieux dire qu'elle est entrée à Montréal comme elle a pu ?

En 1694, les jésuites avaient acquis de grandes richesses dans le sang de leurs martyrs, mais ils ne possédaient guère de celles qui servent à fonder un établissement. Deux lettres du P. Claude Chauchetière nous édifieront mieux que toutes les narrations possibles sur le collège entrepris cette année-là même, et qui fut abandonné faute de ressources.

La première est à son frère, Jean Chauchetière, jésuite comme lui, et résidant à Limoges. Elle est datée du 7 août 1694, sous la rubrique de Villemarie. Les jésuites, remarquons-le en passant, n'étaient réinstallés dans cette ville que depuis deux ans, sous le patronage de Mgr de Saint-Vallier.

La lettre étant très longue, nous n'en donnerons que des extraits relatifs à ce qui nous intéresse.

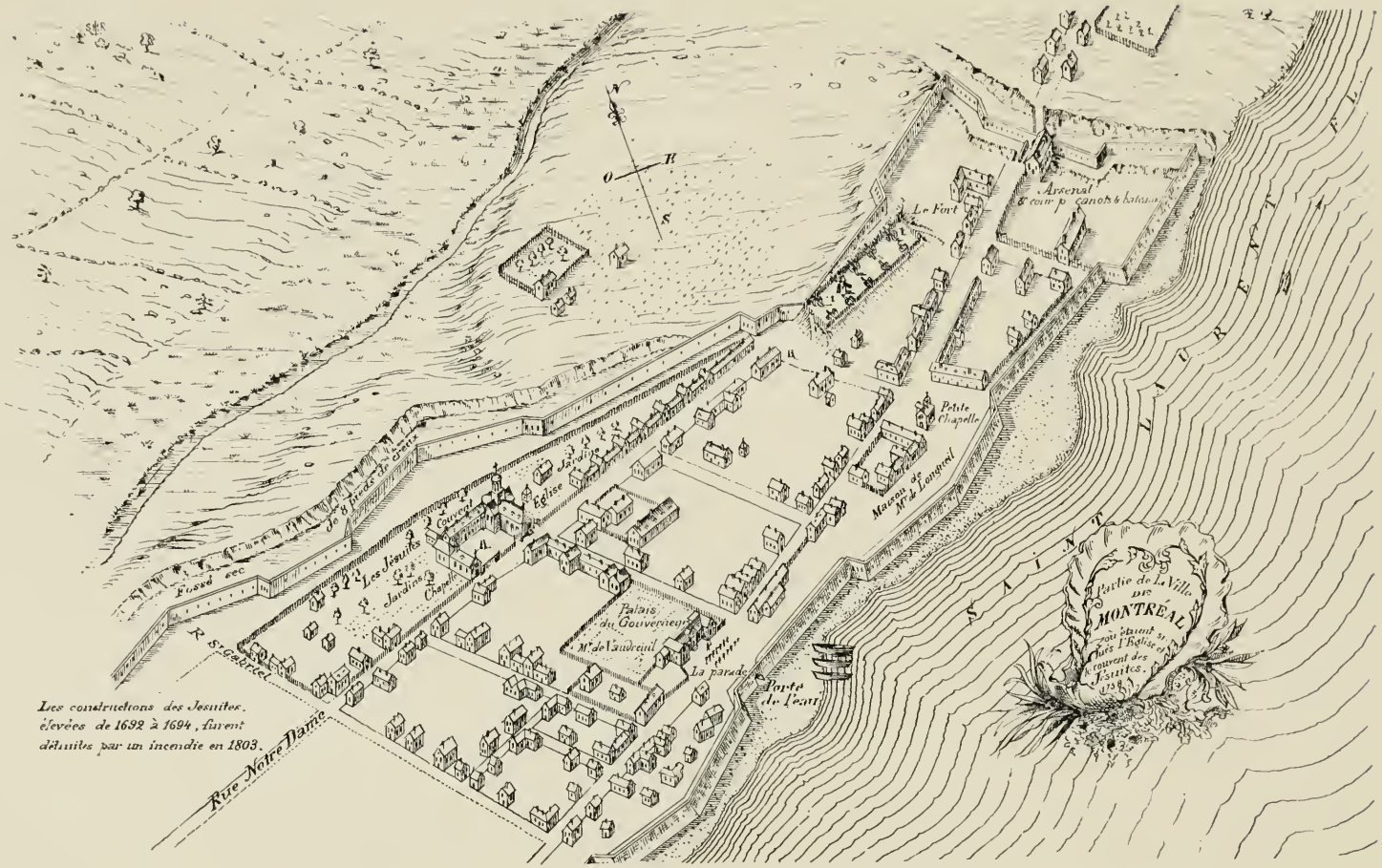

Les constructions des Jesuites, élevées de 1692 à 1694, furent détruites par un incendie en 1803.

Mon R. Père,

....Mon occupation sera cette année comme l'an passé, c'est-à-dire d'estre protorégent de Villemarie avec 12 ou 15 écholiers, et j'enseigne les mathématiques à certains jeunes gens officiers dans les troupes.... L'ordre de nostre collège est d'entrer à 9 h. et la messe se dit à dix; le soir j'entre à 3 h. et à 4 heures je fais la mathématique jusqu'à cinq.... Je ne sçay ce que je deviendray. Comme nostre collège de Villemarie *n'est pas fondé* on n'est pas d'avis d'y entretenir davantage un régent. Nous enseignons néanmoins et je me prépare à continuer ma mathématique. J'ay deux ou trois de mes disciples sur les vaisseaux et j'en ay un qui est sous-pilotte dans un navire du Roy. Cependant notre révérend père supérieur me dit de me tenir toujours prêt pour aller aux iroquois si la paix se fait, ou pour aller à la baie d'Hudson....

Adieu mon cher Père et cher frère, je ne cesse de me souvenir de vous à l'autel et ailleurs.

CLAUDE CHAUCHETIÈRE,
de la Compagnie de Jésus.

La seconde lettre est écrite au P. Jouhenoau, à Bordeaux. En voici les principaux traits :

Villemarie, ce 20 sept. 1694.

....Je suis icy comme l'oyseau sur la branche pour prendre mon vol au premier jour. Il s'en est peu fallu que je n'aye esté à la baie d'Hudson, où le dernier aumosnier a esté tué par un malheureux françois emporté de colère. On m'avoit aussy destiné à monter à Missilimakinax prendre conduite de la mission des Hurons. Enfin je suis demeuré icy où nous avons une *espèce de collège* qui n'est point fondé, mais je crois que MM. de Villemarie ne l'auront pas longtemps s'ils ne le fondent à cose que les revenus de nostre mission sont fort petits. J'ay des écholiers qui sont bons cinquiesmes, mai j'en ay d'autres qui ont la barbe au menton auxquels j'apprends la marine et les fortifications et autres choses de mathématiques. J'ay un de mes écholiers qui est pilote dans le navire qui va au nord.... Nous sommes icy fort mal logés pour les bastiments, mais bien pour la veue, à un arpent de terre hors la ville. Nostre église est éloignée d'un demy arpent de nous. Le jardin est entre deux, et pour y aller il faut être exposé à la pluye, au vent, et à la neige, parce que nous n'avons pas de quoy nous bastir. Nous ne demandons à nostre révérend père supérieur qu'un petit bastiment de vingt pieds au bout de notre église, mais il n'a pas de quoy nous contenter....

CLAUDE CHAUCHETIÈRE,
de la Compagnie de Jésus.

Nous devons ces lettres au P. Martin, qui les a copiées sur l'autographe conservé à Bordeaux. L'*espèce de collège* dont il s'agit ici, fut bientôt abandonné : la vue avait beau

être fort bonne, quand les revenus sont petits et qu'on n'a pas de quoi éviter la pluie, le vent et la neige, il ne peut être question d'avoir des " écholiers," fussent-ils tous pilotes dans les navires du roi. Le P. Chauchetière, qui se comparait à un oiseau sur la branche, prit en effet son vol au premier beau jour, loin du collège inhabitable, et cessa d'enseigner " sa mathématique," pour aller de nouveau instruire ses chers sauvages.

Durant environ trente-trois ans, les jésuites laissèrent dormir l'idée qu'ils avaient un instant caressée, d'avoir un collège à Montréal. Bien d'autres occupations réclamaient leurs soins et leur énergie. De 1694 à 1727, époque à laquelle fut lancé le second projet d'établissement scolaire, dont il sera bientôt parlé, nous assistons à la période la plus glorieuse et la plus féconde, sous tous les rapports, de l'histoire du Canada. Pendant que d'Iberville fait flotter victorieusement le drapeau français dans la baie d'Hudson et se fait respecter des Anglais comme un autre Jean Bart ; pendant que Frontenac, accompagné de ses meilleurs officiers, court abattre, en une seule campagne, l'orgueil féroce des Onnontagués et des Onneiouts, et qu'il laisse à Callières, son digne successeur, la joie et l'honneur de négocier avec les sauvages vaincus une paix universelle, quelles victoires l'Église ne remporte-t-elle pas, de son côté ! Mgr de Saint-Vallier, en moins de quatre ans, bâtit ou reconstruit plus de quarante églises, établit nombre de couvents et d'hôpitaux et dépense des sommes énormes en bonnes œuvres. Les sulpiciens veillent avec un soin admirable aux intérêts spirituels de la ville de Montréal, dont la population catholique grandit tous les jours. Les jésuites gagnent de nouveaux peuples à Jésus-Christ : le P. Vincent Bigot fonde, en 1694, la mission de Pentagoët ; le P. Aubery, celle des Malécites ; le P. Sébas-

tien Rasle, celle de Nanrantsouak, toutes trois chez les Abénakis. Le P. Jacques Gravier évangélise les Illinois et leur enseigne leur propre langue ainsi que l'art de cultiver la terre. Le P. Mermet et le P. Pinet se partagent deux autres peuplades de la même tribu et leur montrent le chemin du ciel. Enfin, en 1699, le P. Paul du Rue accompagne d'Iberville dans son second voyage à la Louisiane, et annonce la parole de Dieu à Biloxi et dans la baie de la Mobile.

D'autre part, si les gouverneurs font la guerre, les jésuites préparent les négociations de paix ; ils viennent à Montréal, entraînant avec eux toutes les nations sauvages, et, grâce à leur influence, les Abénakis, les Iroquois, les Hurons, les Outaouais, les Illinois, les Miamis, les Algonquins, les Micmacs, les sauvages du Sault-Saint-Louis, de la Montagne, de Lorette, de Sillery, de la rivière Saint-François, et de Saint-François-de-Sales, avec plusieurs autres tribus de l'ouest, consentent à fumer ensemble et avec les Français le calumet de la paix.

Si de vaillants capitaines, comme d'Iberville, font de nouvelles conquêtes, les jésuites contribuent à leur conservation et coopèrent ainsi à la fondation de la colonie française en même temps qu'ils travaillent à la conversion des âmes.

Fort bien ! nous dira-t-on, c'est là l'œuvre des missionnaires, mais les autres jésuites—ceux qui avaient remplacé le P. Chauchetière à la résidence de Villemarie—que faisaient-ils pendant ce temps ? Impossible de croire qu'ils fussent tous comme des "oiseaux sur la branche," ou qu'ils s'amusassent à jouir de la vue, "qui était fort belle." Même alors ils auraient eu le loisir de songer à la fondation d'un collège plus stable que le premier. Rien de plus vrai, mais sait-on quel était le nombre des jésuites à

Villemarie à cette époque ? Deux ou trois, tout au plus. Et ces deux ou trois hommes, outre l'entretien absorbant d'une église et d'une résidence, avaient à s'occuper des Indiens de passage dans la ville et dirigeaient, depuis 1693, la première congrégation d'hommes qui ait existé à Montréal. Cette congrégation, établie canoniquement en leur église, sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame, compta, dès le commencement, plus de cinquante membres et se perpétua toujours florissante jusqu'à nos jours.

Avec tant d'œuvres et si peu de monde les jésuites de Montréal ne pouvaient rien entreprendre en faveur de l'éducation. Même en 1727, leurs conditions d'existence avaient très peu changé. Elles ne favorisaient pas plus qu'en 1694, leurs désirs de pédagogie, supposé qu'ils en eussent. Mais d'autres se chargèrent d'en avoir pour eux. Le 9 mars 1727, les Montréalais envoyèrent au gouverneur, le marquis de Beauharnois, une pétition dans le but de faire bâtir un collège dont ils voulaient, disaient-ils, confier la garde aux jésuites.

Les Montréalais de cette époque avaient sur l'éducation des idées plus sensées que certains prétendus philosophes de nos jours : ils croyaient que l'éducation doit tout naturellement avoir pour but d'élever l'homme et de le rendre meilleur ; c'est la seule raison qui les pousse à demander l'établissement d'un collège dans leur ville. Sans aucun parti pris, et avec toute l'autorité que leur donnent les droits de la famille, ils désignent les jésuites comme les éducateurs qu'ils préfèrent pour leurs enfants : le motif qu'ils en apportent a beaucoup de bon sens, c'est que les religieux de cet ordre ont pour l'éducation " des talents particuliers que Dieu leur a donnés." La Compagnie de Jésus avait, en ce temps-là, des collèges d'une prospérité inouïe. Celui de Clermont, pour n'en citer qu'un

seul, comptait environ trois mille élèves et ce n'était pas le plus fréquenté ; le collège thérésien de Vienne passait pour le premier du monde. Outre ces collèges, qui étaient au nombre de six cent douze, les jésuites possédaient encore cent cinquante-sept écoles normales et vingt-quatre universités, dont les professeurs étaient classés au rang des plus grands savants de l'époque.

Dès qu'il eut reçu cette pétition, le marquis de Beauharnois écrivit au ministre, en France, pour la lui communiquer ; mais pas plus que le premier, et sans doute pour les mêmes raisons, ce projet ne réussit. Cette fois, il devait être mis de côté pendant un long espace de temps. En effet, en 1773 (21 juillet), survint le bref *Dominus ac Redemptor* qui supprimait l'institut des jésuites. Peu à peu les membres de l'ancienne Compagnie disparurent en Canada. En 1791, on enregistrait la mort du P. J.-B. Well, célèbre par la longueur de ses sermons et surtout, ce qui vaut mieux, par l'exquise bonté de son cœur — c'était le dernier jésuite résidant à Montréal — et en 1800 s'éteignait, à Québec, le P. Casot, dernier jésuite du pays.

La Compagnie de Jésus, rendue ouvertement à l'existence, d'abord en Russie, puis enfin dans le monde entier, en 1814, ne put songer immédiatement à envoyer en Canada quelques-uns de ses religieux pour y continuer les travaux de ses anciens missionnaires. D'autres ouvriers avaient pris leur place. Mais, en 1839, Mgr Lartigue étant évêque de Montréal, messire Quiblier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, invita le P. Chazelle, jésuite, recteur du collège Sainte-Marie dans le Kentucky, à venir prêcher la retraite annuelle aux prêtres du séminaire. Cette retraite produisit les fruits spirituels les plus abondants et assura d'une façon indirecte le succès d'un troi-

sième projet concernant l'établissement d'un collège de jésuites à Montréal.

La présence du P. Chazelle rappela, mieux que toutes les histoires et que tous les monuments, le zèle, l'énergie et la pureté de doctrine des anciens missionnaires ; on se plut à citer les noms des Jogues, des Brébeuf et des Lallemand ; on se raconta avec éloge leurs travaux passés, leurs souffrances et leur martyre ; aussi, lorsque le P. Chazelle partit, fut-il accompagné des regrets et des vœux de toute la population canadienne.

Ce souffle favorable, qui traversait le pays en murmurant le nom de la Compagnie de Jésus, vint bruire agréablement aux oreilles du premier pasteur de Montréal, Mgr Bourget. Il y avait longtemps qu'il désirait le retour des jésuites en Canada. Leur réputation renaissante par tout l'univers n'était pas pour le détourner de ce dessein. Le 2 juillet 1841, il fit un voyage à Rome et adressa, dans ces termes, un appel public à la Compagnie de Jésus :

Le soussigné ne doute pas que le projet de confier aux RR. PP. Jésuites le soin des missions sauvages du Canada ne soit une raison suffisante pour les engager à revenir dans ces contrées, pour arroser de nouveau de leurs sueurs et fertiliser par leurs travaux cette terre consacrée par le sang de leurs Pères. Tout les rappelle dans cette contrée qui n'a jamais cessé de vénérer leur mémoire et qui est encore couverte de monuments précieux qui attestent leur courage intrépide. Ils y trouveront des évêques et un clergé qui se feront gloire de concourir à leurs saintes entreprises et un peuple plein de foi qui, dans ce moment, uni à ses pasteurs, ne cesse de lever au ciel des mains suppliantes pour prier le maître de la vigne d'envoyer un assez grand nombre d'ouvriers pour récolter l'abondante moisson qui se présente ; ils y trouveront une jeunesse ardente qui saura, par son application à l'étude, dédommager ses maîtres des sacrifices qu'il leur aura fallu faire pour répandre le bienfait de l'éducation dans cette partie du Nouveau-Monde. Ils y trouveront des peuplades d'Indiens fidèles dont les yeux seront réjouis en revoyant leurs anciens maîtres ; ils y trouveront des peuplades infidèles qui les supplient d'aller à leur secours, *Transiens in Macedoniam adjuva nos* (Act. 16, 9). Il est à croire que l'ancienne harmonie, qui a toujours régné en Canada entre le clergé séculier et les jésuites, n'en sera que plus resserrée. En se revoyant après tant de malheurs et de si longues années de séparation, qu'ils seront tendres les saluts de ces

CHAPELLE ET RÉSIDENCE DES PÈRES JÉSUITES À MONTRÉAL (1692-1803)

frères toujours si unis, *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* Enfin, le soussigné espère que les enfants de saint Ignace, les frères de saint François-Xavier, de saint Régis, etc., entendront sa voix qui est celle de son église fondée par eux, et qu'ils se diront, les uns aux autres, comme autrefois saint Paul et saint Barnabé : *Revertentes visitemus fratres per universas civitates in quibus prædicavimus verbum Domini quomodo se habeant* (Act. 15, 36).

† IGNACE, évêque de Montréal.

Rome, 2 juillet 1841.

Cet appel aux jésuites mettait en avant l'idée d'un collège, tout en faisant miroiter à leurs yeux l'espérance des missions parmi les sauvages. Le R. P. Roothaan, général de la Compagnie, reçut avec empressement cette invitation. Comme le P. Chazelle se trouvait alors à Rome, il le désigna pour supérieur de la mission et lui ordonna de recruter ses compagnons dans la province de Paris surtout, à qui naturellement cette mission devait appartenir par ses titres anciens. Les missionnaires furent bientôt désignés : on choisit six prêtres et trois frères coadjuteurs, à savoir : *de la province de Paris*, le R. P. Chazelle, supérieur ; le P. Félix Martin, le P. Paul Luiset, le P. Dominique du Ranquet, le P. Joseph Hanipaux et le F. Joseph Jennesseaux ; *de la province de Turin*, le P. Remi Tellier et le F. Pierre Tupin ; *de la province de Lyon*, le F. Emmanuel Brenans.

De ces braves pionniers du Christ un seul est survivant au Canada, c'est le P. Dominique du Ranquet qui, malgré son âge avancé (85 ans), travaille encore dans les missions sauvages, à Wickwemikong.

Les préparatifs de départ ne furent pas de longue durée ; depuis plus d'un an, la mission de Madagascar, sur les côtes d'Afrique, semblait assurée à la Compagnie de Jésus et de pieuses âmes s'étaient occupées avec ardeur à pourvoir à tous les besoins des missionnaires qui se préparaient à gagner ces régions lointaines. " Le vaisseau

était choisi, le jour du départ fixé, nous raconte le P. Martin, quand Dieu permit que ce projet échouât ; mais les efforts de tant de cœurs généreux ne furent pas perdus. Ils furent alors destinés pour la mission du Canada."

Le P. Martin continue son récit en décrivant la traversée pendant laquelle il trouva moyen de se livrer avec ses frères aux travaux de l'apostolat : plusieurs nouveaux-nés reçurent l'eau sainte de la régénération et, bien que les passagers fussent pour la plupart protestants, le mois de Marie s'ouvrit sur le bateau avec la plus grande solennité.

Le 1er juin, les dignes successeurs des anciens martyrs arrivaient au Canada, désormais leur seconde patrie. Ils descendirent à l'évêché de Montréal où Mgr Bourget, alors en tournée pastorale, avait laissé des ordres pour les recevoir. Ils furent accueillis, par les chanoines, de la façon la plus cordiale et comme de vrais envoyés du Christ.

Un collège leur fut tout de suite offert à Chambly, au nom du curé qui en était fondateur. La proposition examinée sur les lieux ne parut pas acceptable et, pour le moment, les Pères jésuites furent employés à desservir la paroisse de Laprairie, tout près de Montréal. Là encore, les paroissiens voulurent leur bâtir un collège, mais, comme l'écrit le P. Tellier, "le zèle admirable et la générosité héroïque de ce bon peuple ne put avoir d'autre récompense qu'une stérile admiration et les sentiments bien sincères de reconnaissance de la part des Pères." L'endroit était mal choisi, et puis c'est à Montréal, non ailleurs, que Dieu voulait ce collège.

Sans doute, les frères des écoles chrétiennes et les prêtres de Saint-Sulpice y prenaient grand soin de la jeunesse. Les premiers, dans l'éducation primaire, avaient gagné au plus haut point l'estime publique et soulevé l'admiration des protestants eux-mêmes ; les seconds,

dans l'éducation secondaire, n'obtenaient pas de moindres succès : ils possédaient un collège en plein état de prospérité avec lequel il eût été difficile de rivaliser pour le nombre des élèves et la réputation des études. Mais les besoins de l'éducation grandissaient toujours de plus en plus, surtout depuis qu'en 1840, Montréal était devenu la capitale des deux Canadas réunis.

Le 1er novembre 1845, les principaux citoyens de cette ville se réunirent chez leur évêque et, jetant les yeux sur les jésuites, comme sur des hommes capables à tous égards de mener l'entreprise à bonne fin, supplièrent Sa Grandeur de leur procurer un collège au centre même de la cité. Cette requête, on l'a vu, répondait on ne peut mieux aux vœux secrets de Mgr Bourget : il vit là le doigt de Dieu et sans plus tarder fit, dans ce sens, à l'assemblée, lecture d'une lettre pastorale qu'il se proposait de publier un jour ou l'autre ; immédiatement après, une souscription fut ouverte pour acheter un terrain convenable. Ce fut le point difficile. Les sulpiciens offrirent généreusement un terrain en leur possession, nommé la Croix-Rouge, celui où s'élève aujourd'hui le couvent des Sœurs grises. Le site fut trouvé trop éloigné de la ville pour le succès d'un externat. On pensa ensuite à l'achat d'un domaine vacant dans la paroisse de Saint-Patrice : les citoyens de Montréal adressèrent dans ce but une requête aux ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice. Après avoir témoigné à ces messieurs une vive reconnaissance pour les immenses sacrifices qu'ils avaient faits et faisaient encore tous les jours pour répandre les bienfaits de l'éducation à Montréal, ils ajoutaient : " Animés d'une juste confiance, d'après les importants services que vous avez rendus à cette ville et à cette paroisse et considérant que l'établissement de Saint-Patrice réunirait les plus grands avantages

pour l'exécution du projet d'établir le nouveau collège en question, nous serait-il permis de vous exprimer les vœux que nous formons pour que vous voulussiez bien prendre, avec messieurs les marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de cette ville, si vous le jugez à propos, tels arrangements qui conviendraient à vous et aux Fabriciens, afin que l'établissement du dit Saint-Patrice devienne la propriété de votre séminaire et que vous daigniez ensuite offrir aux RR. PP. Jésuites, sur un si beau local, les mêmes avantages que vous vouliez leur assurer sur votre ferme de la montagne; si vous vouliez bien avoir pour agréable la présente requête, nous espérons pouvoir, par de généreuses souscriptions, construire un collège qui répondra à la grandeur et future prospérité de cette ville."

La supplique se terminait par l'assurance que ces messieurs complèteraient ainsi la grande œuvre de l'éducation qu'ils avaient entreprise; puisque, sans compter l'enseignement ecclésiastique et primaire qu'ils donnaient avec tant de succès, la jeunesse trouverait, dans cette institution, tous les moyens de se rendre capable d'exercer les différentes professions de la société d'une manière honorable pour elle et avantageuse pour le pays. Le séminaire aurait acquiescé volontiers à la demande qui lui était faite, mais de nombreux obstacles surgirent tout à coup, qui paralysèrent entièrement sa bonne volonté. Ces obstacles décourageaient les plus patients et l'affaire était presque désespérée lorsque s'offrit, en 1846, une nouvelle transaction qui parut merveilleuse à tous les yeux. Le P. Luiset en parle ainsi dans une lettre qu'il écrivit en ce temps-là :

....La divine Providence qui se manifeste surtout quand les moyens humains sont épuisés, inspira à un riche propriétaire de Montréal, M. Donegani, de venir offrir à des conditions très acceptables un superbe terrain situé sur un coteau au centre même de la ville et offrant tous les avantages que l'on pouvait désirer. Cette offre généreuse fut acceptée et maintenant que l'emplacement

pour le collège est assuré il ne nous reste plus qu'à trouver des ressources pour le bâtir. Une souscription a été ouverte à cette fin, et l'excellent M. Donegani, toujours généreux, s'est mis à la tête des souscripteurs pour cinq cents louis, sa femme et ses deux jeunes enfants pour une somme presque égale. Un autre habitant de Montréal a souscrit pour mille six cents louis. Quoique nous n'ayons pas à espérer de trouver un grand nombre de pareils souscripteurs nous avons néanmoins la confiance que la divine Providence ne laissera pas son œuvre imparfaite.

M. Donegani avait certainement cru faire un présent considérable aux jésuites ; la complication d'une crise commerciale, jointe au contre-coup du double incendie de Québec et de Laprairie, ruina d'avance le futur collège et le laissa grevé d'une dette considérable même avant sa fondation, car les cordons des bourses prêtes à s'ouvrir, et qui s'étaient ouvertes déjà si généreusement, se resserrèrent d'une façon impitoyable. L'incendie de Laprairie commença le 4 août 1846, à sept heures du soir : le feu prit à la première maison du village, et poussé par un vent violent se répandit sur plus de cent douze bâtiments qu'il consuma entièrement. Les pompes n'étant arrivées qu'à minuit, on ne put sauver que quelques édifices, au milieu desquels s'élevait l'église, intacte et solennelle, comme une puissante barrière contre le fléau. Mille personnes au moins se trouvèrent sans abri, et plusieurs d'entre elles, n'ayant pu rien sauver de leurs biens, se trouvèrent réduites à la plus extrême pauvreté. Québec, éprouvé d'une manière non moins terrible, l'année précédente, et qui se relevait à peine de ses cendres, fut encore visité par le fléau cette année-là.

On comprend que, dans de telles circonstances, l'ardeur qu'on avait d'abord montrée pour la fondation d'un collège de jésuites se soit refroidie. Avant de dépenser ses ressources à de nouveaux édifices, on voulut relever les ruines des anciens, et porter secours aux malheureux

incendiés, surtout à ceux de Laprairie qui allaient avoir à supporter toutes les rigueurs de l'hiver sans aucun abri.

Cependant l'évêque de Montréal n'abandonna pas la partie : le 13 septembre 1846, il faisait paraître une lettre pastorale pour annoncer le nouveau collège et raviver la bonne volonté des citoyens.

Un des motifs qui nous engagea, Nos Très-Chers Frères, à faire, en mil huit cent quarante-et-un, le voyage d'Europe, fut de préparer les voies à l'établissement d'un nouveau Collège dont l'effet principal serait de donner, dans cette ville, aux personnes appelées par la Divine Providence à vivre dans le monde, une éducation qui serait adaptée aux besoins des diverses classes de la société, et qui serait en même temps religieuse.

. . . . . .

Or, ç'a été pour arriver à cette fin si désirable que Nous avons cru, Nos Très-Chers Frères, devoir appeler à notre secours des hommes éminemment pourvus du talent de former la jeunesse à la piété et aux sciences qui conviennent aux gens du monde.

Vous les recommander sous ce rapport, serait chose inutile, puisque tous les catholiques n'ont qu'une voix pour proclamer les dons excellents qu'ils ont reçus du ciel pour répandre dans le monde les bienfaits de l'éducation. En obtenant pour l'objet que Nous avions en vue ces hommes dont la capacité est si généralement appréciée, Nous croyons avoir fait ce qu'il y avait de plus important et de plus nécessaire pour le succès de cette entreprise. Fort de ce secours vraiment providentiel, Nous faisons aujourd'hui appel à vos cœurs dont nous connaissons déjà, par l'expérience de tous les jours, les généreux sentiments, afin de compléter l'œuvre, en procurant à ces habiles instituteurs les moyens d'être utiles à vos familles et à votre patrie . . . .

. . . . . .

Vous voudrez recevoir cette Lettre comme vous Nous recevriez nous-même. Elle vous dira, qu'en contribuant généreusement à cette bonne œuvre, vous aurez part à tout le bien qui se fera dans ce nouveau collège. Elle vous dira que vous procurerez à votre ville un établissement précieux dont toutes les grandes villes sont jalouses ; témoin, New-York, Boston, etc., qui nous avoisinent. Elle vous dira que vous fixerez dans notre ville des hommes appartenant à une Compagnie dont plusieurs membres arrosèrent autrefois cette terre de leurs sueurs et de leur sang, lorsqu'ils y vinrent planter la Foi. Elle vous dira que vous seconderez vos vertueux Pasteurs qui cherchent dans ces hommes de Dieu des collaborateurs zélés, pour les aider à porter le poids du terrible ministère qu'ils ont à exercer pour le salut de vos âmes. Elle vous dira que vous comblerez notre cœur de joie, parce que nous n'avons pas de plus grand bonheur ici-bas que de multiplier au milieu de vous les ouvriers évangéliques, afin de pouvoir mieux assurer votre bonheur éternel, tout en pensant à vos intérêts temporels. Elle vous dira enfin que

vous avez dans l'enceinte de ce nouvel établissement des hommes de prière à qui la reconnaissance imposera le devoir sacré de prier tous les jours pour leurs bienfaiteurs, des directeurs prudents de vos consciences, des prédicateurs pleins de l'esprit de Dieu, des précepteurs habiles et savants pour vos enfants, et pour tout dire d'un seul mot : des enfants de saint Ignace et des frères de saint François-Xavier.

La voix du pasteur fut écoutée, et de petites ressources se mirent à arriver, si bien que le 1er décembre suivant le P. Martin faisait charrier les matériaux sur le terrain acheté, afin de commencer au printemps de 1847 les travaux des excavations.

Les travaux s'arrêtèrent bientôt faute de ressources, mais enfin, Dieu vint au secours du collège à l'occasion d'un événement qui sembla d'abord lui être peu favorable. L'immigration irlandaise, qui jusque là avait été une cause de prospérité pour le pays, devint tout à coup une source d'affreuses calamités.

Ces malheureux, qui tous les ans arrivaient au nombre d'environ vingt mille, apprenant que leurs compatriotes trouvaient un ciel favorable en Canada, s'étaient embarqués en 1847, au nombre de cent mille. Parqués à fond de cale dans des vaisseaux trop petits pour leur nombre, manquant d'air, de nourriture et d'eau fraîche, ils furent décimés par le typhus pendant la traversée, et apportèrent avec eux, en Canada, cette terrible maladie. La ville de Québec fut la première atteinte du fléau, puis ce fut le tour de Montréal. On construisit à la hâte des lazarets, et, si ce fut un spectacle douloureux de voir avec quelle rapidité la mort fauchait ses victimes, ce n'en fut pas un moins consolant et moins admirable que de considérer le courage avec lequel le clergé et les religieuses allèrent accomplir, auprès des mourants, leur œuvre de paix et de consolation. Les sœurs de la Providence, qui ne comptaient que quatre ans d'existence depuis leur fondation

par l'évêque de Montréal, firent vœu d'aller au milieu des pestiférés jusqu'à l'extinction du mal ou de leur communauté.... Les sulpiciens montrèrent un courage vraiment héroïque et subirent avec joie toutes les épreuves de leur saint ministère. Bientôt cinq d'entre eux moururent et sept autres furent mis hors de combat par la féroce contagion : privés de douze de leurs meilleurs athlètes, ils reconnurent que la tâche dépassait leurs forces, et qu'un peu d'aide leur ferait du bien. Ils supplièrent donc Mgr Bourget de leur prêter du secours ; celui-ci leur donna quelques-uns de ses prêtres et marcha lui-même à leur tête pour sauver son troupeau. Plus de dix-sept cents personnes étaient en ce moment atteintes par le typhus : les Irlandais, peuple à la foi profonde et robuste, se soumettant avec humilité à la main de Dieu qui les frappait, mouraient calmes et résignés, après avoir fait l'aveu de leurs fautes ; les protestants, abandonnés de presque tous leurs ministres qui, braves au commencement, avaient fui aussitôt que deux des leurs étaient tombés, se convertissaient en grand nombre ; la résignation que montraient les catholiques en face de la mort, les avait touchés. Les religieux de la Compagnie de Jésus ne furent pas les derniers à se présenter ; ils firent leur devoir comme toujours, au péril de leur vie, et l'intérêt qu'on leur avait porté jusque-là, comme aux premiers missionnaires du pays, ne fit que s'accroître en ces tristes jours.

Le P. Martin, qui se trouvait aux Trois-Rivières au moment de l'épidémie, se hâta d'accourir dès qu'il en connut la nouvelle, et vint avec le P. Saché offrir le service de son zèle et de son dévouement. Les PP. Mignard et du Ranquet, arrivés tout récemment de New-York, s'adjoignirent à eux, mais malgré leurs efforts multi-

pliés ils ne purent combler les vides que la mort faisait parmi les rangs des dévoués missionnaires. A la requête de Mgr Bourget, le P. Martin écrivit à New-York pour demander qu'on voulût bien envoyer à Montréal une nouvelle escouade d'hommes déterminés à mourir. La réponse ne se fit pas attendre : immédiatement un renfort de quatre nouveaux ouvriers arriva ; c'étaient les PP. Driscoll, du Merle, Férard et Shianski ; ils furent accueillis avec allégresse comme des frères d'armes, et tout de suite ils se mirent à l'ouvrage. Le P. du Merle devait bientôt couronner son apostolat d'une mort glorieuse achetée au prix de son dévouement au chevet des malades. L'énergie et la gaîté des jésuites relevèrent les courages qui commençaient à fléchir ; on se mit résolûment à combattre le fléau, tout en laissant à ces religieux la part la plus active, comme la confession et les visites à domicile.

Quand la peste cessa, la cause du collège était gagnée : toute opposition avait disparu, et les Pères se trouvant en nombre suffisant par l'arrivée du renfort venu de New-York, résolurent de commencer enfin le collège tant de fois projeté. En attendant que l'argent arrive, et qu'on puisse achever le grand édifice dont les pierres dorment sur le terrain qu'elles doivent embellir, les jésuites construisent une maison provisoire non loin de là, pour y commencer les classes.

CHAPITRE II

Le Collège Sainte-Marie (1848-1870)

Texte d'une annonce qui eut le sort de beaucoup d'annonces. — La masure. — Le collège de bois. — Les temps héroïques. — Premiers pensionnaires, en 1849. — Première rentrée. — Piété des élèves. — Première séance de classe. — Inauguration du grand collège. — Les séances de classe se continuent. — Reconnaissance civile du collège, en 1852. — Cours de droit. Le cercle des études classiques est complet. — La distribution des prix de 1854. — Renommée naissante du collège Sainte-Marie. — Mélange heureux des élèves. — L'église du Gesù. — Les organistes du Gesù. — De 1855 à 1870.

Le 8 septembre 1848, on pouvait lire, dans *Les Mélanges Religieux* de Montréal, l'annonce suivante :

COLLÈGE DE SAINTE-MARIE

À Montréal (rue Saint-Alexandre, n° 17)

Les élèves trouveront dans l'établissement un cours complet, classique et commercial. Trois classes s'ouvriront le 20 du mois de septembre. La première sera un cours préparatoire anglais et français, dans lequel on enseignera la grammaire dans les deux langues, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire. Les deux autres formeront le commencement du cours classique. Le français et l'anglais seront sur le même pied dans toutes les classes. Chaque année on ajoutera une nouvelle classe, et les élèves de l'année précédente passeront à la classe supérieure, jusqu'à ce que la série des cours soit complète.

Conditions provisoires

Pour les cours préparatoires . . .	$2.00	par mois.
Pour les autres cours	3.00	

Payables d'avance et par trimestre.

L'italien, l'allemand et le dessin seront facultatifs et à la charge des parents.

F. MARTIN, S. J., Président.

Montréal, 5 septembre 1848.

Je ne sais si les Montréalais lurent l'annonce précédente et les autres, qui furent insérées dans sept journaux différents pendant un mois, mais le résultat fut à peu près le même que s'ils n'avaient rien lu. Le 20 septembre

1848, au son des cloches, avait lieu l'ouverture des classes avec *treize* élèves seulement, dont voici les noms : Laurent Charlebois, Henry Clark, Charles Curran, Francis Coffin, Emilien Duffort, Louis de Lorimier, Tancrède de Lorimier, Edmond Fréchette, Anselme Robichaud, Sinclair Stuart, Peter Ryan, Daniel McGrath, Alfred Hély. Il faut avouer que le collège, ou plutôt la petite maison de bois qu'on décorait charitablement du nom de collège, n'était guère attrayante par elle-même. Pour comble de malheur, le local n'étant pas suffisamment prêt à recevoir les enfants, ceux-ci durent, pendant dix jours, habiter une vieille masure qui a disparu depuis, et qui était située non loin de là, entre l'église Saint-Patrice et le collège actuel.

La Chartreuse de Gresset ne se fût pas trouvée dépareillée dans une telle maison.

Les élèves se souciant fort peu, à leur âge, d'habiter une " Chartreuse," s'empressèrent, le 30 septembre, de se réunir au n° 17 de la rue *Saint-Alexandre*. Ce n'était pas encore un palais, mais au moins ce n'était plus une masure. L'édifice était en bois et ne consistait alors qu'en un rez-de-chaussée composé d'un corridor et de quatre chambres. Le petit collège, comme on l'appela dès lors, portait bien son nom. Ce fut le temps héroïque et non pas peut-être le moins charmant : ces treize enfants formèrent bien vite, avec les bons pères qui les entouraient de leur affection, une famille où régnaient la gaîté et l'amour du travail. Là, point de ces rigides mesures que réclame souvent la discipline d'un grand collège ; peu ou presque pas de punitions : un regard sévère en tenait lieu, un sourire valait une récompense. Quelquefois, lorsqu'un enfant avait fait un beau devoir, ou récité parfaitement une leçon, il avait la permission d'aller cueillir une pomme dans le verger voisin.

Cependant, le nombre des élèves augmentait ; au mois de janvier il avait presque triplé ; à la fin de l'année il était plus que quadruple : on comptait cinquante-six enfants. C'était un réel succès après un échec aussi complet que celui du commencement. Le collège de bois se mit, lui aussi, à grandir afin de donner plus de place et de commodités aux chers petits qu'il abritait. Au mois d'août 1848, on l'exhaussa d'un étage.

Jusqu'alors on n'avait accepté que des externes : les enfants venaient au collège pour étudier et prendre leurs récréations à des heures fixées entre les classes. Plusieurs parents réclamèrent le pensionnat, et les jésuites pour répondre à la confiance qui leur était témoignée, louèrent, le 6 juin 1849, à cent pas du collège de bois, une maison assez exiguë pouvant contenir environ vingt enfants. Ils n'en voulaient pas davantage avant l'entrée au grand collège. La première année, cinq pensionnaires se présentèrent, la seconde, vingt. Il fallut bien s'arrêter à vingt-cinq, sous peine de voir sauter toutes les cloisons.

" Le 6 septembre suivant, raconte un témoin oculaire, la rentrée offrait à l'esprit et au cœur un coup d'œil délicieux : sur les débris de l'ancien verger couvert encore de pelouses et de quelques vieux arbres, on voyait d'un côté, les premiers matériaux d'un grand collège en construction : d'immenses tas de pierres et de bois attendant les bras nécessaires pour les remuer ; de l'autre, les pierres vivantes d'un édifice social non moins difficile à construire, je veux dire une jeunesse empressée et ardente." Tous étaient surpris et charmés de se voir si nombreux. On n'avait pourtant pas fait de réclame, on n'avait pas non plus sonné le grand carillon ; on avait tout simplement laissé faire la Providence. Il n'y eut pas lieu de s'en repentir. Les choses marchèrent d'un tel train qu'à

la rentrée dont nous parlons, on compta bel et bien quatre-vingt-sept élèves.

A voir la joie qui brillait sur tous les visages, on eût dit que les enfants se trouvaient au jour de la distribution des prix.

Avec la gaîté et le bon esprit, il est tout naturel que la piété fleurisse aussi : les Pères jésuites, dont nous avons consulté les lettres, en écrivirent en France dans des termes pleins d'admiration et de bonheur. Leurs élèves se réunissaient déjà en congrégation ; les mois de décembre, de mars et de mai avec leurs dévotions si douces à l'enfant Jésus, à saint Joseph et à Marie étaient témoins d'un redoublement merveilleux de ferveur. Beaucoup sacrifiaient librement et spontanément une partie de leurs récréations pour venir prier au pied des autels. Un enfant, dont le frère avait été renvoyé du collège, alla trouver le P. Havequez, pendant le mois de saint Joseph, et lui demanda de faire brûler deux cierges devant la statue du saint : c'était, disait-il, pour la *conversion* de son frère ; en même temps il écrivit une lettre charmante à ce nouveau prodigue pour l'engager à se mieux conduire.

Quoique la messe de chaque jour fût laissée à la piété libre des externes, bien peu, cinq au plus, osaient s'en dispenser : ils allaient l'entendre à l'église Saint-Patrice, car la petite chapelle de la maison pouvait à peine contenir dix personnes. Cette chapelle eut cependant l'honneur de recevoir, pendant l'année, Mgr Bourget qui vint y donner la confirmation à quelques-uns des élèves.

D'autre part, les études continuaient à se fortifier mais sans fracas : à Pâques de l'année 1850, on essaya même de donner une petite séance littéraire devant un public

assez nombreux ; la seconde classe de grammaire en fit les frais. L'un des assistants exprimait ainsi ses impressions, le jour même, dans un article fort élogieux. " Cet exercice donne les plus belles espérances pour l'avenir du collège des RR. PP. Nous faisons des vœux bien sincères pour que le nouveau collège en construction s'achève au plus vite, afin de permettre aux habiles instituteurs d'ouvrir le cours complet, ce qu'ils n'ont pu faire jusqu'à présent à cause de l'exiguité du local actuel. Puissent nos vœux se réaliser bientôt, et puissions-nous voir un jour la Compagnie de Jésus reprendre ici, dans la haute éducation, la place qu'elle y occupait jadis avec tant d'honneur pour elle et d'avantage pour le pays."

De tels vœux devaient commencer à se réaliser au milieu de l'année. En effet, au mois de mai 1850, on reprenait les travaux de construction du grand collège, commencés en 1847, mais interrompus depuis quelques années à cause du peu de ressources dont on disposait. Au mois d'octobre, l'édifice était sur le point d'être couvert, et l'évêque de Montréal vint en bénir la première pierre à l'angle de l'aile sud-ouest. Bientôt après commença l'exode pour la terre promise : le 28 avril 1851, l'avant-garde du petit peuple de Dieu, composée de vingt-cinq pensionnaires à peu près, quitta la rue Saint-Bernard et vint fixer ses tentes au grand collège ; les classes et le dortoir furent occupés allègrement, et trois mois plus tard, le jour de la Saint-Ignace, Mgr Bourget, comme un autre Moïse, venait de nouveau étendre sur la maison ses mains bénissantes pour y attirer le regard favorable de Dieu.

Nous entrons maintenant dans l'année scolaire 1851-52. La place est conquise : il ne s'agit plus que de terminer l'organisation à l'intérieur et de mettre tout sur un pied

LE COLLÈGE SAINTE-MARIE (1850-1893)

digne du nouvel établissement. Il faut compléter le cours latin et donner aux études, non seulement toute la solidité, mais encore tout l'éclat désirable. Pour obtenir ce dernier point on comptait sur les séances de classe. On sait quelle impression favorable avait produite celle qui fut donnée en 1849, par la seconde classe de grammaire. La même année, à la distribution des prix, les élèves de versification s'étaient fait admirer à leur tour. Le collège de bois paraissant trop petit pour la foule des parents et des visiteurs, on s'était installé, pour la circonstance, dans la grande salle des écoles de l'évêché. L'année suivante (1850) on avait pu se servir de l'une des salles du grand collège, et on avait discuté publiquement la question : " Quels doivent être les préparatifs littéraires d'un jeune homme pour profiter d'un cours d'éloquence ? "

Enfin en l'année 1851-52, les élèves de rhétorique préparèrent soigneusement un plaidoyer sur l'esclavage avec une solution en faveur de la charité chrétienne : c'était un hommage solennel au bienheureux Claver, apôtre des nègres, dont on allait célébrer la béatification.

Déjà le programme était imprimé, la maison était en liesse, tout respirait l'aimable agitation d'une fête qui se prépare, lorsque tomba sur la ville une effrayante calamité : le 8 juillet 1852, un immense incendie dévorait dix-huit cents maisons et mettait douze à quinze mille personnes dans la rue. La fête fut changée en deuil, et la distribution des prix, qu'on s'était promise si éclatante, se fit à huis-clos. Le jour des grandes manifestations et des superbes séances littéraires était remis à plus tard. L'année cependant ne fut pas complètement infructueuse.

Le 10 novembre suivant, le collège eut le bonheur d'obtenir la reconnaissance civile. L'acte qui en fut fait, commençait comme suit :

" Attendu que monseigneur Ignace, évêque catholique-romain de Montréal, Félix Martin, H. Duranquet, A. Havequez, A. Larcher et Jos. Durthaller, ont, par leur pétition à la législature, représenté qu'un collège a été établi à Montréal pour l'éducation de la jeunesse, et ont demandé à être incorporés, et qu'en considération des grands avantages qui doivent résulter de cet établissement, il est expédient d'accéder à leur demande : A ces causes qu'il soit statué, etc...."

Les statuts établis règlent que le collège se composera toujours de l'évêque catholique-romain de Montréal, du recteur actuel et de ses successeurs, des professeurs et du procureur et des autres officiers nécessaires qui pourraient être nommés ensuite en vertu de l'acte. Ils reconnaissent l'établissement sous le nom de " corporation du collège Sainte-Marie à Montréal." Ils en délimitent les pouvoirs, lui permettant de recevoir " pour les usages et fins de la dite corporation toutes terres, ténements, héritages et biens immeubles sis et situés en cette province, pourvu que la valeur annuelle n'en excède pas la somme de mille cinq cents louis courant." Ils lui donnent les avantages de tout autre corps politique devant la justice et dans son organisation intérieure. Ils restreignent ses revenus à certaines fins qui sont l'entretien des membres de la corporation, la construction et réparation des édifices nécessaires, l'avancement de l'éducation par l'instruction de la jeunesse et le paiement des dépenses qui se rattachent à toutes ces fins. Enfin ils rendent responsables devant la loi ceux-là seuls qui forment la corporation. Le collège avait ainsi la protection du gouvernement.

Ce ne fut pas la seule acquisition qu'il fit cette année-là, car il s'augmenta encore d'un cours de droit. Les jésuites, en l'acceptant, n'avaient qu'un but, sauver les âmes des jeunes gens qui risquaient de se perdre en suivant les cours d'une université protestante. M. Bibaud en fut nommé professeur, et compta parmi ses élèves des

Leurs Grandeurs les archevêques

Mgr PAUL BRUCHÉSI

Mgr IG. BOURGET Mgr ED.-CH. FABRE

hommes qui, à l'heure actuelle, font l'honneur et la gloire de leur pays. Quand le danger, qu'ils avaient craint, fut éloigné, les jésuites abandonnèrent cette branche d'enseignement : les études latines et françaises les intéressaient bien autrement. L'année 1853 vint apporter une nouvelle joie à leur cœur : celle de compléter le cercle des études classiques. L'instant, qui en était si ardemment désiré par eux, fut peut-être précipité par cet affreux incendie, qui vint augmenter considérablement le nombre de leurs élèves. Les écoles de l'évêché avaient été détruites, et beaucoup d'enfants qui y eussent continué leurs études secondaires, se déterminèrent à commencer leur cours latin, ou à s'y préparer dans les classes élementaires. A la rentrée des classes de l'année 1853, la philosophie fut donc inaugurée. Désormais, le collège Sainte-Marie était sur pied : il était prêt, dans sa sphère, à mener l'œuvre sainte et difficile de l'éducation chrétienne. Ceux qui voient maintenant ce collège en pleine prospérité comprendront, une fois de plus, que Dieu fait d'ordinaire de grandes choses avec les plus petites, et qu'il se plaît à ébranler le commencement de toutes ses œuvres, afin d'en rendre les fondements plus solides. L'avenir montrera sans doute qu'ils le sont. Mais n'empiétons pas sur l'avenir ; nous sommes en 1854, et les épreuves dont le collège et la ville de Montréal sont accablés, tous les ans, ne semblent pas prêtes de finir. Après l'incendie de 1852, vint le choléra de 1854; cette fois encore la distribution des prix est avancée, à cause du fléau, et se fait à huis clos. Le triste huis clos paraît vouloir s'imposer en coutume. Mais, si les enfants lui cèdent, à regret, la joie d'une séance publique et les applaudissements flatteurs qui l'accompagnent, ils refusent de perdre entièrement le fruit de leurs efforts et de leurs préparatifs, comme en 1852. Les

contre-temps qui se succèdent exaspèrent leur verve naissante, et, malgré le choléra, malgré les parents qui les attendent, en dépit du huis clos qui les nargue, ces jeunes enthousiastes ne veulent point partir avant d'avoir discuté entre eux cette grave question que les enfants de nos jours trancheraient du premier coup, sans rien entendre : " Quels sont les avantages et les inconvénients des vacances ? "

Les années suivantes s'écoulent paisibles, régulières et fécondes, sans aucun évènement remarquable. On achève de bâtir le collège ; l'aile droite est construite en 1855 ; une chapelle aménagée à l'intérieur est ouverte au public ; mais avant longtemps elle sera trop petite et nécessitera une création plus coûteuse à laquelle les Pères n'osent penser, dans l'état précaire où sont leurs finances.

Cependant, les élèves continuent à affluer de toutes parts, il en vient de France et des deux Amériques ; en 1870, ils sont déjà plus de trois cents. De hauts personnages se plaisent à honorer le collège de leur présence et de leur approbation ; enfin sa renommée ne cesse de croître chaque jour.

Elle fut solennellement constatée un peu plus tard, en 1875, dans un " Rapport sur l'*instruction* publique " où se lisaient les deux lignes suivantes : " Les jésuites sont revenus, et ils ont à Montréal un collège qui rappelle la splendeur de leur ancien collège de Québec." Cette renommée tenait à l'excellent choix des professeurs et des maîtres qui le dirigeaient. Elle tenait aussi, pourquoi ne le dirions-nous point, aux élèves eux-mêmes. Choisis dans tous les rangs de la société, parmi les bourgeois et le peuple, ils forment un mélange on ne peut plus favorable à l'éducation.

A côté des fils de richards comptant peut-être bien plus sur la fortune de leurs parents que sur les bénéfices

que peuvent leur procurer les études classiques, il y a les enfants pauvres, il y a la classe laborieuse qui conquiert son pain à la sueur de son front. L'élan vers le travail est donné par ces derniers, leur ardeur se communique bien vite aux autres. L'enfant riche rougit de se voir vaincu par un enfant pauvre, et sortant de sa torpeur pour lui montrer que " bon sang ne ment pas " il travaille, lutte avec lui, et tout en luttant, il apprend à l'admirer. De son côté, l'enfant pauvre étudie des manières plus distinguées qui l'étonnent et le satisfont tout à la fois ; il les copie de son mieux ; et c'est ainsi que deux avantages inappréciables sortent de ce mélange d'enfants frères par nature, mais souvent ennemis par esprit de caste et par passion. Le pauvre enseigne l'amour du travail au riche et souvent aussi la piété ; le riche, à son tour, enseigne au pauvre la distinction de la tenue, si précieuse dans la société. Dès le collège, s'établit entre ces enfants une estime mutuelle qui continue et s'affermit plus tard dans le monde.

Écoutez Chateaubriand après la dissolution de la Compagnie de Jésus : " L'Europe a fait une perte irréparable dans les jésuites.... Ils avaient su établir entre leurs écoliers de différentes fortunes une sorte de patronage qui tournait au profit des sciences. Ces liens, formés dans l'âge où le cœur s'ouvre aux sentiments généreux, ne se brisaient plus dans la suite et établissaient entre le prince et l'homme de lettres ces antiques et nobles amitiés qui vivaient entre les Scipion et les Lélius."

Voilà de belles paroles qui montrent bien à quelle cause il faut attribuer, en partie, la renommée dont jouissent les collèges des jésuites.

Mais hélas ! il faut l'avouer, la renommée est fort peu de chose et ne dure pas longtemps lorsque les ressources

font défaut. Or la renommée du collège Sainte-Marie, à cette époque, croissait en raison inverse du carré des finances. On se rappelle que la souscription faite au début n'avait produit que de maigres résultats, à cause des circonstances malheureuses qui étaient survenues : depuis ce temps, la dette n'avait fait naturellement que grandir, puisque ces mêmes circonstances avaient détruit l'équilibre entre l'œuvre et les ressources.

En 1863, la dette fut encore augmentée par l'érection d'une magnifique église qui devait être celle du Gesù. Malgré le désir qu'ils en avaient, les pères jésuites n'auraient pas sans doute songé de longtemps à la bâtir, s'ils n'y avaient été fortement poussés par Mgr Bourget. Son cœur zélé et patriotique était navré de douleur en voyant partout, dans sa ville épiscopale, les hérétiques ériger à l'erreur de belles et riches églises ; il entretenait avec amour l'espérance de voir, un jour, une église dédiée au Sacré-Cœur, qu'il aimait tant, s'élever comme un rempart contre le protestantisme envahissant et prouver aux étrangers que la foi des Montréalais est aussi généreuse que vive. A ces raisons s'en ajoutaient d'autres non moins précieuses et plus pressantes peut-être. Jusque-là, les offices religieux au collège Sainte-Marie se célébraient dans un local beaucoup trop petit pour l'affluence des fidèles. Il n'y avait qu'une simple chapelle occupant une partie des classes actuelles et dans laquelle se pressaient les groupes arrivant des quatre coins de la ville, les élèves, et les membres de plus en plus nombreux de l'Union catholique.

Dans une assemblée qui se tint aux parloirs du collège, le 6 décembre 1863, Mgr Bourget exposa ses désirs avec beaucoup d'animation et d'instance. Il réclama les fonds nécessaires pour la construction de cette église et dit en

terminant aux citoyens qui l'entouraient : " Vous le ferez, messieurs, j'en ai la conviction ; vous m'avez appris à compter sur vous, souvent au prix des plus rudes sacrifices ; jamais encore depuis vingt ans, quand j'ai jugé une œuvre nécessaire à la gloire de Dieu et au salut des âmes, je n'ai fait appel en vain à mes diocésains."

L'appel fut entendu : les sulpiciens furent les premiers à appuyer le projet de Sa Grandeur.

Les pères oblats avaient eu l'attention délicate d'encourager l'assemblée de leur présence. MM. Chauveau, Cherrier, Clerk, McKenna et Rodier se firent l'écho de la pensée de tous dans des discours qui furent vivement applaudis. Entraînées par cette initiative, les sœurs de la Providence, présageant par leur nom même, le succès certain de l'avenir, furent les premières à s'inscrire sur la liste de souscription. Dieu bénit l'offrande des pauvres — souvenez-vous de l'obole de la veuve — et, le 22 mai 1864, Mgr Bourget présidait avec joie à la bénédiction de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur, la première érigée sous ce vocable dans la ville de Montréal. Le saint évêque ne se lassait point d'admirer " *les majestueuses proportions de cet édifice* " qui publiait déjà, bien qu'inachevé, " *les grandeurs du catholicisme.*"

Les jésuites retrouvaient dans cette église, celle qu'ils possédaient autrefois à côté de leur résidence et qui avait été détruite au milieu du grand incendie de 1803 ; mais ils la retrouvaient plus grande et plus belle, et " plus en harmonie avec le goût et les besoins des temps."

L'église du Gesù fut ouverte au culte, le 3 décembre 1865. Nous n'avons pas l'intention de nous attarder à dépeindre l'intérieur somptueux de ce monument, " l'un des plus beaux élevés à la religion dans l'Amérique du du Nord." Le récit des beautés qu'il contient nous en-

traînerait trop loin ; d'ailleurs, une notice assez complète a paru, qui donne sur cette église tous les détails que la curiosité peut réclamer.

Mais ce que la notice ne dit pas, c'est l'ardeur et le dévouement des artistes qui, par leur talent, concourent à relever les cérémonies du culte. Le chœur du Gesù a été célèbre de tout temps. Ses organistes ne le sont pas moins.

M. Paul Letondal, venu de France à la demande des Pères jésuites, se fixa à Montréal, en 1852. Avant lui, les études musicales étaient peu avancées dans cette ville : le premier, il fit connaître les classiques du piano qu'il enseigna d'une manière rationnelle et méthodique. Il forma des élèves qui lui firent honneur dans la suite. D'une franchise toute française et d'une honnêteté convaincue, on peut dire que l'homme ne le cédait point à l'artiste.

M. Dominique Ducharme, qu'on a surnommé " l'organiste à perpétuité " du Gesù, est un enfant du collège, mais un enfant reconnaissant qui veut témoigner jusqu'à sa mort tout l'amour qu'il ressent pour son *alma mater*. Habile à lancer le ballon par dessus le dôme du collège quand il était jeune — et il s'en vante encore, — il ne fut pas moins habile à toucher l'orgue ou le piano d'une façon délicate et saisissante d'effet. Elève de Sabattier et de Marmontel, il fut plus tard l'ami des musiciens les plus en renom, tels que Saint-Saens, Rossini, Gounod, Liszt et Paderewski. Lui-même forma d'excellents élèves, entre autres Édouard Clark, Émilien Renaud et Shœffer, aujourd'hui professeur au conservatoire de Chicago.

Au point de vue matériel, la fondation de l'église du Gesù valut au collège la création d'une belle salle académique, sise dans le soubassement même de l'édifice.

M. DOMINIQUE DUCHARME
Organiste du Gesù

M. L'ABBÉ JOHN LYONS
Vic. gén. de Welmington

M. LAURENT CHARLEBOIS
1er élève inscrit

M. L'ABBÉ CH. CREVIER
Curé à Holyoke

M. PAUL LETONDAL
Professeur de musique

L'inauguration s'en fit d'une manière grandiose, par trois jours de fêtes littéraires : le Patriotisme dans les divers âges de la vie — *The hidden gem* — les Beaux-Arts dans le culte public.

Le retentissement de ces fêtes fut très grand et le succès qu'elles obtinrent put être regardé comme une revanche du huis clos de 1852 !

CHAPITRE III

Le Collège Sainte-Marie. — 1870-1898

(Suite)

Désastre prochain constaté. — Circulaire confidentielle de Mgr Bourget. — La Compagnie de Jésus demeura au poste de l'éducation. — La question des "Biens des jésuites" en quatre coups de plume. — Abandon du cours de commerce. — Cours classsique anglais. — Fondation du collège Loyola. — Deux vénérables figures.— Topographie du collège Sainte-Marie.— Agrandissements de 1892. — Les amis du collège.

La période que nous entreprenons de raconter, débute d'une manière assez sombre. De même qu'une personne habituée au luxe de la vie, sentant son bien disparaître avec une effrayante rapidité, ne peut se résoudre à retrancher quoi que ce soit de son train ordinaire, et paraît, aux yeux du monde, la veille de sa ruine complète, aussi riche qu'aux plus beaux jours ; de même, le collège et le Gesù, habitués déjà à une existence brillante et glorieuse, continuent en apparence à prospérer merveilleusement. Mais les jésuites sont trop francs pour cacher longtemps l'état misérable de leurs ressources, et trop loyaux pour négliger de payer leurs dettes pendant qu'il en est temps encore. Le sacrifice toutefois devait être bien dur à leur cœur, si habitué qu'il fût au détachement. Il ne s'agissait de rien moins pour eux que de vendre toutes leurs possessions en ce pays. Comment un pareil désastre avait-il pu survenir ? Etait-ce imprévoyance de leur part ? Mauvaise administration ? Nous laisserons parler à notre place un homme qui a tout vu de près et qui s'est rendu compte des moindres choses touchant le Gesù et le collège. Cet homme, c'est encore Mgr Bourget, l'ange protecteur de

la Compagnie de Jésus en Canada, dans les premières années de son établissement.

Le saint évêque a relaté, tout au long, dans une circulaire, les détails de l'assemblée du 27 novembre, jour où fut discutée la question de la fermeture du collège et de l'abandon du Gesù. Cette circulaire était adressée aux principaux citoyens bien connus par leur générosité, leur esprit de foi et leur piété. Nous la donnons à peu près en entier :

Montréal, le 30 novembre 1870.

Monsieur,

La présente est toute confidentielle ; car vraiment, il me faut une pleine et entière confiance dans votre bon vouloir, pour oser, dans ces temps mauvais, vous prier d'ajouter un sacrifice extraordinaire à tant d'autres que vous vous êtes si généreusement imposés, chaque fois que l'on a fait appel à votre charité.

Sans autre préambule, voici ce dont il est question. Dimanche dernier, 27 courant, quelques-uns de nos notables concitoyens se trouvaient réunis au collège Sainte-Marie. Là, le R. P. Bapst, visiteur des RR. PP. Jésuites, fit connaître l'extrême embarras des affaires temporelles du Gesù, à Montréal, en disant qu'il était chargé d'une grosse dette et d'un intérêt annuel considérable ; lequel augmentait chaque année, parceque la dépense surpassait toujours la recette.

Après cet exposé plein de franchise, ce père informa l'assemblée qu'il se croyait obligé, en conscience, de régler définitivement, pendant qu'il en était encore temps, les affaires pécuniaires de l'église du Gesù et du collège Sainte-Marie, pour que les créanciers fussent pleinement satisfaits et que personne n'eût à se plaindre de la Compagnie. Car elle entendait, comme de raison, payer cette dette jusqu'au dernier sou ; et elle en avait encore les moyens. Mais il lui fallait pour cela disposer, par vente ou autrement, de tout ce qu'elle pouvait posséder dans cette ville. Là-dessus, il soumit à l'assemblée les deux questions suivantes, en la priant d'y répondre franchement.

1° Ne serait-il pas temps de fermer l'église et le collège, pour en disposer, afin d'acquitter toute la dette ?

2° Si ce moyen n'est pas adopté, quel autre pourraît être suggéré ?

La proposition, renfermée dans la première question, fut repoussée à l'unanimité par l'assemblée. Voici quelques-unes des raisons alléguées à l'appui de cette résolution. Elles vous paraîtront, comme à l'assemblée, aussi touchantes que convaincantes.

Les RR. PP. jésuites ont été les apôtres de notre cher Canada ; et pour y planter la foi, ils ont arrosé cette terre de leurs sueurs et de leur sang. Ils firent, à l'avantage de nos pères, de grands et précieux établissements, spécialement le *Collège des Jésuites à Québec*, d'où sont sortis tant de bons sujets. Les

biens considérables qu'ils ont acquis, par leurs immenses travaux et leurs énormes sacrifices, servent aujourd'hui à l'éducation des enfants du pays.

Ils en ont été privés par le malheur des temps ; et leur suppression a fait, dans les florissantes missions qu'ils avaient fondées, un vide qu'il n'a pas été possible de remplir. Leur retour, en 1842, dans ce pays qui leur a toujours été si cher, a été justement considéré comme un trait de Providence, et il n'y a eu, parmi les catholiques, qu'une voix pour les saluer avec bonheur.

Ce qu'ils ont pu faire depuis cette époque, quoique pauvres, tient du prodige. Leur église, magnifique sous tous rapports, offre à la population, tous les secours religieux qu'elle peut désirer. Car elle y trouve des prédicateurs éloquents, des confesseurs éclairés, des directeurs prudents et des missionnaires zélés. Il s'y fait de splendides offices que relèvent d'excellentes instructions, des chants dévots et une musique harmonieuse. Les catholiques, parlant diverses langues, qui visitent notre cité, ont l'avantage d'y trouver des hommes qui les comprennent ; et ils peuvent ainsi accomplir facilement leurs devoirs religieux.

Quant à leur collège, tout le monde sait qu'il est, sous tous rapports, florissant. L'éducation qui s'y donne à nos jeunes gens, est vraiment solide et proportionnée aux besoins du temps. Elle est surtout dirigée pour bien former à toutes les vertus religieuses et civiles, ceux qui se destinent à suivre les différentes carrières du monde. Un des fruits précieux de l'éducation qui se donne dans ce collège, est l'amour tendre et vraiment filial que conservent pour leurs maîtres les élèves, après qu'ils sont sortis de l'institution qui les a si bien cultivés. L'*Union catholique* est un de ces bons fruits. De plus, la population est plusieurs fois par année admise à ces réunions aussi charmantes qu'intéressantes, où les parents, amis et concitoyens peuvent s'assurer par eux-mêmes et voir de leurs yeux avec quels soins et quelle habileté sont cultivés les talents des élèves, qui sont l'espoir de la famille et de la patrie. Mais ce ne sont là que les prémices des fruits que l'on peut attendre de ce collège. Car ils seront, avec le temps, plus abondants et plus précieux, s'il lui est accordé de vivre de longues années, avec des moyens suffisants pour se développer de jour en jour.

L'assemblée a donc intimement compris que la fermeture du collége et de l'Église des RR. PP. jésuites serait un malheur pour la religion et l'éducation, en même temps qu'une disgrâce pour cette ville. Elle a vivement manifesté ses sympathies pour cet établissement, et pour ceux qui le dirigent avec tant d'habileté. Elle s'est attendrie à la seule pensée qu'il pourrait arriver que des hommes qui, dans tous les temps, ont si bien mérité de notre Canada, seraient encore forcés de reprendre la route de l'exil, quoique, sous notre heureuse constitution, ils jouissent de la plus parfaite liberté. Elle s'en est d'autant plus préoccupée qu'à l'heure qu'il est, la révolution poursuit avec acharnement leurs frères, même dans la ville éternelle, où il leur faut se cacher et laisser leurs grandioses établissements aux révolutionnnaires qui les profanent indignement.

Tels sont les sentiments qui ont dicté la réponse à la première question. Je suis sous l'intime conviction que ces mêmes sentiments sont profondément gravés dans tous les cœurs catholiques ; et que la susdite assemblée n'en a été

que le fidèle interprète. Aussi, est-il à croire qu'ils en viendront à la même solution de la seconde question.

2° Si, pour sauver l'église et le collège, on n'adopte pas le moyen proposé de les fermer, quel autre moyen pourrait être suggéré d'en acquitter les dettes ?

Il est à remarquer avant tout que ces dettes ont été contractées et se sont ensuite insensiblement accrues : 1° parce qu'en érigeant ces édifices, les calculs ont fait défaut, comme il arrive d'ordinaire chaque fois que l'on bâtit ; 2° parce que, vu le malheur des temps, les souscriptions, sur lesquelles on comptait, ne se sont pas réalisées ; et que les revenus de l'église n'ont pas répondu à ce qu'on en attendait ; 3° parce que, par suite de ce mécompte, les intérêts en se multipliant chaque année ont graduellement augmenté le montant de la dette ; 4° parce que, comptant toujours sur des années meilleures, on a cru que l'on parviendrait enfin à mettre les deux bouts ensemble ; et voilà pourquoi on a attendu si longtemps avant de jeter le cri d'alarme.

. . . . . .

Maintenant, avant de terminer, je vous dirai, en toute simplicité, qu'en introduisant dans le diocèse les RR. PP. jésuites, j'ai compté sur la bienveillance des catholiques. Le joyeux accueil qui leur a été fait, m'a fait connaître que je ne m'étais pas fait illusion. Mais j'en serai de plus en plus convaincu, si le présent appel a tout le succès que j'en attends. J'ajoute que le pays, qui doit tant à ces bons religieux, trouve dans le présent appel une occasion solennelle de leur payer le tribut de reconnaissance qu'il leur doit, pour les services éminents qu'ils lui ont rendus. Nos pères, en venant prendre possession de ce beau pays, en ont reçu une assistance qui leur a fait contracter envers eux une grosse dette, savoir : le *double honneur* dont parle l'Apôtre. N'ayant pu l'acquitter, ils comptent sur nous, pour se décharger de cette dette d'honneur ; et ils ne compteront pas en vain.

Pardonnez à cette large effusion de mon cœur ; et veuillez bien me croire de vous et de toute votre intéressante famille,

Le très humble et tout dévoué serviteur,

† IGNACE, évêque de Montréal.

Le résultat le plus palpable et le plus réel de tout cet incident fut de montrer l'attachement des montréalais pour les jésuites et la solidité des fibres qui retenaient ces religieux au cœur du pays. Quand une société excite pour elle un intérêt si puissant, quand elle fait parler en sa faveur et dans les termes que nous venons de lire, un évêque, l'un des plus saints de l'Amérique, cette société a droit d'espérer dans l'avenir.

La Compagnie de Jésus se sentant forte de l'amour du peuple et de l'appui du clergé demeura au poste de l'éducation qu'on lui avait confié.

Un autre incident non moins remarquable qui arriva quelques années plus tard vint encore assurer la position des jésuites au Canada, tout en leur apportant quelques ressources et nombre de témoignages non suspects de sympathie. Je veux parler de la célèbre question des " biens des jésuites."

Il serait trop long de la traiter à fond dans ce livre ; elle est d'ailleurs encore dans toutes les mémoires. La voici en quatre coups de plume :

Les jésuites étant un ordre religieux, leurs biens sont ecclésiastiques et le gouvernement anglais en les recevant après la mort du dernier jésuite en Canada, le P. Cazot, avait implicitement contracté l'obligation de les restituer. En 1874, les pères demandèrent avec modestie une *indemnité* pour tous ces biens. Le P. Braun composa pour Rome un mémoire sur la question et le P. Charaux, alors supérieur, adressa sa requête au gouvernement, *au nom du Saint-Siège.*

Qu'on le remarque bien, les jésuites ne demandaient pas la restitution intégrale de leurs biens, mais une indemnité quelconque dont ils ne disposeraient qu'avec l'assentiment du pape.

Il eût été impossible pour eux de recouvrer l'intégralité des biens que le gouvernement s'était appropriés. Il suffit de faire un léger calcul pour se convaincre que si la chose était faisable en théorie elle ne l'était guère en pratique.

En 1800, le gouvernement retira, comme revenus de ces biens, la somme de sept mille huit cents piastres ; en 1812, il en obtint neuf mille ; en 1822, six mille ; en 1831, quinze mille ; en 1840, vingt-sept mille ; en 1852, quarante-

cinq mille ; pendant les autres années, des sommes plus ou moins considérables. Le total est d'environ neuf cent soixante mille piastres de bénéfice. Si l'on ajoute à cela, l'usage du terrain de Montréal (Champ-de-Mars, Palais de Justice et Hôtel-de-Ville) et celui du collège de Québec, on verra que c'est une somme de deux millions de piastres que ces biens ont produite. Quant aux biens eux-mêmes, résultant des donations faites à la Compagnie de Jésus par les rois de France ou par de riches particuliers, leur valeur était d'environ quatre à cinq millions.

Évidemment, on ne pouvait rendre tous ces biens ; restait la question d'une indemnité : le gouvernement de la province de Québec qui était en grande partie catholique y songea sérieusement ; et le peuple, lui aussi, favorable aux jésuites fit entendre hautement que le projet lui souriait. Il y eut bien par-ci par-là quelques notes discordantes, elles cédèrent devant l'esprit de justice dont les paroles de M. Chauveau furent l'écho fidèle : " On sait, disait-il, ce que devinrent les maisons et les biens des jésuites, malgré les réclamations plusieurs fois réitérées des membres canadiens de la Chambre : leur collège de Québec, une caserne ; leur église de Montréal, un temple ; l'emplacement de leur demeure, le Palais de Justice et le Champ de Mars d'aujourd'hui. Il y a au fond des cœurs un sentiment de justice autant que de reconnaissance contre lequel il n'y a pas de prescription et les Canadiens, outre les motifs de foi, d'honneur et d'intérêt, doivent s'estimer heureux d'être ici les organes de la société pour payer une dette qui les honore et dont l'acquit ne peut que les faire bénir par l'Arbitre des destinées humaines, s'il est vrai que c'est la justice qui élève les nations."

Ces nobles paroles ne furent pas les seules prononcées. Après bien des luttes, des oppositions et des discours à

sensation qu'on pourra lire avec intérêt dans les brochures très savantes composées à cette époque, la question se termina en faveur des jésuites.

Cela se passait en 1888. Il ne faut pas croire qu'à partir de ce moment, les jésuites du Canada soient devenus des hommes cossus, maniant les dollars à la pelle. La province de Québec, non responsable des gaspillages faits depuis l'année 1800 par le gouvernement des provinces réunies, n'a pu voter qu'une somme de quatre cent mille dollars, et encore le Saint-Siège à qui ces biens revenaient de plein droit, comme biens ecclésiastiques, n'a-t-il pas jugé à propos de tout donner aux jésuites, afin d'éviter les embarras et les discordes qui menaçaient à l'horizon. Sur ces quatre cent mille piastres, un tiers à peu près leur a été alloué. Mis de côté pour parer aux éventualités futures, il ne sert que de loin à rendre supportable la dette énorme qui grevait le Gesù et le collège Sainte-Marie. Le reste de l'argent a été distribué aux autres institutions scolaires du pays pour favoriser l'œuvre de l'éducation.

Pendant que la question des biens s'agitait, les jésuites, plus attentifs encore aux progrès des études qu'à leurs biens matériels, se déchargeaient du *cours de commerce*. Il y avait pénurie alors à Montréal d'établissements catholiques de ce genre, mais en 1888, la fondation du *Mont Saint-Louis* destiné à s'illustrer bientôt dans cette branche de l'éducation, leur permit de céder aux frères des écoles chrétiennes un cours que ceux-ci enseignent partout avec tant d'éclat.

L'abandon du cours de commerce qui se faisait en anglais ne signifiait point du tout qu'on abandonnait l'étude de l'anglais ni l'éducation des jeunes gens de langue anglaise.

1. F. Rainville
2. F. E. Bouchard
3. F. Fontaine
4 F. Lebrun
5. F. J. Bouchard
6. F. Jacques
7. F. Blouin
8. F. Lapierre
9. F. Alsberge
10. F. Ouimet
11. F. Lamarche
12. P. Lebel
13. P. Chatigny
14. P. Beauregard
15. P. Arcand
16. P. Desautels
17. P. Fond
18. F. Lévêque
19. P. Charron
20. P. Damerval
21. P. Lemire
22. P. Bouvrette
23. P. T. Hudon
24. P. Bourgeois
25. P. Ruhlmann
26. P. Courtot
27. P. L. Hudon
28. P. Fox
29 P. Caron
30. P. Devlin
31. P. L. Lalande
32. P. Lamy
33. P. Champagne
34. P. Rottot
35. P. Cassidy
36. P. Adam
37. P. Cox
38 P. McDonald
39. P. Martineau
40. P. Desjardins
41. P. Devine
42. P. Paré
43. P. French
44. P. Schmidt
45. P. Turgeon
46. P. Bellemare
47. P. Jones
48 P. Cadot
49. P. Nolin

PERSONNEL DU COLLÈGE SAINTE-MARIE, 1898

Dès les premiers jours, on avait compris, au collège de bois de la rue Saint-Alexandre, l'importance de mener de front l'étude des deux langues et de faire participer aux bienfaits d'une éducation franchement catholique la population anglaise et française de Montréal. Dans ce dessein, le temps de la classe était d'abord divisé en deux parties égales : la première, matin et soir, était pour le cours latin, les cinq derniers quarts d'heure du matin étaient pour l'anglais ainsi que pour la géographie et les mathématiques qui s'enseignaient dans cette langue.

En 1888, on continua donc d'enseigner l'anglais dans les classes françaises et le cours de commerce fut remplacé par un cours classique destiné aux anglais. Ceux-ci, qui l'attendaient avec impatience depuis longtemps, l'estimèrent assez pour faire monter bientôt à cinq cents le nombre des élèves qui fréquentaient le collège Sainte-Marie. Désormais on pouvait dire qu'il y avait deux collèges en un seul : et on n'attendait que le moment où le plus jeune pourrait se suffire à lui-même pour laisser à tous deux leur libre expansion. Ce moment arriva en 1896. Les 1ère et 2e classes anglaises furent transplantées dans un local séparé qui prit le nom de collège Loyola. Cent cinquante élèves en fréquentèrent les cours, et le nombre en eut été beaucoup plus considérable si l'aménagement du nouveau collège avait été plus satisfaisant.

En l'année 1897, Mgr Merry del Val, légat du Saint-Siège en Canada, fit au collège anglais l'honneur de dîner dans son enceinte.. Il reconnut, devant tous ceux qui l'entouraient, la grandeur des services que cet établissement était appelé à rendre à la population anglaise de Montréal.

Le 13 avril 1898, Sa Grandeur Mgr Bruchesi alla bénir le collège Loyola qui s'était transporté de la rue Sainte-

Catherine à la rue Drummond, dans un local plus vaste. Le nouveau collège faisait ainsi son premier pas dans la voie du progrès et des agrandissements. Il n'a pas envie de s'arrêter en route.... Au moment où nous écrivons, il ne cesse de s'embellir et de se perfectionner. Avant de le quitter nous lui souhaitons un avenir plein de prospérité : lui vouloir du bien c'est réjouir le cœur de son frère aîné, le collège Sainte-Marie qui, de loin, le suit avec amour et bienveillance.

La fondation du collège Loyola finit, ou peu s'en faut, le récit des cinquante premières années qu'a vécues le collège Sainte-Marie. Nous ne pouvons pas cependant passer sous silence la mort de deux éminents religieux, bien connus dans tout le Canada, et dont la piété, aussi bien que la science, furent une gloire pour le collège auquel ils appartenaient. Le P. Point et le P. Larcher sont deux vénérables figures : le premier disparut de ce monde en 1897, le second en 1898, emportant, l'un et l'autre, l'estime, le respect et l'amour qu'une vie sans tache et pleine de dévouement leur avaient mérités. Le P. Larcher, né à Irville, petite ville de France, en 1815, vint en Canada l'année même qui suivit la fondation du collège Sainte-Marie : il fut professeur de rhétorique pendant quatorze années presque consécutives, et toute une génération d'hommes, à qui il enseigna les principes des lettres ou de l'éloquence, se réclame encore de lui avec orgueil. Il fut un littérateur de goût, sachant analyser profondément les auteurs qu'il enseignait, cultivant tous les genres de style avec une égale facilité ; simple dans l'exposition, grave dans la critique, délicat dans la louange, et racontant merveilleusement bien une petite anecdote.

Le P. Point est né à Rocroi, dans les Ardennes, en 1802. Ce fut un missionnaire infatigable. A peine

arrivé en Canada, il fonda la mission de Sandwich. Après divers emplois, il fut nommé père spirituel au collège Sainte-Marie. Son esprit droit et judicieux, sa doctrine éminemment solide, le faisaient aimer des membres de sa communauté et rechercher des ecclésiastiques du dehors. Il mourut à l'âge de 96 ans, le prêtre le plus âgé de l'Amérique et l'un des plus regrettés.

Nous voici arrivés en 1898. Pour être complet, il reste encore à faire le compte-rendu des fêtes jubilaires de cette année. Nous y consacrons spécialement plusieurs chapitres à la fin du volume. Quant aux autres faits de moindre importance que nous avons omis à dessein, et qui auraient pu trouver place dans ce chapitre ou dans les précédents, on les retrouvera dans les pages qui suivent. Ils entrent dans la biographie des recteurs dont la vie s'est trouvée mêlée à ces mille petits détails qui composent l'histoire journalière d'un collège; ils entrent dans les différents tableaux que nous ferons de l'éducation des élèves, et des élèves eux-mêmes.

Et maintenant, ceux qui aimeraient à connaître la topographie du collège, soit qu'ils ne l'aient jamais vu, soit qu'ils veuillent rafraîchir leur mémoire et leurs lointains souvenirs, nous sauront peut-être gré de reproduire ici celle qu'en fit un jour l'un des vieux professeurs de cette maison, le P. Larcher, dont nous parlions tantôt :

L'emplacement spacieux sur lequel "ce collège" est assis, est, de l'aveu de tous, un des plus beaux, et peut-être le plus avantageusement situé qu'on eut pu choisir, en eût-on eu la liberté. Si l'on comprend dès lors dans l'enceinte de Montréal, les faubourgs futurs, dont les rues toutes tracées s'embellissent chaque jour de nouveaux édifices, le collège s'élève au milieu de la ville, sur un tertre d'où vous voyez les rues et les maisons se dérouler à vos pieds comme un véritable panorama.... Du haut des étages, l'œil plonge par dessus la belle nappe d'eau du Saint-Laurent, à travers une campagne... où les pics gracieux de quelques petites montagnes isolées dans le vaste bassin du fleuve, forment, sans fiction, "un horizon à souhait pour le plaisir des yeux." Un accident de

terrain qui a nécessité, à l'est, une fondation profonde, présente sur la rue Bleury, à l'aîle gauche, les quatre étages de l'édifice sur un socle assez élevé, avec une façade d'entrée au-dessus de laquelle brille le nom de Jésus. Au nord-ouest de la construction, vers un quartier plus calme, vous voyez le jardin, faisant face à la belle montagne qui donne son nom à la ville et à l'île : le Mont-Réal. Par devant, sur le haut du plateau qui offre à la partie centrale de la ville, son versant sud-est, se trouve la cour des enfants, d'où, comme d'un théâtre tout dressé, se présente trois ou quatre fois par jour, la scène animée d'une bruyante et joyeuse récréation !...

Depuis que cette description a été faite, le collège a un peu grandi ; en 1892, il s'est exhaussé d'un étage, contenant les dortoirs des élèves ; ce sont de magnifiques pièces parfaitement aérées, aux proportions gigantesques. Le dôme qui surmonte la maison semble bien avoir perdu quelque peu de sa majesté au milieu de ces étages qui l'atteignent et semblent maintenant vouloir le dépasser, mais espérons que son tour viendra à lui aussi et qu'il s'élèvera vers les cieux plus haut et plus ferme que jamais... La cour des petits a été entourée d'un mur, vrai colosse de pierre surmonté d'un riche grillage ouvragé ; enfin tout le côté du bâtiment qui regarde la rue Bleury a été construit en belles pierres de taille qui donnent à l'ensemble un cachet de nouveauté. Somme toute, si l'édifice n'est pas le plus coquet de la ville (différents remaniements intérieurs, nécessités par les circonstances, ont empêché l'exécution complète du plan primitif), on peut dire toutefois qu'il est imposant. Il manifeste, en effet, un caractère de puissance qui étonne et satisfait ceux qui le voient pour la première fois.

Avant de terminer ce chapitre, qu'il nous soit permis de jeter aussi un regard sur les amis et les bienfaiteurs de la maison.

Dieu a suscité de tout temps des cœurs généreux et dévoués, amis sincères du collège et qui ont fait sa consolation. Nous ne voulons point parler des anciens élèves :

ce sont des enfants de l'*alma mater*, et, en cette qualité, leur dévouement doit lui être assuré ; il s'agit simplement de ceux qui, étrangers à cette institution, lui ont toujours témoigné de la sympathie et de l'amour.

Assurément, nous ne pouvons oublier de mettre en première ligne le prélat qui fit revenir les jésuites en Canada, le très pieux Mgr Bourget. Nous avons vu avec quelle fermeté il soutint le collège naissant ; c'était du reste l'apôtre de la charité, le père de toutes les communautés religieuses. Inutile de faire sa biographie, la mémoire de cet homme, sincèrement regretté, vit encore dans tous les cœurs.

Mgr Vinet fut aussi un de ces auxiliaires utiles et précieux dont la divine Providence se servit pour soutenir l'œuvre à ses débuts. L'argent faisait souvent défaut dans les commencements ; il arriva même un jour où l'on agita vivement la grave question d'abandonner le collège. C'était avant l'époque si sombre de 1870. Sur ces entrefaites, Mgr Vinet se présenta, et avec un désintéressement héroïque bien rare et bien admirable, il céda tout ce qui lui restait de biens aux jésuites, en déclarant le recteur du collège son légataire universel. Les jésuites ne furent pas ingrats : ne pouvant lui donner de biens temporels, puisqu'ils étaient obligés d'en recevoir de lui, ils obtinrent du R. P. Bechx leur général, puis du R. P. Anderledy, la faveur de faire participer cet insigne bienfaiteur à tous les suffrages de la Compagnie de Jésus : c'est ce qui fit sa suprême consolation. Son corps repose au cimetière des RR. PP., au noviciat du Sault-au-Récollet.

Le clergé ne fut pas seul à montrer sa libéralité ; des laïques luttèrent de générosité avec lui : ils sont nombreux et nous ne citerons ici que les principaux, dont la mémoire est en odeur de bénédiction au collège Sainte-

Marie. Pour ceux qui vivent encore, il est discret de taire leur nom, d'ailleurs nous ne les connaissons pas tous ; leur main gauche ignore ce que donne leur main droite ; et si nous parlons de quelques bienfaiteurs en particulier, c'est que la valeur des dons qu'ils ont fait et la situation particulière où ils se sont trouvés, a procuré à leurs bienfaits une certaine publicité à laquelle ils ne pouvaient échapper. Au nombre de ces derniers, plaçons l'honorable Charles-Séraphin Rodier, ancien maire de Montréal et conseiller législatif, qui sut être en tout temps, homme de Dieu et des bonnes œuvres. Il reçut les jésuites dans sa propre maison quand ceux-ci, récemment arrivés à Montréal, n'avaient pas même une pierre pour y reposer la tête. *Hospes eram et collegistis me*, lui dira un jour le P. F. Martin, avec reconnaissance : " J'étais sans toit et vous m'avez logé, moi et mes frères." L'honorable Rodier leur donna en effet l'hospitalité pendant cinq ans, sans aucune charge. Le noviciat des pères fut établi, dans sa demeure, jusqu'à ce qu'il fût transporté au collège Sainte-Marie et de là au Sault, où il est maintenant fixé. N'eût-il pas travaillé directement à la prospérité du collège, il n'en serait pas moins un de ses bienfaiteurs les plus insignes, car celui-là travaille à la vigne, qui soutient et protège les ouvriers de la vigne ; mais il serait inexact de dire qu'il ne fit rien pour le collège ; il le protègea toujours de son crédit et de ses modestes ressources.

Citons encore le nom de M. Olivier Berthelet et celui de M. Alfred LaRocque. L'acte de la cérémonie qui fut dressé à l'occasion de la pose de la première pierre du Gesù contient l'article suivant à leur éloge :

Dans l'habitude, depuis longtemps, de venir généreusement en aide à un pontife qui n'a d'autre trésor, d'autres ressources que la divine Providence, M. Olivier Berthelet, avec sa munificence ordinaire prend spontanément l'initia-

Les principaux bienfaiteurs du Collège :

M. LE COM. O. BERTHELET — L'HON. C.-S. RODIER — M. L. MASSON

M. A. LAROCQUE — Mgr VINET — M. F. CUSACK

M. J. McCREADY — M. V. HUDON

tive, de concert avec M. Alfred LaRocque, son gendre ; étroitement unis, non moins par la vertu que par les liens du sang, riches bien plus encore de piété et de dévouement que des biens de la terre, ils consacrent immédiatement plus de cinq mille louis à la seule acquisition du terrain contigu au collège de la Compagnie de Jésus où doit s'élever l'édifice sacré.

M. Olivier Berthelet a laissé son souvenir dans toutes les communautés religieuses, car bien qu'austère et économe avec lui-même, il était prodigue avec ceux qu'il savait capables de profiter de ses biens.

M. A. LaRocque était rempli d'une obligeante charité envers les pauvres de Jésus-Christ ; il savait aller au-devant de leurs désirs et de leurs moindres besoins... Mais je m'arrête, car je me souviens qu'une voix plus autorisée que la mienne a célébré, pendant les fêtes jubilaires, la charité de ceux dont je viens de citer les noms et de quelques autres encore. Que ceux qui veulent s'édifier sur la reconnaissance des jésuites envers leurs bienfaiteurs, lisent le magnifique discours prononcé par le R. P. Turgeon, recteur du collège Sainte-Marie, au banquet du 23 juin.

Pour nous, pendant que l'avenir ajoute chaque jour une page à cette histoire, nous allons essayer de tracer le portrait des recteurs, de ces hommes à qui revient en premier lieu l'honneur d'avoir fondé, soutenu et développé, l'une des premières institutions scolaires de ce pays.

CHAPITRE IV

Les Recteurs

Le R. P. Félix Martin, fondateur du collège Sainte-Marie. — Le R. P. Vignon et l'Union catholique. — Le R. P. Louis Saché (Laprairie, Sainte-Thérèse, la résidence de Québec, etc...) — Le R. P. Lopinto. — Le R. P. Fleck et la démolition des "casernes" des jésuites.

Le P. Félix Martin

L'équerre et la règle furent les délices du P. Martin, fondateur et premier recteur du collège Sainte-Marie.

Pour commencer son œuvre, il mania l'équerre et devint architecte ; pour la diriger et la maintenir, il se fit, pour ainsi dire, la règle et devint un recteur éminent.

Toutefois, qu'on n'attribue pas au P. Martin la rigidité froide de ces deux symboles. Il est vrai qu'on lui a trouvé un caractère "granitique", mais cela venait de son peu d'expansion et non de sa froideur : la vivacité des sentiments n'est pas toujours le partage des cœurs expansifs. Se représenter cet excellent religieux sous les traits d'un homme bourru, maniant les hommes comme on manie un bloc de pierre, serait donc une grosse erreur. Par sa naissance et son éducation, le P. Martin appartenait à la race des cœurs nobles et délicats.

Il était né le 4 octobre 1804, à Auray, ville de Bretagne, d'une famille ancienne et très respectée. Son père, Jacques-Auguste Martin, fut longtemps maire de cette ville et conseiller général du Morbihan.

Dieu prépara le jeune Félix, dès son enfance, à l'œuvre maîtresse à laquelle sa Providence l'avait appelé. Il lui fit d'abord puiser auprès de sa mère la piété simple et forte qui, plus tard, devait être pour son âme un soutien et une

LE R. P. FÉLIX MARTIN, S. J.
Fondateur du Collège

consolation au milieu des épreuves de sa sainte entreprise. Il fit naître en lui le goût des recherches scientifiques et de l'art architectural, à la chaleur du génie naissant de son frère Arthur, jésuite lui aussi, et devenu célèbre dans l'archéologie chrétienne. Enfin il lui enseigna l'art de commander, par plusieurs expériences qu'il lui en fit faire au milieu de caractères, d'usages et de pays différents. C'est ainsi que nous le voyons de longues années dans les collèges de France, de Suisse, d'Espagne et de Belgique : à Saint-Acheul, à Dol, à Avignon, à Brig et à Estavayé, au Passage et à Brugelette.

En 1842, le P. Félix Martin était prêt, et Dieu l'envoyait sans plus tarder au Canada : il y arriva le 31 mai, avec quelques autres compagnons, pour renouer en ce pays la chaîne des apôtres martyrs, interrompue depuis plus de cinquante ans.

Mgr Bourget, qui avait toujours désiré confier un collège aux pères jésuites, lui offrit à son arrivée celui de Chambly, avec le consentement de M. Mignault, son fondateur. Mais les conditions ne parurent pas acceptables, et le P. Martin travailla pendant quelques années au ministère des âmes par la prédication et les retraites, c'est-à-dire jusqu'en 1845, année où se tint l'assemblée publique des principaux citoyens de Montréal.

Nous ne ferons pas de nouveau l'histoire du collège Sainte-Marie ; car cette histoire est en grande partie celle de son fondateur et premier recteur. Qu'il nous suffise donc d'attirer l'attention sur les vertus et sur les talents que le P. Martin a déployés dans les circonstances difficiles où il a été placé. Admirons d'abord son énergie et sa constance aux débuts de l'œuvre. Échec misérable de la souscription qu'il avait faite, catastrophes imprévues, comme celle du typhus, interruption des travaux, délabre-

ment du collège de bois, nombre dérisoire des élèves aux premiers jours : rien ne fut capable d'abattre sa confiance en Dieu. Son courage plana au-dessus de l'épreuve, et c'est avec une nouvelle énergie que quelques années plus tard, il reprit la truelle et l'équerre, quand les nuages eurent disparu à l'horizon. Le succès répondit à son zèle et fut le fruit le plus consolant de sa piété.

Sa connaissance de l'architecture et son amour des recherches scientifiques ne demeurèrent pas non plus inutiles : l'église Saint-Patrice, à l'exception de la flèche, qui fut terminée plus tard, fut construite sur le plan qu'il en donna... Il fut lui-même l'architecte de son collège, dont il fit un des plus beaux monuments de la ville, malgré les difficultés nombreuses qu'il eut à rencontrer dans la disposition intérieure du local. En effet, ce local unique devait s'adapter aux exigences multiples d'un externat, d'un pensionnat, d'une résidence pour les pères de la maison, pour les missionnaires, et pour les novices ; en définitive, il s'agissait de réunir, en les séparant, quatre communautés distinctes.

Les aptitudes du P. Martin pour l'archéologie rendirent encore de grands services au gouvernement, à la mission du Canada, et au collège qui possède plusieurs manuscrits précieux, écrits de sa propre main. Il explora, sur les lieux, les anciennes missions huronnes, vers la baie Georgienne, releva avec exactitude les traces sanglantes des premiers jésuites, et recueillit un grand nombre d'antiquités sauvages. Il fit là-dessus un travail fort savant, qui a été déposé à la bibliothèque du Parlement, à côté d'autres documents historiques sur le Canada ; ces documents, recueillis par lui en Europe pendant une mission scientifique que le gouvernement lui avait confiée, sont un trésor pour les archives de ce pays.

P. R. GÉLINAS P. P. DEALY P. CH. PILARD P. P. MIGNARD P. F. BLAIS P. F. MARTIN P. J. VETTER
P. F. VIGNON P. G. SCHNEIDER P. L. SCHNEIDER P. A. LARCHER P. H. MURPHY P. X. HERSEN

Fondateur du collège Sainte-Marie, et son bienfaiteur à plus d'un titre, il était naturellement désigné pour en être le recteur : il le fut jusqu'en 1857, époque où il se rendit comme supérieur à Québec. Son administration, à laquelle il s'était préparé par de nombreux stages dans des collèges différents, réunissait les deux qualités si difficiles à rencontrer ensemble dans un équilibre parfait : la fermeté et la douceur. " Le P. Martin était un de ces hommes nés pour le gouvernement, un homme d'autorité, de régularité, de discipline et de sage discrétion ". Telle est l'appréciation qu'en donnent ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher. On lisait sur son visage la force d'une volonté inébranlable, dit son biographe, mais à peine avait-on entendu sa voix, qu'on sentait les vibrations d'une âme bienveillante, toujours prête à écouter une bonne raison et à accueillir avec bonté une soumission sincère.

On peut dire que le collège Sainte-Marie a été l'œuvre du P. Martin ; longtemps le collège fut appelé de son nom, et quand il le quitta, il quitta l'œuvre, assurément la principale de sa vie.

De retour en France, en 1861, ses supérieurs le placèrent comme recteur à Vannes, afin de ramener à la tradition le gouvernement du collège, dont les ressorts avaient quelque peu fléchi sous l'administration débonnaire du prédécesseur. Il fut plus tard supérieur à Poitiers et à Rouen, enfin il alla mourir au collège de Vaugirard.

Voici sur ses derniers jours, quelques détails que nous empruntons à une lettre du P. Vasseur, ancien professeur au collège Sainte-Marie. C'est par là que nous terminerons cette esquisse biographique :

Jusqu'à sa dernière heure, il a été l'homme de la règle. C'est seulement quelques jours avant sa mort qu'il ne s'est pas levé à quatre heures du matin. Que faisait-il toute sa longue journée, alors que pendant un mois ses yeux fati-

gués lui refusaient leur service? Il priait et trouvait moyen de s'occuper, ne fût-ce qu'à coller des petites feuilles, dessins, etc., qui pouvaient amuser les enfants de l'infirmerie du collège.

Rien de plus doux et pour ainsi dire de plus simple pour lui que de terminer son pèlerinage. Maintes fois, pendant ses deux dernières années, il me disait: "Je m'attends bien à passer d'un moment à l'autre, dans un accès de toux causé par mon asthme."

Malgré son grand âge et son extrême faiblesse, il a continué jusqu'au dernier moment à être jovial, à garder en récréation le mot pour rire et des réflexions pleines de sel; personne, par exemple, de plus délicat à l'endroit de la charité et de la réputation du prochain.

Pendant les cinq ou six derniers mois de sa vie, c'était pour lui une fatigue énorme de dire la messe, car le moindre mouvement le mettait hors d'haleine; eh bien! malgré cela, il a toujours courageusement repris ce saint exercice, après l'interruption de quelques jours, causée par une aggravation de la maladie. Trois jours avant sa mort, le mal parut diminuer, mais il ne voulut pas se faire illusion, et il pria le médecin de lui dire nettement sa pensée... Est-ce la fin? Le médecin lui ayant répondu affirmativement, le P. Martin, en dépit de son extrême faiblesse, se découvrit avec respect et fit son solennel et dernier acte d'obéissance.

Le R. P. Vignon

Le R. P. Vignon naquit le 25 septembre 1818, dans le diocèse d'Amiens. Pénétré, dès sa plus tendre jeunesse, de la crainte et de l'amour du Seigneur, son idéal fut toujours de se consacrer à Lui, d'une façon de plus en plus parfaite. Aussi, dès que l'appel de l'Esprit-Saint se fit entendre à son cœur, n'hésita-t-il point à lui répondre avec joie. Quittant, sur-le-champ, sa famille et ses amis, le jeune homme vint se présenter au noviciat de Saint-Acheul, en 1841. S'étant lié à la Compagnie de Jésus et donné au service de Dieu d'une façon irrévocable par les vœux perpétuels de religion, en 1843, il ne chercha plus, dès lors, que le silence de sa cellule, et le recueillement dans la prière et le travail. Cette obscurité voulue, semblable à celle de Jésus à Nazareth, dérobe presque entièrement, à notre connaissance, les premières années de sa vie religieuse. Nous savons seulement qu'il étudia la rhétorique et la philosophie, à Brugelette, d'une façon très

approfondie sans doute, si nous en jugeons par les cahiers qu'il a laissés ; le cours d'éloquence, en particulier, qu'il écrivit dans la suite pour son usage, paraît avoir été fort goûté de ceux qui ont eu le bonheur de l'avoir sous la main. Ses études de philosophie terminées, nous le trouvons, à Laval, étudiant la théologie ; il y recevait l'onction sacerdotale en 1848.

Deux ans après, il va retremper ses vertus religieuses, pendant un an, au noviciat de Tronchiennes, en Belgique ; c'est là, probablement, qu'il puisa l'amour des missions et le zèle des âmes. Les pères jésuites venaient de rentrer, en Canada, depuis quelques années seulement. Le nom de ce pays illustré par tant de nobles martyrs, l'espérance de souffrir, dans une mission encore à ses débuts, quoique dans une contrée, depuis longtemps, aussi civilisée que n'importe quelle partie du monde, lui firent désirer de traverser les mers pour travailler dans la Nouvelle-France.

Les débuts de son saint ministère se firent à Laprairie, où il fut vicaire en 1851, et curé les trois années suivantes. Dès ce moment, il se fit remarquer par sa prudence, son habileté et son rare talent d'administration. De telles qualités devaient attirer, bientôt sur lui, les regards de ses supérieurs, et de fait, ils ne tardèrent pas, à lui imposer, à son tour, le fardeau du commandement. En 1857, il fut jugé digne de succéder au P. Martin, dans la charge importante de recteur, au collège Sainte-Marie. Sa douceur, qui ne nuisait en rien à sa fermeté, le fit bien vite aimer des enfants, auxquels il s'intéressait vivement et dont il poussait avec vigueur les jeux et les études. C'est sous lui, que la milice prit ses premiers développements, sous le nom de Garde-Firmin. Firmin était le nom de baptême du bon père. Il se voyait ainsi associé dans l'esprit des élèves, aux empereurs ou aux rois de la terre,

qui s'entourent volontiers d'une escorte d'hommes armés, pour se défendre et relever l'éclat de leur présence.

En même temps qu'il conduisait le collège d'une main sûre, le P. Vignon consacrait encore le reste du temps que Dieu lui donnait, à fonder et à soutenir une œuvre destinée à un brillant avenir : l'Union catholique. Il ne sera pas hors de propos d'en dire ici quelques mots, vu qu'elle se rattache au collège par ses directeurs et par plusieurs de ses membres qui sont anciens élèves.

Le P. Vignon a pris soin de noter lui-même, quelque part, tout ce qui a rapport aux premiers jours de cette institution. Mgr Bourget en fut encore le premier inspirateur : il gémissait de voir les jeunes gens, au sortir du collège, abandonner leurs devoirs de chrétien et entrer dans des associations pernicieuses, comme celle de l'Institut canadien. En cette occurrence, le collège Sainte-Marie lui parut un navire de sauvetage au milieu de la tourmente ; il demanda, avec instance, qu'on voulut bien y établir une œuvre pour les jeunes gens sortis des collèges.

Dès 1854, on essaya la création d'une société, congrégation et académie, mais elle végéta jusqu'au temps où le P. Vignon lui eut donné sa forme définitive. Ce fut au mois de mars 1858.

Je méditais en moi-même, dit le père, sur les moyens de réaliser l'œuvre des jeunes gens : le but à atteindre était clairement déterminé : l'accomplissement des grands devoirs du chrétien, c'est-à-dire la communion pascale et la sanctification du dimanche. Pour obtenir la communion pascale, le vrai moyen était une retraite, pendant la semaine sainte, pour les jeunes gens. Dès que cette pensée d'une retraite se fut présentée à mon esprit, je l'accueillis comme une de celles qui viennent du bon ange, que la rosée des grâces féconde.

Cette retraite était le divin piège auquel le P. Vignon espérait prendre les âmes des jeunes gens : il en prit soixante-dix : magnifique début en vérité, mais qui faillit être compromis par l'inévitable choc des susceptibilités humaines.

Après avoir exposé à l'assemblée le but de l'association, le père allait immédiatement procéder aux élections, lorsqu'on vint lui annoncer, en secret, que les auditeurs s'étaient comptés et que les jeunes gens, appartenant au commerce, étant beaucoup plus nombreux que ceux des professions libérales, se promettaient, déjà, toutes les charges et toutes les faveurs : aussitôt le père divise l'assemblée en deux groupes, celui du commerce et celui des professions, et leur donne à chacun un nombre égal de dignitaires. Le péril était évité : tous les jeunes gens restèrent. Nous sommes d'autant plus heureux de rapporter ce détail, qu'il fait voir la finesse et l'habileté du P. Vignon. L'association s'appela " Union catholique," car, ce qu'on demandait de tous les membres, c'était l'union : l'union avec l'autorité chargée de gouverner l'Église ; l'union avec tout ce que l'Église aime et favorise ; l'union avec toutes les institutions catholiques, sans exception ; l'union avec toutes les nationalités, car l'Église catholique parle toutes les langues. L'œuvre, depuis ses débuts, n'a jamais démenti son nom : encore au berceau elle prêta son concours au " Cercle littéraire " du Cabinet de lecture et l'aida à lutter contre l'Institut canadien, où l'impiété s'était établie comme dans une tribune.

Grâce à l'impulsion vigoureuse qui lui avait été donnée par le P. Vignon, l'œuvre continua de progresser, chaque jour, sous la direction d'hommes éminents dont le nom a souvent franchi les limites du local étroit où il brillait. Nommons, pour compléter cet aperçu sur les origines de l'Union, le P. Gravoueille, son deuxième directeur, célèbre par ses entretiens sur la philosophie et dont les conférences étaient un vrai cours, auquel on allait en foule. Ce père obtint, de Rome, pour l'œuvre qu'il dirigeait, le diplôme d'aggrégation, et établit la société de Saint-Vin-

cent de Paul au sein même de l'Union catholique. Citons, surtout, le nom du P. Michel, qui remania la constitution en faisant disparaître la distinction désormais inutile entre professions et commerce, et qui fonda la bibliothèque et l'académie : la bibliothèque si nécessaire aux jeunes gens pour leur donner des armes offensives et défensives contre les mauvaises idées du siècle ; l'académie, non moins utile pour les former au combat, en leur apprenant l'art de la discussion et de la polémique.

Mais revenons au P. Vignon. Après son rectorat de 1853, il fut nommé professeur de versification ; c'était en l'année 1863. Devenu simple professeur, il se rendit en classe, le jour même de sa nomination, avec une ponctualité vraiment admirable. L'année suivante, il remplit les mêmes fonctions aux États-Unis.

Mais les services qu'il avait rendus pendant son rectorat étaient trop hautement appréciés pour qu'on put facilement se passer de lui dans les charges importantes. Au cours de l'année 1865, il était de retour au Canada et se voyait donner le titre de vice-recteur au collège Sainte-Marie, position temporaire qu'il échangea bientôt contre celle de recteur. C'était la seconde fois qu'il reprenait les rênes du gouvernement (1866). Comme aux premiers jours, il sut faire respecter son autorité tout en attirant les cœurs à lui.

Québec et le Sault-au-Récollet le reçurent aussi comme supérieur. Dans la maison de Saint-Joseph, au Sault, il court sur son compte une anecdote qui montre à quel point cet homme vertueux était parvenu à se posséder jusque dans les occasions où l'on perd ordinairement tout empire sur soi. Les novices étaient à la chapelle, absorbés dans une pieuse contemplation, après la communion du matin. Le P. Vignon, qui venait de finir sa messe, leur donnait

à genoux, en avant d'eux, l'exemple du recueillement et de la modestie la plus parfaite, lorsque soudain quelqu'un entre dans la chapelle en ouragan, court au père et lui crie d'une voix tremblante de frayeur, que le feu est à la maison. Sans se troubler, le père retourna la tête avec un grand calme et lui dit : " Eh bien ! mon cher frère, il faut l'éteindre ! "

Dans ses dernières années, le P. Vignon fut encore supérieur aux Trois-Rivières et vice-recteur au scolasticat de l'Immaculée-Conception ; mais, les infirmités commençant à ébranler son pauvre corps, il dut se contenter bientôt, comme préfet spirituel, d'exciter ses frères à la vertu par ses exhortations, et surtout par ses exemples. Il mourut en 1891, après de terribles douleurs, trois semaines après la célébration de son jubilé. Les opérations pénibles que lui infligèrent les médecins, à plusieurs reprises, pour essayer de le sauver, semblèrent ne faire sur lui aucune impression, quoiqu'il eût gardé toute sa connaissance. Lui, qui mettait en chaque chose une prudence et une habileté si grandes, n'était pas homme à négliger l'affaire importante de son salut, c'est pourquoi, complètement perdu en Dieu, il oubliait jusqu'à la douleur et ne s'occupait qu'à bien préparer son voyage de l'éternité.

Le R. P. Louis Saché

Jésus-Christ entrant, un jour, à Capharnaum, fut abordé par des gens qui venaient de la part d'un centurion de l'endroit. Parlant en son nom, ils lui dirent : " Maître, je me suis jugé indigne d'approcher de vous, mais, dites une parole et mon serviteur sera guéri : c'est ainsi que moi, grâce à l'autorité dont je suis revêtu, j'en use à l'égard de mes soldats : je dis à l'un : " va " et il va ; à l'autre : " viens " et il vient...

Le P. Saché fut à la fois, dans le cours de sa longue vie, le centurion et le soldat. Comme le centurion, qui ne connaît que la discipline, il dit à celui-ci : " va ", à cet autre : " viens " et il ne peut souffrir qu'on agisse autrement, quand la règle a parlé par sa bouche. Mais, il ressemble encore au soldat qui va et vient, court partout sur l'ordre de son chef ; en un mot, il fut un homme de règle et d'action.

Ce saint religieux naquit le 23 décembre 1813, à Beaumont-la-Ronce, en Touraine, contrée surnommée le jardin de la France, pour la beauté de son site et l'agrément de ses campagnes.

A seize ans il fut envoyé au petit séminaire de Tours, pour y terminer ses études classiques, puis, il alla au grand séminaire, où il fut ordonné prêtre, le 6 juin 1838, le jour de la Sainte-Trinité. Son âme impatiente de servir Dieu, dans une vie plus mortifiée, plus sainte et plus active, fut entourée pendant quelque temps d'un nuage de tristesse : le calme et la gaîté ne revinrent qu'après une retraite où sa vocation à la vie religieuse fut fermement arrêtée. Louis Saché entra dans la Compagnie de Jésus, à Saint-Acheul, le 18 septembre 1840. Nous allons voir maintenant le centurion et son serviteur, confondus dans le même homme, mais se détachant pourtant l'un de l'autre, d'une façon bien nette, jusqu'à la fin. Dès le commencement de sa carrière religieuse, c'est le centurion qui dit : " En avant," et voilà le soldat parti, pour ne plus s'arrêter : depuis ce moment, il va, il vient, changeant constamment d'occupation, mais, les remplissant toutes, avec un zèle et une ponctualité qui ne se démentirent jamais. Le voici d'abord, pendant deux ans, professeur au collège de Brugelette, en Belgique ; de 1843 à 1844, il étudie la théologie, à Laval, et, l'année suivante, son zèle

dévorant l'amène en Canada où, il espère se dévouer et souffrir davantage. A peine arrivé (1845), il commence une vie de ministère fort active, à la paroisse de Laprairie ; cette paroisse avait été donnée aux pères jésuites, un mois environ, après leur retour en Canada, le 2 juillet 1842, au départ de l'ancien curé, M. Power, élevé au siège épiscopal de Toronto.

Laprairie de la Madeleine, anciennement desservie par les pères jésuites et leur appartenant par don royal de 1642, devait son nom, à de riches pâturages, situés à l'ouest de son territoire. Elle avait eu, à diverses époques, différentes dénominations. Vers l'année 1670, la première église y fut bâtie ; les pères jésuites l'appelèrent du nom de cette église, " la mission de Saint-François-Xavier des prés, *Missio Sancti Francisci Xaverii a pratis.*" En 1705, une nouvelle église plus spacieuse ayant remplacé la première, sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame, la paroisse retint ce nom. Enfin, après avoir passé par les mains des jésuites, des sulpiciens, puis plus tard entre celles des chanoines de Québec et de simples prêtres séculiers, cette paroisse revenait aux soins de ses premiers apôtres. L'ouvrage ne manquait pas dans ce bercail, où, des loups ravissants s'étaient introduits, pour y répandre les doctrines pernicieuses de Calvin. Le P. Saché a de quoi s'occuper plusieurs années, en cet endroit ; mais, la divine Providence permet qu'un incendie effrayant dévore toute la paroisse, le 4 août 1846 ; le presbytère est détruit comme le reste, et notre vaillant soldat va, de nouveau, porter son zèle ailleurs. Mgr Bourget, qui avait déjà pu apprécier son amour de la règle et de la discipline, l'envoie, avec le P. Cicaterri, prendre, pendant un an, la direction du collège Sainte-Thérèse. Au centurion maintenant d'apparaître à son tour ! il apparaît ferme, inébran-

lable, mais, sans raideur cependant, et, par sa direction pleine d'énergie, tempérée, quand il le fallait, de douceur et de bienveillance, il fit succéder l'ordre et la paix au laisser-aller d'un état de choses un peu troublé.

Son souvenir y reste encore, entouré d'une auréole de vénération ; lui-même ne quitta point ces lieux sans regrets, car, il leur avait donné son âme et ses talents, et, s'il l'avait fallu, il leur aurait donné volontiers sa vie. Le collège reconnaissant, conserve, outre son souvenir, une pièce de vers qu'il composa, sans être poète, pour chant de départ des élèves, à la fin de l'année. C'est une relique dont j'extrais quelques parcelles :

L'heure a sonné vacance,
Vénérés professeurs,
Vrais amis de l'enfance,
Nous vous laissons nos cœurs.

Adieu Sainte-Thérèse,
Adieu plaisant séjour,
Joyeux, contents, bien-aise
Nous reviendrons, un jour.

Le P. Saché, à la fin de l'année, dit adieu, lui aussi, à Sainte-Thérèse, mais, pour ne plus revenir : il a encore bien des étapes à parcourir, avant que la mort ne lui dise : " halte." Il faut qu'il aille à Québec, avec les PP. Falleur et Beaudry, fonder une résidence, juillet 1849. Il y est reçu à bras ouverts, avec ses compagnons ; il prend la direction de la congrégation des hommes de la Haute-Ville, dont l'assemblée avait passé la résolution suivante au sujet des jésuites :

L'assemblée voit, avec satisfaction, le projet de les rétablir, dans cette ville, et sera heureuse d'y contribuer, non seulement pour l'avantage de la congrégation, mais encore pour celui des autres catholiques de la ville et du diocèse qui, seront appelés, à profiter de leurs lumières et de leurs travaux.

Cette œuvre n'est pas suffisante pour l'ardeur du P. Saché, il s'intéresse à une foule d'autres ; sous son active impulsion, on fonde une maison de refuge et le zèle de la perfection se ranime dans plusieurs communautés religieuses. Encore une étape de faite, en avant ! Le P. Saché va, au Sault-au-Récollet (1853), prendre la charge difficile de maître des novices. A son tour, il dit : " *vade* ", " *veni* " ; " va ", " viens ", et les novices, sous son énergique commandement, apprennent, en théorie et en pratique, la vertu première d'un jésuite : l'obéissance ! A sa voix, ils vont, bourdon en main et pèlerine cirée sur les épaules, demander l'hospitalité aux étrangers, tendre la main et visiter quelque lieu béni du ciel ; puis ils reviennent de leur pèlerinage plus humbles et plus avides que jamais des saintes paroles de leur Père Maître. Pour lui, son pèlerinage n'est pas fini, il doit encore une étape au collège Sainte-Marie : le 31 juillet 1862, il en est nommé recteur, et, succède au R. P. Vignon, qui sort de charge pour la première fois. Le P. Saché se fit remarquer, là comme partout, par son zèle ardent et par son amour pour la discipline. Son biographe nous le dépeint fort bien de la façon suivante : " Les élèves de ce temps-là se souviennent encore de l'entrain qu'il savait leur inspirer pour les jeux ; il lançait le ballon, poussait la première bille, faisait la première partie de cartes, de dominos, de dames ou d'échecs et ne quittait la salle ou la cour que lorsque l'animation la plus grande règnait partout. Si le R. P. Recteur veillait avec assiduité au bon gouvernement des élèves, il se multipliait pour la conduite du personnel de la maison... aussi remplaçait-il tout le monde. Quelqu'un était-il subitement empêché de donner le sermon, l'exhortation, voire même toute une retraite, le P. Saché montait en chaire à sa place ; un surveillant avait-il une indisposition qui l'en-

levât à son poste, le P. Saché faisait la récréation, l'étude ; il remplaçait tel ou tel professeur pour une heure, un jour, une semaine et plus, et toujours, il était prêt à conduire n'importe quelle classe du cours."

Le passage du P. Saché au collège, fut marqué par un grand évènement : l'érection de l'église du Gesù ; à ne consulter cependant que son opinion, jamais cette église n'eût été bâtie : sa prudence lui faisait prévoir beaucoup d'ennuis et de difficultés, " on se jetait dans un engrenage de dettes, la crise commerciale qui déjà commençait à se faire sentir, enlèverait des affaires les surplus dont se nourrit l'aumône ; il faudrait emprunter et accumuler bientôt les intérêts sur le capital, le collège, grevé de charges trop onéreuses, résisterait mal à un échec, même de peu de durée ; la baisse financière, une fois établie, les œuvres seraient partout entravées, le ministère paralysé, les études abrégées, la santé sacrifiée, la mission à la merci du premier créancier venu." Malgré ces prévisions pessimistes et alarmantes, qui ne manquaient pas de fondement, on passa outre pour des raisons plus rassurantes et l'église fut bâtie. Le P. Saché ne devait pas en voir l'achèvement ; au mois d'août 1865, il retourne à Québec, et un an plus tard, il en revient pour diriger de nouveau les novices, au Sault-au-Récollet. Quelques années après, il est père spirituel à Fordham, d'où il revient ministre et procureur, au collège Sainte-Marie ; enfin, il retourne à Québec travailler au salut des âmes dans la résidence qu'il a fondée. C'est là qu'il devait mourir, à l'âge de soixante-quinze ans, béni de tous ceux qui l'avaient connu, et en odeur de sainteté dans tout le Canada. Avant de mourir, il eut le bonheur de célébrer ses noces d'or en même temps que le Souverain Pontife. Le cardinal Mazella lui envoya une bénédiction spéciale, au nom du Saint-Père, dans les termes suivants :

" *Summus Pontifex jubilans Patri Saché jubilanti benedicit.* Le Souverain Pontife célébrant son jubilé bénit le P. Saché qui célèbre aussi le sien." Ce fut la dernière consolation du pieux vieillard, qui s'éteignit doucement le 24 octobre 1888, entre les bras du P. Vignon. Le centurion avait fini de commander, et le soldat avait fini d'obéir; sa mort ne fut qu'une des étapes si nombreuses de sa vie; il partit pour le ciel comme il partait pour un nouveau ministère "*vadit*", mais cette fois il se repose pour l'éternité.

R. P. Lopinto

Le P. Lopinto naquit à Naples, le 16 mai 1827 : il entra, à dix-sept ans, dans la Compagnie de Jésus, ce qui lui valut une longue formation, dans les collèges, comme surveillant ou comme professeur. Il ne fut ordonné prêtre qu'à trente-quatre ans. Les jésuites, tout avides qu'ils sont des sublimes fonctions du sacerdoce, n'ont guère coutume de les exercer beaucoup plus tôt. Ils tâchent, autant que possible, de réaliser le nom de "presbyter" ancien, qui est donné au prêtre. Leurs sujets ont beau entrer jeunes dans l'ordre, et avec les talents les plus remarquables, il faut qu'ils soient mis dans le célèbre moule qui a formé leurs prédécesseurs, et qu'ils n'en sortent qu'après un temps assez long, pour en conserver les formes de maturité et de science exigées par leur saint fondateur.

Dès qu'il eut reçu la prêtrise, le P. Lopinto alla terminer ses études de théologie à Laval, en France, et, l'année suivante, il commençait son ministère en Canada, au collège Sainte-Marie. Ce ministère ne différait point des charges qu'il avait exercées, avant d'être prêtre ; mais, partout l'apôtre peut sauver des âmes, et le prêtre mieux que

n'importe qui, à cause de la grâce qui s'attache à ses paroles et à ses moindres actions. Il ne resta pas longtemps dans ce nouveau poste ; un an après, il est à Fordham, pour y achever sa formation religieuse par un troisième an de noviciat, et de là l'obéissance le ramène aussitôt au collège Sainte-Marie, où il prononce ses derniers vœux. Du collège Sainte-Marie, il retourne à Fordham, et de Fordham, en 1869, il revient au collège Sainte-Marie, tenant, dans ces deux endroits, avec un talent remarquable, la chaire de philosophie. Ces va-et-vient dureront jusqu'à ce que le P. Lopinto quitte le Canada ; ils ne sont pas un signe en sa défaveur, ils prouvent, au contraire, qu'il se faisait estimer et aimer partout où il passait, et qu'à peine en un endroit, on le regrettait dans l'autre. De fait, ceux qui l'ont connu, font de grands éloges de sa bonté et de ses manières engageantes.

Toujours napolitain, malgré le temps et la distance, il avait conservé de ses compatriotes l'animation, le bon cœur et la finesse alliée à la plus grande simplicité. Ces qualités parurent encore avec plus d'éclat, lorsqu'il eut été nommé recteur du collège Sainte-Marie, de 1870 à 1873. On peut dire qu'à lui seul, il sauva le collège de la banqueroute qui le menaçait. On se rappelle en quelles circonstances : le P. Bapst, supérieur général des jésuites dans la province de New-York et du Canada, ayant entendu parler du mauvais état des affaires, avait résolu de vendre le collège et l'église, afin de faire face à toutes les dettes et pour qu'on pût se dire en guise de consolation : " tout est perdu, fors l'honneur." Le P. Lopinto ne désespérait pas si vite de la foi et de la charité des Canadiens ; d'autre part, changer l'opinion faite de son supérieur, il n'y pouvait même songer : il s'y prit à l'italienne, et d'une façon qui réussit merveilleusement. Il suggéra une réunion des

principaux citoyens au collège Sainte-Marie, engagea le P. Bapst à développer son projet devant eux et... le collège fut sauvé. Les Canadiens ne purent supporter l'idée de voir leurs pères bien aimés s'en aller ainsi du pays qu'ils avaient arrosé de leur sang et de leurs sueurs ; une souscription fut faite pour venir en aide à leurs établissements menacés. Le P. Lopinto dut être content lorsqu'il en connut le résultat. Nous avons développé ailleurs les incidents de cette crise, nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps.

L'amabilité du P. Lopinto attirait à lui tous les cœurs ; les différentes communautés religieuses se faisaient un plaisir de répondre à ses marques de sympathie et à ses prévenances par d'autres marques non moins profondément frappées au coin de la charité.

Zélé pour le bien de ses subordonnés, qu'il chérissait comme un père, le bon recteur aimait, en récréation, à ragaillardir les esprits de ses auditeurs ; ses paroles étaient pleines de soleil, elles en avaient la gaîté et la chaleur, et jamais un nuage n'en ternissait l'éclat. Comme pour réjouir son cœur paternel et lui faire sentir de plus près le bonheur des siens, la Providence permit que sous son rectorat, un bienfaiteur insigne, M. V. Hudon, fît présent au collège d'une maison de campagne, sur les bords du Saint-Laurent. Ce fut la maison d'Hochelaga.

Donner est un grand bonheur. Pour l'éprouver, lui aussi, dans la mesure de ses ressources, le P. Lopinto se hâta de faire construire devant la maison de campagne nouvellement acquise, un charmant kiosque, où l'on pouvait humer l'air frais et vivifiant du fleuve, tout en regardant courir sur l'eau les voiles légères ou les majestueux " vapeurs."

Vers la fin de l'année 1886, le P. Lopinto fut rappelé, pour cause de santé, dans sa province de Naples. Bien

qu'entouré des lieux qui charmèrent son enfance, et qui doivent embaumer de précieux souvenirs son âge avancé, il pense encore aux rivages lointains du Canada, où il a passé une si bonne partie de sa vie ; c'est lui qui, dernièrement, a composé pour son cher collège d'autrefois, la carte d'invitation aux fêtes jubilaires, faite dans un style vraiment cicéronien.

Le R. P. Fleck

Le R. P. Fleck est né à Niederbronn, en Alsace, en 1827. Il était d'une famille très catholique, dont plusieurs membres se donnèrent successivement au Seigneur. Son frère devint évêque de Metz et brille encore, par sa prudence et sa piété, sur ce siège élevé.

A vingt-trois ans, le jeune Théodore entrait dans la Compagnie de Jésus. Il fit son noviciat à Issenheim sous un homme de marque, le P. Cotel. A pareille école, ses progrès furent rapides, et deux ans plus tard, l'on crut sa vertu assez éprouvée pour l'employer immédiatement dans les collèges comme surveillant et directeur de musique.

Dès le début de sa carrière, il commençait à remplir les charges qu'il remplira presque toujours ; elles sont humbles, il est vrai, mais pourvu que par elles on accomplisse la volonté de Dieu et qu'on fasse fructifier les talents reçus de lui, peu importe !

"Tout est bien, tout est grand, tout est bon â sa place."

C'est ce que comprit le jeune religieux, et ce sont les sentiments qu'il s'efforça toujours de développer en son cœur. Le ciel, qui connaît seul tout le prix de l'humilité, lui accordera de passer sans bruit dans le monde, et à part ses quatre années de rectorat, que l'on peut regarder comme le faîte des honneurs auxquels il soit parvenu,

faîte bien peu capable de donner le vertige, sa vie coula dans l'ombre, aussi utile et précieuse que peu connue.

En effet, si nous jetons un coup d'œil général sur les différentes positions occupées par lui, nous voyons qu'il a été, pendant ses quarante-sept ans de religion, presque toujours ministre, surveillant, préfet des études, et directeur de musique : toutes choses qu'il a faites avec un soin digne de sa vocation et avec une délicatesse d'artiste. Soigneux et artiste, tels sont bien les deux mots qui, à notre sentiment, résument toute sa vie, consacrée d'ailleurs à la plus grande gloire de Dieu.

L'exactitude qu'il apportait à bien faire ce qu'il faisait parut même quelquefois minutieuse ; au premier abord, en le voyant paraître avec sa tenue et sa mine imposantes, ou en entendant sa parole prompte et brève, on pouvait le croire autoritaire et guindé ; mais le temps suffisait pour détromper les esprits un peu prévenus, et l'on reconnaissait bientôt qu'il était digne sans affectation, scrupuleux de bien faire, sans aucune minutie. S'il ne faisait point souffrir les autres, en revanche, son amour passionné de la perfection idéale en toutes choses le faisait souffrir beaucoup lui-même. Les âmes d'artistes sont ainsi faites ! Par exemple, lorsqu'il était préfet de discipline et chargé, en conséquence, de veiller à la régularité et à la morale des enfants, son plus grand tourment était de savoir si rien n'échappait à son œil observateur. Hé quoi ! était-il bien sûr que le poison des livres corrupteurs ne pénétrait pas, à son insu, dans la maison ? Oh ! les mauvais livres, que de vilains cauchemars ils lui causèrent ! Il avait tant d'amour pour la blancheur des jeunes âmes confiées à ses soins, qu'il se fût reproché comme un crime le moindre manque de vigilance à ce sujet. Ses efforts ne furent pas inutiles ; et longtemps on se souvint du P. Fleck comme

préfet ; maintenant encore, on le regarde comme l'un des meilleurs qui ait jamais passé par le collège Sainte-Marie.

On se souvient avec non moins d'admiration de son talent extraordinaire pour la musique, et de son habileté surprenante à diriger des chœurs composés de têtes remuantes et légères, comme le sont ordinairement celles qui appartiennent aux orphéons des collèges. Sa froideur, son calme, sa précision en imposaient : " Mes amis, disait-il parfois, vous vous trompez d'un seizième de ton ; prenez garde," et toutes les petites bouches ébahies de se tourner vers lui et de se refermer avec respect. Pensez-y donc, un père qui juge de la valeur d'un seizième de ton ! Il doit s'y connaître. Sans aucun doute, il s'y connaissait. Aussi les soirées musicales, chœurs et morceaux de musique qu'il donna, furent-ils tous parfaitement goûtés. Un jour, c'était à la réception du gouverneur-général Lansdowne, le père, modestement placé en bas du théâtre et à demi dissimulé parmi les élèves qui l'entouraient, faisait exécuter un chœur qu'il avait préparé ; lorsque les dernières notes se furent harmonieusement éteintes au milieu des applaudissements de toute l'assemblée, l'humble religieux voulut s'éclipser aussitôt ; quelle ne fut pas sa surprise lorsque le gouverneur, ravi d'avoir entendu une si belle exécution, l'envoya chercher aussitôt, et mit à la gêne sa modestie, en lui serrant la main et en lui déclarant, qu'à lui seul il avait assuré le succès de cette petite séance. Ce ne fut point là l'unique occasion où son talent de musicien ait brillé : on se rappelle encore le triomphe que remporta sur la scène son Christophe Colomb. Le théâtre du collège Sainte-Marie a vu rarement, depuis, d'aussi éclatants succès.

Mais parlons un peu du recteur. Il le fut du 22 juillet 1873 au 25 décembre 1877. Les qualités que nous avons

déjà remarquées en lui, l'exactitude et la dignité, il les apporta dans cette nouvelle charge ; mais peut-être eût-on désiré en lui quelque chose de plus ostensiblement paternel. On le trouvait sévère, comme recteur, et le reproche avait quelque fondement dans le désir qu'il avait de faire tout parfaitement. Son désir eût été d'avoir des élèves toujours de plus en plus nombreux, afin de les passer au crible et d'éprouver ainsi la satisfaction de voir le mauvais grain se séparer du bon. Cela ne l'empêchait point d'être aimé de ses inférieurs. Dans un voyage qu'il fit aux États-Unis, sa santé, ordinairement faible, donna des inquiétudes plus graves ; on télégraphie sans retard au collège et voilà tout le monde en prières pour obtenir le rétablissement du malade : les pères font une neuvaine, et les enfants, un pèlerinage à Notre-Dame de Pitié. Leurs craintes ne furent pas de longue durée, quelques jours après, le père recteur revenait au milieu des siens, joyeux de le revoir.

Les plus petits élèves, à son retour, lui lurent la charmante allégorie que voici :

Mon révérend Père,

Pendant votre absence, il s'est passé, dans les bosquets du jardin, un phénomène curieux et touchant. C'était à l'époque de notre première communion ; nous y étions en retraite, nous en avons été témoins.

Sous le berceau où les pères prenaient d'ordinaire leur récréation, une grive avait fait son nid : voyez la confiance ! Peindre, pendant trois longues semaines, les inquiétudes maternelles de l'oiseau, sa vigilance, ses alertes, ses petits cris, ses va-et-vient, son courage, sa constance, devant un recteur de collège, inutile ! Son cœur en sait plus que ma bouche n'en peut dire. Enfin la chose allant à bien, (comme dirait Lafontaine) avec le souffle du printemps et sous l'aile chérie, les petits grivois commençaient à s'emplumer, lorsque, ô malheur ! la mère disparut un jour et ne revint pas. Était-elle morte ? Était-elle captive ? Déjà de longues heures s'étaient écoulées ; les cris plaintifs montaient du nid au ciel, comme une prière de la nature. Le ciel en fut touché. La mère paraît. Oh ! alors, un cri unanime de toute la couvée répondit au bienfait par un hymne d'actions de grâces. Mon révérend Père, ce n'est point une fable, c'est une double histoire. Oui, pendant votre absence, pendant votre maladie, nous avons prié, nous avons crié vers le ciel. Le ciel nous a exaucés...

Puis les enfants chantèrent comme les petits oiseaux dont ils parlaient.

A la fin de son rectorat (1877), eut lieu la démolition des fameuses " casernes " des jésuites, c'est-à-dire de leur ancien collège de Québec, sous prétexte qu'il menaçait ruine. Plusieurs journaux avaient protesté et prouvé clairement que le bâtiment était solide, et que " ce serait un acte de vandalisme de démolir un semblable monument." Le P. Fleck, en l'absence de son supérieur, dut lui-même aller à Québec, pour se rendre compte par lui-même de l'état des choses. Il n'eut pas de peine à se convaincre qu'on calomniait le vieux monument. On put croire, pendant quelque temps, que cette relique du passé serait épargnée ; mais ce fut une vaine espérance, et le P. Fleck eut un jour la douleur d'apprendre qu'on en avait déjà commencé la démolition. Sur-le-champ, il retourne à Québec, amène sur les lieux un ingénieur civil, lui fait visiter l'édifice en détail, et obtient de lui une attestation énergique de l'admirable solidité des " casernes des jésuites." Cet écrit, il le fait voir à l'un des ministres qui se trouvait alors à Québec, mais il était déjà trop tard : l'œuvre de destruction avançait, grâce à la dynamite dont on se servit. Ainsi périt le vieux collège de Québec.

Bâti en 1635, un an avant l'université Harvard, de Cambridge, près de Boston, il était par conséquent, la plus ancienne institution classique de l'Amérique du Nord ; il était dû à la libéralité d'un représentant de la vieille noblesse française, du fils du comte de Gamache ; il avait eu la gloire de compter parmi son personnel enseignant, des hommes tels que les Lejeune, les Ragueneau, les de Quen, les Vimont, etc., tous hommes de grand talent et fort estimés en France ; il avait vu passer sous ses murs

LE COLLÈGE DES JÉSUITES À QUÉBEC

la plupart des martyrs de la foi, comme les Brébeuf et les Lallemant ; il comptait l'illustre Jolliet parmi ses élèves.

Les démolisseurs, hélas, eurent vite raison de tant de gloire !

Après ses quatre ans de rectorat, le saint religieux fut envoyé par l'obéissance sur un théâtre plus obscur pour y exercer son humilité : il se rendit avec bonheur au poste qui lui avait été confié dans la résidence de Guelph. Il fut, en cet endroit, ministre, préfet spirituel, puis missionnaire ; mais toujours directeur de musique ; et cela pendant huit longues années. Enfin, après avoir été deux ans supérieur d'une résidence aux Trois-Rivières, ministre au Sault-au-Récollet, il repassa par le collège Sainte-Marie, en 1889. Ce devait être son dernier adieu au collège et au Canada. Au bout de quelques mois, ses supérieurs le rappelaient en France pour sauver de la confiscation leur ancien collège de Saint-Clément, à Metz. Le gouvernement, le trouvant vide, aurait pu s'en emparer ; le P. Fleck s'y rendit, s'en porta propriétaire et ainsi conserva cette possession à la Compagnie de Jésus. Ce fut à peu près le dernier acte de sa vie ; il alla languir quelque temps en Belgique et revint mourir à Metz, le 5 octobre 1897.

CHAPITRE V

Les Recteurs *(Suite)*

Le R. P. François de Sales Cazeau, promoteur de la dévotion au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de Liesse. — Le R. P. Drummond. — Le R. P. Hyacinthe Hudon. — Le R. P. Turgeon, recteur actuel du collège.

Le P. F. de Sales Cazeau

Le P. F. de Sales Cazeau fut recteur du collège Sainte-Marie de 1877 à 1883. Ses qualités dominantes étaient la douceur et la piété ; c'est pourquoi sa mémoire réjouit encore les cœurs qui l'ont aimé, semblable au nard précieux qui jette un parfum exquis lorsqu'on le répand, *oleum effusum nomen tuum.* Si jamais homme a reproduit les vertus de son patron, ce fut bien lui : autre François de Sales, il allait à la conquête des âmes, armé de son seul amour pour Dieu et pour les hommes, et souvent, son aspect suffit pour lui ramener les esprits les plus prévenus. Cet homme, simple et droit, était né d'une famille bien honnête de cultivateurs, à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, le 29 juillet 1843. Parent de Mgr Cazeau, mort vicaire-général de Québec, il était allié à toutes les familles les plus chrétiennes et les plus honorables de l'endroit. Bien doué du côté de l'intelligence, il fit avec succès une partie de son cours à Sainte-Anne de la Pocatière, puis alla terminer ses études à Québec. Mais, c'est le cœur qui dominait en lui, le cœur d'un apôtre et d'un homme de Dieu. Poussé par un irrésistible élan vers les choses du ciel, et dévoré de la soif du dévouement, il se consacra aux missions du Pacifique et des Montagnes Rocheuses. Agé de vingt-trois ans seulement, il partit

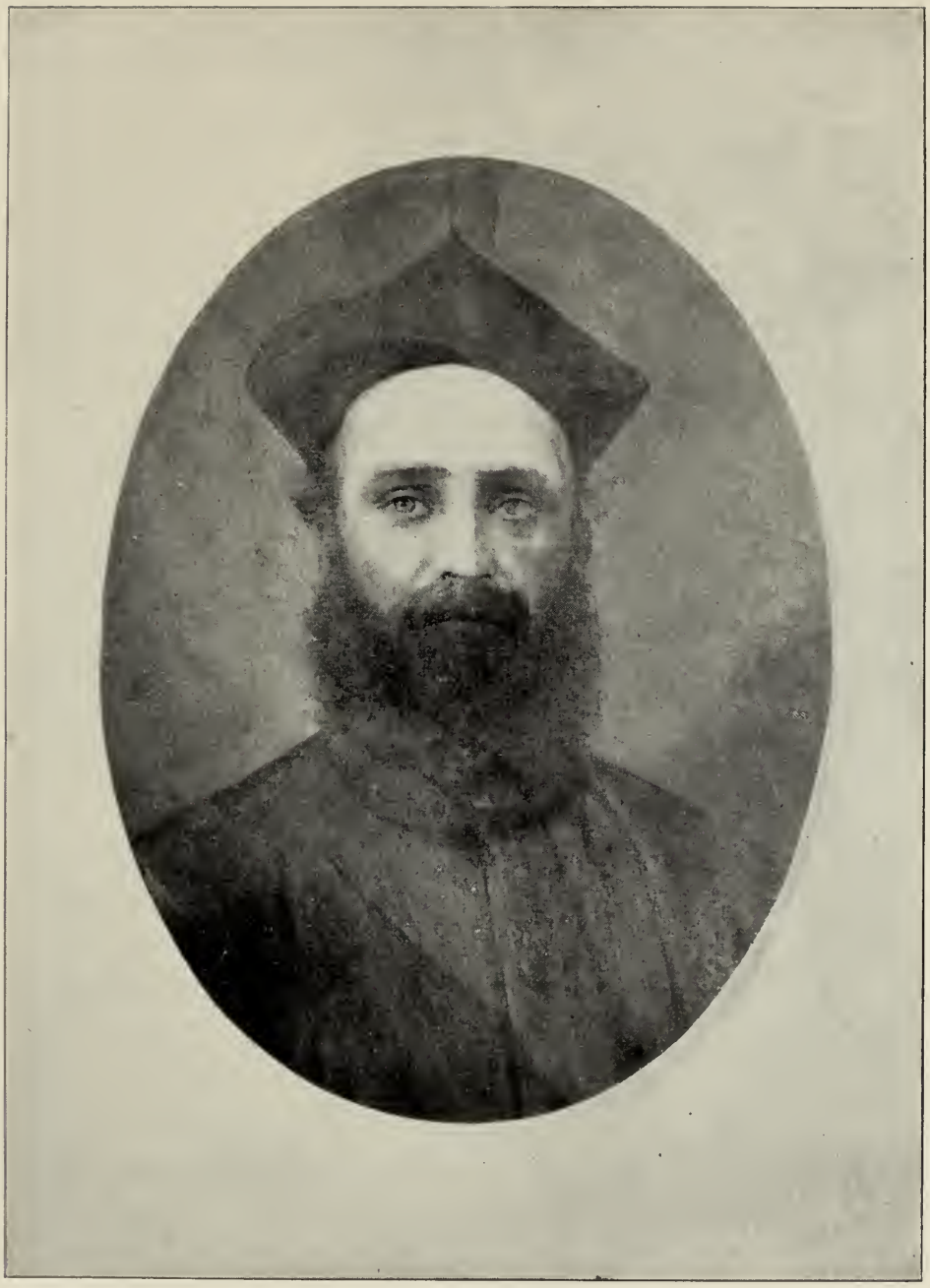

LE R. P. F. de S. CAZEAU, S. J.
Fondateur de l'Association des Anciens Élèves

avec Mgr Blanchet, son proche parent, afin de porter la bonne nouvelle de l'Évangile dans ces missions lointaines.

Avant de chausser les sandales du missionnaire, il avait reçu l'onction sacerdotale, pour se fortifier dans les privations et les souffrances, et pour mieux aider les autres à les supporter. Pendant deux ans qu'il resta dans ces contrées, il se fit admirer de tous par son zèle et par son énergie.

Sur ces entrefaites, il noua connaissance avec les pères de la Compagnie de Jésus, chargés de la partie de ces missions qui se trouvent sur le territoire des États-Unis. A leur vue, ses désirs secrets de vie plus mortifiée et plus parfaite s'agitèrent en son cœur avec plus de persistance que jamais, et il obtint bientôt ce qu'il voulait. Il n'avait pas coutume de résister longtemps à l'appel de Dieu, et, d'autre part, son apparence tout angélique disposait immédiatement en sa faveur. Il entra donc dans la Compagnie de Jésus, le 18 novembre 1866, et fit ses premiers mois de noviciat dans les Montagnes Rocheuses. Au bout de ce temps, des affaires de famille le rappelèrent dans la province de Québec. Là, Dieu disposa les choses de telle sorte que le général des jésuites, le R. P. Beckx, jugea meilleur pour lui d'être retiré de la mission à laquelle il appartenait pour être donné à celle du Canada. Il alla continuer son noviciat au Sault-au-Récollet, où, malgré la vive piété qui régnait autour de lui, il sut encore se faire distinguer parmi les autres religieux, par sa ferveur et sa régularité. Dieu avait agréé le sacrifice héroïque qu'il Lui avait fait en se donnant à Lui dans les missions ; son divin Cœur le réservait à un autre apostolat : celui qui se rencontre à chaque pas autour de soi, dans les villes et dans les collèges. Pour celui-là, que de délicatesses infinies ! que de prudence et d'humilité ! Le caractère du P. Cazeau

était bien fait pour un tel apostolat, mieux même que pour tout autre.

Auparavant, toutefois, Dieu le fit puiser à deux sources abondantes de toutes les vertus, au Sacré-Cœur de Jésus et au cœur immaculé de Marie. C'est au moyen de ces deux dévotions qu'il savait inspirer avec un art touchant, que le vénérable père exercera le plus fructueusement son ministère dans la suite. Il en fit le premier essai au collège Saint-François-Xavier de New-York, où il fut envoyé en 1870. Une note, enregistrée dans le journal au moment de sa mort, nous dit que l'ardeur qu'il avait puisée au Cœur de Jésus, échauffait naturellement tout ce qui l'approchait. Cette flamme se communiqua bientôt à tous les élèves, et la piété y devint si florissante, que selon l'expression de l'un des pères de l'établissement, le P. Cazeau en avait fait un véritable noviciat. Plus tard, quand il reviendra au Canada, il saura faire prendre à cette dévotion de tels développements, qu'on ira jusqu'à l'appeler le Ramière de sa patrie. Certes, si nous jugeons de l'impulsion qu'il lui a donnée par les fruits que nous avons le bonheur de contempler aujourd'hui, nous pouvons assurer qu'elle a été bien forte et bien divine. Le Canada est un des pays les plus remarquables par le nombre et le zèle de ses confréries en l'honneur du Sacré-Cœur. Actuellement, l'œuvre réclame un rouage fort compliqué d'administration ; ce qui prouve qu'entre les mains des successeurs du P. Cazeau, elle n'a pas dégénéré. Celui-ci, en 1874, fut envoyé en France, afin d'y terminer ses études théologiques ; puis il fut dirigé vers Laon, pour y faire son troisième an de noviciat. Là, se trouvait l'ancienne statue de Notre-Dame de Liesse, vénérée par les fidèles depuis plus d'un demi-siècle, et passée en la possession des pères jésuites, qui lui avaient donné le titre complementaire de Mère de Grâce.

Le P. Fouillot, longtemps supérieur de la maison de probation de Laon, va nous dire de quelle manière la Vierge de Liesse habitait chez lui.

"L'ancienne statue miraculeuse de Notre-Dame de Liesse ayant été brûlée pendant la grande révolution, en 1793, on conserva précieusement ses cendres qui sont placées aujourd'hui sous la statue actuelle de Notre-Dame.

"Quand il s'est agi, en 1857, de couronner solennellement l'image exposée, depuis la révolution, à la vénération des fidèles, on s'aperçut qu'au lieu d'une statue, il n'y avait qu'une tête de pierre sur un support de bois informe et vermoulu, sur lequel était posé le revêtement extérieur. Cette tête avait été trouvée, dit-on, dans les combles de l'église, par le curé constitutionnel qui la présenta, ainsi disposée, à la vénération des pèlerins dont le concours se continuait encore.

"Cette statue ne pouvant être honorée d'un couronnement, on fit alors la statue actuelle. La tête qui l'avait précédée fut conservée par le R. P. Fouillot et destinée à la mission de Chine; mais les pères de cette mission, craignant d'exposer au culte public une statue capable de rappeler aux fidèles les idoles païennes, donnèrent à cette tête précieuse une autre destination. Le R. P. Fouillot la confia à un artiste de Paris qui la peignit, lui donna un corps et une couronne, et sculpta heureusement l'image du divin enfant....

"C'est ainsi que cette statue, ou du moins la tête, se trouve être celle qui a été, pendant soixante ans, vénérée des pèlerins de Notre-Dame de Liesse, qui ont obtenu devant elle maints miracles. Il y a dans sa base une partie des cendres de la statue primitive."

Tel était le trésor renfermé dans la maison religieuse des pères jésuites, à Laon. Comment la statue primitive,

plus précieuse encore, brûlée par les révolutionnaires, avait eu son siège à Liesse, près de Laon, c'est là une histoire merveilleuse dont nous conseillons la lecture à ceux qui ne la connaîtraient pas encore. Laissant donc de côté la conversion d'Ismérie et les péripéties de son voyage avec les trois chevaliers, prisonniers en Égypte, nous nous contenterons de dire comment la seconde statue miraculeuse, celle du P. Fouillot, parvint au Gesù, à Montréal, par l'entremise du P. Cazeau.

Un fait bien consolant, et remarqué déjà depuis longtemps, n'est-ce pas la ressemblance qui existe entre les pèlerinages du Canada et ceux de France? C'est au point que les premiers ont l'air d'être la reproduction des seconds, témoin *la bonne sainte Anne*, Notre-Dame de Bonsecours, Notre-Dame de Lourdes... Marie, qui aime la France, l'aime partout et la recherche pour ainsi dire dans tous les coins du monde, afin de la combler de ses faveurs, le pèlerinage de Liesse, si célèbre dans la mère-patrie, manquait à la Nouvelle-France, et la Vierge bienveillante se servit de son serviteur pour l'y établir.

L'année où le P. Cazeau se trouvait à Laon, les pères de la Compagnie de Jésus devaient quitter leur résidence. Que faire de la statue de Notre-Dame de Liesse? où la transporter? Chacun voulait pour soi et pour son pays un si précieux palladium. On résolut de faire trancher la question par la Vierge elle-même, en lui demandant son opinion : une neuvaine de messes fut commencée, pendant laquelle les saints religieux, chacun de leur côté, essayèrent la puissance de leur crédit auprès de la Mère de grâce; il est à croire que celui du P. Cazeau l'emporta, à moins que ce ne soit l'amour de Marie pour le Canada. Le neuvième jour, la messe à peine terminée,

le supérieur appela le P. Cazeau et lui confia la statue bien-aimée. De retour à Montréal, celui-ci la plaça au Gesù et obtint, à force d'instances, qu'elle y restât. Ce ne fut pas sans peine ; on pensait à la transporter ailleurs : mais il paraît que la Vierge bénie ne partageait point cet avis-là ; elle tenait à rester dans sa bonne Ville-Marie, et, pour convaincre les plus entêtés, elle manifesta, dit-on, son désir par plusieurs miracles, opérés dans le lieu qu'elle adoptait. Depuis ce temps, la Vierge de Liesse trône en souveraine dans les deux Frances. Puisse-t-elle voir autour d'elle une couronne de zélés serviteurs ! Elle a déjà répandu tant de bienfaits sur ceux qui l'invoquent !

Recteur du collège Sainte-Marie, le P. Cazeau s'occupa de répandre cette dévotion dans le cœur des élèves avec celle de l'apostolat de la Prière. La piété s'accrut grandement autour de lui, et les études y gagnèrent ; car, toute science vient d'en haut. Il fut dès lors l'apôtre des jeunes gens ; son sourire aimable, sa douceur et sa délicatesse les charmaient et les attiraient ; il savait courir au-devant des brebis perdues, et se faire tout à tous, pour qu'on se fît mieux à lui et à Jésus-Christ. La jeunesse perdit en lui un guide éclairé et sûr, et les tertiaires de saint François d'Assise qu'il dirigeait passagèrement, regrettèrent longtemps ses belles instructions. Sa mort, qui arriva en 1884, quelques mois après qu'il eut fini de remplir sa charge de recteur, fut un véritable deuil pour toute la ville ; mais ce fut aussi un triomphe pour l'homme de bien qui s'était dévoué avec tant de zèle au salut des âmes.

Parmi ceux qui le pleurèrent davantage, est-il besoin de nommer les anciens élèves qu'il avait formés en association après la convention de 1882 ? A sa mort, les membres de cette association émirent les déclarations suivantes :

1° Que tous les anciens élèves, et spécialement l'association, partageaient le deuil de leur *alma mater* qui perdait, dans la personne du P. F. de Sales Cazeau, un de ses plus vénérés et sympathiques recteurs.

2° Que l'association garderait toujours le souvenir de celui qui avait été l'instigateur de la convention de 1882, et dont la parole chaleureuse avait un attrait tout spécial pour la jeunesse.

Le R. P. Drummond

Le R. P. Lewis Drummond est le fils de l'honorable L.-F. Drummond, autrefois juge de la cour du Banc de la Reine, dans la province de Québec. Il naquit à Montréal, le 19 octobre 1848. Dès qu'il fut en âge de commencer un cours classique, il entra au collège Sainte-Marie. Ses études furent brillantes, et plusieurs fois son nom fut placé avec honneur dans les journaux, à la suite de séances publiques où il s'était spécialement distingué. Déjà se révélaient ses aptitudes pour l'éloquence et la littérature, et plusieurs admiraient avec surprise la facilité avec laquelle il s'exprimait dans les deux langues. Nous avons sous les yeux les journaux de cette époque, et nous y trouvons des comptes rendus tels que ceux-ci :

....La séance a été close par un gentil drame intitulé "Les jeunes Herboriseurs".... Je dois ici faire un aveu : c'est que le plus beau français que nous avons entendu est sorti de la bouche de MM. Lewis et Charles Drummond ; il est pénible de le dire, mais les étrangers parlent notre langue mieux que nous....

Le mot "étranger" est ici fort mal choisi ; mais poursuivons. En l'année 1864, nous lisons dans *L'Ordre :*

....MM. W. Languedoc, L. Drummond, A. Power et G. Brault ont déclamé, avec beaucoup d'effet, différents extraits de discours.... Le jeune Drummond surtout s'est produit avec beaucoup d'avantage ; il possède des qualités précieuses qui feront certainement de lui, si elles continuent à être bien cultivées, un continuateur de l'éloquence mâle et vigoureuse qui distingue son père, l'honorable juge Drummond.

Les recteurs du Collège :

R. P. CAZEAU	R. P. LOPINTO	R. P. TURGEON
R. P. SACHÉ	R. P. MARTIN	R. P. VIGNON
R. P. HUDON	R. P. FLECK	R. P. DRUMMOND

L'année suivante voyait l'inauguration solennelle de la salle académique du Gesù. Pendant ces trois jours mémorables pour tous les amis de la littérature, le jeune Drummond parut deux fois avec éclat : le second jour, dans le rôle d'Euphemianus, un des personnages principaux de la pièce du cardinal Wiseman, *The Hidden Gem* ; et le troisième jour, dans une lutte oratoire où il eut à défendre la liturgie et sa supériorité sur l'architecture, la musique et l'éloquence sacrées. Le sujet, venant au moment où la magnifique église du Gesù achevait de se bâtir, était parfaitement approprié aux circonstances. Nos orateurs s'en tirèrent avec tant de grâce et d'aisance que leurs discours eurent les honneurs de l'impression.

Au sortir du collège Sainte-Marie, le jeune Lewis étudia l'arpentage pendant trois ans (1865-1868) ; mais le désir de se donner entièrement à Dieu, dans un genre de vie plus parfait, tourmentait son âme depuis longtemps ; et, sans résister davantage à cet appel divin, il alla, le 29 janvier 1868, frapper à la porte du noviciat des jésuites. Ce fut le P. Saché qui lui ouvrit. Là, comme partout ailleurs, il prit bientôt le premier rang, et remplit diverses petites charges qui témoignaient de la confiance que ses supérieurs avaient en lui. Trois ans après sa sortie du collège Sainte-Marie, il y rentrait comme professeur de méthode, puis d'humanités. Sa santé s'étant sans doute quelque peu altérée, il alla passer quelque temps en France, d'où il revint au bout d'un an, afin d'étudier la philosophie au collège de Woodstock. Trois années se passèrent encore dans ces nouvelles études, faites pour son propre compte, puis il alla reprendre sa classe d'humanités au collège Saint-François-Xavier de New-York ; l'année suivante, nous le trouvons occupant successive-

ment la chaire de rhétorique au collège Saint-Jean, à Fordham et à Saint-François-Xavier. Cependant, les années s'écoulaient, et bien qu'il rendît de grands services dans les collèges, ses supérieurs jugèrent qu'il était temps pour lui d'étudier la théologie et de se préparer à la prêtrise. Dans ce but, ils l'envoyèrent en Angleterre, au collège de Saint-Beuno, où il demeura quatre ans. Il fut ordonné prêtre en 1884, et fit son troisième an à Roehampton : c'est la dernière épreuve après laquelle seulement les jésuites s'estiment prêts à braver toutes les difficultés du ministère.

L'Angleterre, qui avait perfectionné l'éducation religieuse du P. Drummond, le renvoya travailler à la vigne du Seigneur dans son propre pays. Il arriva donc en 1886 au Canada, et de suite se vit assigner le poste de professeur au collège Saint-Boniface. Il y fut préfet des études et de discipline, professeur de rhétorique et de philosophie. Fort apprécié pour son savoir et son expérience dans l'enseignement, il fut nommé membre du bureau des études et du conseil de l'université. En 1890, il revenait au collège Sainte-Marie comme recteur à la place du P. Turgeon, sortant alors de charge pour la première fois. Placé à la tête d'un des collèges les plus aristocratiques de la province, le R. P. Recteur montra toujours, par la parfaite distinction de ses manières et par son exquise politesse, qu'il était digne de le diriger. C'est pendant son rectorat qu'il fut nommé président du comité d'administration des écoles du soir à Montréal, vaste comité, ayant ses représentants catholiques et protestants. C'est encore pendant son rectorat qu'eut lieu la réception de Mgr le comte de Paris. Le R. P. Drummond reçut le prince dans la salle académique du Gesù et lui souhaita la bienvenue en termes parfaitement mesurés et d'une délicatesse remarquable.

En 1892, le R. P. Drummond retourna au Manitoba, comme professeur de philosophie ; il y reprit son ancien titre de membre du bureau des études et du conseil de l'université. C'est là qu'il est encore aujourd'hui.

La voix de cet éminent religieux s'est fait entendre avec charme en plusieurs parties de l'Angleterre, de l'Irlande, des États-Unis et du Canada ; sa plume a produit d'excellents articles pour le *Month*, de gracieux sonnets et autres poésies pour différentes feuilles littéraires ; elle s'est même essayée dans le drame religieux et nous a laissé entre autres, la pièce intitulée *The Conversion of Ireland*, jouée plusieurs fois avec succès sur le théâtre du collège. C'est surtout dans les conférences et dans la controverse que le R. P. Drummond a montré toute sa valeur ; quelques-unes de ses conférences ont été publiées : citons *The Catholic Element in the Canadian North-West* (1887), simple page d'histoire, dans laquelle l'auteur rapporte les voyages des premiers explorateurs dans le Nord-Ouest. On a encore de lui une étude sur l'éducation, *True and False Ideals in Education* (1888) ; on sent que l'auteur possède parfaitement sa matière et qu'il a joint longtemps la pratique à la théorie. Ses controverses, remarquables par leur tournure piquante et spirituelle, mais toujours de bon ton, qu'accompagnent une logique serrée et un fond solide, ont fait parler de lui dans bien des journaux et l'ont fait connaître des protestants, surtout, comme un champion redoutable : telles sont *The Jesuits*, *Controversy on the constitution of the Jesuits between Dr. Littledale and Father Drummond*, etc.

Actuellement, le R. P. Drummond a cessé de donner des conférences, et se livre tout entier à l'œuvre du collège Saint-Boniface. Ce collège, confié aux pères jésuites par Mgr Taché, et obligé de lutter seul contre les autres

collèges protestants, a besoin de l'énergie de tous ses membres pour ne pas se mettre dans une position d'infériorité vis-à-vis d'eux. Les succès qu'il remporte sont d'ailleurs très consolants. Cette année encore, seize élèves de ce collège, sur trois cent cinquante concurrents, ont gagné quatre cent cinquante dollars en bourses diverses, ce qui est presque le quart de tout l'argent donné.

Le R. P. Hyacinthe Hudon

Le R. P. Hyacinthe Hudon est membre d'une famille bien connue à Montréal. Son père, M. Victor Hudon, était directeur de cette immense fabrique de coton qui s'étend sur une si grande longueur dans la rue Notre-Dame, et dont les machines puissantes et nombreuses assourdissent les oreilles de tous les passants. C'était un homme habile dans les affaires, un patriote et un bon cœur ; Canadien-Français avant tout, quand il apprit que les Anglais avaient réussi à s'emparer de toutes les actions de sa fabrique, il aima mieux résigner sa charge que d'y rester même avec un bonus considérable ; enfin, toujours à la tête des bonnes œuvres, il dépensa des sommes énormes en aumônes et en dons de toutes sortes. Les jésuites en savent quelque chose ; mais le plus grand don qu'il leur fit fut celui de trois de ses enfants qui entrèrent dans leur communauté : Edmond, mort à la fleur de l'âge et regretté des élèves qui le chérissaient pour son bon cœur ; Victor et Hyacinthe.

Hyacinthe Hudon avait alors juste vingt-sept ans, car il entra en religion le 24 novembre, date de son entrée dans ce monde. Avant de revêtir l'habit de jésuite, l'ancien habit espagnol, tel qu'en usage au temps de saint Ignace, il avait porté la robe d'avocat. Ce changement n'était pas une nouveauté pour ses yeux ; depuis long-

temps déjà ils étaient familiarisés avec la soutane et le chapelet pendu à la ceinture. Ancien élève du collège Sainte-Marie, il avait vécu dans l'intimité avec les pères, et son cœur avait puisé auprès d'eux, dans la vue de leur dévouement pour la jeunesse, l'amour de la vie religieuse.

Il fit son noviciat au Sault-au-Récollet, sous la direction du R. P. Saché. En 1868, il fut envoyé aux États-Unis pour commencer dans les collèges ce que les jésuites appellent leur temps de régence : c'est-à-dire l'enseignement ou la surveillance. Ils contribuent ainsi à la formation de la jeunesse, tout en achevant la leur. Comme on le voit, bien qu'il fût entré assez tard dans la Compagnie de Jésus, il n'en suivit pas moins, cependant, tout le cours de formation régulière, propre à son ordre. Ce ne fut qu'après avoir fait trois ans de philosophie à Woodstock, être revenu de nouveau dans les collèges pendant trois ans, et avoir fait trois ans de théologie à Laval, en France, qu'il fut ordonné prêtre ; c'était en l'année 1878, il avait environ trente-neuf ans. A cet âge, on pourrait dire peut-être qu'il est temps de travailler enfin au salut des âmes, et que toutes les années lentement dépensées dans les études ou les travaux d'une classe sont bien des années perdues : les supérieurs du R. P. Hyacinthe Hudon n'en jugèrent pas ainsi, et lui-même fut tout heureux de *perdre* encore un an pour retremper sa foi et sa charité au foyer même de la dévotion au Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial.

Il revint au Canada en 1880, et, pendant quatre ans, remplit, au collège Sainte-Marie, les charges diverses de ministre et de directeur de congrégation.

Comme ministre surtout, charge qui consiste à veiller au bon ordre de la maison, et à procurer la satisfaction générale de tout le monde en ce qui regarde le logement,

la table et le vêtement, le R. P. Hyacinthe Hudon se fit aimer des élèves et de tous ceux qui étaient sous son administration. Rien ne lui faisait plus de plaisir que de voir les gens contents. Un jour, il va en récréation, et tous d'accourir aussitôt près de lui : " Mes enfants, êtes-vous satisfaits de ce qu'on vous donne au réfectoire.... voyons ! qu'aimeriez-vous mieux avoir ? — Mon père, ceci ; mon père, cela ; " les uns proposent un mets, les autres le refusent, mais cependant les petites bouches s'entendent sur quelques-uns, et le père, souriant, s'en va, ruminant contre eux dans sa tête quelque mauvais coup qui les ravissent. Le lendemain, au dîner, surprise générale ! tous les plats demandés étaient sur la table et n'attendaient que le moment de réjouir les estomacs, mis en appétit à leur vue. Je laisse à deviner qui était le plus content.

Parfois le bon père passait fièrement dans le corridor où se trouvaient égarés quelques enfants ; il semblait détourner les regards à dessein, comme s'il ne voulait point voir ; puis, tout à coup, plongeant la main dans sa poche, il la retirait pleine de bonbons, qu'il distribuait aux premiers venus, et continuait son chemin, toujours très sérieux et très indifférent en apparence, mais au fond, joyeux d'avoir fait plaisir, ne fût-ce qu'au plus petit de la maison.

Quoiqu'il aimât à converser avec les élèves, sa timidité était grande et le faisait douter de lui-même en plusieurs occasions. Ainsi, les cérémonies en usage dans le monde, telles que les réceptions solennelles, avec les grands discours d'apparat lui pesaient beaucoup, quand il fut recteur.

Un jour, sa fête arrive ; le père ministre chargé de la lui souhaiter publiquement au nom de tous, et de faire les apprêts convenables en pareille circonstance, était

arrivé depuis quelques heures seulement. Quelle bonne aubaine pour le père recteur qui espère que sa fête va ainsi passer inaperçue ; sa déception fut grande quand on lui annonça qu'elle aurait l'éclat accoutumé ! Enfin, il se résigna, et, sans avoir pu se préparer, il répondit avec beaucoup d'à propos au compliment qui lui fut fait, chose qui n'étonna personne, mais qui l'étonna beaucoup lui-même !

En fait de cérémonies, celles de l'église étaient les seules qu'il remplît avec plaisir, et pour celles-là, nul dans son entourage ne les connaissait mieux que lui et ne les remplissait avec plus de dignité.

Ce fut avec bonheur qu'il quitta sa charge, à la fin de l'année 1896, pour rentrer dans l'ombre. Depuis 1881, les différentes maisons qu'il a habitées sont le collège Sainte-Marie, celui de l'Immaculée-Conception et la résidence de Port Arthur.

N'oublions pas de dire que c'est sous son rectorat que furent faits les agrandissements du collège dont nous avons parlé précédemment.

Le R. P. Turgeon

Enfin, nous arrivons au recteur actuel du collège Sainte-Marie, au R. P. Turgeon.

Il naquit à Terrebonne, le 19 octobre 1846. Appréciant de bonne heure la joie qu'on goûte au service de Dieu, il entra en religion à l'âge de dix-sept ans, et fit son noviciat dans la Compagnie de Jésus sous la direction éclairée du R. P. Perron. Pendant deux années, il compléta ses études littéraires à Québec, puis Fordham le compta parmi ses élèves de philosophie. En 1870, il arrivait, pour la première fois, comme humble surveillant et obscur professeur, dans ce collège Sainte-Marie qu'il

devait dans la suite diriger avec éclat pendant de longues années, et au milieu des circonstances les plus solennelles. Ce ne fut pour ainsi dire qu'une visite en passant et qu'un essai lointain de son futur gouvernement. Dieu se chargea de le faire voyager en Europe et en Amérique, à l'instar de ses prédécesseurs, afin de le former plus spécialement à la charge de supérieur et à l'œuvre difficile de l'éducation, en le soumettant à divers climats et à divers usages. Fordham le revit étudiant en philosophie et professeur de versification ; le collège de New-York, à son tour, le compta parmi ses maîtres les plus distingués. De là, il passa en France pour étudier la théologie et se préparer à la prêtrise. Quand il eut terminé ses études ardues couronnées par une troisième année de noviciat, " l'école du cœur," comme elle est appelée quelquefois, dix ans s'étaient à peu près écoulés et l'heureux père revenait dans son cher collège du Canada, prêt à prendre le lourd fardeau qui l'attendait, mais auquel son humilité ne s'attendait pas. Il débuta d'abord par la charge de préfet des études et de discipline, charge assurément la plus importante après celle de recteur, et si difficile qu'on est obligé parfois de la diviser en deux autres entièrement distinctes. Nous ne voulons faire aucun éloge du préfet de l'année 1880... pas plus que nous n'en ferons du recteur de 1883 et de 1896 : on comprendra facilement notre retenue. Mais rien ne peut nous empêcher de citer les faits qui se sont passés dans le cours de ces différentes années ; or, il y a des faits qui suffisent à louer un homme et à faire apprécier son caractère. Ainsi, convient-il de noter d'abord que le P. Turgeon occupa le poste difficile de préfet pendant quatre années consécutives, et que c'est immédiatement après, qu'il fut nommé recteur pour la première fois. Pendant ce rectorat d'environ sept ans,

LE R. P. A.-D. TURGEON, S. J.
Recteur actuel du Collège

Dieu se plut à éprouver sa foi d'une manière toute particulière : en 1885, une épidémie de petite vérole s'abattit sur la ville de Montréal en faisant de nombreuses victimes, et le collège lui-même se vit menacé. En cette occurrence, le père recteur s'engagea d'une façon solennelle à faire brûler une lampe devant le Sacré-Cœur, à faire chanter un *Magnificat* et à dire une messe d'actions de grâces, si personne dans le collège n'était sérieusement atteint. Or, Dieu eut pour agréable l'offre de son serviteur ; au milieu de l'épidémie qui ravageait les alentours, le collège fut un asile respecté du fléau : pas un seul père ne fut atteint, et parmi les élèves deux seulement s'alitèrent, et encore furent-ils capables, au jour marqué par le père recteur, de venir, avec leur famille, témoigner au ciel leur reconnaissance pour la faveur insigne accordée au collège tout entier et à eux en particulier.

Deux ans plus tard, un autre fléau fondit à l'improviste sur les élèves : c'était l'influenza, espèce de fièvre maligne qui réduit le malade à l'impuissance et quelquefois l'emporte de ce monde, lorsqu'elle peut découvrir dans le corps qu'elle mine un endroit trop faible pour lui résister. Les centres nombreux, comme les collèges, se trouvaient surtout inquiétés de sa visite inopportune. Un jour, après la classe, cinquante enfants à la fois montèrent à l'infirmerie du collège Sainte-Marie. Un père qui se trouvait là de passage, et qui s'étonnait que la Providence l'y retint depuis quelques jours sans occupation, se vit tout à coup changé en infirmier et put à peine suffire à la besogne. Le père recteur, à la nouvelle de cette seconde calamité, envoie les plus malades chez leurs parents, garde les autres et pour prouver à Dieu, une fois de plus, qu'il a confiance en sa miséricorde, s'engage à dire trois messes si, à *tel jour*, il n'y a plus aucun malade dans la maison.

Les jours se passent et la maladie en effet diminue d'intensité, mais la fameuse date arrive et plusieurs malades sont encore à l'infirmerie. Le père recteur ne peut admettre que le Sacré-Cœur ait refusé de l'exaucer; il monte à la chambre des invalides et d'un ton presque sévère, leur dit : " Ne savez-vous pas que c'est aujourd'hui que vous êtes guéris ; habillez-vous et partez ! " Les enfants, étonnés, obéissent machinalement ; ils se lèvent, s'en vont et les voilà aussi bien portant que les autres. L'infirmerie ne les revit plus cette année-là. Le fait est au moins étrange et montre que Dieu ne refuse rien à ceux qui ne doutent pas de lui.

A la fin de son rectorat, le P. Turgeon eut à règler plusieurs questions importantes. Nommé procureur des jésuites, c'est-à-dire chargé de défendre leurs intérêts au moment de la reconnaissance de son Ordre en Canada, il parut devant le comité des Bills privés pour donner des explications et soutenir ses droits. Dans l'affaire des " Biens," il fut choisi comme délégué du Saint-Siège et M. Mercier, à son retour de Rome, où il avait règlé, en principe, avec Sa Sainteté, la question d'une indemnité, prépara avec lui tous les arrangements qui furent proposés aux chambres et votés unanimement. L'honorable premier ministre se plut ensuite à reconnaître devant l'assemblée législative, la courtoisie et le désintéressement de celui qui avait été chargé de représenter le Saint-Père dans cette question... " Je dois dire ici, que j'ai rencontré de la part du R. P. Turgeon, une bienveillance toute particulière, un désintéressement remarquable ; nous sentions que nous avions affaire à un religieux qui ne désire pas réclamer pour lui, ni pour sa famille, ni même pour son ordre, mais qui réclamait pour la grande famille catholique ; c'était le religieux qui parlait au nom de l'Église ;

c'était le représentant du pape qui disait : Nous ne voulons pas des sommes trop considérables. Ce que nous désirons, c'est une part légitime pour l'Église et ensuite, comme conséquence, la paix et la concorde : la paix entre le gouvernement civil et les autorités religieuses, et la concorde entre tous les citoyens. Et je dois dire ici, continua le premier ministre, que c'est là le souvenir agréable que m'a laissé, à moi et à mes collègues dans le gouvernement, le règlement que nous avons fait avec le R. P. Turgeon, le délégué du Saint-Siège."

Cette affaire et plusieurs autres assez graves occupèrent activement les six ans que le P. Turgeon passa au collège Sainte-Marie ; cependant, malgré tant d'occupations, il ne perdit point de vue les obligations que lui imposait sa charge de recteur. L'amour avec lequel ses enfants se plaisaient chaque année à lui souhaiter sa fête, en font foi. On peut dire même que rarement on vit démonstrations aussi touchantes et aussi empressées ; il est vrai que jusqu'alors les élèves, composant le collège, faisaient à peu près seuls tous les frais de la fête ; mais à partir de 1883, les anciens élèves, formés en association, donnèrent aux séances de la salle académique une splendeur inaccoutumée. Cette union des élèves anciens et actuels, réjouissait profondément le cœur du P. Turgeon, et il ne manqua jamais une occasion de le dire. Pour lui, une belle fête de famille, c'est celle où les aînés sont unis à leurs frères ; avec quelle douceur il les prie de se grouper tous autour de lui, surtout les aînés : " Soyez les bienvenus, chers anciens élèves, cette maison vous est toute dévouée ; restez-lui chers : elle vous a vus grandir, elle a suivi vos premiers pas dans le monde, pour applaudir à vos succès ou pour sympathiser avec vous dans vos chagrins..." Chacune de ces fêtes intimes se distinguait

par l'attrait de quelque charme nouveau. En 1884, c'était la présentation, par les anciens élèves, d'une médaille d'or, fondée pour la classe de philosophie. Les emblêmes qui la décorent sont une plume et une croix : " La plume défend la croix, la croix défend la plume," disait à ce propos l'éloquent recteur ; mais la croix domine... Quand vous serez forcés de laisser reposer votre plume, la croix vous consolera, vous fortifiera, vous jugera." Une autre année, les anciens élèves profitaient de la fête du P. Turgeon pour lui présenter le portrait de l'un de ses prédécesseurs dans la charge qu'il occupe : c'est une occasion pour eux de renouveler leurs sentiments de reconnaissance et de dévouement inaltérable. Une autre année encore, peu après le règlement de la question des biens des jésuites, c'est le premier ministre, l'honorable M. Mercier, ancien élève, qui est présent à la fête, et le père recteur s'empresse à son tour de reconnaître publiquement le dévouement dont les anciens élèves ont fait preuve dans les dernières difficultés.

Au mois de juin 1890, le P. Turgeon était remplacé au collège Sainte-Marie par le P. Drummond. Pendant quelques années, il va se reposer des agitations si multiples de son rectorat, mais ce sera pour en reprendre bientôt le poste avec éclat. En 1891, il est, en effet, à la résidence de Québec, tout entier aux soins des âmes et veillant aux intérêts spirituels de ses frères, comme il avait auparavant veillé à leurs intérêts temporels.

En 1893, il revient au collège Sainte-Marie, mais sans prendre part à l'administration ; en 1895, il est à l'Immaculée-Conception, autre maison religieuse de son ordre ; mais il y passe sans demeurer : on dirait que le collège Sainte-Marie se réserve le droit et le bonheur de le conserver longtemps. Le 7 octobre 1896, il était nommé recteur

pour la seconde fois. La première année se passa sans incident bien remarquable ; tous ses soins semblèrent concentrés sur un seul objet : donner aux enfants qu'on lui confiait la distinction des manières, afin d'arriver par là plus aisément à la distinction du cœur ; il ne laissa passer aucun acte qui fût un manquement un peu grave à cette décence sans en faire la remarque publique. D'ailleurs, lui-même, en sa personne, donnait, le premier, l'exemple de la dignité des manières avec une modération toute religieuse. L'année suivante (1897-98), est une grande année pour le collège, puisqu'il atteint le cinquantième anniversaire de sa fondation. Cinquante ans pour un homme, c'est beaucoup ; pour une œuvre, c'est assez pour constater qu'elle est solide : voilà pourquoi ceux qui l'ont fondée ou qui continuent de la soutenir, se réjouissent en entrant dans cette date d'heureux augure, présage d'autres années encore de vie et de prospérité. Pour la connaissance des fêtes données à l'occasion de cette année jubilaire, nous renvoyons aux derniers chapitres de ce volume : on y verra se déployer l'activité du recteur au milieu des agitations délicieuses de ces beaux jours ; on y admirera son bon sourire qui donne le ton à la gaîté et on entendra sa voix dominant toutes les autres par ses accents de patriotisme, de zèle et de charité.

CHAPITRE VI

L'Éducation

Les jeux. — La milice. — On cite et on explique un mot du prospectus. — Les sanctions. — Les charges. — La méthode classique. — Une visite au collège pendant la classe. — La salle académique du Gesù.

Les jeux forment une partie de l'éducation ; ils développent l'homme extérieur, permettent à l'œil observateur du maître de mieux connaître les différentes aptitudes et les différents caractères, habituent l'enfant à dompter son égoïsme, bon gré mal gré, pour donner une part à la satisfaction légitime de ses camarades, enfin, ils sont un préservatif contre l'immoralité et la paresse. Les enfants qui ne jouent pas sont dangereux.

Les jésuites, comprenant l'importance qu'ont les jeux dans l'éducation, les ont mis sur un pied extraordinaire, dans toutes leurs maisons, en particulier au collège Sainte-Marie. Entrez dans la cour de récréation : tout le monde joue. Vous voyez les pères eux-mêmes animant les joueurs par leur animation, organisant de grandes parties, qu'ils conduisent jusqu'à ce qu'elles puissent marcher toutes seules, et s'ingéniant à ne pas laisser tomber un seul moment l'intérêt. Pour le soutenir, cet intérêt, ils ont une foule de moyens à leur disposition : l'ambition des enfants, l'émulation, l'attrait de la nouveauté, les séances publiques, que sais-je ! Les joueurs sont divisés en clubs, ayant leurs présidents, leurs vice-présidents, leurs secrétaires et leurs directeurs ; pour varier, un jour, on adopte le jeu de crosse ; un autre jour, celui de *base ball*, etc. ; pendant ce temps, d'autres joueurs s'exercent à la balle au mur, au gymnase, au ballon, ou

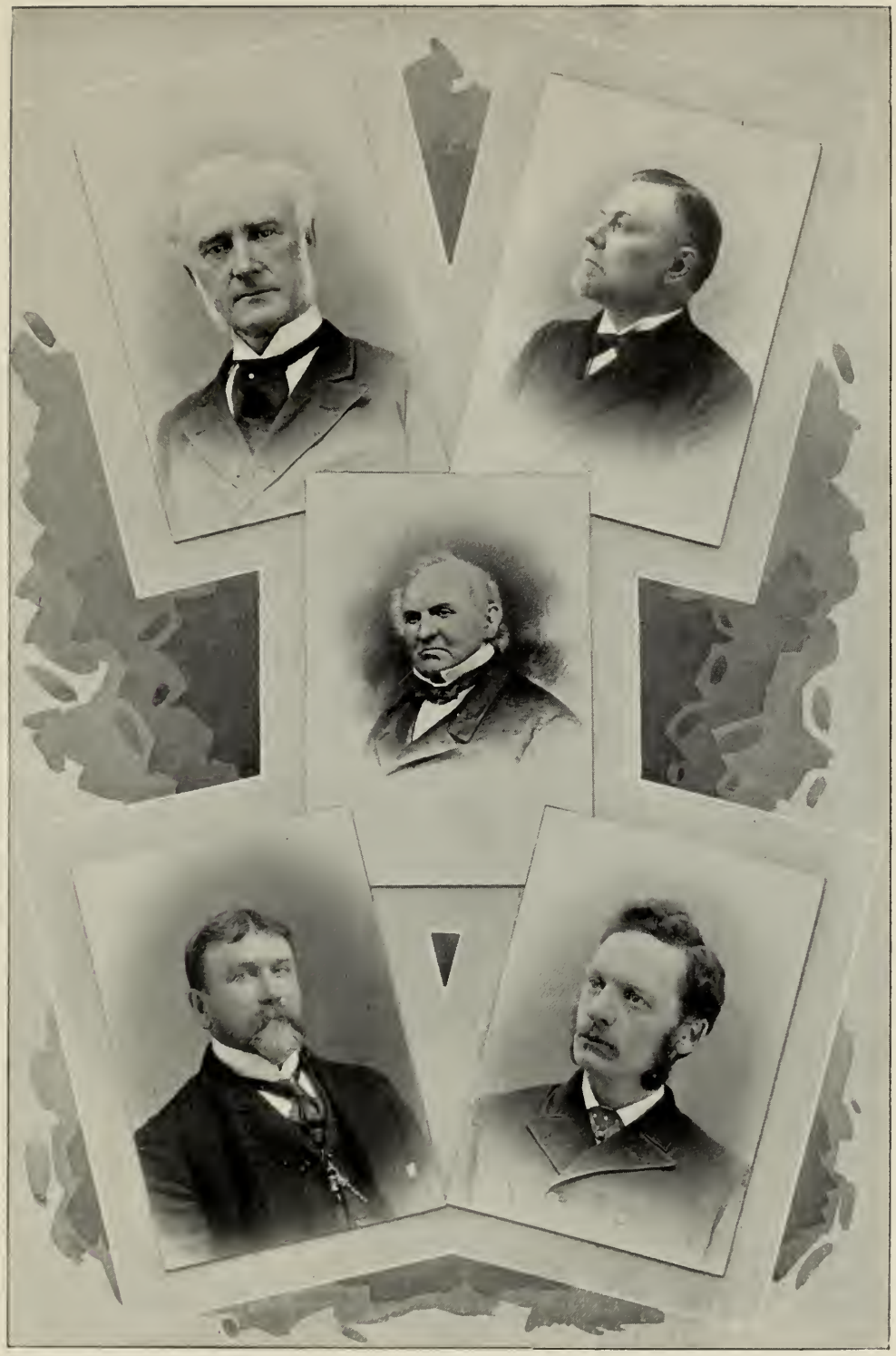

Les médecins du Collège depuis sa fondation :

SIR WILLIAM HINGSTON. Dr E. DESJARDINS

Dr B.-H. CHARLEBOIS

Dr H. MERRILL Dr L. MIGNAULT

au billard. Les jeux changent aussi selon les saisons, le temps et les époques. Mais, c'est lorsqu'il y a un défi lancé, que les parties sont le plus animées, et on en lance souvent de ces défis-là ! Ils se font entre les différentes classes, entre les clubs aussi, ou encore entre pensionnaires et externes ; chacun tient à honneur de faire gagner son camp. Il ferait beau voir quelqu'un jouer alors d'une façon indifférente ou nonchalamment. On se rappellera longtemps, au collège Sainte-Marie, les fameuses parties de ballon de l'année 1858. C'étaient des luttes héroïques auxquelles tous les élèves prenaient part, souvent sous les yeux du père recteur, qui ne craignait pas de dépenser une partie de son temps précieux à encourager ces innocentes récréations. On ne se fait pas une idée de l'enthousiasme qui régnait parmi les joueurs ; divisés en deux camps d'égale force, ils tâchaient, par leurs prouesses, de réaliser les combats racontés dans Homère, combats qu'ils avaient traduits avec leurs professeurs, et qu'ils trouvaient plus intéressants en récréation qu'en classe. Comme dans Homère, chaque camp avait son général qui, avant la bataille, faisait une longue harangue à ses soldats. Les archives des jeux nous en ont conservé quelques-unes ; puis, venait la mêlée autour des drapeaux ; le drapeau blanc ou le drapeau bleu. Cela durait plusieurs heures de suite, sans résultat souvent ; je me trompe, le résultat était toujours excellent, comme on se l'imagine. Après la bataille, des écrivains, ou mieux, des rapsodes, faisaient le récit des grands coups qui s'étaient portés et n'oubliaient pas (toujours comme dans Homère) de décrire les personnages fameux qui s'étaient illustrés ; c'est aussi naïf que dans l'écrivain grec, mais ce qui est mieux que chez lui, c'est l'entente parfaite dans laquelle vivaient tous ces héros de 1858. " Il n'y eut pas une seule discussion

dans toute la partie," nous dit un compte-rendu ; or, la partie avait duré une heure et demie et avait été excessivement chaude. Ceux qui ont jamais assisté à des parties comme celles-là, connaîtront toute la valeur de cette remarque.

Depuis, le ballon a un peu perdu de son prestige ; d'autres jeux l'ont remplacé qui, à leur tour, ont cédé la place à d'autres. Il est un jeu toutefois qui a bravé le temps et l'inconstance des enfants, un jeu qui, après quelques défaillances, s'est toujours relevé plus ardent et plus rempli d'intérêt ; un jeu sévère et grave, le jeu des armes, la milice. A ce jeu, pratiqué d'une façon raisonnable, les enfants n'ont qu'à gagner pour la dignité du maintien, l'esprit de discipline et d'obéissance ; aussi les pères jésuites l'ont-ils en grand honneur et le favorisent-ils de tous leur pouvoir. Mais, ne pas nuire aux études, ne pas entraver la liberté de l'enfant, telles sont les conditions auxquelles la milice a le droit de fonctionner, et c'est l'impossibilité d'accorder ces conditions avec le plaisir et l'honneur de lutter avec d'autres cadets, qui a fait abolir les concours si brillants d'autrefois.

Puisque ce travail, que nous présentons à nos lecteurs, est un *souvenir*, nous allons leur résumer les fastes les plus importants de l'histoire de la milice dans ce collège. Nous nous servons pour cela des notes recueillies et insérées dans le cahier des archives.

La milice a été fondée au collège Sainte-Marie en l'année scolaire 1856-57. Les exercices consistèrent d'abord en quelques mouvements militaires, qu'un des élèves, actuellement le P. Jones, ancien volontaire, venu du Haut-Canada, apprit à ses camarades ; mais on n'avait ni fusils, ni baïonnettes ; n'importe ! les bras et les jambes suffiront. Cette formation mit dans les cœurs tant d'ar-

deur belliqueuse, que deux officiers de cette petite armée s'enrôlèrent dans le 100e régiment de ligne, envoyé aux Indes pour y réprimer une révolte. En 1861, on pensa à former un corps régulier, reconnu par le gouvernement, et M. Mauntel, étudiant américain, qui avait inspiré l'idée, fut nommé général ; mais, ayant bientôt donné sa démission, il fut remplacé par feu l'honorable Honoré Mercier, qui préludait ainsi dans son jeune âge aux charges plus importantes que devait lui confier plus tard la province de Québec. Grâce à son énergie et à son esprit d'initiative, la milice prospéra ; une fanfare, composée de tambours, auxquels se joignirent bientôt quelques flûtes, fut organisée, et l'enthousiasme fut à son comble, lorsque l'on put fièrement présenter armes avec des fusils de bois ! Alors, ce ne furent plus que parades en ville, promenades autour de la montagne en grand uniforme et fusil sur l'épaule. Aucun évènement quelque peu important ne se passait au collège sans le concours de la milice. Le jour de la Saint-Firmin, fête du P. Vignon, recteur, (25 septembre 1861) il y eut une grande démonstration militaire. En mémoire de cette fête et en l'honneur du père recteur, la compagnie prit le nom de Garde-Firmin ; il y avait si longtemps qu'on cherchait à la décorer d'un titre quelconque, cette célèbre compagnie ! On avait proposé déjà Garde-Marie, voire même Garde-Cicéron.

A partir de cette date du 25 septembre, la milice prit une importance toute nouvelle ; les élèves eux-mêmes décidèrent, par leurs officiers, que ceux qui s'absenteraient sans raison des exercices, seraient privés du droit de jouer avec les autres pendant plusieurs jours. Les exercices furent suivis avec assiduité, et les miliciens s'occupèrent pendant un hiver, à construire, dans la cour, un fort de glace à la Vauban, et de dimensions fort respectables,

puisque les murs atteignaient douze pieds de haut et six pieds d'épaisseur ; on n'avait pas même oublié les lunes ni les demi-lunes. C'est vers ce temps-là, sous le capitaine Languedoc, que les cadets eurent, pour la première fois, un sergent-instructeur, qu'ils payèrent de leur propre argent, un dollar par leçon. Sous le capitaine Alfred Larocque (1863), les fusils de bois furent remplacés par de vraies carabines et le gouvernement envoya gratuitement deux sergents-instructeurs appartenant aux cadets de la reine et qui donnèrent un exercice deux fois par semaine.

Au mois de mars 1864, eut lieu la première grande revue ; le commandant des forces du Canada, le général Williams, surnommé le " héros de Kars," accompagné des colonels Bond et Fletcher, et de plusieurs notabilités, vint visiter les cadets du collège Sainte-Marie.

En 1866, les cadets formèrent un bataillon, et grâce à leur bonne volonté, ils furent bientôt en état de rivaliser avec les bataillons de la ville pour la précision de leurs mouvements. Mais ce résultat conquis, croyant sans doute n'avoir plus de progrès à faire, leur enthousiasme se relâcha, et de 1867 à 1880, la milice fut entièrement ou à peu près abandonnée. C'est au mois de janvier 1880, qu'elle fut organisée de nouveau par le R. P. Turgeon, préfet du collège, qui fit venir d'Ottawa de nouvelles carabines, système Peabody. Les exercices reprirent avec entrain et en l'année 1883, une magnifique revue fut faite par le ministre de la milice, Sir A.-P. Caron, lui-même ancien élève du collège ; les zouaves pontificaux et grand nombre de citoyens distingués y assistaient.

Derechef, la milice subit une éclipse, et elle ne commence à reparaître brillante de gloire et d'ardeur qu'en 1887, avec le capitaine Pierre Trudel. Sous son com-

mandement, on la voit se distinguer dans les réceptions officielles et dans les revues ; notons la réception du lieutenant-gouverneur Angers où, pour la première fois, les officiers parurent dans tout leur éclat, avec de beaux sabres neufs. Des séances de milice commencent à être données et sont fort applaudies.

Il serait trop long d'énumérer, l'un après l'autre, tous les succès remportés par les cadets, nous ne nommerons que les principaux. Le 24 mai 1889, à la fête de la reine, eut lieu, sur la ferme Fletcher, une grande parade, après laquelle le journal le *Monde* écrivait ce qui suit : " On a beaucoup remarqué, sur le champ des manœuvres, un bataillon de jeunes volontaires, recrutés parmi les élèves du collège des jésuites. Sa bonne tenue et l'exactitude de ses évolutions lui ont mérité les éloges des autorités militaires. Nous livrons le fait aux méditations du *Mail* et de ceux qui disent avec lui que les jésuites enseignent des doctrines contraires aux lois du pays et de l'empire britannique." Et l'*Etendard* ajoute : " En raisonnant à *pari* et même à *fortiori*, ils parviendront à se faire une idée de l'enseignement donné dans les autres branches plus nécessaires." En cette même occasion, le général Middleton et le lieutenant-colonel Houghton furent si pleinement satisfaits de la conduite des miliciens du collège Sainte-Marie, qu'ils prirent la peine de leur envoyer, chacun, une lettre de félicitations.

L'année suivante, nouveau succès dans une nouvelle parade devant le colonel Mattice, lequel s'étonna beaucoup de n'avoir pas vu un seul soldat causer dans les rangs : " Cette discipline si militaire, dit-il, vous ne l'avez pas acquise dans la milice seulement ; l'éducation et la formation que vous recevez ici doivent y être pour quelque chose."

L'année 1890 est surtout remarquable par les améliorations qui se produisent dans le matériel de la milice : les anciens élèves font présent d'un gros tambour ; des plaques d'argent ornent les casquettes ; les officiers, outre la ceinture ordinaire, en portent une autre en sautoir, avec le sifflet et la chaînette règlementaire ; ils ont aussi des cartouchières en cuir verni. Tout cela, joint à l'effet que produit l'uniforme aux boutons dorés, donne aux cadets une apparence des plus agréables à l'œil ; aussi, rien d'étonnant qu'ils aient impressionné très heureusement les spectateurs dans la revue qui se fit à cette époque, devant le duc de Connaught. De vieux officiers présents leur dirent : " Nous sommes protestants, mais nous ne craignons pas de vous rendre justice ; dites aux RR. PP. jésuites que leurs élèves ont remporté la palme sans difficulté."

Après le duc de Connaught vint le comte de Paris, qui fut reçu en grande pompe au collège et salué militairement par les cadets : ce qui sembla lui faire un extrême plaisir. En vérité, les fourniments neufs des officiers et des soldats étaient venus bien à point et ne contribuèrent pas peu aux succès de cette année-là.

En 1891, la milice, augmentée d'un corps d'ambulance et d'un corps de signaux, alla se faire admirer, comme de coutume, sur le Champ-de-Mars ; les plus jeunes cadets surtout, précisément à cause de leur jeunesse, émerveillèrent à bon droit les spectateurs ; un zouave, sous-officier, faisait cette remarque tout haut : " Les plus petits ne peuvent pas suivre, lorsque les grands courent, mais voyez comme ils se tiennent sans broncher dans leur brillant uniforme." Ce qui étonna beaucoup les vieilles moustaches, c'est que pas un cadet ne tourna la tête pendant toute la durée de l'exercice. Cette précision et cet

ensemble dans les mouvements eurent enfin leur récompense : en l'année 1893, les cadets se trouvaient en état de gagner le célèbre drapeau, envoyé, par le duc de Connaught, au bataillon scolaire de Montréal qui manœuvrerait le mieux. Le concours se fit devant dix mille personnes environ ; il eut lieu sur le Champ-de-Mars, entre les élèves des jésuites, ceux du Mont Saint-Louis et les jeunes Highlands, cadets écossais. La supériorité des premiers fut manifeste et reconnue aux acclamations d'une foule enthousiaste. Les cadets couronnèrent glorieusement la journée en déposant, aux pieds de Notre-Dame de Liesse, la drapeau qu'ils avaient conquis. C'était un hommage à la fois pieux et délicat, qui leur faisait honneur. Quelques mois plus tard (3 novembre), on recevait au collège Son Excellence Lord Aberdeen, gouverneur-général du Canada. Son Excellence admira surtout la milice, et apercevant le corps des tambours, le fit jouer en sa présence. Inutile de dire que ceux-ci s'exécutèrent avec le plus grand plaisir.

Victorieuse sur les champs de manœuvres, admirée des officiers de l'armée régulière et des hommes d'État, la milice du collège Sainte-Marie était arrivée à l'apogée de sa gloire et de sa renommée ; aussi, ne fut-ce une surprise pour personne, quand on apprit, l'année suivante, qu'elle avait encore conquis le drapeau sur les mêmes compétiteurs, plus acharnés et mieux formés pourtant que la première fois.

A partir de cette époque, peu de faits remarquables se présentent : tout se borne à quelques parades dans les rues de la ville, et à une réception officielle faite à Mgr Satolli. Il y eut encore une revue qui réussit fort bien en 1895 ; puis une séance de milice très attrayante, à propos de laquelle un journal anglais, *The Gazette*, disait : " It is a

recognised fact that, whenever the cadets of St. Mary's college undertake to do anything, they do it well as they put ability, energy and earnestness into their work." Espérons que les cadets se montreront toujours dignes de cet éloge.

*
* *

On vient de voir que l'éducation physique de l'enfant n'est pas négligée au collège Sainte-Marie; celle du cœur et de l'intelligence y tient aussi la place qu'elle doit occuper, c'est-à-dire, la première. Le principe de l'éducation du cœur se trouve tout entier dans ce mot du prospectus, *paternel.* Qui dit paternel, dit ferme et doux à la fois. Par la douceur, on entre dans le cœur, et, une fois maître de cette place, on devient maître de tout l'enfant; par la fermeté on s'impose à lui, mais, d'ailleurs, la fermeté doit toujours être accompagnée de douceur, et la douceur de fermeté. C'est ainsi que Dieu nous gouverne et Dieu s'y connaît, pensons-nous, en matière de gouvernement. Ce double fondement de l'éducation du cœur, ne peut rester à l'état de simple théorie; il a produit en pratique, dans le collège, des institutions et des coutumes que nous allons rappeler ici. Ce sont les sanctions et les récompenses, auxquelles il faut ajouter certains exercices de piété.

Toutes les lois doivent avoir une sanction; car, si la crainte ne venait agir sur l'homme pour réprimer son amour déréglé du plaisir, il les violerait bien souvent. Les sanctions, dans un collège sérieux, sont donc nécessaires pour maintenir la discipline, en prévenant surtout les fautes; elles sont nécessaires aussi quand la faute est commise, pour en réparer le scandale. Et qu'on n'aille pas dire que la peur n'est pas un moyen d'éducation pour le cœur, ou que, du moins, elle s'accorde mal avec la douceur, qui doit toujours présider dans cette sorte d'éducation. La

peur est bonne, quand c'est la peur du mal : elle affermit le cœur et le rend généreux. De telles sanctions sont des bienfaits qui, souvent, valent mieux que des récompenses, et les enfants eux-mêmes garderont toute leur vie un souvenir plus reconnaissant de ceux qui les auront ainsi punis, que de ceux qui auront fermé les yeux sur leurs défauts.

La principale sanction, au collège Sainte-Marie, se trouve dans les notes de chaque semaine et de chaque mois : elle est excellente pour cette formation du cœur dont nous parlons ; car, elle mène à l'accomplissement de la règle par les chemins sacrés de l'honneur.

Mais on ne se contente pas de récompenser le mérite par un acte d'approbation ; il y a encore des récompenses plus tangibles et qui ne manquent pas d'exciter plus vivement à l'amour du devoir : tels sont les témoignages, les décorations et les prix. Les témoignages qui se donnent solennellement, tous les mois, sont de deux sortes : le *bene* et l'*optime*. L'un témoigne d'une bonne, l'autre, d'une excellente conduite. Ce n'est qu'un morceau de carton, et cependant, quel honneur et quelle joie de le posséder, puisque c'est lui, ce petit carton, qui va dire au père et à la mère que l'enfant a été sage, et que, par amour pour eux, il a fait des efforts sur lui-même. Si la conduite a ses témoignages, le travail a aussi les siens ; ils sont de deux sortes, à leur tour : les uns récompensent le travail le plus assidu ou la *diligence* ; les autres, le travail le mieux fait ou l'*excellence*. Comme les autres, ils se donnent, chaque mois, devant toute la communauté réunie, et sont le point de mire d'une grande émulation. On voit souvent des enfants tenir des registres privés, où ils inscrivent les notes et les places de leurs condisciples les plus forts, afin de savoir qui d'entre eux l'emportera.

Toutes ces récompenses ne dépassent pas la valeur d'une attestation par écrit. C'est déjà beaucoup; mais lorsque cette attestation vient briller sur la poitrine de l'enfant courageux et sage, sous la forme d'une belle croix d'argent, que le père recteur lui-même y attache de ses propres mains, la récompense est bien plus honorable et bien plus enviée: c'est ce qui arrive à la fin du mois, pour ceux qui se sont distingués de toutes manières dans leur classe. Deux noms sont ordinairement proclamés, et les heureux vainqueurs, après avoir été recevoir le prix de leurs efforts, vont s'asseoir en face de leurs maîtres, qui les contemplent avec orgueil: car ceux-là sont leurs meilleurs élèves, ils sont la gloire et l'espérance de la maison.

Plus solennelle encore est la distribution des prix. Les parents y assistent, cette fois, et couronnent eux-mêmes, en tremblant d'émotion, leurs chers enfants. Quel instant délicieux pour tous, et qu'il vaut bien la peine qu'on se fatigue un peu pour le goûter! Le père est glorifié dans son enfant, l'enfant est glorifié dans ses efforts et Dieu, qu'on va remercier ensuite à l'église, est glorifié, à son tour, comme le dispensateur suprême de tous les dons. C'est ainsi que dans un collège catholique, tout retourne en définitive à Celui de qui tout vient. La formation du cœur de l'enfant repose surtout dans cet hommage qu'on lui apprend à rendre à Dieu, et les pères jésuites n'attendent pas la fin de l'année pcur cela: tous les jours, l'enfant doit écrire au frontispice de sa copie, la devise de saint Ignace, devise qui devrait être celle de tout chrétien: *Ad majorem Dei gloriam*, " à la plus grande gloire de Dieu! " Tous les jours et plusieurs fois par jour, l'enfant est invité à offrir à Dieu son travail et ses peines; le samedi, en particulier, le professeur de chaque classe con-

sacre une demi-heure de son cours à exhorter ses enfants à la piété, à la vertu et à la pureté d'intention ; il relève leurs regards trop absorbés, peut-être, dans les choses matérielles et leur fait voir des horizons plus vastes et plus nobles.

Le collège Sainte-Marie se fait une gloire de cette éducation religieuse ; il la met au premier rang, non seulement dans son prospectus, mais aussi dans le cours ordinaire de la vie. A côté des devoirs religieux, il institue des pratiques de piété que les enfants ne sont pas obligés de suivre, mais auxquelles ils sont doucement invités. Elles servent à développer en eux, sans effort, le bon grain ; à former leur cœur et leur âme par la prière, le moyen le plus efficace d'éducation. Ainsi, les congrégations de la sainte Vierge sont en haute estime, avec la milice du pape, l'apostolat de la prière, etc.

Le fonctionnement extérieur de toutes ces pieuses institutions intéresse lui-même les enfants et les excite à faire bien ce qu'ils seraient portés à négliger par routine ; c'est là le but des charges de préfet, d'assistant, de conseiller, de lecteur, de secrétaire, de sacristain, de portier et de maître des approbanistes. Ces charges sont d'une si grande utilité, qu'on les a établies, non seulement dans les congrégations, mais encore dans tout le train de la maison. En effet, en instituant des bibliothécaires, des panetiers, des lampistes, des officiers pour les jeux, des questeurs et un règlementaire, on fait aimer la discipline à une grande partie des élèves, d'abord à ceux qui ont des charges, ensuite à ceux qui veulent en obtenir. Il est un autre avantage, cité par le P. Damas : " Il est important, dit-il, que les élèves comprennent, dès aujourd'hui, par les petits embarras d'une administration de collège, ce que coûte d'ordinaire à ceux qui en maintiennent l'équilibre,

cet ordre des sociétés qui, au dehors, paraît marcher de lui-même et dont bien des gens recueillent les fruits, sans songer par combien de soucis ils l'achètent."

L'instruction ou l'éducation de l'intelligence, qui vient immédiatement après celle du cœur, se fait, en grande partie, dans ce collège, selon la vieille méthode. On sait, en effet, qu'il y a maintenant deux méthodes en présence et qui se font une guerre acharnée : la méthode classique et la méthode moderne. Celle-ci consiste à bourrer les intelligences du plus grand nombre possible de connaissances, surtout de mathématiques et d'histoire ; elle laisse de côté le grec et le latin comme choses démodées, abus d'un autre âge et propres à gâter et à rétrécir l'esprit. Que le sujet puisse ou non porter un tel bagage, qu'il sache ou non démêler un tel amas de connaissances confuses, peu importe ! En un mot, cette méthode s'occupe peu ou presque pas de développer l'intelligence ; pour elle, la mémoire, c'est tout l'homme. Le programme de la méthode classique se résume en trois mots : " apprendre à apprendre." Ozanam, qui avait étudié selon la méthode classique, la définissait fort bien lorsqu'il disait : " L'erreur de beaucoup de gens, est de se méprendre sur les études où l'on a coutume d'appliquer la jeunesse. Le but prochain qu'on s'y propose, n'est pas précisément le savoir, mais l'*exercice*. Il ne s'agit pas tant de littérature, d'histoire, de philosophie, choses qui s'oublieront peut-être, que d'affermir l'imagination, la mémoire, le jugement qui demeureront." Il serait trop long d'entrer dans la discussion des deux méthodes, mais à coup sûr, si la première forme mieux un érudit, la seconde est plus propre à former un homme, puisqu'elle développe mieux ses facultés. C'est au jeune homme, au sortir du collège, de choisir sa spécialité ; son goût s'étant formé auprès des

grands génies latins, grecs et nationaux, son intelligence s'étant dégrossie et fortifiée à leur contact, il pourra plus facilement se livrer aux études spéciales qu'après une étude indigeste de tout ce qu'il est utile ou non de savoir : l'expérience est là pour le prouver. Appuyés sur cette raison et sur d'autres encore fort nombreuses, les jésuites, quelle qu'ait été la difficulté des temps et des lieux, ont toujours tenu pour le cours classique et l'ont maintenu de tous leurs efforts partout où ils se sont établis. Le collège Sainte-Marie, fidèle aux vieilles traditions, continue donc à maintenir le sien, au bout duquel sont conférés les degrés universitaires. Le cours d'études, où l'instruction religieuse tient le premier rang, embrasse la connaissance des langues et littératures latine, grecque et française, des mathématiques, de l'histoire et de la géographie, de la philosophie et des sciences naturelles ; en un mot, de tout ce qui *prépare* aux carrières libérales. L'anglais est aussi l'objet de soins spéciaux. Ce cours classique est divisé en huit classes : éléments latins, syntaxe, méthode, versification, belles-lettres, rhétorique, 1re et 2e année de philosophie. Il y a, en outre, des classes élémentaires et préparatoires. Il est à remarquer que dans le *Ratio studiorum*, code complet des règles que suivent les jésuites dans l'organisation de leurs études, il n'est pas question de ces classes élémentaires et préparatoires ; c'est pour céder aux circonstances qu'ils les ont admises ; en conséquence, ils s'en déchargent volontiers en d'autres mains plus habituées que les leurs à diriger les petits enfants.

Si la paresse est à redouter, c'est surtout dans les classes qui n'ont pas d'examens de baccalauréat à passer ; c'est-à-dire depuis les éléments jusqu'à la versification inclusivement. Mais le collège Sainte-Marie, et les collèges des jésuites en général, remédient à ce danger par

des industries vraiment admirables : Faisons un tour ensemble dans le collège, afin de nous en convaincre. Voici d'abord les éléments latins : entrons doucement, ou mieux, regardons par la porte vitrée, sans déranger personne ; deux élèves sont debout et l'un récite sa leçon : " Des moutons étaient en sûreté dans leur parc, les chiens dormaient, etc." Celui qui récite cette fable a, sans doute, fort bonne mémoire, car il n'a point fait de faute : dès qu'il a fini, au lieu de s'asseoir, il tourne vers son condisciple, debout comme lui, un regard triomphant et, les bras superbement croisés, il attend. L'autre baisse les yeux, se recueille, et va lentement, tant il a peur de se tromper, mais il a beau user de prudence, son adversaire est impitoyable ; à la moindre hésitation il lui coupe la parole et crie de toutes ses forces le mot de la leçon. Agacé, craignant de nouvelles interruptions, l'élève se précipite, se trompe, s'embrouille et, finalement s'assied en rougissant de dépit : il est vaincu. Ah ! mais il se reprendra la prochaine fois, nous l'avons compris, dans l'éclair qui a brillé dans ses yeux, lorsqu'il les a levés, par hasard, de notre côté.... Voici deux autres champions qui paraissent : moitié goguenard, moitié craintif, l'un des deux avoue, sans regarder, qu'il ne sait pas, qu'il n'a pas eu le temps d'apprendre sa leçon. " Vingt défaites à son camp ! " s'écrie le professeur. " Cela m'est égal, " commence à murmurer l'enfant ; mais tous ne sont pas de son avis ; à voix couverte, on lui dit ce qu'on en pense et je crois même avoir entendu l'épithète peu gentille de... mais non, ne répétons pas ; quelqu'un même lui a montré le poing, en disant : " Tu le fais toujours exprès pour nous faire perdre ; tu verras, en récréation." Le professeur n'a pas l'air trop mécontent de cette poussée d'indignation qui a surgi tout à coup ; cependant, comme le bruit va grandis-

sant, il frappe de sa baguette sur la tribune et tout rentre dans le silence.

Pour nous, faisons un pas de plus dans le corridor où nous sommes, en haut de la porte suivante, on lit " classe de méthode." Comme tout à l'heure, regardons à travers le vitrage ; allons ! que se passe-t-il ? mais il n'y a pas d'ordre dans cette classe-là ! tout le monde cause ! je regarde avec étonnement le professeur et je m'aperçois qu'il laisse faire tout ce bruit, sans laisser paraître d'inquiétude ! à peine jette-t-il les yeux de temps en temps du côté où l'on semble le plus animé. Mon compagnon, vous avez bien envie d'entrer pour rétablir l'ordre et pour dire au professeur de faire son devoir : ne craignez rien, le professeur et les élèves font leur devoir et pour preuve, écoutez : au milieu du brouhaha, ne distinguez-vous pas des mots grecs et latins ? Ce sont encore les leçons qu'on récite. Mais ces élèves qui causent ? Ce sont des décurions, chargés de faire réciter les autres, et, comme cet honneur les flatte beaucoup, soyez certain qu'ils seront consciencieux. D'ailleurs, pour rendre leur conscience suffisamment scrupuleuse, voici, qu'à son tour, le professeur a fait cesser le bruit de la récitation et qu'il interroge, au hasard, un élève. Gare alors au décurion, si la note qu'il a donnée est trop bonne ou trop mauvaise.

Avançons encore, nous sommes devant la classe de syntaxe : tous les élèves sont debout, rangés sur une ligne de chaque côté du mur et se faisant face ; on récite un verbe grec : et chacun, à son tour, nomme la personne suivante, en affectant des poses de soldat au port d'armes. Le verbe se déroule comme un véritable chapelet ; soudain, un arrêt ; vingt cris assourdissants partent du camp opposé et le malheureux soldat, frappé à mort, tombe.... sur son banc, tandis que ses camarades se rapprochent l'un de

l'autre pour reformer la ligne. La lutte m'intéresse comme si c'était une partie de balle solennelle entre joueurs exercés. Qui l'emportera? Des deux côtés on fait des prouesses d'attention et de mémoire; mais la mort, la cruelle mort, continue son œuvre parmi les combattants. Bientôt il n'en reste plus qu'un seul contre huit, mais celui-là, un héros, saisit à merveille les fautes de ses adversaires et les proclame sans rémission, de sa petite voix argentine. L'ennemi, à son tour, sent ses forces faiblir; l'un après l'autre, les soldats tombent et celui qui, tout à l'heure, combattait seul contre huit, reste debout, vainqueur et tout rouge encore d'animation. " Vivent les Gaulois! " s'écrient alors les soldats de son camp, tout à coup ressuscités, " la victoire est à nous! " Et tandis que les Romains défaits font semblant de rire de leur malheur, le professeur accorde, avec emphase, aux vainqueurs, un congé de devoir, puis fait inscrire, dans le grand tableau qu'on voit au fond de la classe, ces mots magiques que les petits regardent avec orgueil: *Victoriam tulere Galli!*

Nous venons d'assister à une " concertation,"—c'est le mot consacré. On ne saurait croire l'émulation que cette méthode suscite parmi les élèves. Elle peut revêtir des formes très variées: tantôt c'est un combat singulier, tantôt une lutte générale; aujourd'hui, le professeur interroge, demain ce seront les généraux. Mais, quelle que soit la forme préférée, il y a toujours bataille, et c'est ce que veulent ces petites humeurs belliqueuses. La concertation est réclamée à grands cris comme une faveur; car, c'est un jeu, un passe-temps agréable qui délasse de l'attention impérieusement réclamée par le professeur au temps de la *prélection;* les petits bonshommes ne s'aperçoivent pas que la concertation est un jeu qui vaut le tra-

vail le plus dur et le plus acharné : voilà ce que c'est que de dorer la pilule.

La prélection est aussi une pilule salutaire qui doit porter la science dans le cerveau léger de l'enfant. C'est là surtout que se montrent le talent et les aptitudes du professeur. S'il est habile, sa prélection, c'est-à-dire l'explication qu'il fait d'un auteur latin, grec, français, etc., devient encore un des moments les plus intéressants de la classe : à propos d'un nom qui se présente, il glisse une courte histoire, qui réveille l'attention et aide à faire passer des choses plus sérieuses.

Une morale nue apporte de l'ennui.
Le conte fait passer le précepte avec lui.

Le professeur qui aime véritablement les enfants qui lui sont confiés, profite du moindre trait qu'il trouve dans l'auteur expliqué, pour leur faire une douce morale ; le plus souvent, c'est sous forme d'interrogation : " Mon ami, comment trouvez-vous cet acte, cette parole ? " Et l'enfant, qui a plus de perspicacité et de bon sens qu'on ne croit, répond ordinairement bien, et cette réponse, parce que c'est lui qui l'a faite, s'imprime profondément dans son âme ; c'est ainsi que l'étude des auteurs païens de l'antiquité, devient une école de vertu et de morale, à supposer même qu'on ne choisisse pas toujours les endroits les plus sains de leurs œuvres ; mais tel n'est pas le cas.

Enfin, le professeur qui a du zèle pour sa classe et pour l'avancement de ses élèves, fait passer dans sa prélection toute la science dont il est rempli, science non pas rude et grossière, mais plus ou moins digérée, plus ou moins savamment adaptée à la capacité de ses auditeurs.

Prélection, concertation : telles sont les principales méthodes en usage au collège Sainte-Marie, pour faire goûter aux enfants, surtout aux plus jeunes, le fruit amer

de la science. Faire goûter, faire aimer la science : voilà l'idéal pour un professeur, et quand il a obtenu ce but, il peut dire que son travail est aux trois quarts accompli ; il n'a plus qu'à diriger les esprits curieux à la recherche de cette science, sous le regard de Dieu. Qu'on me permette d'ajouter aussi : sous le regard des hommes ; car, il faut bien prendre les enfants tels qu'ils sont. Malgré la timidité inhérente à leur âge, ils aiment à paraître en public, à voir leurs succès reconnus par des applaudissements répétés ; ce sont déjà des hommes en petit ; des ambitions réduites, de naïfs amours-propres en miniature. Toutefois, l'ambition du succès est légitime, lorsqu'elle reste dans les limites du devoir ; l'amour-propre est bon, lorsqu'il sait reconnaître en soi les libéralités divines. Enfant, monte sur la scène, où tu trembles et jouis à la fois de paraître, montre-nous ce que tu sais, et nous t'applaudirons, pourvu que ton professeur te rappelle que toute science vient de Dieu et que la tienne, pour si grande qu'elle puisse te sembler, est encore bien petite. Le théâtre, avec ce préservatif, ne nuira pas aux jeunes ambitieux, il sera un excellent moyen de formation pour les plus timides, et pour tous un puissant levier d'émulation. C'est, sans doute, en partie, ce qui a déterminé les pères jésuites à avoir chez eux une salle académique.

Cette salle fut inaugurée au mois de juillet 1865. Tout le monde connaît ce vaste hémicycle qui occupe la majeure partie du soubassement de l'église. Monté à l'instar des anciens amphithéâtres, il peut facilement contenir de douze à quinze cents personnes. La salle a cent vingt pieds de long et cent cinquante de large. La hauteur, vers le milieu, est de vingt et un pieds, et, sur les derniers gradins, de douze pieds. Le plafond est soutenu par quatorze colonnes, dont huit en pierre et six en fer, et de

distance en distance se trouvent des ventilateurs pour aérer la salle, dans les temps de chaleur accablante. Dans le fond, se dessine le théâtre d'une grande dimension, avec un vaste matériel de coulisses mobiles représentant de superbes scènes. Depuis quelque temps, le gaz a été remplacé par l'électricité, et les peintures ont été rafraîchies ; ce qui donne à l'ensemble un air de nouveauté, et cela même, joint aux autres commodités, fait de cette salle, une des plus belles et des plus agréables de la ville. C'est là qu'ont lieu, tous les ans, et plusieurs fois par an, ces joûtes littéraires ou séances de classe, particulièrement si chères aux jésuites et à leurs élèves. Toutefois les tragédies, les comédies et les séances musicales ne sont pas rejetées sans appel ; elles sont admises, mais toujours après un choix scrupuleux. Ainsi, les pièces choisies seront des pièces de grands maîtres, capables de former le goût ; ce seront, Polyeucte, Athalie et autres tragédies du grand siècle ; les Plaideurs, de Racine ; le Misanthrope, de Molière ; parmi les pièces d'auteurs modernes : Attila, la Fille de Roland, les Flavius, Bouvines, la Revanche de Jeanne d'Arc, les Enfants d'Édouard, etc., etc. Si quelquefois, la pièce est moins artistique, les circonstances dans lesquelles on la joue sont encore une leçon morale ; par exemple, il s'agit d'une bonne œuvre à promouvoir : venir au secours des incendiés de Québec ou des orphelines de la Providence, aider les orphelinats de l'Algérie, soutenir l'institution des sourds-muets et celle de Saint-Vincent de Paul, entretenir des soldats pontificaux, contribuer à la construction de la cathédrale, procurer de l'argent à plusieurs églises pauvres, favoriser l'œuvre des matelots catholiques, etc.

Comme on le voit, la salle académique du Gesù a une noble histoire ; elle a un passé pur et glorieux, qui nous répond de l'avenir ; car le théâtre qu'elle possède, n'est pas un théâtre comme un autre, c'est un théâtre d'éducation.

CHAPITRE VII

Les "Enfants" du Collège

Reconnaissance. — La convention de 1882. — Amour du pape et soldats pontificaux. — Amour de la sainte Vierge. — Les couleurs du collège. — Histoire des congrégations. — Amour des pauvres. — La communion fréquente. — Un remords de conscience.

Après avoir parlé de la mère, *alma mater*, et de l'éducation qu'elle donne, parlons maintenant de ses enfants. Quand nous disons "mère" et "enfants", nous n'avons pas l'intention d'employer des mots seulement, des sons assez agréables pour l'oreille, mais n'ayant aucun écho dans le cœur. Le collège, dans l'idée de ceux qui le dirigent, est bien une mère, et ceux qu'on y élève sont bien des enfants. Les pères jésuites aiment la jeunesse qui leur est confiée : un indice de leur vocation est l'attrait qu'ils ressentent pour elle. Dieu qui les a faits principalement éducateurs, a mis en eux ce puissant auxiliaire, pour adoucir les difficultés et les amertumes de leur état. Les élèves, à leur tour, s'attachent d'une façon étonnante à leurs maîtres et gardent un excellent souvenir des religieux qui ont façonné leur jeunesse ; c'est avec plaisir qu'ils viennent, plus tard, leur serrer la main, ou les consulter dans leurs difficultés ; c'est avec orgueil qu'ils suivent les progrès de leur ancien collège ; c'est avec amour qu'ils le défendent et le soutiennent. Jusqu'à Voltaire, ce serpent réchauffé, qui avait de la reconnaissance pour les jésuites ! Grâce à l'union des cœurs, professeurs et élèves, maîtres et subordonnés, vivent au collège, non pas comme dans une prison aussi odieuse pour les uns que pour les autres, mais dans une maison semblable à celle de la famille.

"Vous êtes content de quitter le collège?" disait-on, un jour, à un élève qui avait fini ses études. "C'est ce qui vous trompe, monsieur, répondit celui-ci, je quitte le collège avec regret, car je n'y laisse que des *amis*."

Amour du collège et des pères, telle est la première marque distinctive d'un élève des jésuites. Les élèves du collège Sainte-Marie ne diffèrent point en cela des autres. Je n'en veux pour preuve que la seule convention de 1882, c'est-à-dire, la réunion si nombreuse des anciens élèves, pour rendre un témoignage solennel d'estime et d'amour au collège Sainte-Marie et aux pères qui le dirigent. Ce fut, en effet, le but énoncé dans la circulaire de 1881 : "Le temps semble maintenant arrivé de nous réunir dans une grande fête de *famille*, afin de renouveler nos anciennes relations d'*amitié*, et de témoigner à notre mère *bien aimée* l'affection et la reconnaissance que nous avons su toujours conserver pour elle." Sans doute, l'idée n'était pas nouvelle, et déjà presque tous les collèges du Canada avaient eu de ces sortes de réunions ou "conventions," mais nulle, je crois, ne surpassa celle de 1882, pour l'enthousiasme et la délicatesse avec lesquels ces témoignages d'affection furent rendus.

Tout d'abord, la bénédiction du Saint-Père fut demandée et accordée avec la plus grande bienveillance, *peramanter;* puis, une lettre fut écrite au général des jésuites, qui fut touché de ce qu'on avait pensé à lui de si loin. Il répondit sur le champ par cette lettre, empreinte d'un amour vraiment paternel :

Messieurs et chers amis,

Votre lettre m'est allée au cœur, parce qu'elle vient du Canada que j'ai toujours aimé avec prédilection et parce qu'elle est écrite par des élèves de la Compagnie, que je regarde comme mes enfants. Comment ne serais-je pas ému de cette délicatesse filiale qui, dans les joies d'une première convention, vous fait penser à un père si éloigné, je dirais presque, si inconnu! Comment ne

serais-je pas consolé en voyant que les travaux de mes religieux n'ont pas été stériles, puisqu'ils ont éveillé dans vos jeunes cœurs tant de noblesse et de générosité !

Cette éducation chrétienne dont vous êtes si fiers, sachez pourtant qu'elle n'est qu'à son aurore. L'homme doit s'élever toujours ; des mains étrangères l'élèvent aux premiers jours de sa vie ; puis elles le laissent entre les mains de sa liberté, que la vérité éclaire et que l'amour attire vers les lumineuses et sublimes régions de la vertu.

Votre convention est une belle pensée, un grand acte. Vous étalez, au plein soleil, la foi de vos âmes et les aspirations de vos cœurs, qui n'ont à rougir ni du but qu'ils poursuivent, ni des moyens qu'ils emploient. D'autres s'unissent dans l'ombre pour haïr ce que vous aimez, pour profaner ce que vous vénérez. Puisse votre union être pour vous un bouclier contre leurs traits, et pour le Canada tout entier une digue contre le torrent qui gronde et vous menace. Vous serez forts, vous vaincrez si vous prenez pour base fondamentale de votre association, la foi de l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, sans les subtilités des esprits indociles, ni les amoindrissements des cœurs pusillanimes. Allez donc avec l'élan du français et la pureté du chrétien.

Je fais les vœux les plus ardents pour le développement de votre œuvre et je vous bénis d'un cœur tout paternel.

Votre Père en N.-S. J.-C.

PIERRE BECKX,

Pr. général de la Compagnie de Jésus.

Fiesole, 25 août 1882.

Les deux jours de fête des 19 et 20 juillet furent réellement des fêtes de famille et c'est précisément ce qui fut relevé par Mgr Fabre dans un discours de circonstance ; il ajoutait, d'ailleurs, qu'il ne s'en étonnait nullement, car, dans ses voyages en France, il avait toujours remarqué la cordialité franche qui règne entre les jésuites et leurs élèves. Avant de se séparer, les anciens élèves du collège Sainte-Marie résolurent de fonder une *association* ayant pour but " de renouveler et perpétuer les liens d'amitié qui doivent les unir entre eux ; de réveiller et fortifier l'amour filial qu'ils doivent avoir pour leur *alma mater*, comme aussi de lui aider à atteindre le but qu'elle se propose dans l'éducation de la jeunesse." Dieu seul inspire des pensées pareilles. Cette association, acte de reconnaissance encore, sous une forme plus énergique

Groupe de lauréats du Collège

M. T. VIAU — M. E. DROLET, avocat

M T. PARIZEAU. M.D. — M. L'ABBÉ P. CÔTÉ — M. C. CHAMPOUX, avocat

P. A. DÉZIEL O. P. — P. T. COUTURE, S. J. — M. P. TRUDEL, avocat

M. E. PRIMEAU, avocat — M. E. SURVEYER, avocat

M. J. WALSH, avocat — M. C. BARNARD, avocat

et plus stable, fut définitivement organisée en 1884, grâce à l'influence des PP. Martin et Cazeau et grâce aussi à l'exemple de Vaugirard. Les anciens élèves de ce collège se réunissaient tous les ans, dans un banquet solennel; une quête y était organisée pour alimenter une caisse de secours, destinée à venir en aide aux camarades tombés dans le malheur. Ce fut l'origine de l'*association amicale* de Paris, laquelle, en 1866, élargissant cette donnée, se forma dans le double but :

1° D'entretenir des relations amicales entre tous les anciens élèves de Vaugirard ;

2° De venir en aide aux anciens élèves qui seraient dans le besoin, à leurs veuves et à leurs enfants.

On reconnaît là l'idée-mère qui a inspiré l'association du collège Sainte-Marie. Elle aussi a un double but : 1° renouveler et *perpétuer* les liens d'amitié qui doivent unir les anciens élèves entre eux ; 2° aider l'*alma mater* à atteindre le but qu'elle se propose dans l'éducation de la jeunesse. Pour atteindre le premier, elle a institué une messe annuelle pour les anciens élèves décédés ; une réunion également annuelle ou " conventum ", dans laquelle on traite des affaires de l'association et où on élit un président et des officiers pour l'année suivante. Cette réunion annuelle avec banquet, coïncide ordinairement avec la fête du R. P. Recteur, mais n'empêche point d'autres assemblées extraordinaires nécessitées par les circonstances.

Pour atteindre le second but, qui est d'aider son *alma mater* dans l'éducation de la jeunesse, l'association a fondé, en 1884, une médaille d'or pour la classe de philosophie (2e année). Cette médaille est décernée à l'élève le plus capable de cette classe, pourvu qu'il ait fait un cours classique complet au collège. Aussi, a-t-on pu dire, sans

vouloir diminuer le mérite des autres, que ceux qui " porteraient sur leur poitrine cette médaille d'honneur, pourraient se présenter dans le monde avec l'assurance du succès."

Voici les noms des heureux lauréats depuis 1884 : 1883-84, Théotime Couture ; 1884-85, Gustave Labine ; 1885-86, Louis Demers ; 1886-87, Charles Barnard ; 1887-88, Eugène Primeau ; 1888-89, Télesphore Parizeau ; 1889-90, Pierre Trudel ; 1890-91, Joseph Walsh ; 1891-92, Philippe Côté ; 1892-93, Édouard Surveyer ; 1893-94, Jean Brisset ; 1894-95, Charles Champoux ; 1895-96, Edmond Drôlet ; 1896-97, Théodore Viau ; 1897-98, Arthur Déziel.

L'association des anciens élèves ne spécifie point le cas d'un secours à donner aux condisciples pauvres, comme le fait l'*association amicale*. Celle-ci a servi de modèle ; mais elle n'a pas été copiée servilement.

La constitution comprend quatorze articles. Elle indique d'abord le nom et le but de l'association, ce dont nous sommes instruits déjà. Dans l'article 3e, elle fait connaître la composition de ses membres : " Tous les anciens élèves, professeurs ou auxiliaires du collège Sainte-Marie, et tous ceux qui ont étudié dans un collège de la Compagnie de Jésus, peuvent devenir membres actifs de l'association. Tous les membres de la Compagnie de Jésus sont membres honoraires. Le R. P. Recteur du collège Sainte-Marie, est, de droit, membre actif de la société." Dans un article subséquent, le R. P. Recteur est nommé membre du conseil exécutif et dépositaire des archives et de tous les documents de l'association. Viennent ensuite plusieurs décisions touchant les charges des différents officiers, les réunions, les élections et le conseil exécutif. Le conseil exécutif a la direction générale de la société. Il détermine le lieu et le temps de ses réunions ; établit les règlements nécessaires, à la double condition de les faire

ratifier par la société et de ne pas aller contre la constitution. Il fait les dépenses voulues pour l'administration, sans toutefois excéder le montant en caisse, à moins qu'il n'ait le consentement préalable de la société. La présence de cinq de ses membres est requise pour les transactions. Les officiers de ce conseil exécutif sont, un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et cinq conseillers.

Depuis qu'elle est fondée, l'association des anciens élèves compte quatorze présidents, dans l'ordre qui suit : 1883-84, M. George-E. Desbarats, décédé ; 1884-85, Hon. M. L.-O. Loranger ; 1885-86, M. George-R. Grant, décédé ; 1886-87, Rév. M. Joseph Sorg, décédé ; 1887-89, Hon. M. Honoré Mercier, décédé ; 1889-90, M. T.-C. de Lorimier, décédé ; 1890-91, Rév. M. R. Décarie ; 1891-92, Hon. M. A.-A-C. Larivière ; 1892-93, Hon. M. C.-J. Doherty ; 1893-94, M. E. Lef. de Bellefeuille ; 1894-95, Hon. M. Jos. Royal ; 1895-96, Rév. M. Hyacinthe Brisset ; 1896-98, M. Damase Masson ; 1898-...., M. Raymond Préfontaine, maire de Moutréal.

M. Damase Masson est le seul, avec l'honorable M. Honoré Mercier, qui ait été élu deux ans de suite ; son dévouement à l'œuvre lui méritait bien cette marque de confiance. En même temps que président de l'association, il a été pendant un an, président du comité général d'organisation des fêtes jubilaires. Grâce à ses soins et à son activité, de nombreux comités se sont formés, afin de se partager l'ouvrage et de donner ainsi aux fêtes, une splendeur plus achevée. Ce n'était pas une petite affaire que de manier un pareil rouage d'administration ; nous reconnaissons, à sa louange et à celle d'hommes zélés qui l'ont aidé dans ses travaux, que tout a marché parfaitement jusqu'à la fin.

Un autre trait qui caractérise les élèves du collège Sainte-Marie, c'est leur amour pour le Saint-Siège. En 1882, leur première pensée fut pour le pape, à qui ils demandaient sa bénédiction. Mais ce n'est pas leur pensée seulement qu'ils donnent au pontife-roi ; ils savent lui donner aussi leurs trésors, leurs talents et leur sang. N'est-ce pas un touchant exemple, que celui de ces enfants si naturellement avides de récompenses et d'honneurs, qui sacrifient les prix auxquels ils ont droit par leur travail, afin d'en donner l'argent au Saint-Père ? Et pourtant c'est ce qu'ils ont fait plusieurs fois.

Nous avons sous les yeux un témoignage écrit de la reconnaissance du Souverain Pontife à leur égard. C'est une bénédiction apostolique qu'il leur envoie, signée *de sa propre main*, le jour de la saint André, apôtre, à l'occasion d'un don qu'ils lui avaient fait.

30 novembre 1871.

Que Dieu vous bénisse et que le bienheureux André, apôtre, vous enseigne à porter la croix du Christ avec patience.

PIE IX.

Cette signature est une véritable relique ; car celui qui la fit a déjà mérité qu'on proposât de l'inscrire au nombre des saints.

Au temps de l'invasion piémontaise, l'armée de héros qui vint se ranger autour de Pie IX, comptait parmi ses plus illustres membres, des élèves des jésuites, tels que Pimodan, Becdelièvre, Quatrebarbes, etc. Ceux du collège Sainte-Marie étaient là aussi, et nous sommes heureux de citer les noms de MM. LaRocque et Edwin Hurtubise : le premier parle encore avec fierté des deux blessures qu'il reçut à Mentana. Avec quelle joie, ces deux braves, mêlés aux autres zouaves pontificaux canadiens, recevaient, le 20 juin 1882, leur ancien lieutenant-colonel, le

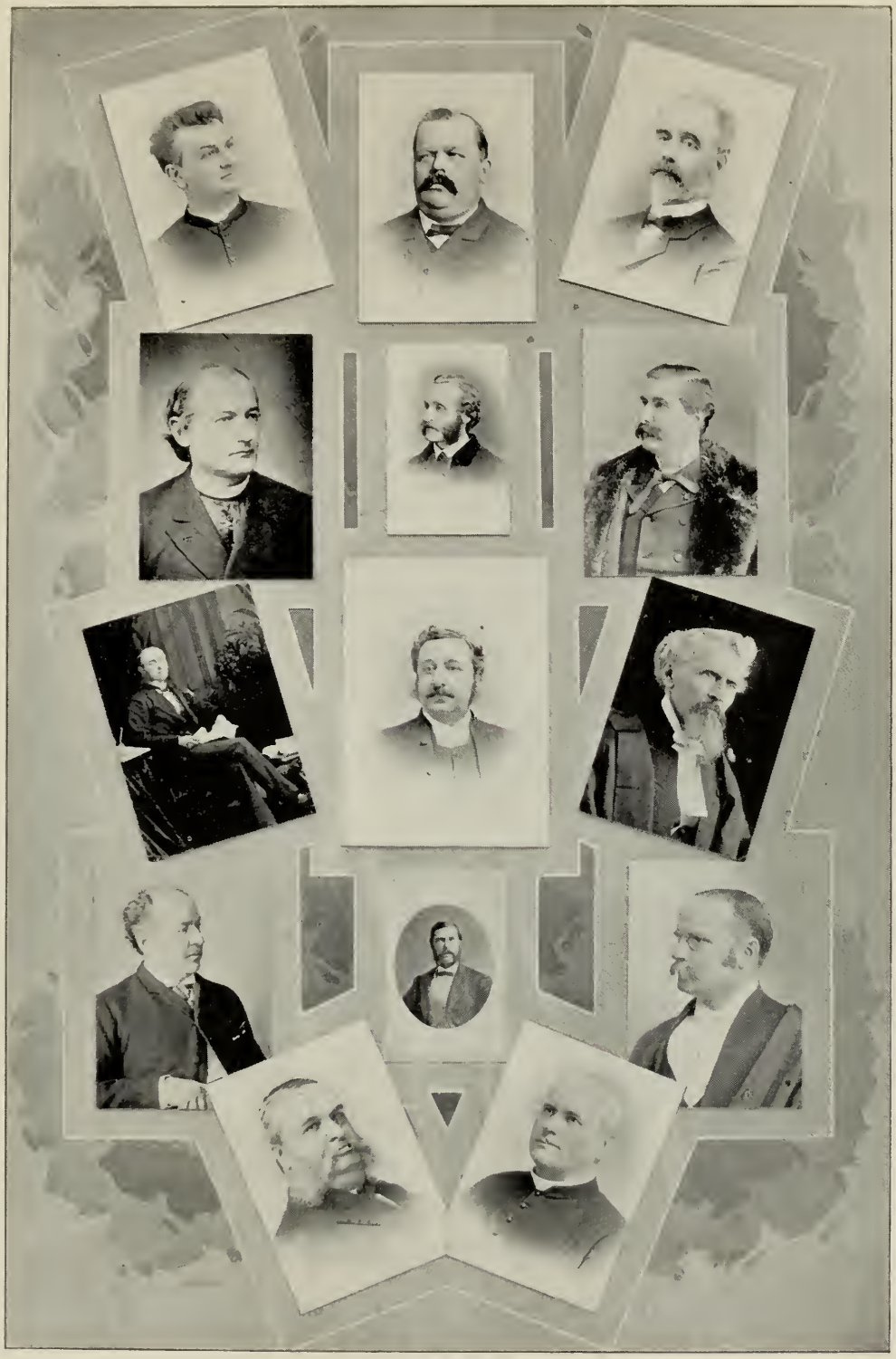

Les présidents de l'Association des Anciens Élèves :

M. L'ABBÉ H. BRISSETTE L'HON. M. A.-A.-C. LARIVIÈRE M. D. MASSON
M. L'ABBÉ J. SORG M. G -R. GRANT L'HON. M. H. MERCIER
M. G.-E. DESBARATS L'HON. JUGE C. de LORIMIER L'HON. JUGE L.-O. LORANGER
L'HON. M. J. ROYAL M. E.-L. de BELLEFEUILLE L'HON. JUGE C.-J. DOHERTY
M. T.-C. de LORIMIER M. LE CHAN. R. DÉCARIE

marquis de Charette ; car, sa présence leur rappelait des souvenirs bien doux et bien glorieux. " C'est le cœur tout rempli de joie et d'un légitime orgueil, lui disaient-ils, que nous vous souhaitons la bienvenue, ce n'est pas seulement le citoyen éminent d'un pays cher à nos cœurs, que nous saluons en vous, c'est aussi un chef aimé et respecté, qui nous commanda vaillamment à l'ombre du drapeau pontifical."

L'amour de l'Église ne peut aller sans l'amour de la très sainte Vierge. Les élèves du collège Sainte-Marie aiment la patronne de leur maison d'un amour tout filial. De même que les vaillants chevaliers d'autrefois, portaient sur eux les couleurs de leur dame, ainsi se plaisent-ils à porter sur leur poitrine les couleurs de Marie : le bleu et le blanc. Ils forment des congrégations très florissantes, qui se réunissent toutes les semaines pour chanter ses louanges et pour s'exciter à la piété et à la vertu.

Les collèges des jésuites sont partout les premiers à mettre en honneur l'amour de la sainte Vierge. A peine installé, celui de Sainte-Marie fonda sa congrégation. Ce fut le 8 décembre 1849, qu'eut lieu cette pieuse cérémonie. Les archives nous ont conservé les noms des quinze premiers élèves qui se consacrèrent à Marie dans la chapelle du collège. En voici la liste : Alfred Aumont, Francisque Benoit, Napoléon Berthiaume, John Conlon, Aldéric Deschamps, Olivier Garceau, Alfred Hely, Edmond Hudon, Éphrem Hudon, Adolphe Masson, *1er préfet ;* John Masson, Charles Marchand, Julien Perrault, Auguste de Rocheblave, Jude Valois.

Cette congrégation fut affiliée à la *Prima Primaria* du collège romain, le 15 décembre de la même année, sous le titre et l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché.

Le 8 septembre 1855, les externes se séparèrent des pensionnaires, et formèrent une congrégation ayant ses propres officiers et dignitaires et portant le nom de Notre-Dame de la Purification. Deux ans plus tard, en 1857, les pensionnaires eux-mêmes se divisèrent en deux sections, celle des grands et celle des petits. Cette dernière prit le nom de congrégation des Saints Anges et eut pour deuxième patron, saint Michel, archange. Enfin, en 1870, les externes, à leur tour, formèrent deux congrégations, l'une pour les grands, l'autre pour les petits. Ces changements, nécessités par les besoins d'instructions proportionnées à l'âge des enfants, furent définitifs ; et depuis ce temps, il y a pour les élèves quatre congrégations, ayant leurs réunions séparées, mais se réunissant toutes ensemble aux plus grandes fêtes.

Dès les premiers jours, ces différentes congrégations montrèrent beaucoup de ferveur, et la sainte Vierge, qui ne demeure jamais en reste de générosité, les en récompensa en plus d'une occasion. Ainsi, en 1854, il fut remarqué qu'à la distribution des prix, sur cent dix couronnes qui furent distribuées, quatre-vingt-trois furent obtenues par des congréganistes. Plus d'un enfant, reconnut publiquement la protection dont Marie le favorisait depuis son entrée dans la congrégation. Le 27 mai 1860, deux élèves voulurent laisser à leur mère du ciel, avant de partir pour les vacances, un gage de leur filiale reconnaissance : ils lui présentèrent une magnifique couronne, enrichie de pierreries, et portant cette inscription, gravée sur une plaque :

A leur mère, Ed. Gauthier et H. Harwood reconnaissants, mai 1860.

Les chapelles, qui servaient de lieu de réunion, étaient d'abord bien pauvres ; la toute puissante reine du ciel y

pourvut en intéressant à leur décoration, plusieurs âmes pieuses. Un jour, par exemple, un anonyme envoyait cent seize piastres. Des dons plus ou moins considérables se répétaient souvent, ce qui permit d'acheter tapis, chaises, prie-Dieu, fleurs, harmonium, etc. Les congréganistes inscrivaient avec soin, dans un cahier, la somme donnée, avec les noms des bienfaiteurs, et n'oubliaient point de prier pour eux. Au commencement de ce cahier, on lit cette épigraphe touchante : *Retribuere, dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus propter nomen tuum, vitam æternam. Amen.*

Les congréganistes vivaient entre eux comme des frères ; des brouilles enfantines venaient-elles parfois assombrir le ciel si pur de leurs affections, à l'exhortation ou à la retraite suivante, les cœurs se réunissaient de nouveau, et l'exemple de ces réconciliations laissait dans toutes les âmes un véritable parfum d'édification. Les vacances, en séparant les corps, ne séparaient point les cœurs ; ces braves enfants avaient composé des litanies, où entraient les noms de baptême de tous leurs condisciples congréganistes, et le soir, après une joyeuse journée, ils invoquaient les patrons de leurs chers camarades, afin que tout danger fut éloigné de leur âme et de leur corps et que les vacances fussent délicieuses pour tous.

Espérons que des commencements si heureux laisseront dans le cœur des élèves, actuels ou futurs, un désir ardent de ne point dégénérer de leurs prédécesseurs !

En l'année 1861, la division des grands pensionnaires résolut de publier un journal, dédié à Marie, et portant le nom de *Aurora*, nom gracieux comme celui de la Vierge, modeste dans ses promesses, et cependant tout rayonnant de gaîté et de franchise. Il n'en parut qu'un numéro,

mais il témoigne de la constante préoccupation des élèves, à servir en tout temps, leur dame souveraine, patronne du collège.

La dévotion à Marie conserve l'innocence ; elle procure le bonheur pendant la vie et la confiance à l'heure de la mort. Que de belles choses il y aurait à dire sur les congréganistes décédés. Nous extrayons quelques lignes des rapports édifiants qui ont été écrits sur ces pieux jeunes gens, dont la mémoire honore le collège Sainte-Marie.

Ce sont quelques fleurs, aux parfums délicats et variés, que nous cueillons en passant :

Cornélius Baumann

Il a été prématurément ravi à la terre, le 8 avril 1865, emportant avec lui le glorieux témoignage que lui ont rendu ses maîtres et ses condisciples, d'avoir été constamment au milieu d'eux, pendant les trois ans qu'il y a passé, un modèle de piété, d'application et de régularité.

Une physionomie heureuse, un caractère calme et fort, une vertu tout à la fois aimable et énergique, laisseront longtemps son image gravée au fond des cœurs de tous ceux qui l'ont connu.

Henri Grenier

Ami sincère et universellement aimé autant que respecté, il savait se faire pardonner sa franchise un peu rude, surtout quand il s'agissait de résister à quelque entraînement collectif de légèreté. Rétif à la flatterie, inabordable au respect humain, mais sensible et délicat jusqu'aux petites attentions : lui demandait-on un service ? à l'empressement, à l'obligeance qu'il mettait à vous le rendre, on eût cru qu'il vous était redevable de lui avoir procuré un plaisir. " Je me rappelle avec bonheur," déclare un de ses condisciples, " que, la pre- " mière fois que je parus en classe, en me voyant dans cette espèce de gêne et " d'ennui qui sert quelquefois d'épreuve aux nouveaux venus, il fut le premier " à m'aborder, pour m'initier aux petits usages locaux et m'aider à me tirer " d'embarras."

Toujours gai, spirituel, expansif, il était néanmoins réservé, et, jusque dans les communications intimes et l'abandon de la conversation, sa charité, pour les absents surtout, était portée au plus haut degré. Prononçait-on sur un ami, en sa présence, quelque parole de blâme ? il trouvait toujours moyen d'excuser ou d'atténuer. " D'ailleurs," disait-il, " si nous eussions été à sa " place, qu'aurions-nous fait ? "

Disciple et condisciple modèle, sa vie de collège a été marquée au coin de la plus exacte régularité ; pendant l'espace de trois ans, il ne s'est absenté

qu'une seule fois de classe, et encore fallut-il que son professeur l'y invitât lui-même, attendu qu'il s'agissait de remplir un devoir que lui dictaient le cœur et les convenances. "Tiens," disait-il à un de ses amis, sur son lit de mort, "il n'y a rien que je déteste comme le *flanage*, je brûle de retourner au collège "pour y avoir quelque chose à faire."

Louis Conahan

Il savait recevoir une réprimande avec respect et souvent aida les autres à l'accepter, du moins, avec résignation... Il aimait à servir la messe et la plus grande punition qu'on pût lui infliger, était de lui enlever ce bonheur... Quelques jours avant sa mort, cédant à une inspiration héroïque, il avait, dans une prière sous forme de lettre, demandé à saint Joseph, une grâce dont nous ne révèlerons pas le secret. Il a été exaucé d'une façon qui dépassait ses espérances, mais qui rentrait bien dans ses désirs.

Charles-Marie-Joseph Baudry

Partout où il se trouvait, au collége comme ailleurs, il se faisait immédiatement cercle autour de lui. La variété de ses connaissances, l'agrément de sa conversation, ses spirituelles saillies, la poétique expansion de son âme, semblaient tout expliquer. La vertu, au fond, la noblesse de ses procédés, et la sécurité de son commerce, y étaient peut-être pour plus que toute autre chose.

Franc, sincère et persévérant dans ses sentiments religieux comme dans tout le reste, notre ami avait été, bien jeune, et n'avait jamais cessé d'être un fervent congréganiste, et un fidèle *enfant de chœur*. Grandissant, selon toute probabilité, pour un emploi civil, il était du nombre de ceux qui croient qu'il est bon, en tous cas, de donner les prémices au Seigneur ; et il aimait encore malgré ses dix-huit ans, à revêtir la tunique du lévite. La modestie de sa mâle et noble figure, fortement charpentée, prenait alors devant l'autel une expression de foi, de douce gravité qui contrastait délicieusement, pour ceux qui le connaissaient, avec l'expression joyeuse et quelquefois un peu joviale de ses traits, partout ailleurs.

Louis-Marie-Édouard Brault

Mardi dernier, vers le coucher du soleil, pris tout à coup d'une céleste nostalgie, le petit ange avait fait appeler son confesseur ; il voulait mourir, il le voulait absolument. Il fallut lui faire comprendre qu'en ceci, comme dans tout le reste, nous devons être soumis à la volonté de Dieu. Il s'y soumit. Mais le lendemain, à la même heure, il réitérait sa demande ; et cette fois, ce fut lui qui l'emporta. Il reçut le Saint-Viatique, et avant même d'avoir achevé son action de grâce, il quittait ce monde pour aller la compléter là-haut.

Au moment suprême, en le voyant agité, et pour lui procurer un peu de repos après de longues insomnies, on proposa un calmant. Déjà il allait approcher la coupe de ses lèvres, lorsque, se rappelant peut-être l'exemple du Sauveur sur la croix : *cùm gustasset, noluit bibere*, et se ravisant tout à coup : "non,

dit-il, maman, au moment de mourir il vaut mieux rester éveillé." Et en effet, il conserva sa connaissance à peu près jusqu'au dernier moment, et ne s'endormit dans le Seigneur, qu'en remettant son âme entre ses mains.

Moriatur anima mea morte justorum !

Charles Michaud

Charles avait une grande dévotion envers la très sainte Vierge. Il faisait partie de la congrégation érigée en son honneur pour l'avancement spirituel des élèves. Et aux jours spécialement consacrés à la Mère de Dieu, il ne manquait jamais de s'approcher de la table sainte. Lorsque, le soir, l'heure du repos sonnait, il s'agenouillait pour réciter pieusement son chapelet. Et il ne se départait jamais de cette excellente pratique de piété, même pendant les vacances. En voyant son amour pour Marie, n'est-il pas permis de croire que cette bonne mère, craignant pour un fils qui l'aimait tant, les séductions du monde, a obtenu de Dieu qu'il le retirât du milieu des dangers qui l'environnaient.

Il montrait aussi beaucoup de sensibilité pour les pauvres, en faveur de qui il était toujours prêt à donner ce qui lui appartenait. Et bien souvent on l'a vu pleurer en racontant les peines des malheureux.

Un jour, qu'il priait avec ferveur devant le Saint-Sacrement, sa mère, qui le vit, en fut comblée de joie et ne put s'empêcher de lui dire : " Charles, Dieu sait combien je t'aime, et cependant, en te voyant prier tout à l'heure avec tant de piété et de ferveur, je lui ai demandé qu'il t'enlève de ce monde avant que tu aies le malheur de l'offenser mortellement." Dieu exauça le vœu formulé en cette circonstance par cette mère si chrétienne.

Fortunat Brunet

Parmi les vertus qu'il cueillait au jardin de la foi, l'humilité surtout lui était chère. La pratique en est pourtant bien difficile à ceux que l'on applaudit.

C'est de la main de Dieu qu'il recevait ses couronnes, et quand, après une distribution de prix, il venait les déposer sur l'autel, il en renvoyait à Notre-Seigneur toute la gloire. Il n'en gardait qu'une pieuse reconnaissance.

Dès qu'il avait remporté quelques succès, ses premières paroles étaient un acte de remercîment à Dieu ; sa première pensée, en commençant son travail, était d'implorer son secours.

Il ne disait pas : " J'ai réussi, j'ai mérité un prix, j'ai été le premier," mais : " Je dois à Dieu, je dois à Notre-Seigneur, à la sainte Vierge, à sainte " Anne d'avoir réussi."

On ne peut avoir une véritable piété, ni aimer l'Église, sans aimer encore les pauvres, qui en sont les plus riches trésors. En toute occasion, les pères jésuites excitent, dans le cœur de leurs élèves, cet amour de la bienfaisance, auréole et charme de l'âge mûr, préservatif de la

vertu dans la jeunesse. Un jour, un élève, se trouvant de passage dans une petite paroisse de la province de Québec, et assistant à la messe en cet endroit, fut frappé de l'air de candeur et de la piété du jeune enfant qui servait le prêtre, à l'autel. Il n'eut rien de plus pressé, après l'office, que de s'enquérir du nom, des moyens d'existence et des aptitudes de son protégé ; il apprit que l'enfant était orphelin, qu'il était pauvre et que son plus grand désir serait d'étudier, pour devenir prêtre. De retour chez ses parents, le jeune homme prit sa mère à l'écart, lui parla de l'enfant et lui demanda, en grâce, de vouloir bien payer son éducation, dans un collège classique, lui assurant que cela lui ferait un extrême plaisir. La mère, charmée de voir de si heureuses dispositions pour la charité dans le cœur de son fils, n'y mit qu'une condition, c'est qu'il aurait, jusqu'à une époque fixée, des témoignages d'excellente conduite. Le jeune homme accepta ; et lui, qui, jusqu'alors, n'avait été qu'un modèle d'insouciance et de légèreté, sut tellement se contraindre, pour mériter l'honneur de la bonne action arrêtée entre lui et sa mère, qu'il remporta, chaque mois, le témoignage *optime*, au grand ébahissement de ses condisciples, qui ne comprenaient rien à ce changement subit dans sa conduite. Quand, à la rentrée des classes suivante, le mère du jeune homme se mit en devoir, à son tour, d'exécuter sa promesse, il se trouva que déjà d'autres âmes charitables l'avaient prévenue ; mais nul doute que le mérite de cet acte n'ait été inscrit au ciel, en face de son nom et surtout en face de celui de son fils.

Enfin, dévotion à l'Eucharistie ! La communion fréquente a toujours été en honneur au collège. Avec l'amour de l'Église, de la sainte Vierge et des pauvres, l'amour de l'Eucharistie ne se trouve pas en désaccord,

et ne peut manquer de fleurir à son tour. Certes, il est édifiant de voir ces jeunes enfants s'approcher de la table sainte, pour demander à Dieu de leur accorder de grandes et de petites grâces : le succès dans telle composition, ou dans telle séance ; des bienfaits pour des parents ou pour des amis, etc. N'oublions pas que Jésus se plaît avec l'enfance et qu'il peut faire en sa faveur bien des miracles ignorés.

Cependant, hâtons-nous de le dire — pour que nos éloges trouvent plus de créance — si les élèves du collège Sainte-Marie se distinguent, en général, par leur bon cœur, quelques-uns n'oublient pas là, plus qu'ailleurs, qu'ils sont écoliers : ce ne serait pas naturel, en vérité, et je suis bien sûr que leurs professeurs et leurs surveillants finiraient par s'en plaindre comme d'une chose anormale et dangereuse pour l'avenir ! En effet, les écoliers les plus tapageurs ne sont pas toujours les moins bons ; il y a en eux une exubérance de vie qui résiste mal aux attraits d'une belle journée ; ils bavardent, par un beau jour, comme les oiseaux chantent par un beau soleil ; ils sautent et gambadent comme la petite chèvre de M. Séguin qui, insouciante de son maître, se roulait là-haut sur la montagne, au milieu des herbes odoriférantes. Professeurs et surveillants en prennent gaîment leur parti, et volontiers ils diraient, d'une façon satirique, avec un poète religieux, surveillant et professeur lui-même, le P. de Fougeray :

Ils sont là sous ma chaire, un peu moins de quarante,
Joli nombre, ma foi ; j'oserais m'en vanter,
Si je voyais en eux, depuis que je les hante,
Aussi bon appétit au travail qu'au goûter.
Ils sont bavards, ils sont volages ;
Si vous les quittez deux instants,
Des cris, des coups, d'affreux tapages,
Ce sont leur plus doux passe-temps.

Les plus courts sermons les dégoûtent,
Les plus touchants les touchent peu.
Ils ne valent pas ce qu'ils coûtent,
Mais ils coûtent le sang d'un Dieu.

CHAPITRE VIII

Avant les Fêtes Jubilaires

L'organisation. — Les comités. — N'a-t-on oublié personne ? — Le premier coup de canon. — Séances de classe de l'année jubilaire. — Hiéroglyphes. — leur explication. — La carte française d'invitation. — Le programme général. — Une allégorie. — Deux bénédictions apostoliques. — Une visite dans les corridors du collège, la veille des fêtes.

Longtemps avant l'éclosion joyeuse des fêtes du cinquantenaire, les anciens élèves du collège Sainte-Marie, désireux de témoigner leur amour à leur *alma mater*, avaient tout préparé pour les rendre dignes de sa renommée.

" Il faut diviser pour vaincre," dit un sage dicton populaire ; les anciens élèves se divisèrent donc l'ouvrage avec un désintéressement qui prouvait qu'ils n'étaient point étrangers à cet autre dicton, non moin sage et non moins populaire, " l'union fait la force." Il y eut des comités de direction pour chaque série d'amusements et pour les diverses parties des solennités. Chaque président, vice-président, secrétaire, trésorier ou conseiller se mit alors activement à son affaire : il y avait tant de choses à prévoir et à organiser ! Les différents comités se réunirent une fois et même souvent plusieurs fois par semaine, au parloir du collège, et là, discutèrent ensemble les nombreux projets, que chacun était libre de proposer, pour concourir à l'éclat et au succès des fêtes.

La première difficulté sérieuse était de réunir tous les anciens élèves vivants, pour ces fêtes, ou du moins, d'envoyer à tous une circulaire, leur annonçant l'approche du cinquantenaire. Après un travail très ardu, et des recherches très compliquées, on parvint à dresser une

liste d'environ six mille noms, avec les adresses les plus récentes et les moins incertaines. Si plusieurs furent oubliés, assurément ce ne fut point la faute des organisateurs ; l'impossibilité de trouver des renseignements précis, un changement soudain de demeure, ou même une erreur involontaire dans l'adresse en purent seuls être la cause, et les premiers à déplorer cet oubli, furent les organisateurs eux-mêmes.

Voici la teneur de la circulaire qui fut envoyée aux anciens élèves ou professeurs du collège Sainte-Marie, dans le courant de l'année jubilaire : on y saisira la pensée qui a présidé à ces fêtes :

Monsieur et cher Condisciple,

Vous n'ignorez pas, sans doute, que, cette année, le collège Sainte-Marie de Montréal, sous la direction des RR. PP. Jésuites, célèbre le cinquantième anniversaire de sa fondation. Si cette date est chère aux RR. Pères, qui depuis un demi-siècle ont été les zélés et ardents apôtres de l'éducation dans notre pays, elle doit l'être plus encore aux élèves, qui leur sont redevables de leur instruction. Et ils sont nombreux ceux qui, depuis 1848, sont allés puiser chez les continuateurs des nobles et saintes traditions des Brébeuf, des Lejeune, des Lallemant, les éléments de morale et de science, qui leur ont permis de se distinguer dans le gouvernement, dans la magistrature, dans les professions libérales, dans le commerce et l'industrie. L'occasion n'est-elle pas favorable d'aller déposer aux pieds de nos anciens maîtres et de leurs dévoués successeurs, l'expression de notre inaltérable attachement à leurs personnes et de notre profonde admiration pour leur œuvre.

Une plus belle circonstance peut-elle se présenter, pour les membres d'une même famille, d'aller revivre, au foyer de leur jeunesse, les heures inoubliables d'un passé qui leur fut si cher ? C'est dans cette généreuse pensée que l'Association des anciens Élèves a cru devoir prendre l'initiative de fêtes dignes à la fois et d'elle-même et du vieux collège qui en sera l'objet.

Dans ce but plusieurs comités ont été formés (avec pouvoir de s'adjoindre des collaborateurs) pour préparer les fêtes qui auront lieu les 21, 22 et 23 juin prochain, 1898.

Le secrétaire général, comptant sur la prompte coopération des anciens, peut donc s'attendre à recevoir le plus tôt possible les noms et les adresses de ceux qui désirent assister à ces fêtes....

En prévision des oublis inévitables, le comité prie ceux qui auront reçu cette circulaire, de la communiquer à tout ancien élève ou professeur du collège résidant dans leur localité.

Veuillez, etc....

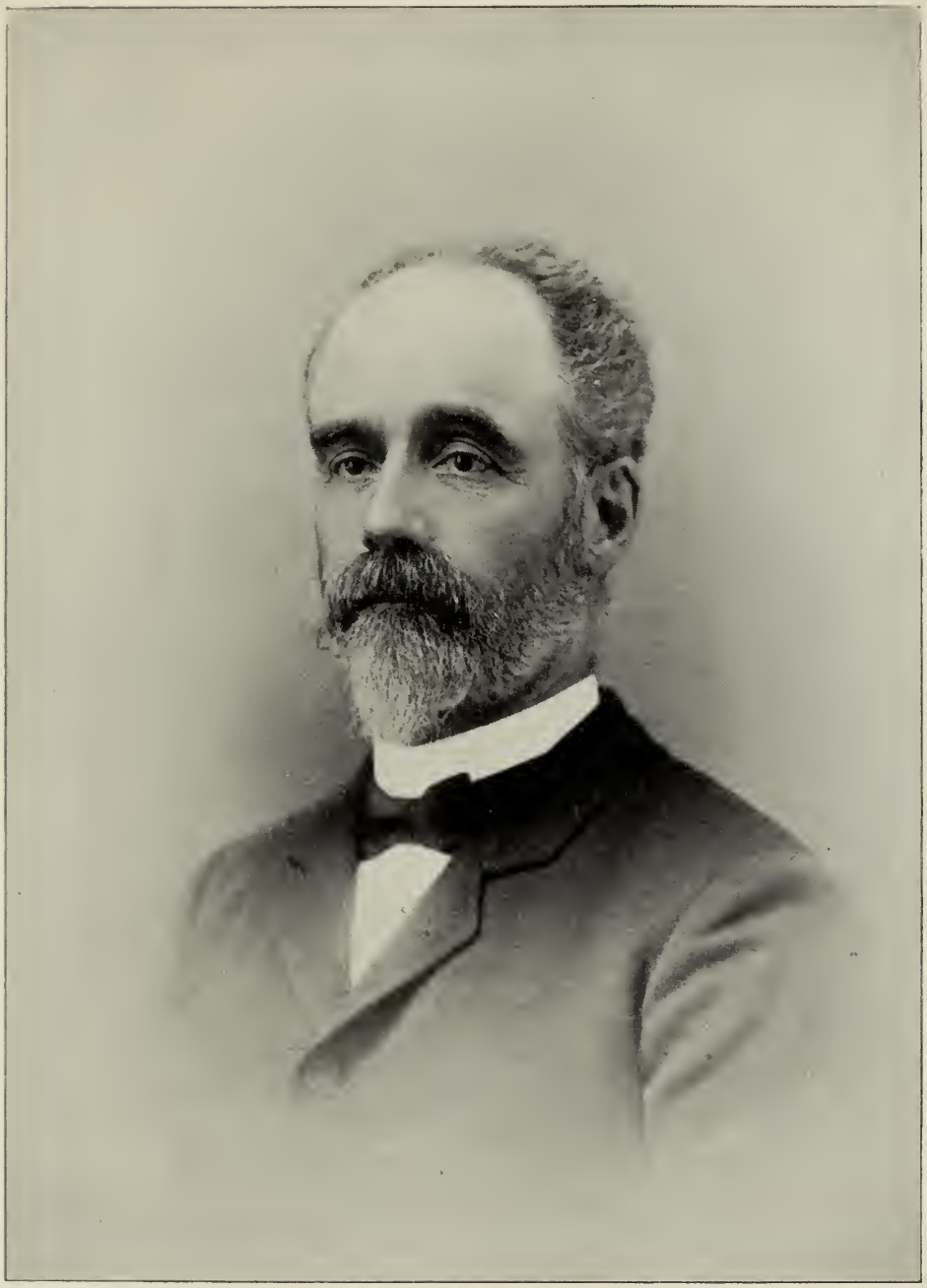

M. DAMASE MASSON
Président des fêtes jubilaires

Le premier coup de canon, saluant l'aurore des joyeuses solennités, venait d'être tiré ; il fit envoler vers le collège une multitude de petits messages, plus aimables les uns que les autres, annonçant l'arrivée prochaine de leurs auteurs, ou les excusant sur l'impossibilité absolue de venir.

Tandis que les anciens élèves préparaient ainsi le succès final, les élèves actuels préludaient, aux grandes fêtes du mois de juin, par des séances de classe fort intéressantes. On ne sut jamais mieux mêler l'agréable à l'utile : l'une d'elles, intitulée, " Voyage à travers la grammaire et la poésie," attira un concours immense et souleva plusieurs fois les applaudissements sincères de l'assemblée, tant les matières, arides par elles-mêmes, qui faisaient le sujet de la séance, étaient présentées sous un tour agréable et riant. Ainsi, les règles de grammaire ou de prosodie apparaissaient toutes pomponnées et emmitouflées dans des dialogues piquants d'originalité. On y vit, pour la première fois, la construction sur la scène, d'un pont de César gigantesque, puisque sa réduction n'était qu'au dixième du véritable ; ce ne fut pas le morceau le moins intéressant. Après avoir bâti ce pont, sous les yeux des spectateurs, en suivant mot à mot l'auteur latin qui le décrit, les jeunes pontonniers, passèrent dessus pour en démontrer pratiquement la solidité. N'est-ce pas là s'instruire et instruire les autres de la façon la plus amusante et la plus facile ? Les élémentaires latins racontèrent à leurs aînés, la vie du jeune Vitus, au moyen de thèmes et de versions. D'autres, plus belliqueux, vinrent sous les regards de leurs parents charmés, enlever d'assaut, sur le théâtre, la citadelle idéale de " Luo " ; d'autres y donnèrent le spécimen d'une classe, mais d'une classe aussi peu ennuyeuse que possible ; d'autres, enfin, plus

savants et plus avancés, y reproduisirent des expériences de chimie, dont le côté le plus plaisant fut de faire peur aux dames. Nous allions oublier la 2e année de philosophie qui, devant un public de choix, montra une habileté surprenante, tant dans la défense que dans l'argumentation. On ne pouvait mieux faire.

Le chœur du Gesù voulut aussi apporter sa contribution et fit un concert fort goûté et digne de sa vieille réputation. De la sorte, chacun donna, dans sa mesure, son tribut d'hommage au collège vénéré.

Cependant, les programmes des fêtes proprement dites commencèrent à paraître ; tout d'abord, bien étonnés furent les gens, de recevoir une espèce de vieux parchemin, couvert de caractères hiéroglyphiques. C'était, paraît-il, la carte d'invitation aux fêtes jubilaires. Le premier coup d'œil était un peu décourageant, surtout pour ceux qui ne connaissent pas les hiéroglyphes ; toutefois, à force d'y regarder, on distinguait des silhouettes de mots latins et, la bonne volonté aidant, avec la vanité d'ancien latiniste, on finissait par lire cette carte assez facilement. Que le lecteur en juge, par la copie fidèle, que nous lui mettons sous les yeux.

Le parchemin représenté est presque entièrement ouvert ; mais il garde, à chaque extrémité, la tendance à reprendre sa première forme de rouleau ; au verso, passe le cordon qui a servi à le maintenir fermé, et par le bord de droite on aperçoit, encore collé, le sceau qui a servi à le garantir de toute indiscrétion. Plus haut, couché au-dessus du parchemin, repose le modèle du roseau taillé, qui a dû servir à confectionner une si détestable écriture.

Après bien des recherches, nous avons appris, que ce parchemin et cette écriture nous faisaient remonter à douze siècles en arrière. Ceux qui ont composé si savam-

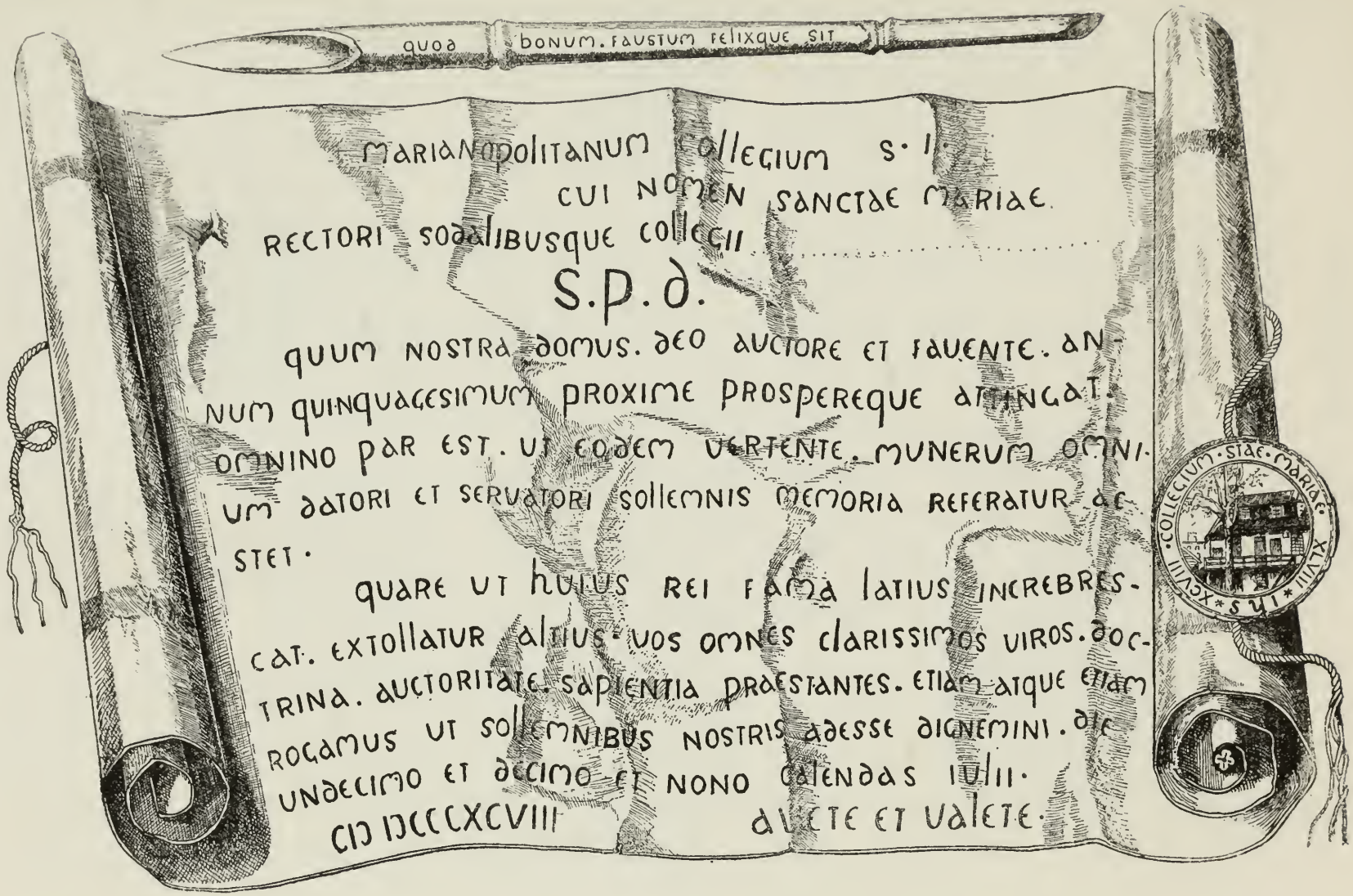

quod bonum. faustum felixque sit

Marianopolitanum collegium s. i.
cui nomen sanctae mariae
rectori sodalibusque collegii .....

S.P.D.

quum nostra domus. deo auctore et fauente. annum quinquagesimum proxime prospereque attingat. omnino par est. ut eodem vertente. munerum omnium datori et servatori sollemnis memoria referatur. adstet.

quare ut huius rei fama latius increbrescat. extollatur altius. vos omnes clarissimos viros. doctrina. auctoritate. sapientia praestantes. etiam atque etiam rogamus ut sollemnibus nostris adesse dignemini. die undecimo et decimo et nono calendas iulii.

CIↃ IↃCCCXCVIII

ave et valete.

ment ce morceau, voulaient, sans doute, nous donner une haute idée, non pas tant de leur science, que de l'ancienneté du collège. Ses cinquante ans d'existence se sont doublés, triplés, multipliés à leurs yeux de fils aimants, comme, aux yeux des fils du céleste empire, se multiplient les myriades d'empereurs qui les ont gouvernés. L'amour est fertile en ces sortes d'illusions! Peut-être, encore, a-t-on voulu par là nous faire palper du doigt, l'attachement ferme et constant de ce collège pour tout ce qui regarde l'antiquité latine, ses écrivains si fameux, et si utiles pour la formation de la jeunesse.

Il y avait aussi une carte d'invitation, en français, pour ceux qui ne comprennent pas le latin ou qui l'ont oublié.

Quelques jours seulement avant les réjouissances, parut le programme général, indiquant l'ordonnance des trois jours de fête. Il est, dans le dernier goût: bordure frangée comme de la dentelle, qui fait croire aux enfants qu'on a oublié de la couper; papier soyeux, d'un format peu avare; disposition du contenu; choix délicat et parfait des vers qui l'embellissent; dessin allégorique, à la première page.

Le dessin de la première page, surtout, attire les regards et plaît d'autant plus que l'allégorie en est tout à fait transparente: le grand arbre, à main gauche, c'est le collège qui, planté en 1848, comme l'indique le chiffre gravé en bas, sur son écorce, a pris, en cinquante ans, des accroissements qui le rendent capable d'abriter et de nourrir tous les êtres qui cherchent en lui l'ombrage et la pâture. L'année 1898 rayonne à son sommet, non pour en marquer la limite, mais plutôt pour en éclairer la majesté et pour en mesurer les progrès. Le tronc est entaillé en un endroit d'un coup de hache; l'artiste n'a-t-il pas

LE Président et les officiers de l'Association des anciens Elèves ont l'honneur de vous inviter aux Fêtes Jubilaires, qui auront lieu à Montréal les 21, 22 et 23 juin 1898, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation du collège Sainte-Marie par les révérends pères Jésuites.

R. S. V. P.

inconsciemment résumé par là les années de lutte et de souffrances qui atteignirent le collège, comme, d'ailleurs, toute œuvre sérieuse et destinée à prospérer ? Une nuée d'oiseaux (qui ne devine tout de suite que ce sont les anciens élèves ?) se perd à l'horizon de droite ; on aperçoit les éclaireurs de la bande se diriger, à tire d'aîle, sur le grand arbre convoité. Déjà, une partie de la gent voyageuse est arrivée, et se repose en gazouillant sur la banderolle où se dessine le nom du collège. Peut-être, sont-ce les élèves actuels qui, voyant venir toute cette phalange d'oiseaux, se disent tout bas avec surprise et inquiétude : " Pourvu qu'ils nous laissent de la place ! "

Parmi les oiseaux que vous voyez accourir dans les branches frémissantes de l'arbre, il en est un qui cache sous son aile une chose bien précieuse, la bénédiction du Saint Père. Elle fut demandée par le R. P. François Ploegman, procureur-général des jésuites, à Rome. Au nom de ses confrères du Canada, des élèves et des amis de leur collège, il se jeta aux pieds de Sa Sainteté, pour l'obtenir, et Léon XIII l'accorda immédiatement, en y mettant toute son âme et tout son amour. C'était la seconde bénédiction apostolique accordée au collège Sainte-Marie, à l'occasion des fêtes jubilaires. Quelques mois plus tôt, un ancien élève du collège Sainte-Marie, avait eu le bonheur, lui aussi, de voir Léon XIII et de lui demander sa bénédiction pour le collège. Il fut ému de l'ardeur avec laquelle le Saint Père l'accorda, et il était encore sous le coup de cette émotion, quand il écrivit au R. P. Turgeon, pour lui annoncer la bonne nouvelle. Une telle lettre ne peut qu'attacher davantage à un pontife si grand et si bon ; en effet, dans ce successeur de Pierre, comment ne pas reconnaître Jésus-Christ, toujours prêt à bénir ses enfants ; Jésus-Christ, dont le Sacré Cœur, aussi grand

1898
Fêtes Jubilaires.
COLLEGE SAINTE MARIE
50 ANS.
MDCCCXCVIII
1848

1er Jour—Mardi 21 Juin.

9 H. DU MATIN. Messe pontificale et militaire au Gesù. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Allard.

Rendons tout à Celui qui nous a tout donné.

(*L. Racine*)

2 H. DU SOIR. Grande parade militaire par les cadets du collège.

Le tambour bat, le clairon sonne
. . . . . En avant !

(*P. Déroulède*)

4 H. DU SOIR. Réception par les Révérends Pères Jésuites.

Les connaissez-vous bien, ces bons Révérends Pères ?

(*Fougeray*)

7 H. DU SOIR. Salut en musique. Sermon en anglais par M. l'abbé Ths. Heffernan.

Rassemblons-nous, prions pendant que le jour tombe.

(*Lamartine*)

9 H. DU SOIR. Feux d'artifice, illuminations, musique.

. . . . . Mille et mille fusées,
S'élançant vers les cieux ou droites ou croisées,
Firent un jour nouveau....

(*P. Corneille*)

2e Jour—Mercredi 22 Juin.

9 H. DU MATIN. Distribution des prix.

Sur les fronts des vainqueurs les couronnes pleuvaient
Et les pleurs des mères coulaient !

(*Ratisbonne*)

MIDI. Dîner au collège, offert aux anciens élèves.

Vous êtes un brave homme ; entrez : on vous attend.

(*Boileau*)

2 H. DU SOIR. Convention.

De nos émois d'enfant le lointain souvenir
Nous est fidèle encore en dépit des années.

(*Sully Prudhomme*)

8 H. DU SOIR. Séance. "Le fils de Ganelon."

Son fils ! Son fils ! Par quel miracle, justes cieux !
Le fils de Ganelon étant né d'un tel père
A-t-il si noble cœur ?
—Vous oubliez sa mère !

(*de Bornier*)

3e Jour—Jeudi 23 Juin.

9 H. DU MATIN. Jeux athlétiques sur le terrain de l'Exposition.

Dans une superbe prairie,
Des lapins s'amusaient sur l'herbette fleurie.

(*Florian*)

1 H. 30 DU SOIR. Excursion sur le fleuve.

Nous glisserons sur l'eau
Comme une algue de la rive.

(*Marie Jenna*)

7 H. 30 DU SOIR. Banquet au Windsor.

Nous ferons ce soir une chère
Chère !

(*V. Hugo*)

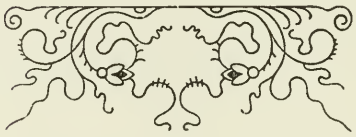

que le monde, embrasse tous les hommes d'un amour vraiment paternel ?

RÉV. P. TURGEON, S.J., Recteur.

Cher Père,

Vidi Petrum. Oui, je l'ai vu aujourd'hui et, pour lui obéir, je vous écris incessamment. Je lui ai, entre autres choses, demandé la bénédiction apostolique (et la faculté de la donner) pour les élèves anciens et actuels du collège Sainte-Marie, à l'occasion du cinquantième anniversaire. Alors le Saint Père, en élevant ses grands bras vers le ciel, s'est écrié : " Oui, je les bénis. — Écrivez de Rome, écrivez de suite. — Écrivez aujourd'hui et dites-leur que le Pape les bénit. — Oui, dites-leur de suite que je les bénis — puis au jour du cinquantenaire vous les bénirez en mon nom." Il y avait dans sa figure, à ce moment, une telle animation qu'il me semblait tout transfiguré. Que c'est donc beau de le voir ! Je veux lui obéir et voilà pourquoi je vous écris ce soir même.... Maintenant, cher père, avec une telle bénédiction du Père commun, j'espère que l'organisation se fera facilement et que le succès le plus complet couronnera vos efforts et les efforts de ceux qui organisent la belle fête de 1898....

R. DÉCARIE, Ptre,
Curé de Saint-Henri,
Chanoine honoraire de la cathédrale.

Rome, 8 novembre 1897.

Ces bénédictions vont-elles porter leur fruit ? Nous le saurons bientôt. Mais, puisque nous sommes à la veille des fêtes, faisons un tour dans les corridors du collège, afin de voir où en sont les préparatifs, et quels succès ils nous présagent.

Dès la porte d'entrée, la bienvenue nous est souhaitée dans les deux langues. Nous la voyons écrite sur les murs, mais, assurément, elle est encore mieux gravée dans les cœurs de nos chers hôtes. Entrons donc ; pendant ces jours-ci, le collège est à nous, ses enfants ou ses amis, plus qu'il ne le fut jamais. Entrons et regardons.

Semblables aux rameaux de lierre, qui grimpent autour d'un chêne gigantesque, en s'accrochant à son écorce, de légères bandes d'étoffe blanches et bleues, courent le long des vastes corridors sombres, et se suspendent aux plafonds en courbes gracieuses. Ramassées d'abord sur elles-

mêmes, et pour ainsi dire plus touffues, dans les parties inférieures de l'édifice, comme à l'entrée, au réfectoire, dans les salles de récréation et dans les corridors d'en bas, où doit se presser davantage la foule des visiteurs, ces plantes d'un nouveau genre, regagnant ensuite en vigueur ce qu'elles perdent en éparpillement, montent le long des escaliers en volute et ne s'arrêtent que tout près du sommet. Dans leur course aérienne, elles rencontrent, à chaque palier, de petits massifs de sapin, dans lesquels une ingénieuse précaution a indiqué, en lettres d'or, le nom de l'étage où l'on se trouve.

Ces tentures et ces massifs de verdure, sans compter les écussons de toutes couleurs représentant, les uns, les armes des évêques de Montréal, les autres, les couleurs du collège, le fameux chiffre " 50 ", ou encore, l'ancien collège de bois, le signe de Marie Immaculée, patronne aimée du collège.... tout cela donne aux visiteurs, une bonne et douce impression de fête, avant même que la fête ne soit encore commencée.

Les grands écussons du corridor principal, faits pour être vus par transparence, à la lumière du jour ou à celle de la lampe, attirent surtout les regards et semblent parler de la fête, d'une façon plus animée que les autres. Ils rappellent pittoresquement, aux anciens élèves, les différentes parties de la maison qu'ils ont autrefois fréquentées, ainsi que les classes, par lesquelles ils ont passé. " Vous étiez alors l'espoir de la maison," leur dit l'écusson des éléments latins, *spem gregis;* et de voir ces jolis petits moutons, à tête naïve, que l'artiste a peints sur le fond de son cadre, les plus anciens sont tout émus en se rappelant leur beau temps de collège, où, insouciants comme ces tendres agneaux, ils bondissaient dans la cour de récréation, plus attentifs au jeu qu'à la classe.

Plus loin, la syntaxe, la région des règles austères et inflexibles, est représentée par une lande, un peu déserte, traversée de plusieurs chemins, à la réunion desquels s'élève un poteau indicateur, surmonté d'une main montrant, à l'horizon, le pays de la science, avec son beau soleil plein de chaleur et de clarté. *Hâc itur*, dit la devise, c'est par là, le chemin, c'est par là ; c'est-à-dire, par le sentier des règles et du devoir. Que de belles méditations ne pourrait-on point faire là-dessus ! et comme cette devise, sèche et courte, ainsi que la matière qu'elle représente, rappelle bien à tous "qu'aucun chemin de fleur ne conduit à la gloire," ni à la science !

L'écusson de la classe de méthode, portant, en son milieu, deux épées croisées, fait revivre les innocentes joutes de l'esprit, les concertations animées sur les verbes grecs, *grammatici certant*, l'intéressant récit de la guerre des Gaules, César et Vercingétorix ! peut-être aussi toutes les guerres apprises dans l'histoire romaine, et tous leurs vaillants héros : les Horaces et les Curiaces, Coclès, Mucius, Coriolan, Camille, Régulus, Paul-Émile, Scipion, Marius, Sylla, Pompée. Ah ! vraiment, les militaires vont jouir devant cet écusson-là.

Celui de versification ne dit pas moins de choses en peu de mots : trois livres disposés en couronne et deux mots, *Inde seges !* voilà tout ce qu'il contient ! C'est peu, mais ceux qui ont eu l'honneur de se traîner ou de voler jusqu'à ces hautes sphères de la versification, ce couronnement des classes de grammaire, savent tout ce qu'il y a dans ces trois livres, qu'on les appelle Alvarez ou Sengler, Burnouf ou Gretser, Michaud ou Pacaud.

Avec la classe de belles-lettres, nous montons dans les régions de la littérature et nous y montons au son de la musique : ce que semble indiquer la lyre qu'on a tracée sur

l'écusson. C'est une lyre antique, aux formes sérieuses, comme la poésie de ce temps-là ! Pas de colifichets, comme sur nos instruments d'aujourd'hui, qui sont remplis de clefs, de pistons et de cordes. La lyre de belles-lettres n'a que trois cordes ; mais elles savent vibrer. Souvenons-nous des poètes que nous écoutions chanter (?) alors que nous étions dans cette mélodieuse classe. Souvenons-nous d'Homère, qui sommeille parfois, d'Horace, qui fait de longues épîtres et des odes incompréhensibles, mais fort belles ; de Virgile, qui se couche sous un chêne, avec le nom emprunté de Tityre. Que de belles choses ! Comme alors nous rêvions doucement aux vacances. Ah ! la poétique classe de belles-lettres !

Celle de rhétorique nous mène au pied des rostres romains, écouter les harangues du grand Cicéron ; c'est, du moins, ce que je crois voir sur l'écusson, représentant une tribune très large, où l'on peut se promener, et dans laquelle gesticule un orateur. *Fiunt oratores*, dit l'exergue. Oui, on devient orateur ; mais il nous semble que c'est plus facile encore de naître orateur ; c'est, paraît-il, le moyen qu'emploient les gens qui veulent devenir poètes, *nascuntur poetæ*.

Enfin, la philosophie nous apparaît avec des cornues, des lunettes et des compas, toutes choses, sans doute, qu'il faut prendre au réel et au figuré, puisque cette classe s'occupe non seulement de scruter la nature physique, mais encore de porter le compas dans le monde de la pensée. L'écusson de philosophie contient, de plus, une couronne de lauriers, avec ces mots : *Finis coronat opus*. La couronne du baccalauréat attend, en effet, l'élève au sortir de ses études, couronne bien désirée, couronne pleine de fruits, du moins en espérance.

Tels sont les charmants écussons qui décorent le long corridor si bien connu des anciens élèves, le corridor des

classes et des études. Et Dieu sait, pourtant, si nous en avons passé et des plus beaux ; celui, par exemple, de la préfecture, avec ses faisceaux, ou sa hache entourée de baguettes, symbole de l'autorité. J'entends quelqu'un murmurer, qu'il a connu ces baguettes-là.... mais passons, nous n'en finirions pas. Les cours des élèves sont toutes pavoisées de drapeaux, aux couleurs variées ; l'anglais, l'américain et le français y flottent, fraternellement rassemblés, et leurs franges, soulevées par la brise, se caressent avec effusion. C'est bien là le symbole de l'union que mettent entre ces trois races, la communauté d'efforts et l'amour de la science. Sur le dôme de la maison, battent les plis d'un drapeau gigantesque, avec un bruit sourd, semblable à celui des ailes d'un immense oiseau de proie ; c'est un oiseau de bon augure ; et le clapotis qu'il fait dans les airs, est une espèce d'invitation pressante aux fêtes qui vont commencer. L'église du Gesù est décorée aussi, à l'extérieur, de nombreux drapeaux ; c'est par elle, d'ailleurs, que doit s'ouvrir la série des fêtes que nous allons raconter. A Dieu, souverain bienfaiteur, le premier hommage ; au dispensateur de toute joie pure, les premiers chants d'allégresse et de reconnaissance !

Rendons tout à Celui qui nous a tout donné.

CHAPITRE IX

Les Trois Jours de Fête

Premier jour : La messe. — Le dîner des élèves actuels. — *Læta sunt tempora.* Parade militaire. — Déroute complète. — La réception. — Le salut. — La belle soirée !

Deuxième Jour : Distribution des prix. — Un joyeux banquet. — Les couplets du cinquantenaire. — Élections par acclamation. — Le jeu de balle et la photographie. — La "Fille de Roland", ou mieux, le "Fils de Ganelon."

Troisième Jour : Des lapins s'amusaient sur l'herbette fleurie. — L'excursion. — Le banquet. — Tirons le rideau.

A neuf heures, les portes latérales de l'église s'ouvrirent, et les élèves du collège, en brillant uniforme, suivis des enfants de chœur, des novices de la Compagnie de Jésus et des membres du clergé en très grand nombre, défilèrent par l'allée du milieu, afin de se rendre à l'autel ; Sa Grandeur Mgr Bruchési, fermait la marche. Près de lui se tenaient le prêtre assistant, le R. P. Filiatrault, supérieur de la mission du Canada ; le diacre d'honneur, M. le chanoine Décarie, et le sous-diacre d'honneur, le R. P. Hyacinthe Hudon. Venaient encore, M. T.-L. Gaudet, curé de Lacadie, et M. Ch. Coallier, curé de Saint-Hermas, l'un diacre, et l'autre sous-diacre de la messe ; M. J.-B.-A. Desnoyers, aumônier du Carmel, cérémoniaire ; M. l'abbé C. Duplessis, thuriféraire ; enfin, les porte-insignes. Les cadets du collège Sainte-Marie formaient la garde d'honneur ; arrivés au chœur, ils présentèrent trois fois les armes et prirent place dans les allées de l'église. C'est alors que la messe commença, solennelle, avec le pontife entouré de nombreux lévites, harmonieuse avec les accords de l'orchestre, saisissante par la piété des morceaux qui furent chantés et qui révèlent toute l'âme

du grand musicien Dubois. Tout se passa de la façon la plus calme et la plus recueillie du monde. On était venu moins pour voir que pour prier. Cependant, tous les regards se dirigèrent vers le chœur et l'émotion se peignit sur les figures, lorsque, au *Sanctus*, des commandements brefs se firent entendre dans la vaste nef : c'étaient les militaires qui s'ébranlaient pour aller saluer du glaive le Dieu de l'Eucharistie. Le sanctuaire présentait alors un coup d'œil rare : les lumières s'étaient multipliées, les enfants de chœur, tenant en main le flambeau ou l'encensoir, s'avançaient, en évoluant d'une manière savante, de chaque côté de l'autel, au milieu des éclairs que renvoyaient les épées nues des officiers. Puis la messe continua, calme et majestueuse, comme elle avait commencé. Les principaux membres de l'association des anciens élèves, à la première place, en face du chœur, donnaient à tous, l'exemple de la modestie et du recueillement. Quand l'office divin fut terminé, on apporta à Monseigneur, dans l'église même, un drapeau, pour qu'il le bénît. Les anciens élèves, jaloux d'encourager la milice au collège, avaient, depuis longtemps, promis cette récompense à leurs jeunes confrères. Ensuite, le défilé recommença dans le même ordre qu'avant la messe.

. . . . . .

La foule des anciens élèves qui avaient envahi le collège est partie. Pour eux, cette première solennité n'est qu'un avant-goût de toutes celles qui vont suivre ; ils reviendront plus nombreux ce soir ; laissons-leur le temps d'accourir de tous les points de l'Amérique. Pour le moment, place libre est faite aux élèves actuels, qui ne sont pas les derniers dans le cœur de leur *alma mater*. Il est vrai qu'ils partent demain, au milieu des fêtes joyeuses, mais leur mère ne les renvoie pas ; elle semble

leur dire : " Mes chers petits enfants, je suis trop affairée pour m'occuper de vous maintenant ; allez, prenez vos ébats, et revenez me voir toutes les fois que vous le voudrez, j'aurai toujours une place pour vous dans mon cœur. Je veux pourtant, qu'avant de nous séparer, nous nous réjouissions ensemble d'une façon spéciale. Prenez le banquet que je vous offre, sous la présidence de Monseigneur et du R. P. Recteur ; il est vôtre, réjouissez-vous bien et que les échos de votre joie se fassent entendre bien loin, bien loin.... jusqu'au prochain centenaire ! " Les chers benjamins de la famille prirent donc leur repas avec leurs professeurs et quelques étrangers, venus avec Mgr l'archevêque de Montréal et Mgr Émard, évêque de Valleyfield. La présence de Mgr Émard fut d'autant plus goûtée qu'elle était inattendue ; ce digne prélat fut charmé de l'entrain que les enfants mirent à chanter leurs vénérés convives ; le chant des adieux, en particulier, vieille chanson de fin d'année, autrefois en usage au collège et ressuscitée pour la circonstance, fut par lui rappelée une seconde fois et applaudie par tous avec enthousiasme. Nous ne pouvons que transcrire les mots, nous regrettons de ne pouvoir exprimer l'énergie, la puissance et le rythme enlevant de cette chanson, sortant de plusieurs centaines de gosiers vigoureux.

VALE

A. A. A. Læta sunt tempora.
Ludi, chartæ folia,
Nostra nunc solatia !
A. A. A. Læta sunt tempora.

E. E. E. Finis miseriæ
Pensa jam relinquimus
Et libros seponimus
E. E. E. Finis miseriæ.

GROUPE DES PRINCIPAUX ORGANISATEURS

I. I. I. Vale, magister mi,
Valeas ad optimum
Usque ad annum proximum
I. I. I. Vale magister mi.

O. O. O. Summo cum gaudio
Collegium relinquimus
Patriam repetimus
O. O. O. Summo cum gaudio.

U. U. U. Læto cum spiritu
Nostros libros abjicimus
Baculum arripimus
U. U. U. Læto cum spiritu.

Le *finis miseriæ*, " notre misère est enfin terminée ! " fit beaucoup rire les assistants, entre autres le R. P. Recteur qui, d'abord, fit semblant d'être scandalisé et demanda aux élèves, s'ils pensaient réellement ce qu'ils disaient. Sur leur réponse affirmative, le bon père leur fit l'aveu, qu'autrefois, il avait chanté, lui aussi, cette chanson, de tout son cœur. " Je ne chantais pas bien, ajouta-t-il gaîment ; je faussais ordinairement beaucoup, mais quand j'arrivais au *finis miseriæ*, je ne faussais jamais. "

Monseigneur se leva après lui, félicita le collège d'avoir commencé la série des solennités, par un éclatant hommage rendu au Seigneur, souhaita beaucoup de succès aux organisateurs et promit de revenir encore, dans le cours des fêtes. Il dit tout cela délicatement, comme il sait le faire toujours, n'oubliant point de relever, à propos, avec un grand tact, son titre d'ancien élève des jésuites, au collège romain.

Et maintenant, jeunes cadets, astiquez vos armes, assujettissez vos képis ; le jour de gloire est arrivé ! Déjà, les amateurs de joutes militaires prennent place sur les chaises et les bancs, installés dans la cour ; aujourd'hui, comme jadis, les dames aiment à assister aux tournois épiques, et viennent encourager les jeunes chevaliers de

leur sourire. L'assemblée est nombreuse et des mieux choisies. Outre Leurs Grandeurs Mgr Bruchési et Mgr Émard, on remarque le lieutenant-colonel Gordon, le lieutenant-colonel d'Odet d'Orsonnens ; plusieurs officiers du 65e bataillon : les majors LaRocque et Mackay, les capitaines Beauchamp, Trudel, Peltier ; les lieutenants Leprohon, Loranger, Saint-Louis, Dansereau, Pelletier, Barry, tous en grand uniforme. Nous nommons ces derniers, parce qu'ils étaient juges et inspecteurs de la revue, nous craindrions, à bon droit, d'ennuyer nos lecteurs, en leur faisant le recensement de tous ceux qui étaient présents ; il nous suffira de citer tantôt quelques-uns des assistants du concert-promenade, pour donner une idée de toutes les réunions qui se firent pendant ces jours de fête.

Aux sons belliqueux de la fanfare du 65e, dirigée par le clairon-major Trudeau, les quatre compagnies entrèrent sur le champ des manœuvres. Leur entrée fut saluée par des applaudissements venant de partout, de la terre et du ciel. Nous disons bien.... du ciel, car toutes les fenêtres du l'immense édifice donnant sur la cour des élèves, étaient fleuries de chapeaux et de gais visages ; on voyait des grappes humaines suspendues à l'appareil de sauvetage, qui eût pu devenir un appareil de mort.

Un honnête homme, en pareil cas,
Aurait fait un saut de vingt brasses.

Mais, heureusement, la Fortune vint à passer par là et consolida tout pour qu'aucun accident ne *troublât la fête, pendant qu'on était en train.* Mais hélas, tout en affermissant l'appareil de sauvetage, elle aussi se laissait distraire par les évolutions régulières et gracieuses des jeunes soldats, et la malheureuse oublia de consolider l'azur du ciel : soudain, un trou noir s'y produisit, et de méchants génies s'amusèrent à jeter d'en haut, sur l'assemblée, de

grands paquets d'eau, puisés dans les réservoirs célestes. Les cadets tinrent bon sous l'avalanche et paradèrent encore quelque temps, tandis que leurs casquettes formaient gouttière et que les spectateurs, tout en admirant leur bravoure, s'esquivaient à qui mieux mieux. C'est ainsi que le combat finit, faute de spectateurs ! Toutefois, il avait été assez long pour qu'on pût juger du mérite respectif des quatre compagnies. Dans l'assemblée, qui eut lieu incontinent, dans la salle académique, le drapeau fut attribué à la 1ère compagnie ; puis venaient, par ordre de mérite, la 2e, la 4e et la 3e. Selon les conditions posées d'avance, les soldats de la compagnie victorieuse, reçurent chacun une médaille de bronze, et leur drapeau fut décoré ; le R. P. Recteur ne put lui-même, en qualité de capitaine honoraire des cadets, échapper à une décoration. Il la reçut avec beaucoup d'esprit. " Comme vous voyez, messieurs, dit-il, en se tournant vers les spectateurs, moi aussi, je suis décoré ; la seule différence qui existe entre les cadets et moi, c'est qu'eux, l'ont mérité, et que moi, je ne l'ai pas mérité." Puis, montrant alternativement les vaincus et les vainqueurs : " Les jésuites, ajouta-t-il, ne sont pas aussi lâches qu'on veut bien, parfois, le dire : ils aiment leur patrie et ils lui préparent des défenseurs.... voyez plutôt, ceux-ci se forment et ceux-là... sont déjà formés ! " Là-dessus, il invita gracieusement l'assistance à passer dans le jardin, pour la réception ; le temps, honteux de son escapade, avait repris un aspect plus engageant, quoique un peu maussade encore, et le R. P. Recteur, par allusion, disait, en souriant : " Les rafraîchissements sont préparés.... c'est vrai qu'il y en a eu, mais, il y en a encore ! "

On se rendit donc au jardin. Les pères jésuites, en barrette et en manteau, accueillaient leurs invités, et se

promenaient avec eux dans les allées bordées de verdure, ou sous les kiosques ombragés.

Les personnages les plus remarquables étaient, parmi le clergé, le R. P. Purbrick, provincial de New-York ; le R. P. Richards, recteur de l'université de Georgetown ; le R. P. Feehan, de Fitchburg ; le R. P. Dion, supérieur des pères de Sainte-Croix ; M. l'abbé Lyons, grand-vicaire du diocèse de Welmington ; M. Bernier, anc. curé de Lotbinière.

Parmi les laïques, se trouvaient l'Hon. M. Marchand, premier ministre ; l'Hon. M. Larivière, l'Hon. M. Robidoux, l'Hon. M. Déchêne, l'Hon. M. Tessier, l'Hon. M. O'Brien, l'Hon. M. R. Masson, l'Hon. M. Leblanc, l'Hon. M. Guérin, l'Hon. M. Rolland, Sir Alex. Lacoste, l'Hon. juge Loranger, l'Hon. juge Wurtele, l'Hon. juge Gill, l'Hon. juge Doherty, l'Hon. juge Mathieu, l'Hon. juge Purcell et Sir W. Hingston. Les dames étaient venues aussi en très grand nombre.

Les pères jésuites, voulant donner aux fêtes jubilaires le plus de relief possible, avaient invité Son Excellence le gouverneur-général, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, les ministres du gouvernement fédéral et ceux du gouvernement provincial ; les archevêques et évêques de la Puissance, les juges de la Province, les religieux et religieuses de Montréal et de la banlieue, les anciens élèves du collège Sainte-Marie, les parents des élèves, anciens et actuels, les représentants de la presse, enfin tous les amis et bienfaiteurs du collège.

A sept heures, l'immense multitude qui parcourait en tous sens les cours, le jardin et les corridors de la maison, se réunit de nouveau à l'église, pour y entendre le sermon anglais, donné par M. l'abbé Heffernan. L'orateur, qui fut très goûté, parla sur l'éducation, comme son collègue

du matin, M. l'abbé T. Allard ; il rendit hommage au zèle des pères jésuites à promouvoir cette œuvre excellemment patriotique et chrétienne, et donna, comme exemple de leur dévouement dans la formation des intelligences et des cœurs, toute cette génération d'hommes éminents et vertueux qui sortaient de leurs mains. A la suite de ce discours, les voûtes sonores du Gesù s'emplirent d'harmonie, l'autel étincela soudain de vives lumières, et un peu avant que le clergé entrât dans le sanctuaire, M. le chanoine Décarie vint donner à tous les assistants, la bénédiction apostolique. Après quoi, l'orchestre se mit en mouvement et l'hostie blanche, du haut de son trône étincelant, reçut des fidèles et des prêtres, le double tribut de louange et d'amour. Les ombres de la nuit, qui commençaient à descendre, ajoutaient encore au spectacle féerique des lumières, des fleurs, et de l'or, qui semblait courir en cascades fauves sur tous les ornements du culte.

Quand on eut fait à Dieu cette magnifique prière du soir, les cours et les jardins du collège s'ouvrirent de nouveau, pour procurer aux visiteurs, avant la fin de cette première journée, la jouissance d'une illumination et d'un feu d'artifice. Des lanternes chinoises, de toutes couleurs, se balançaient, mollement agitées par le vent, aux branches touffues des arbres ; les fenêtres de l'édifice se détachaient du lourd et sombre manteau de pierre qu'elles découpent, comme autant de points lumineux symétriquement rangés. Au loin, dans les bosquets, ou dans un coin reculé de la cour, une musique, suave comme une sérénade, se faisait entendre et portait dans les cœurs, des sentiments pleins de douceur et de calme. Des conversations, coupées de joyeux rires, s'ébauchaient dans tous les endroits ; on voyait assez clair pour diriger ses pas, mais non suffisamment pour rechercher dans la foule,

des connaissances ou des amis ; aussi, les rencontres fortuites, un peu semblables à celles du colin-maillard, avaient-elles tout le charme de l'imprévu. Et puis, quelle belle soirée ! les arbres, lavés par la pluie de l'après-dîner, sentaient bon le feuillage ; un vent frais, succédant à une atmosphère chaude et chargée, baisait le front délicieusement. Cependant, le gros des visiteurs se portait et se ramassait en un point, celui de la cour des petits, dans laquelle se faisaient les apprêts du feu d'artifice. Bientôt il éclata, avec une profusion de couleurs ravissante : le rouge, le vert, le blanc, l'or, le bleu et le jaune, formèrent, dans les cieux, des bouquets gigantesques de lumière. On put admirer successivement toutes les pièces si variées d'un beau feu d'artifice : les soleils, les éventails, les mosaïques, aux jets croisés ; les cascades, imitant les nappes d'eau ; les pluies d'or, les feux de Bengale, à la lumière si intense ; les roues tournantes, les chandelles romaines, les fusées volantes, les marrons, qui éclatent en l'air avec un bruit semblable à celui du canon ; les étoiles, dont les feux se résolvent en pluie dorée ou argentée ; les mongolfières, gonflées d'air chaud ; enfin, les girandes, aux magnifiques gerbes de feu.

Une foule compacte stationnait sur les trottoirs des rues Dorchester, Bleury et Saint-Alexandre, pour jouir du coup d'œil. Les cris d'admiration, venant du dehors, se mêlaient à ceux du dedans, lorsque le chant du *God save the Queen* vint terminer cette mémorable journée. Les lumières s'éteignirent peu à peu aux fenêtres, les lanternes chinoises semblèrent se replonger dans la verdure, la foule s'écoula silencieuse, et quelques instants après, tout dormait dans le voisinage, la musique, et le murmure des pas et la brise.

. . . . . .

Nous sommes arrivés au second acte du joyeux drame qui se déroule devant nous. Le décor, fourni par la nature, est celui d'une journée charmante, avec un soleil riant. Voici la distribution des prix qui commence : les petits soleils de l'établissement, tout entourés des rayons de la gloire, s'avancent au milieu de leurs parents, qu'ils croient couvrir un peu de leur éclat, et vont chercher, sur le théâtre, les prix qu'ils ont mérités par leur travail.

Les intermèdes, qui coupent la distribution des prix, en parties d'une égale longueur, sont tous charmants : c'est, d'abord, un jeune enfant, qui vient nous raconter, avec naïveté, l'histoire touchante du chien de Brisquet ; d'autres lui succèdent et nous font une classe de déclamation originale, où sont passés en revue tous les défauts communs aux déclamateurs qui commencent. A la fin, un petit soprano, chanta une chanson comique, sur les prix, avec une mimique étonnante pour son âge, et l'on procéda à la distribution des diplômes. Les bacheliers se mirent en évidence, sur le théâtre, et le R. P. Recteur leur adressa quelques mots : " Messieurs, leur dit-il — et il appuya avec intention sur ce mot, qui leur rappelait avec joie, qu'ils avaient fini leur cours. — Messieurs, à partir d'aujourd'hui, vous êtes anciens élèves, et dans une circonstance que vous n'oublierez jamais. Vous quittez notre maison, mais, sachez-le bien, toujours, la porte du collège sera ouverte pour vous recevoir, en même temps que la porte de notre cœur ! " Cela dit, le vénérable recteur *prêta* les enfants aux parents pour deux mois, en recommandant à ceux-ci de ne pas les lui gâter.

On alla chanter à l'église, un *Te Deum*, puis, les élèves, passant par le corridor où se tenaient leurs anciens professeurs et surveillants, leur serrèrent la main avec effusion, avant de partir. Ce fut une chaude poignée de

mains, bienveillante et tout émue de la part des uns, reconnaissante et respectueuse de la part des autres.

A mesure que les élèves actuels partaient, les anciens arrivaient pour assister au dîner qui leur était offert par la maison.

Vous êtes un brave homme, entrez, on vous attend !

leur disait l'aimable programme. Ils entrèrent, et, de fait, on les attendait : il y eut au moins sept cents convives. La gaieté n'en fut que plus ardente. Les anciens camarades de classe, séparés depuis longtemps par les exigences de la vie et par la diversité des positions, avaient réussi à se reconnaître, et, côte à côte, la main dans la main, une joyeuse chanson à la bouche, ils se dirigeaient vers le réfectoire, où un dîner succulent les attendait. Quel plaisir de manger avec un ami dont on a été longtemps séparé ! de parler avec lui des choses d'autrefois ; de s'informer, tout haut, de ses projets d'avenir, si l'on est encore jeune ; et de lui confier, tout bas, les siens ! La conversation s'échauffe, le cliquetis des verres et des assiettes la fait galoper, le bruit des voix la fait monter, et bientôt, c'est un bourdonnement sourd, comme celui des vagues de la mer. Tout à coup, le piano fait entendre quelques accords, et un artiste, bien connu pour son talent, M. Saucier, monte sur une chaise, pour chanter les couplets du cinquantenaire, dédiés au R. P. Turgeon, recteur du collège Sainte-Marie. La musique est joyeuse et piquante comme les paroles ; l'artiste se fait applaudir plusieurs fois, et, à la fin, descend de son estrade improvisée, au milieu des ovations de toute la salle.

Le dîner s'acheva comme il avait commencé, c'est-à-dire, joyeusement et fraternellement. Afin de laisser l'après-midi libre et tout entière aux amusements et aux causeries, il

A. M. D. G.

Au Révérend Père TURGEON
Recteur du collège Sainte-Marie

COUPLETS DU CINQUANTENAIRE

1848 – 1898

(SOLO DE BARYTON ET CHŒUR À TROIS VOIX)

Musique de ARTHUR LETONDAL.

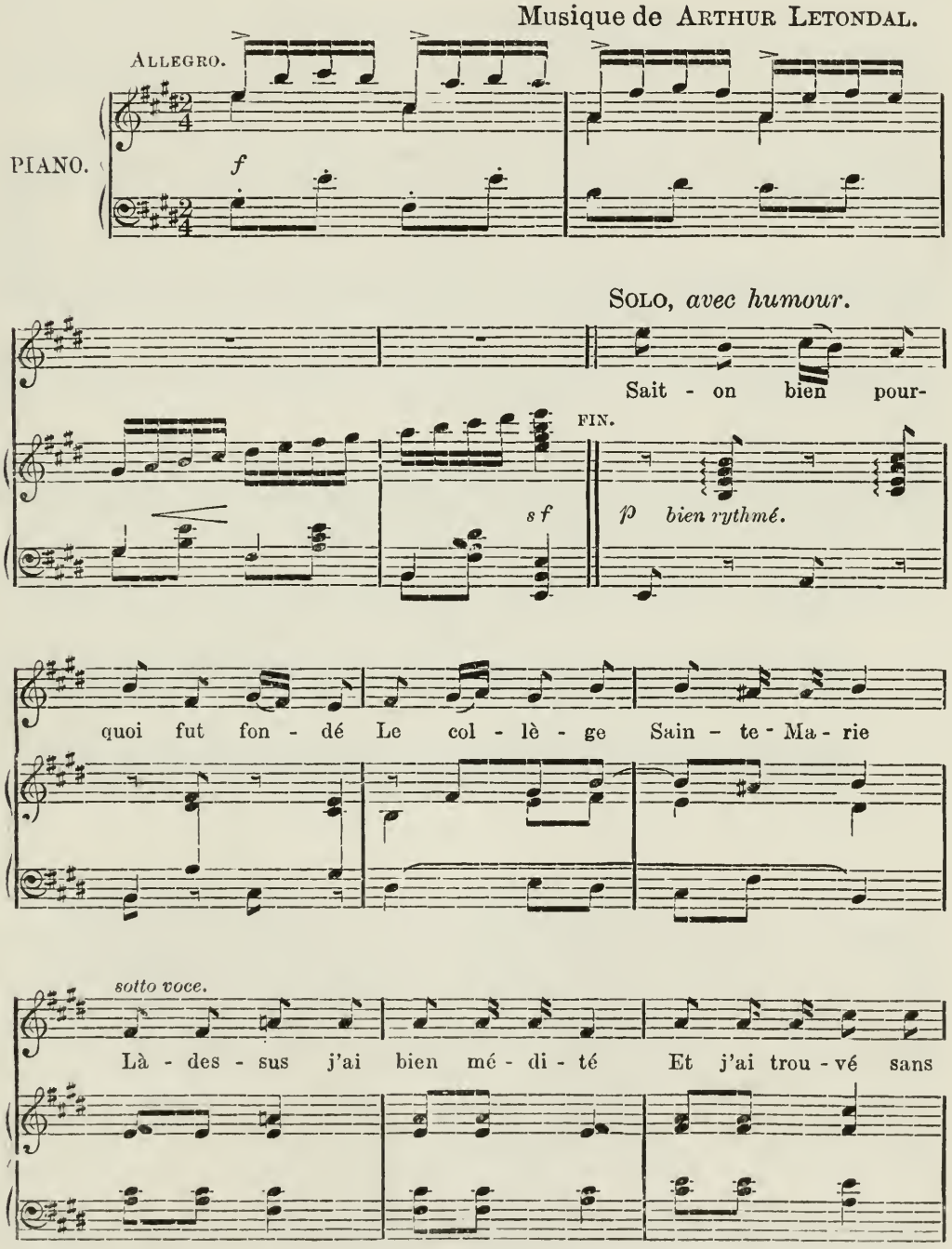

rit. f a tempo. vigoureusement.

van - te - rie Par mes seu - les ré - flex - i - ons

rit. f a tempo.

Sept ou huit fa - meu - ses rai - sons.

sf suivez.

8va

CHŒUR.

1ER ET 2ME DESSUS

BASSE

f p

Di - tes - nous pour - quoi fut fon - dé Le col - lè - ge

f p

f p

Sain - te Ma - ri - e A ça nous n'a-vions point son - gé

sf p

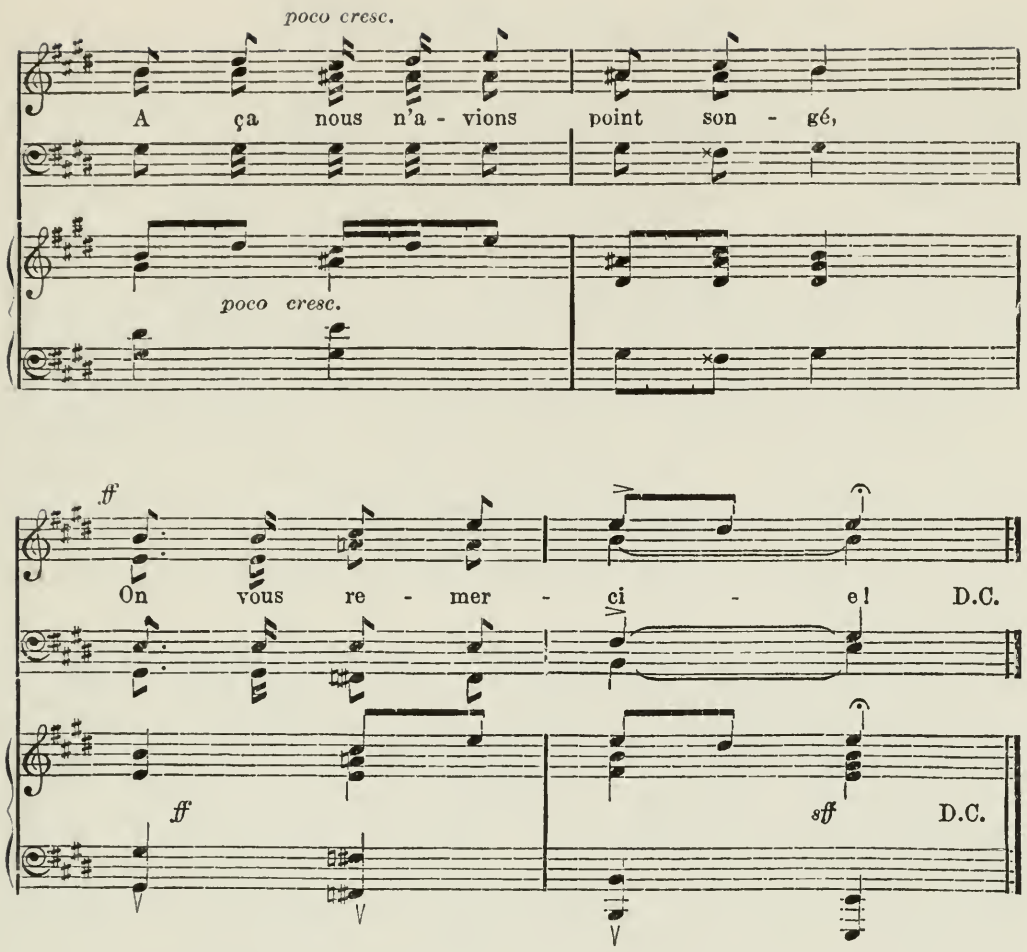

II

D'abord, ma première raison
Qui n'est pas du tout satirique,
C'est qu'il n'est pas de nation
Que la race jésuitique
D'envahir ne trouve moyen
Pour instruire et faire du bien. (Chœur)

III

Ecoutez une autre raison
Qui renverse la politique.
Sans ladite fondation
On n'eût point cru qu'il fût pratique
D'avoir quelque part constamment
Un excellent gouvernement. (Chœur)

IV

Voici ma troisième raison
(Qu'il ne faut pas croire historique) :
Ce collège, à Québec, dit-on,
Dormait d'un sommeil léthargique :
C'est pour qu'il pût se réveiller
Qu'on dut ici le transporter. (Chœur)

V

Pour ma quatrième raison,
Elle me paraît sans réplique,
Il fallait que cette maison
Produisît notre maire unique,—
Et nous tous, excellents esprits
Qui sommes ici réunis.— (Chœur)

VI

Voici ma dernière raison
Qui me rend tout mélancolique :
Otez cette fondation,
Adieu cinquantenaire épique !
Adieu plaisir à l'unisson !
Mais adieu surtout.. ma chanson !
(Chœur)

fut décidé, par les principaux membres de l'Association, qu'on élirait immédiatement, par acclamation, un nouveau président et de nouveaux officiers pour l'année 1898-99. La chose se fit entre la poire et le fromage. M. Raymond Préfontaine, maire de Montréal, fut élu président à l'unanimité ; M. l'abbé Lyons, vicaire-général, de Welmington, (Delaware), obtint la charge de vice-président ; après lui, second vice-président, M. Jules Tessier, orateur de l'Assemblée législative ; secrétaire, M. Édouard Surveyer ; trésorier, M. Louis Loranger ; conseillers, MM. T.-A. Lamarche, Ls Beaubien, Eugène Primeau, Emmanuel Devlin, W.-H. Prendergast.

Pendant toute l'après-midi, on se promena dans les cours de récréation : les plus jeunes, glorieux de montrer à tous qu'ils n'avaient rien perdu de leur souplesse et de leur agilité, jouaient à la balle ou à la crosse. Bien entendu, les coups manqués étaient attribués au défaut d'exercice. Les plus avisés, soigneux de faire passer leur personne à la postérité, suivaient le photographe sur les talons et se postaient devant lui pour se faire prendre, chaque fois qu'ils en avaient l'occasion. Le photographe eut beaucoup d'ouvrage : on posait avec sa classe, puis, avec ses amis, et ensuite avec tel comité, et enfin, avec tel autre groupe. Ce fut une débauche de photographies, bien pardonnable, après tout, puisqu'on ne s'était pas vu depuis si longtemps.

Après qu'on se fut bien brisé, éreinté, à jouer à la balle.... ou à la photographie, chacun rentra chez soi, pour se préparer à entendre le fameux drame de M. Henri de Bornier, la " Fille de Roland," qu'on avait intitulé, par pudeur, le " Fils de Ganelon." Les théâtres de collège ont de ces excès de modestie nécessaires et que nous approuvons, mais qui gâtent les plus beaux chefs-d'œuvre.

Une autre raison capitale, qui éloignait, à tout prix, la "Fille de Roland," c'est que, parmi tous les anciens élèves, aucun n'était capable de remplir ce rôle. On s'en tint donc au "Fils de Ganelon."

La pièce, par elle-même, est très morale et d'une grande puissance, par l'intérêt qu'elle excite et les sentiments nobles qu'elle exprime. M. Henri de Bornier a caractérisé toutes ses œuvres dans les vers suivants :

> Jamais d'une lèvre flétrie
> Je n'outrageai, pas même un jour,
> La liberté, Dieu, la patrie,
> L'art sévère et le chaste amour.

Les sujets qu'il choisit de préférence, sont les grands sujets, ceux qui peignent toute une époque ou toute une nation : tels sont "Agamemnon," ou l'époque légendaire antique ; les "Noces d'Attila," ou la lutte du monde barbare et du monde chrétien ; "l'Apôtre," ou le triomphe du christianisme sur le polythéisme et le judaïsme ; tel est, enfin, le drame de la "Fille de Roland," tableau vigoureux du moyen-âge, donnant aux ombres magnanimes de la "Chanson de Roland," un relief et une vigueur qu'elles n'avaient pas.

La "Fille de Roland," je me trompe, le "Fils de Ganelon" fut très bien interprété par les acteurs ; tout concourait à produire sur les spectateurs un effet saisissant. La salle du Queen's, si élégante et si commode, disposait favorablement l'esprit, dès qu'on entrait ; un orchestre de premier choix achevait de le transporter dans un monde idéal ; la pièce faisait le reste. Je n'oserais pas affirmer qu'il n'y eut point de larme versée : les vers de M. Henri de Bornier ont parfois de ces périodes cornéliennes, où la pensée se déroule toujours plus belle, toujours plus grande, et qui arrachent, à la fin, un cri

Fêtes jubilaires du collège Sainte-Marie

Le Fils de Ganelon

drame en quatre actes et en vers
par
Henri de Bornier
de l'Académie francaise

représenté
par les Anciens Elèves

Mercredi, le 22 Juin 1898
à huit heures du soir
au "Queen's"
rue Sainte-Catherine

Personnages.

L'Empereur Charlemagne . . . M. Charles Beaubien.

Gérald . . . . . M. Thomas Nelson.

Le Comte Amaury . . . . . M. Eugène Primeau.

Ragenhardt, Saxon . . . . . M. Joseph Archambault.

Le Duc Nayme . . . . . M. Pierre Beulac.

Charles, fils de Roland . . . . . M. Thibeaudeau Rinfret.

Radbert, moine . . . . . M. Armand Hudon.

Noéthold, chevalier sarrazin. . . M. Dunstan Gray.

Richard, ancien écuyer de Roland. M. Jean Décarie.

Hardré, } jeunes seigneurs. . { M. Louis Hurtubise.
Geoffroy, } { M. Edouard Cholette.

Théobald, page . . . . . M. Louis Turcotte.

d'admiration ou des larmes.... selon le tempérament. Il y eut de ces cris d'admiration, suivis d'applaudissements frénétiques. Le poète enlevait son auditoire, le grandissait, le rendait meilleur, et l'auditoire, reconnaissant, remerciait le poète. Je ne citerai pas de scènes spéciales : les beaux vers sont parsemés dans toute la pièce. Charlemagne avait une majesté, une dignité vraiment impériale ; Gérald nous intéressait par ses malheurs noblement supportés ; Amaury nous étreignait, par l'expression avec laquelle il rendait ses remords ; Ragenhardt était tout simplement épouvantable, avec ses cornes de guerrier saxon et son visage de païen. Et quelle douce dignité dans le duc Nayme, quel charme d'amabilité dans le duc Charles, enfin, quel naturel partout ! On ne sera pas fâché, croyons-nous, d'avoir la liste complète des personnages.

Il faut ajouter que les costumes étaient d'une grande richesse, et, ce qui arrive assez rarement, tous parfaitement en harmonie avec le IXe siècle, époque où se passe l'action ; les décors de la scène, eux aussi, étaient splendides, en particulier, le palais de Charlemagne, avec ses nombreuses colonnes, qui semblaient se prolonger au loin d'une façon interminable.

On sortit du théâtre, vers minuit, la seconde journée était terminée.

. . . . . .

Il nous faudrait la plume de Pindare, pour célébrer les luttes et les courses qui se firent le matin du troisième jour, sur le terrain de l'Exposition. Nous ne pensons pas que Pindare ait jamais eu de sujets plus importants à chanter. Mais, comme nous risquerions de n'être pas compris en pindarisant, il nous semble préférable de nous jeter sur le style simple, celui des bucoliques, par exemple.

Dans une superbe prairie
Des lapins s'amusaient sur l'herbette fleurie.

Ce furent les vieux lapins qui gagnèrent. Entre nous, les vieux étaient encore jeunes, car les plus vieux étaient restés au terrier. Après la partie de crosse, on organisa une multitude de courses plus originales les unes que les autres ; la " course à trois jambes," par exemple, dans laquelle deux coureurs sont liés ensemble, de façon à ce que la jambe droite de l'un n'en fasse plus qu'une avec la jambe gauche de l'autre. Au signal, donné par un coup de pistolet — il faut de la précision en toutes choses — tout le monde détale, les coureurs seuls, s'entend, pas les spectateurs. Il y eut encore une " course en sac," où les malheureux concurrents firent des culbutes fort amusantes.... pour les autres. La course, pour les hommes d'un certain âge et d'un certain poids, fit rire beaucoup, aussi, de même que celle aux " patates ". Les autres courses, car il y en avait encore d'autres, affectaient un caractère plus athlétique ; pour celles-là, je laisse à Pindare le soin de les chanter.

Après plusieurs autres amusements, on s'empressa d'aller dîner, afin de prendre part à l'excursion sur le fleuve.

A une heure et demie, grande affluence au quai Jacques-Cartier : le bateau *Trois-Rivières*, désigné pour conduire les excursionnistes, regorgea bientôt de monde, et ceux qui n'y avaient pas trouvé place, furent tout heureux et tout aises d'embarquer sur le *Berthier*. D'ailleurs, il n'y eut pas de jaloux ; en face de Longueil, le *Berthier* vint accoster le *Trois-Rivières*, et les deux navires, comme deux baleineaux qui s'échouent, descendirent le Saint-Laurent. Une passerelle, jetée entre les deux bateaux, permettait aux curieux de voyager, partout où bon leur semblait, et de planter là des amis, pour en chercher d'autres ailleurs. Ici, on distribuait les prix gagnés par

les vainqueurs aux jeux du matin ; là, on passait des rafraîchissements, plus loin on chantait.... Dans le centre, on écoutait les joyeuses notes de la fanfare.

Les deux bateaux descendirent ainsi jusqu'à Verchères, envoyant aux échos de la rive, chansons et gais propos. Parfois, attirés par le bruit, les villageois accouraient sur le rivage et saluaient, de loin, l'épave gigantesque, qui leur rendait ce salut avec le son rauque de sa vapeur.

L'excursion aurait pu durer plus longtemps, mais il ne fallait pas manquer le banquet du soir, au Windsor, et, vers cinq heures, on débarqua.

Ce banquet devait être le " clou " final, pour parler le langage moderne. Depuis que le monde existe, les banquets ont toujours été la partie la plus importante de toutes les réjouissances publiques ou privées. Les Grecs, devant Troie, ne faisaient rien qu'ils ne s'invitassent d'abord les uns les autres à de grands dîners ; les Troyens, de leur côté, en faisaient autant, et les poètes grecs nous racontent, sérieusement, que les dieux ne connaissaient point de passe-temps plus doux que les somptueux repas, arrosés de nectar. Les premiers chrétiens avaient leurs agapes ; les Romains, leurs fêtes solennelles, pendant lesquelles, le peuple entier, prenait place à des tables dressées dans les rues ; les Francs, leurs festins, agrémentés du chant des jongleurs. Les modernes n'ont pas dérogé à de si précieux exemples : les banquets sont devenus, non plus seulement l'occasion de réjouissances et d'intéressantes conversations, mais la chose la plus importante du monde ; c'est là que les partis se comptent et font le dénombrement de leurs forces ; c'est là que prennent naissance les révolutions ; c'est là que les orateurs déploient toutes les ressources de leur éloquence ; c'est là, souvent, que les destinées des nations se pèsent,

et que les alliances politiques se font ; c'est là, enfin, que les sociétés de toutes formes se raffermissent en s'expliquant à elles-mêmes, par leurs organes, le but de leurs efforts et de leurs tendances.

Le banquet du Windsor, donné aux anciens élèves du collège Sainte-Marie, fut antique et moderne à la fois. Comme chez les premiers chrétiens, ce furent de véritables agapes, où régna la charité la plus fraternelle. Il fut somptueux comme un repas de consuls romains ; la musique, les chants et les poésies firent songer aux festins des nobles châtelains du moyen-âge ; enfin, les discours qui s'y prononcèrent, rappelèrent à tous, l'âge moderne et ses nouvelles exigences. Mais, que les esprits inquiets ne s'alarment point, les destinées de la nation canadienne n'y furent point pesées ; aucune alliance avec l'étranger n'y fut faite ; aucune révolution n'y fut organisée ; aucun chef de parti n'osa compter ses forces, car il y en avait trop, de chefs et de partis, la fête ayant rassemblé, dans une même pensée, toutes les couleurs, avec leurs plus délicates nuances. Un seul but fut proposé à cette élite de la société, celui de favoriser toujours l'œuvre de l'éducation ; un seul sentiment fut développé par les orateurs, celui de la reconnaissance.

Avant de parler des discours qui furent prononcés, jetons un coup d'œil sur la salle du banquet ; aussi bien, tout le monde est admis à regarder. La salle est d'une grande richesse : des peintures délicates ornent le plafond. A l'extrémité, s'élève une galerie, d'où s'échappe une musique exquise. Lorsque les airs qu'elle joue sont connus, les convives, au nombre d'au moins quatre cents, se donnent le plaisir d'y associer leurs voix.

Des spectateurs, et surtout des spectatrices, en grand nombre, assistent, du haut des galeries, ou même, en bas,

sur des sièges réservés, à ces expansions de franche gaieté. Sur les tables, circule un menu qui n'est pas fait pour donner des idées noires aux convives.

A droite du président, Son Honneur M. Préfontaine, à la table d'honneur, se trouvaient Sa Grandeur Mgr Bruchési, le R. P. Turgeon, M. Damase Masson, le R. P. Richards, l'Hon. Juge Loranger, le R. P. Fagan, l'Hon. juge Doherty, le R. P. Renaud, M. J.-A.-C. Madore, l'Hon. M. Rolland, l'Hon. M. Tessier, M. P.-G. Martineau, le Dr Desjardins, le R. P. Hyacinthe Hudon, le Dr Chrétien Zaugg, le Chevalier LaRocque, M. Dom. Ducharme, le lieutenant-colonel Labelle, M. J.-A.-U. Beaudry, le Dr Merrill, M. Alph. David, M. Nolan de Lisle. A gauche, on remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté, Sir William Hingston, le R. P. Purbrick, Sir Alexandre Lacoste, monsignor Ramsay, le R. P. Whitney, l'Hon. juge Purcell, l'Hon. M. A.-C. Larivière, M. Lyons, M. le chanoine Décarie, l'Hon. M. J.-E. Robidoux, le R. P. Drummond, le Dr Mignault, l'Hon. M. J. Royal, M. l'abbé Colette, du collège de Sainte-Anne, le R. P. Jones, M. Alph. de Martigny, M. Fréd. Cusack, le lieutenant-colonel Prévost, M. H.-J. Kavanagh, M. H. Mercier, M. O. Robillard, M. Crawford Lindsay, M. G. Desaulniers.

A cette longue liste d'hommes éminents, il faut ajouter les figures vénérables de tous les anciens recteurs du collège Sainte-Marie, dont les portraits, comme ceux des ancêtres dans la famille, présidaient au repas et semblaient sourire à toute cette génération, que leurs soins avaient formée.

Mais, ne nous attardons pas plus longtemps, à promener les yeux dans la salle et sur l'assemblée qui la remplit. Soyons maintenant tout oreilles, pour retenir quelque chose des magnifiques discours qu'on va pronon-

Association des anciens Élèves du Collège Sainte-Marie
Fêtes Jubilaires du Cinquantenaire
1848-1898
Banquet
23 Juin 1898
à 7½ Heures P M
au Windsor.
MANZ CHICAGO.

...Menu...

HORS-D'ŒUVRE

HORS-D'ŒUVRE : Certains mets qu'on sert avec le potage et qui ne rentrent pas dans le sujet.

Caviar à la russe,
Tomates nouvelles, radis, concombres, olives.

Le sot est " aux tomates," il est machine, il est ressort.
(LA BRUYÈRE.)

POTAGES

PO-TAGE : Deux grands fleuves que l'on met à sec au commencement des repas.

Tortue verte à l'anglaise,
Crème d'asperges Princesse.

Une tortue était, à la tête légère,
Qui lasse de son trou voulut voir le pays.
. . . . . .
Son indiscrétion de sa perte fut cause.
(LA FONTAINE.)

POISSON

POISSON, Vertébré aquatique formant une constellation au pluriel.

Saumon frais à la Restigouche, sauce hollandaise ;
Pommes de terre nouvelles aux fines herbes.

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite,
c'est . . . " la pomme de terre ! "
(BUFFON.)

ENTRÉES

ENTRÉE : Action d'aller dedans.... laquelle s'applique aux bons morceaux.

Poulets de printemps à la Demidoff,
Filets de bœuf piqués à la Rossini.

Ah ! monsieur, ces poulets sont d'un merveilleux goût.
(BOILEAU.)

RÔT

RÔT : Lettre de l'alphabet grec.... que l'on fait cuire à la broche.

Agneau de printemps.

C'était... " un jeune mouton " sans expérience et qui n'avait jamais rien vu.
(FÉNÉLON.)

LÉGUMES

LÉGUME : Substantif masculin fort substantiel.

Pommes de terre nouvelles, petits pois, épinards ;
Asperges en branche, sauce mousseline ;

Ce souvenir est un " pois " qui l'oppresse !

(DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.)

Punch Cardinal.

GIBIER

GIBIER : Animal qu'on chasse.... parce qu'on l'aime.

Cailles sur rôties,
Cresson, salade de laitue.

Pour faire une salade il faut être trois personnes : un sage pour y mettre du sel, un avare pour y mettre du vinaigre, et un prodigue pour y mettre de l'huile.

(RICHELET.)

ENTREMETS

ENTREMETS : Terme de cuisine qu'on sert après le rôti et avant le dessert.

Pouding soufflé à l'ananas, charlotte russe moderne, vanille, gelée aux bananes, crème à la glace aux fraises nouvelles.

Ce chou bave sa crème : il rit.

(ROSTAND.)

DESSERT

DESSERT : Personne très douce : c'est la troisième du verbe desservir.

Petits fours, fruits,
Café noir.

C'est toi, divin café, dont la douce liqueur,
Sans échauffer la tête, épanouit le cœur.

(DELILLE.)

...Santés...

LE PAPE

LA REINE

NOTRE ALMA MATER

NOS INVITÉS

LES DAMES

cer. Déjà, deux santés ont été proposées, celle du pape et de la reine ; elles ont été reçues toutes deux avec le plus vif enthousiasme. Après la première, les assistants ont entonné le cantique des zouaves : " En avant, marchons ! " avec un entrain superbe ; après la seconde, d'un commun accord, tous se sont encore levés et ont chanté l'hymne *God save the Queen*, tandis que l'orchestre faisait, là-haut, tous ses efforts, pour faire entendre son accompagnement.

Enfin, voici le toast par excellence, celui que tout le monde attend avec impatience, le toast à l'*alma mater*.

En le proposant, M. le maire Préfontaine remercia les anciens élèves du collège Sainte-Marie, d'être venus si nombreux au banquet, pour donner à leur *alma mater* un témoignage public d'estime et d'amour. Il leur rappela, en quelques mots, les humbles commencements de ce collège, son développement continu au milieu des difficultés, et termina en remerciant les pères jésuites de l'éducation distinguée et féconde qu'ils donnent à leurs élèves, car, qui oserait dire maintenant : " Où sont les hommes qu'ils ont formés ? " Les élèves des jésuites, ajoutait-il, ont fait leur marque dans les différentes sphères de la société. Parmi eux, on trouve des missionnaires, qui ont porté la parole de Dieu aux nations barbares ; on trouve des magistrats et des politiciens distingués.

Mgr Bruchési se leva, à son tour, pour appuyer ces excellentes paroles ; il le fit brièvement, mais avec beaucoup de *pectus :*

Nous sommes, dit-il, à la veille de la Saint-Jean-Baptiste, et certes, c'est un beau jour pour célébrer les gloires et les bienfaits de ces hommes qui, dans notre pays, furent les précurseurs du Christ et les pionniers de l'Évangile.

Les traditions des fils de Loyola se continuent à travers les âges. Dans tout le pays, des jeunes gens, fils d'Ignace, à vingt ans seulement, semblent déjà avoir peur de la gloire qui les environne et vont, dans un pays lointain, que les

gens appellent le pays de l'or, et que j'appellerai le pays du dévouement et de l'apostolat. Je fais ici allusion à l'un de vos condisciples, élèves du collège Sainte-Marie.

Sa Grandeur n'avait pas besoin de le faire remarquer, déjà, de vifs applaudissements avaient accueilli cette dernière phrase ; et ce tribut d'admiration, payé, en passant, au souvenir du R. P. Jetté, résonnait doucement au cœur de son père, Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Pour nos collèges, continua l'orateur, pour nos maisons d'éducation, dans une ville comme la nôtre, c'est tous les jours, l'heure du progrès, du travail et de la perfection. L'heure des démolisseurs n'est pas venue et elle ne viendra pas, je l'espère.

Le reste du discours se perdit dans des applaudissements, souvent répétés, qui prouvent que Monseigneur, dans ses moindres allocutions, sait toujours le secret de passionner ses auditeurs. En substance, il exhorta les amis de l'Église et de la patrie, à encourager l'éducation catholique et à ne pas s'humilier intempestivement devant l'étranger, qui regarde et qui critique.

Monseigneur adressa, enfin, quelques mots de bienvenue en anglais, aux visiteurs présents qui venaient des États-Unis, et s'assit, toujours calme et toujours modeste, pour entendre la réponse au toast proposé. C'est le R. P. Turgeon, qui, le premier, en qualité de recteur du collège Sainte-Marie, se chargea de faire cette réponse. Son discours, simple et sans recherche, laisse percer toute la délicatesse de son âme ; c'est l'*alma mater* qui répond par sa bouche.

Discours du R. P. Turgeon

C'est un devoir bien doux, pour moi, que celui de vous adresser la parole. On dit que le plaisir cesse, là où commence le devoir ; mais, en ce moment, je vous l'assure, le plaisir reste avec le devoir.

Avant de répondre au toast proposé, je dois remercier messieurs les organisateurs, du dévouement avec lequel ils ont préparé ces fêtes grandioses, La discrétion m'empêche de les nommer ici, chacun par son nom, cependant.

SON HONNEUR M. R. PRÉFONTAINE
Maire de Montréal

il m'est impossible de ne pas payer un tribut de reconnaissance publique au comité général tout entier, et surtout à son zélé président, M. Damase Masson, qui, puissamment aidé par ses vice-président, secrétaire et trésorier, a réussi à obtenir, pour son *alma mater*, un succès dont nous sommes tous fiers. Le ciel, d'ailleurs, par la main du Saint Père, a daigné bénir ces fêtes jubilaires, dès le commencement. Le R. P. Ploegman, notre procureur, à Rome, m'a envoyé cette bénédiction de la part du Souverain Pontife, pour les anciens élèves et les élèves actuels, pour leurs professeurs et pour tous ceux qui assistent à ces réjouissances de famille.

Vous avez prononcé, messieurs, le nom d'*alma mater;* c'est la vôtre et c'est la mienne ; vous ne serez donc pas surpris, si je fais son éloge devant vous, en faisant aussi le vôtre, car l'honneur de la mère rejaillit sur le fils, et la gloire du fils réjouit le cœur de la mère.

La première chose dont puisse, à bon droit, se glorifier notre *alma mater*, c'est l'ardeur avec laquelle on l'a toujours désirée et soutenue. Au moment de sa fondation, une assemblée des plus notables citoyens de Montréal, réclama hautement son existence, et depuis lors, elle n'a cessé de trouver autour d'elle des hommes dévoués et infatigables, pour la soutenir et la protéger. Tels furent d'abord, M. Rodier, M. le commandeur Berthelet, M. LaRocque et Mgr Vinet.

M. Charles Séraphin Rodier recueillit nos pères dans sa propre maison, alors qu'ils étaient sans ressource et la leur donna pour cinq ans, sans aucun frais. Chaque fois que les jésuites, dans ces commencements pénibles, tendirent la main à ce généreux bienfaiteur, ils furent toujours accueillis avec la plus extrême bonté, comme des amis et des compatriotes vénérés. Il est vrai que ces religieux venaient de France, mais ils n'étaient pas pour cela des étrangers — ainsi qu'on l'a dit injurieusement, — sinon il faudrait traiter d'étrangers les Brébeuf et les Lallemand, qui ont versé tout leur sang pour notre pays. Il n'est point de plus grand témoignage d'affection, qu'un dévouement capable du martyre, et à ceux qui savent le donner à notre patrie, ne refusons point le titre de citoyens, même quand ils ne le sont pas.

M. le commandeur Olivier Berthelet et M. Alfred LaRocque furent, à leur tour, des bienfaiteurs insignes du collège ; le premier nous fit cadeau d'un magnifique terrain, sur lequel on vit bientôt s'élever une superbe église, qui est le Gesù. Le second, nous donna des ressources pour continuer cette œuvre et pour commencer celle de l'Union catholique.

Plus tard, quand des difficultés financières firent songer un moment à l'abandon du collège, il se présenta un homme qui, pour le sauver, lui donna tout son argent. Cet homme fut Mgr Vinet, et si notre *alma mater* existe encore, c'est à lui, messieurs, que nous le devons. La donation qu'il fit de ses biens, fut si complète, qu'il lui resta, pour tout avoir, à sa mort, savez-vous combien ? juste la valeur d'un sou.

D'autres bienfaiteurs vinrent ensuite achever l'œuvre de leurs devanciers. Je ne puis taire les noms de MM. Victor Hudon, Cusack et Louis Masson ; le collège leur doit beaucoup et leur sera toujours reconnaissant. Pour récréer nos élèves, M. Victor Hudon leur offrit la maison de campagne que vous connaissez, celle d'Hochelaga. C'est là, qu'autrefois, vous alliez vous réjouir, c'est

encore là que les professeurs vont, chaque semaine, réparer leurs forces épuisées par le travail quotidien, car ce travail les épuise, messieurs, et eux aussi ont besoin de repos.

Je dois exprimer toute la reconnaissance du collège envers les archevêques de Montréal, sous la protection desquels il a grandi ; il doit à Mgr Bourget son existence, car c'est lui qui rappela les jésuites en ce pays, et qui inspira l'idée du collège et de l'église, c'est lui qui soutint l'œuvre de tout son crédit, crédit que, depuis lors, n'ont pas cessé de lui accorder ses successeurs.

C'est ainsi que notre *alma mater* s'est developpée au milieu des vœux et de la faveur publique. Sans doute, il existait déjà d'autres collèges florissants avant le nôtre, mais celui de Sainte-Marie répondait à de nouveaux besoins : il venait étendre la religion dans le centre du protestantisme, favoriser l'expansion des classes libérales, et donner une éducation classique dans les deux langues. Il n'est donc pas venu pour renverser ce qui existait déjà et ce qui existait si bien. Non ! car il aime les autres collèges, ses frères, il aime surtout ce grand collège de Montréal, à côté duquel il a prospéré, et duquel est sorti sa première génération de professeurs et d'élèves.

Si notre *alma mater* a soulevé en sa faveur tant d'enthousiasme et de sympathie, elle a su, d'autre part, aimer ses enfants d'un amour vraiment maternel, et cela lui vaut une gloire non moins grande que la première. Sa direction a toujours uni la douceur à la force : souvenez-vous des PP. Martin, Vignon, Saché, Cazeau, Schneider, Larcher et de tant d'autres. Leur vie, leur amour étaient les jeunes gens, et nous-mêmes, messieurs, avec quelle tendresse nous suivons nos élèves dans le monde : nous applaudissons à leurs succès, nous compatissons à leurs épreuves, car leurs épreuves et leurs succès sont les nôtres. Ainsi, un des plus beaux souvenirs qui me restera de ces fêtes jubilaires, sera la nomination de M. Achille Dorion, comme juge ; il a été mon élève, je ne sais pas s'il le regrette, mais moi, je ne le regrette pas, assurément ; une autre joie pour mon cœur, a été le succès brillant remporté par nos élèves, dans les derniers examens de médecine : les trois premiers sont trois enfants du collège Sainte-Marie : MM. Albert Gagnon, Eugène Virole et Joseph Loranger.

D'ailleurs, si nous aimons nos élèves, il faut avouer que nos élèves nous aiment et nous sont dévoués comme des enfants. Ils ont donné, hier et mardi, à leur *alma mater*, un splendide témoignage d'affection, en se pressant si nombreux autour d'elle. Ces témoignages, ils les ont donnés en tout temps, surtout en des occasions restées solennelles. Au jour de la reconnaissance civile de nos pères, en ce pays, on les a vus accourir joyeux, serrer la main de leurs anciens professeurs, comme s'ils avaient obtenu, pour eux-mêmes, une grande faveur ; et dans la fameuse question des "Biens," qui donc nous a aidés de tout son pouvoir et de toute son énergie, sinon un ancien élève du collège Sainte-Marie, l'honorable Honoré Mercier ?

Mais il est encore, pour notre *alma mater*, une autre gloire que celle qu'elle retire de l'amour de ses enfants, c'est l'éclat avec lequel ceux qu'elle a élevés remplissent les fonctions qui leur sont confiées. Je vois ici, autour de moi, le premier magistrat de cette ville, d'honorables juges, d'honorables membres des deux Chambres, des avocats et des médecins distingués. L'*alma mater* est

fière de vous, messieurs, et si vous lui devez quelque chose, celle-ci, en retour, vous remercie de l'honneur que vous lui faites, je suis heureux de vous le dire en son nom.

Quant à moi, messieurs, comme résultat de ces fêtes grandioses et toutes remplies d'une douce charité, je me plais à espérer qu'il restera désormais entre l'*alma mater* et ses enfants, ainsi qu'entre tous ses enfants eux-mêmes, des liens d'amour que rien ne pourra plus briser.

Merci, messieurs, merci monseigneur, merci monsieur le maire, pour toutes les bonnes paroles que vous nous avez adressées.

Ce discours du R. P. Turgeon, fut écouté d'un bout à l'autre, avec une religieuse attention. Quand les applaudissements eurent cessé, le président, M. Raymond Préfontaine, annonça une poésie du R. P. Lalande ; la nouvelle en fut accueillie par une explosion de bravos enthousiastes, et le poète n'eut pas la peine de s'avancer bien loin pour lire son chef-d'œuvre, car, avant même d'avoir eu le temps de se reconnaître, il se trouvait installé debout, sur une chaise, au milieu de la salle ; il commença, d'une voix vibrante d'émotion, une gracieuse allégorie qui tint tout le monde sous le charme. Le morceau se terminait par ces trois vers énergiques :

Et quand viendra l'appel pour des œuvres austères,
On verra tous ces fils des fils de Loyola
Se lever grands et fiers en criant " nous voilà ! "

Après cet intermède poétique, l'honorable juge Loranger, prié de dire quelques mots, se leva et répondit à l'invitation d'une façon très courtoise et très spirituelle. L'honorable juge Doherty lui succéda : " Ma langue, dit-il, est une pauvre servante qui n'en peut mais, pour exprimer mes idées et mes sentiments." Tout le monde ne fut pas de son avis. On trouva, au contraire, qu'il avait rappelé ses souvenirs de collège, d'une façon très intéressante, et qu'il avait su donner à ses anciens professeurs, dont plu-

sieurs étaient présents, des louanges pleines de tact et de délicatesse. Voici du reste le texte de son discours :

May it please Your Grace,

Mr. President, Reverend Fathers, Fellow-students,

"*Bon juge peu parle, bien écoute, longtemps réfléchit, tard juge.*" That is what somebody has said. For the last seven years I have devoted a great deal of effort to acquire the three first of these characteristics. Some people may sometimes have thought my success has been in obtaining the last of them, the untried-for one. That I should have been asked to speak on behalf of the *Alma Mater*—old St. Mary's—and allowed ten minutes to do it in, affords some evidence of a belief, at least on the part of those so asking me, that I have succeeded in acquiring the first.

Even to name the *Alma Mater* recalls so many recollections of incidents to be ever remembered with pleasure, brings before the mind so many claims on her part to the gratitude and affection of each and every one of us, that as many hours as there have been minutes allotted would not suffice even to mention them. And had we time, it were a needless task. I am confident that not one of us who have taken part in the celebrations of the last three days but has found that, as his memories of college days were revived, with them was revived the sense of the great debt which we all, who are privileged to call ourselves the sons of old St. Mary's, owe to her—the mother who so kindly, yet so firmly and surely, guided our first tottering steps upon the thorny paths of learning, and who, above all, instilled into our minds, implanted in our hearts, those high principles of conduct, that, however we may since have failed to live up to them, have nevertheless always been present within us, reproaching us with our shortcomings, urging us to the adoption of the better ways, and to which we owe whatever modicum of approval each of us may have received from that inexorable censor, his own conscience. For myself, I am using no mere figure of speech when I confess that I am without words to convey to you, and to her, the beloved mother, whose fiftieth birthday we are gathered together to celebrate, the gratitude that fills my heart, the sense of my unpayable indebtedness to her. As I say this my eyes light upon a learned professor who, over a quarter of a century ago, was my professor, and I can see him think, as oft in the days of old I've heard him say, in tones of mild reproof :

> "Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement,
> Et les mots pour le dire, viennent aisément."

He was very fond of repeating that. But he and you all must not forget that that was written by a Frenchman of and for Frenchmen, who had and have at their disposal to express their mind's conceptions and their heart's sentiments a language that is theirs, as are those conceptions and sentiments, that exists to express, and because of its fitness to express those conceptions and sentiments. They have no application to one whom God has enriched with a Celtic heart,

and man left poor indeed with naught but a Saxon tongue to express the feelings of that Celtic heart. That tongue is but a poor servant for that heart—the task its master would impose upon it is quite beyond its powers. I can, therefore, only throw myself upon the maternal indulgence, trust to the maternal instinct that knows and appreciates at its full—at more than its full value—the love of the child, however inadequately or even uncouthly expressed.

With our memories of the services, the kindnesses, the favors we owe the *Alma Mater* must necessarily be bound up memories of those who were her chosen ministers, by whom and through whom she rendered us those services, conveyed to us these kindnesses and favors. I mean our old—I beg pardon, "old" is an ugly-sounding word, when the hairs on one's head are far from numberless—our heretofore professors. There is a subject that, were I permitted to enter upon it, would leave me without a shred of reputation as a judge "*qui peu parle.*" I wonder would I be pardoned if, in this confession of inability to thank our *Alma Mater*, I coupled with her name the names of one or two whom I am sure all those who have sat under them would fain, if they only adequately could, sincerely thank. Some are here with us *animo et facto*, as the lawyers say; some are with us *animo* only; and some look down upon our gathering to-night from the realms above, the scene of their everlasting reward. As I speak the words, it comes back to me that just twenty-five years ago to-day I stood on the stage of the old hall, bidding farewell to the old college, and that while the voice was the voice of Charlie Doherty, the words were the words of Father Larcher. Those things happened in those days. Of course they never happen now. Who of the many who passed through the hands of that "maker of orators"—I am not a sample—will ever forget that great old man, with his little peculiarities, his devotion to his class, and his admiration for "*la grande profession.*" I would, for your sakes even more than for my own, that he had been here to write a speech for me to-night. Will the Rev. Father Rector pardon me if I remind him that a long long time ago, somewhere in the sixties, he taught and earned the love of a class of syntax?—a love which was enduring, since he keeps it still, and since it persisted through a term as Prefect of Discipline, during which he had to keep a tight rein upon us, and throughout which, though we loved him not less, we certainly feared him more. Has the Rev. Father Drummond forgotten the English Academy of the early seventies, and the boys that were of it and very much in it—his moderatorship thereof and his mild censorship of the *Academic Journal?* I can assure him those old boys who were members of that academy and the editors of that long-forgotten journal have very kind remembrances of those days passed under his guidance, and very warm corners in their hearts for the guide. Speaking of the college of those days, no man with any claim to being Irish could forget to mention Father Finnegan—he who inspired our patriotism and guided it with all the wisdom of the sagest of fathers, and was all the while essentially and unmistakeably "one of the boys," and a rattling Irish boy at that. Wherever he is, and wherever they may be, there are warm Irish good wishes for him in the hearts of the old boys of St. Patrick's Society to-night. My time is up; but I am not forgetting, only keeping for the last, one who, though last, is certainly

not least in love—who was more than teacher, who of old was and has ever since been, above all and before all, in word and in deed, friend to the boys of the late sixties and early seventies that I see gathered around this board this evening—who grounded us in our grammar, even if he had with great difficulty to grind it into us, and all the while ruled us with a firm and kindly hand, just once in a while, and when it was needed, letting the iron of that hand be felt through the velvet of the glove that covered it. Need I say to the *méthodistes* and versifiers of our day that I mean Father Désy? Will he pardon me the apparent irreverence—it is only apparent, I assure him—and you not impute to me the odious desire to make a pun, if in order to put in one word—for time is precious and you are tired of me—our genuine appreciation of him, I resort to the most expressive form of the English language, slang, and say that not only literally but figuratively, not merely by name but by nature, he is, always was and ever shall be a "daisy."

And now I must stop. As I sit down let me express what I am sure is the heartfelt wish of all of us for the *Alma Mater*, for the "*matrem filiorum lætantem*," whose joy we have been sharing, and we trust some little enhancing, in the last few days—the wish that she may go on for years of years and centuries of centuries continuing the good work she has done and is doing; that to her may be given many sons, to succeed those who are gathered around her to-night, who shall be better fitted than we are to reflect upon her the honor and glory she deserves. And let me add what we do not wish her, for even for her we do not wish the impossible—that is, that these sons to come should give her a more sincere, more earnest, more heartfelt tribute of gratitude and affection than it is our privilege to offer her to-night.

Après l'honorable juge Doherty, un orateur de mérite, bien connu, l'honorable M. Robidoux, prit la parole, à son tour. Le R. P. Turgeon avait parlé, surtout, de la reconnaissance de l'*alma mater* envers ses bienfaiteurs et même envers ceux de ses propres enfants dont la gloire rejaillit sur elle, le secrétaire d'État, de son côté, fit valoir la reconnaissance que les anciens élèves doivent à leur *alma mater*. Il parla à peu près en ces termes :

Discours de l'Hon. M. Robidoux.

M. le Président, Votre Honneur, Monseigneur, Mesdames et Messieurs,

Depuis trois jours, les anciens élèves du collège Sainte-Marie vivent à nouveau, dans ces fêtes jubilaires, ce qui fut le meilleur de leur jeunesse ; car, depuis trois jours ils sont redevenus des écoliers. Et, contre l'ordinaire, ils ont été, au collège même, des écoliers absolument en vacances.

COLLÈGE ACTUEL

Qu'ils ont été charmants ces trois jours de collège !

Les révérends pères nous ont accueillis, comme ils nous accueillaient autrefois. C'est toujours la même bienveillance, la même cordialité. S'ils ont vieilli, on le sent à peine, tant leur cœur est encore jeune, pour nous aimer.

Les élèves, les vrais, — cette gent qui, de notre temps, n'était pas sans quelque cruauté pour les nouveaux, — n'ont été ici qu'empressement auprès des anciens, pour leur faire fête, ainsi qu'à des frères aînés, revenus après une longue absence, au foyer de la famille.

On aurait dit que le collège, l'édifice même, étaient tout joyeux de nous revoir, et, comme si les choses avaient une âme, les dalles des corridors semblaient reconnaître nos pas, et les murs paraissaient nous sourire.

Pourtant, il faut bien l'admettre, nous ne sommes plus les mêmes. Non. Si je promène sur vous mes regards, je songe involontairement à un livre qui en serait à sa seconde édition. Vous êtes considérablement augmentés, corrigés, personne n'oserait en douter. Le fond seul n'est pas changé.

En tout cas, quand je vous nomme, dans ma pensée, je bénis mon *alma mater.*

Alma mater ! la mère. De tous les mots de toutes les langues, en est-il un plus beau que celui-là ? En est-il un qui éveille de plus douces émotions, de plus tendres souvenirs ? Si ce n'est, peut-être, pour une mère, cet autre mot : "l'enfant".

Celle qui nous a donné le jour, avec une part de sa vie ; dont nous avons eu les baisers pour caresses, les genoux pour berceau ; qui, partout et toujours, nous a enveloppés de sa sollicitude et de son amour, n'a été nommée que de ce simple mot : "mère," *mater.*

Quand il s'est agi de nommer l'asile qui a abrité les études de notre jeunesse, et de dire, en même temps, l'étendue du dévouement et la grandeur de l'œuvre de ces hommes qui nous ont élevés et instruits, il est venu à l'esprit, cette pensée : "mère," *mater.* Mais le mot lui-même ne suffisait plus, et on a fait *alma mater.*

Alma mater, nous sommes fiers de toi.

En effet, je vois autour de moi des anciens élèves, des hommes qui, dans toutes les carrières qu'ils se sont choisies, ont su conquérir une place au premier rang. Les uns font l'ornement du sacerdoce, d'autres, l'honneur de la magistrature. Ceux-là brillent dans les professions libérales ; ceux-ci dans le monde des affaires. J'ajoute que, parmi les anciens élèves du collège Sainte-Marie, il en est qui ont fait la gloire de la nation toute entière, et dont les noms seront à jamais inscrits aux plus belles pages de notre histoire.

Alma mater, nous te sommes reconnaissants. C'est toi qui as cultivé nos intelligences.

A l'heure présente, c'est par l'intelligence que se gouvernent les nations, autrefois elles étaient soumises à la force. Les hommes y étaient divisés en deux classes : les forts et les puissants, les faibles et les esclaves. Puis, les forts ont créé des patrimoines dans leurs familles, et l'aristocratie a surgi. L'aristocratie, la noblesse d'un côté, et de l'autre, les faibles, les serfs. Mais les faibles, lassés de souffrir, ont secoué le joug, et les hommes sont devenus des citoyens

libres. Depuis lors, toutes les avenues de la fortune, du succès et de la grandeur, sont ouvertes à tous, et notre temps ne reconnaît guère plus qu'une aristocratie, l'aristocratie de l'intelligence. Pourtant, de quelque intelligence que le ciel vous aît doué nativement, il vous faut le travail, l'étude, la culture pour faire rendre à cette intelligence la pleine mesure de sa valeur. Encore, faut-il des maîtres pour guider et diriger l'étude et le travail. Si vous demandiez à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de cette Province, et à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, qui ont bien voulu honorer ce banquet de leur présence, et si vous demandiez à notre président, le maire de Montréal, à qui ils doivent les hautes positions qu'ils occupent aujourd'hui ? Ils diraient comme vous tous : "Aux maîtres qui ont dirigé nos études".

Alma mater, nous te sommes reconnaissants, c'est toi qui as formé nos caractères.

Tout est lutte dans le monde ; tout est obstacle, et les hautes aspirations sont vaines, sans la volonté et l'énergie pour les faire triompher. Ceux d'entre vous, vous tous, plutôt, messieurs, qui, au sortir du collège, vous êtes assigné un but dans la vie, que de découragements n'avez-vous pas eu à vaincre, que d'obstacles n'avez-vous pas eu à surmonter ! Maintenant que ce but est atteint, si vous portez vos regards en arrière, dites-moi, cette énergie, cette force de caractère qui vous ont assuré le triomphe, qui les ont développés? si ce ne sont vos maîtres, par l'effort dans le travail, la persistance dans l'étude, auxquels, chaque jour, ils savaient vous astreindre.

Alma mater, nous te sommes reconnaissants. C'est toi qui as formé nos cœurs.

C'est toi qui nous as inculqué les vertus qu'il faut aux citoyens et qu'il faut aux chrétiens ; c'est toi qui nous as appris à aimer et à servir notre patrie, après nous avoir appris à aimer et à servir notre Dieu. Grâce à toi, *alma mater*, nous avons pu dire, en nous agenouillant dans la chapelle, où, tout enfants, nous allions gémir nos petits chagrins et répandre nos prières, nous avons pu dire : "Seigneur, regarde : malgré toutes les défaillances dont est semée la vie, nous te rapportons intacte la foi de nos jeunes années." Et demain, jour de la fête nationale des Canadiens-français, et le 4 juillet, fête nationale de nos condisciples qui sont citoyens de la république américaine, fidèles toujours aux leçons de nos maîtres, nous pourrions dire les uns et les autres : "Patrie, regarde tes enfants, et si, pour ton service et pour ta gloire, il te faut toutes leurs forces et toutes leurs énergies, prends-les".

Lacordaire a exprimé, quelque part, cette pensée : Si l'on vous propose pour ami, un homme qui n'a que de la volonté, refusez-le ; si l'on vous propose pour ami un homme dont on aura cultivé cœur et volonté seulement, refusez-le encore ; mais si l'on vous propose pour ami, quelqu'un chez qui auront été cultivés le cœur, la volonté et l'intelligence, acceptez-le comme un don du ciel. Messieurs, vos maîtres ont fait de vous ce don du ciel et vous pouvez être amis.

Pour tant de bienfaits, *alma mater*, nous te gardons une éternelle reconnaissance.

Ce discours souleva, à plusieurs reprises, les applaudissements de l'auditoire. Dès les premiers mots, toute

conversation particulière avait été suspendue, l'orateur fut écouté jusqu'à la fin avec un extrême plaisir, malgré la fatigue et l'heure avancée.

On but ensuite à la santé des invités ; le lieutenant-gouverneur y répondit aussitôt. Il ne fit pas un discours en règle, mais dit seulement quelques paroles spirituelles et fort aimables à l'adresse des pères jésuites, chez qui, jadis, il avait étudié le droit. Sir William Hingston, invité aussi à dire quelque chose, s'en tira d'une manière charmante, en proposant une nouvelle santé au collège.

Enfin arriva le cinquième et dernier toast en l'honneur des dames ; M. Madore y répondit avec beaucoup d'originalité et d'esprit. Commençant d'abord par une diatribe contre les femmes en général, diatribe appuyée du commentaire de saint Augustin, de saint Jérôme et de saint Bernard, il fit une exception flatteuse en faveur des femmes canadiennes, dont les saints pères n'avaient point connu les qualités vraiment remarquables.

M. E.-B. Devlin ajouta quelques mots à ce discours, mais déjà les trois quarts de la salle étaient vides ; il était environ une heure du matin. Les plus vaillants n'allèrent guère au delà ; ils regagnèrent à grands pas leur demeure, les oreilles bourdonnantes encore de poésie et de phrases habilement cadencées, les yeux éblouis des vives lumières de la salle, le cœur un peu triste, comme après toute fête qui s'en va, puis ils tirèrent le rideau et.... s'endormirent.

Les fêtes jubilaires sont donc finies.

Assez de joie, de chant et de paroles....

Le calme, si favorable à la piété et aux études, va de nouveau envelopper le collège jusqu'à ce lointain centenaire, que d'autres verront, sans doute.

Et sous ton dôme fait d'ombres et de lumière,
Drape-toi de nouveau dans ta robe de pierre
Et rentre dans ta paix et ta simplicité !

Tels furent, au nom de tous, les adieux au collège d'un poète, M. Gonzalve Desaulniers.

A notre tour, disons adieu à l'*alma mater*.

Dans notre amour pour elle, nous aurions voulu élever à sa gloire un monument illustre et immortel ; mais la tâche, qui eût pu être légère pour un autre, dépassait nos humbles forces. Nous n'avions, pour nous, que notre bonne volonté. Peut-être, cependant, cette bonne volonté, un peu stérile dans ses efforts, répondra-t-elle mieux à l'attente qu'un art achevé, attirant à soi les regards et les éloges. Ce livre, en effet, s'adresse à des enfants et à des amis du collège Sainte-Marie : ce sont des lecteurs qui savent lire entre les lignes ; leur imagination complètera partout, à sa façon, ce qui n'a pas été dit. En disant plus, on risquait donc de dire moins ; et en définitive, nous espérons que plusieurs sauront gré à l'auteur d'avoir su leur ménager quelques heures agréables, moins par les choses qu'il a mises dans son livre, que par celles qu'il leur aura donné l'occasion d'y mettre.

APPENDICES

Comme nous l'avons indiqué plus haut, des séances académiques, tant scientifiques que littéraires, ont été données dans le cours de l'année jubilaire. C'est à ce titre que nous insérons ici les charmants programmes de ces joutes brillantes dont les héros aimeront peut-être, dans quelque cinquante ans, à se rappeler les diverses péripéties.

A. M. D. G.

Collège Sainte-Marie, Montréal

Année Jubilaire 1848-98

Voyage à travers la Grammaire et la Poésie

Séance de classe offerte à

Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési

Mercredi, 23 mars 1898 à huit heures du soir.

PROLOGUE . . . . . A. LACOSTE

En Chemin de Fer.

ACHAT DES BILLETS.

Règles de prix, etc., etc. . . . . J. VERSAILLES, L. PORCHERON

ITINÉRAIRE.

Questions de lieu . . . . . H. DUPUIS

EN ROUTE.

Thème grec . . . . . E. LAMARCHE

Le train est assailli par une bande d'idiotismes.

Concertation . . . . . Versification et Méthode

SUR UN PONT.

Prélection latine . . . . . E. BALÈTE

G. HURTUBISE, H. DUPUIS, H. HOYT, A. LAMOTHE.

COLLISION.

Verbes en MI . . . . . Versification

EN PLEINE GRAMMAIRE.

Le Bourgeois Gentilhomme (Extrait) . . . . . ***Molière***

M. JOURDAIN . . . . . J.-B. PRINCE

UN PHILOSOPHE . . . . . J. MELANÇON

NICOLE . . . . . A. BOIVIN

En Bateau

ENTRE GRAMMAIRE ET POÉSIE.

Duo . . . . . E. Millaire, H. Masson

PRÈS D'UN ROCHER CÉLÈBRE.

Vers latins . . . . . L. Lebel

PROSODIE À VOL D'OISEAU.

Première classe . . . . . D. Fusey
E. Émond, F. Ricard, D. Benoit, J.-B. Prince.

PASSE-TEMPS À BORD.

Dialogue grec . J. Carrière, P. Mathieu, H. Hoyt, E. Béique

EN VUE DES CÔTES DE POÉSIE.

Dialogue français . B. Papineau, W. Hamilton, P. Desrosiers

IMPRESSIONS DES VOYAGEURS.

Chœur . . . . . Versification et Méthode

EN PLEINE POÉSIE.

Fra Angelico* (*Oratorio*) . . . . . *R. P. Fougeray, s. j.
Fra Angelico . . . . . J. Carrière
Fra Agostino . . . . . A. David
Antonio . . . . . W. Bain
Symphonie . . . . . M. A. Letondal.

Concertation Latine.

F. RICARD.

J.-B. PRINCE, O. de BEAUJEU, R. FOURNIER,
A. ROBILLARD, L. PICARD, A. PRÉVOST,
C. LASNIER, D. BENOIT, R. COMTOIS,
A. DAVID, W. BAIN, J. LORANGER,
J. LAREAU, A. ROBERT, U. ROBERT,
J. BROSSEAU, A. CLÉMENT P. DESAULNIERS,
R. GENEST, E. VERNER, A. LACOSTE,
A. BOIVIN, A. GOSSELIN, W. POITRAS,
W. HAMILTON, L. PORCHERON, H. DORAY,
N. LACROIX, H. MASSON, J. BONIN,
D. LEBEL, E. BÉIQUE, T. VIAU
O. BEAUDRY, H. DESJARDINS, E. TESSIER.

Concertation Grecque.

G. MARTIN.

L. LEBEL, P. DESROSIERS, E. LAMARCHE,
D. FUSEY, J. BONIN, P. MATHIEU,
H. COLLIN, A. LEROUX, J. CARRIÈRE,
L. PORCHERON. A. MASSON, R. LAROSE,
A. FORTIER, A. ÉMOND, B. PAPINEAU,
D. LEBEL.

A. M. D. G.

Séance de Classe

Par

Les élèves des Elèments-latins "B"

En l'honneur de

Sa Grandeur Mgr Paul Bruchésie

Collège Sainte-Marie

Montréal

Année Jubilaire 1848-98

Saint Vitus

jeune martyr

Vendredi, 22 avril 1898
à huit heures du soir.

PROLOGUE

"Laissez venir à moi les petits enfants" . . . . . A. SAINT-CYR

I

L'ENFANCE D'UN MARTYR

Thème latin dialogué { VITUS . . . . . L. FAVREAU
MODESTE . . . . . A. PRUNEAU

"PANEM ET CIRCENSES"

Combat sur *Sum*, *possum*, *prosum*.

LE "PATER" DU PETIT VITUS

Déclamation . . . . . A. SAINT-CYR

L'HÉROÏSME DE VITUS

Version latine . . . . . { J. ARPIN
R. DUCKETT

"MORT AUX CHRÉTIENS"

Combat sur la petite syntaxe.

AUX APPROCHES DU MARTYRE

Scenes du "Lis sanglant" . . . . . P. Tricard, S. J.

VOIX DU CIEL

Chœur des élèves de la classe.

II

"CÆSAR, MORITURI TE SALUTANT"

Combats de gladiateurs sur les verbes actifs.

LE DERNIER COMBAT

Version latine . . . . . { E. Moreau / X. Champagne

"CHRISTUS vincit, CHRISTUS regnat, CHRISTUS imperat"

Combat sur les verbes irréguliers.

CHANT DES GLADIATEURS

Duo . . . . . { J. de Lorimier / O. Mongenais

JEUX DANS L'AMPHITHÉÂTRE

J. Lamarche, L. Mercier, H. Drapeau,
L. Favreau, A. Saint-Cyr.

LE MARTYRE

Scenes du "Lis sanglant" . . . . . P. Tricard, S. J.

LE TRIOMPHE DE VITUS

Chœur final.

Personnages du "Lis sanglant"

I

VITUS, jeune martyr . . . . . J. de Lorimier
CONSTANTIN, prince chrétien . . . . . J. Lamarche
UN CENTURION . . . . . E. Berthiaume

II

DIOCLÉTIEN, empereur . . . . . W. Lafortune
VITUS . . . . . J. de Lorimier
HYLAS, père de Vitus . . . . . A. Brunelle
QUINTUS, médecin . . . . . H. Drapeau
DOROTHÉE, serviteur chrétien . . . . . A. Pruneau
UN CENTURION . . . . . E. Berthiaume

A. M. D. G.

...Collège Sainte-Marie, Montréal...

Le Siège de

ΛΥΩ

Séance de classe de la Syntaxe

Mercredi, 27 avril 1898
à huit heures du soir

OUVERTURE . . . . . E. Rochon

I — AMOUR DE LA PATRIE : Chœur.

II — CONSEIL DE GUERRE : Dialogue.

Général : L. Turcotte

Officiers : C. Brodeur, H. Delâge, J. Simard, E. Roby

Intendants : G. Baril, B. Brais, G. Saint-Pierre

III — REVUE DES TROUPES : Concertation latine.

Général : L. Turcotte

Capitaine : E. Rochon

Messager : R. Cusson

IV — ACCIDENT AVANT LES OPÉRATIONS : Fable.

Personnages : J. Matte, G. Baril, J. Brunet, O. Rolland, L. Sigouin

V — ADIEU DES CONSCRITS : Chœur.

VI — TRAVAUX D'APPROCHE : Thème latin en action.

Général : L. Turcotte

Officiers :
- E. Angers
- H. Delâge
- G. Hurtubise
- E. Rochon
- L. Sigouin
- J. Simard

Réserve :
- E. Roby
- F. Roby

VII — RÉSULTAT DES TRAVAUX D'APPROCHE : Dialogue.

Général : L. Turcotte

Estafettes :
- G. Baril
- B. Brais
- E. Roby

VIII — A L'ASSAUT ! Concertation grecque.

IX — GLOIRE AUX VAINQUEURS ! Hymne national de la Grèce. (Grec moderne).

A Marie Immaculée

Collège Sainte-Marie, Montréal

La petite syntaxe

Séance de classe
des
Eléments latins "A"

Lundi, 2 mai 1898

Programme.

I.

1. **Deus est ubique** : Dieu est partout.

Prologue . . . . . E. OUIMET.

2. **Ludovicus rex** : Louis roi.

Version latine : "Saint Louis" . . . . . C. ANGERS.

3. **Suadeo tibi ut legas, ne ludas** : { Je vous conseille de lire, de ne pas jouer.

Déclamation "Conseils d'une petite souris" . . . . . E. DÉCARIE.

4. **Ferire gladio** : Frapper de l'épée.

Concertation sur la petite syntaxe.

5. **Abundat divitiis** : Notre classe . . . regorge de biens.

Chansonnette . . . . . .

6. **Quis nostrum** . . . Qui de nous . . . va déclamer ?

Classe de déclamation . . . . { B. CLOUTIER, R. WILLIAM, M. BRAIS, A. DUFRESNE, G. GUIMOND.

CHŒUR.

Programme.

II.

1. **Deus qui regnat** : Dieu qui règne.

Thème latin sur cette règle . . . . . O. Cousineau.

2. **Musica me juvat** : J'aime le tambour.

Déclamation "La Grammaire au son du tambour" . . . A. Raymond.

3. **Leo Victus est a culice** : Le lion fut vaincu par le moucheron.

Combats singuliers sur les lettres de Cicéron.

4. **Do vestem pauperi** : Je donne un habit au pauvre.

Duo "La charité" . . . . . .

5. **Vincere scis** : Tu sais vaincre.

Concertation sur les verbes déponents . . . . . Camps.

6. **Studeo grammaticæ** : J'étudie la grammaire.

Saynète . . . . . A. Trudel. E. Demers. G. Porcheron.

CHŒUR.

A. M. D. G.

Collège Sainte-Marie, Montréal

Concert Jubilaire

DONNÉ PAR LES

Anciens Élèves.

Mercredi, 4 mai 1898, à 8 heures du soir.

OUVERTURE

Lolito (*Caprice espagnol*) . . . . . *Chaminade*

M. Ed. Clarke.

I

Le Désert . . . . . *Félicien David*

Chœur.

Le Voyageur . . . . . *Benjamin Godard*

M. J. Clément.

Rapsodie hongroise . . . . . *Liszt*

M. Ed. Clarke.

L'Affût . . . . . *Gounod*

Chœur.

Déclamation, *Susum corda* . . . . . .

M. T. Rinfret.

Fra Angelico (*Oratorio*) . . *Symphonie de Mendelsohn*

MM. J. Carrière, A. David, W. Bain.

II

Le Midi . . . . . *Paul Vidal*

CHŒUR.

Les Rameaux . . . . . *J. Faure*

M. F. ARCHAMBAULT.

Déclamation . . . . . .

M. P. LACOSTE.

Chant . . . . . .

M. D. BRODEUR.

Duo, *Barcarolle* . . . . . .

MM. E. LEBEL, J. SAUCIER.

O Canada! terre de nos aïeux!

ACCOMPAGNATEUR . . . . . M. A. LETONDAL

A. M. D. G.

Collège Sainte-Marie, Montréal

Année Jubilaire 1848-98

Classe de Philosophie (première année)

Séance Scientifique

offerte au

Révérend Père Recteur

à l'occasion de sa fête

Mercredi, le 25 mai 1898, à huit heures du soir.

OUVERTURE (Piano).

Marche des Tambours (*Sydney-Smith*) . . . . . J. GAUTHIER

ADRESSE AU RÉVÉREND PÈRE RECTEUR . . . . . É. BRAIS

PROLOGUE . . . . . J. FILION

1re ***PARTIE***

Phénomènes chimiques et Mécanisme de la Respiration

1° Aperçu scientifique sur la nature de l'homme (lecture) . . . . . É. BRAIS

2° Différence entre un phénomène physique et un phénomène chimique.

Flammes colorées . . . . . } Expériences expliquées { R. OUIMET
Sucre transformé en charbon } { É. BRAIS

3° Respiration dans le règne animal : ses phénomènes et son mécanisme chez l'homme (causerie) . . . . . THÉO. RHÉAUME

HYMNE AU DRAPEAU . . . . . *Lannoy*

Chœur.—ÉLÈVES DE LA CLASSE

4° Hydrogéne (étude et expériences) . . CHS. EMARD, É. BRAIS

5° Combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène (expérience expliquée) . . . . LS. LAFOND, P. FILION

IL TROVATORE (*Verdi*) . . . . . R. PÉLOQUIN

2e PARTIE

Phénomènes et Mécanisme de la Circulation du Sang

1° Accord de la science et de la foi (discours) . . . E. BEAULIEU

2° Combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène (expérience expliquée) . . . J. BROWN, R. PÉLOQUIN

3° Circulation du sang dans le règne animal : ses phénomènes et son mécanisme chez l'homme (dissertation) . . . . . P. BERGERON

HOMMAGE AU RÉVÉREND PÈRE RECTEUR

CHŒUR . . . . . *Gounod*

4° Oxygène (étude et expériences) LS. HURTUBISE, P. BERGERON

5° Acétylène (quelques mots sur la production et la constitution de ce gas) . . . H. DALBEC, R. KENT

RÉPONSE DU RÉVÉREND PÈRE RECTEUR

SORTIE (Piano).—Inkermann March . . . . . (*J. Pridham*)
JOS. GAUTHIER

Noms des Elèves:

P. BERGERON,

E. BRAIS, J. BROWN, E. BEAULIEU,

H. DALBEC, CHS. EMARD,

J. FILION,

JOS. GAUTHIER, H. GAUTHIER,

LS. HURTUBISE, R. KENT, LS. LAFOND,

J.-N. LEVESQUE,

LS. MADORE, P. MARLEAU,

R. OUIMET, A. PELLETIER, R. PÉLOQUIN,

ALP. RIOPEL,

TH. RHÉAUME, A. THÉRIEN.

RÉPONSES AUX LETTRES D'INVITATION

Parmi les messages, les uns courts, les autres longs, mais tous imprégnés d'une profonde sympathie, que reçut l'*alma mater*, la veille de ses noces d'or, nous allons reproduire, non pas ceux-ci plutôt que ceux-là, mais les premiers qui nous tombent sous la main. Impossible d'être complets, car ce livre a des limites, qu'il n'est plus permis de franchir, dès qu'elles ont été fixées. Les quelques lettres qui vont suivre seront, du moins, un écho affaibli de cette grande manifestation qui salua le vieux collège aimé et qui fut comme une harmonie continuelle de vœux et de bénédictions.

L'*alma mater* a dû souvent sourire ou pleurer de joie, en lisant ces missives affectueuses.

Archevêché de Montréal, le 27 janvier 1898.

M. D. Masson, président.

Monsieur le Président,

J'applaudis à la décision que vous avez prise de célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation du collège Sainte-Marie, par de grandes fêtes, qui auront lieu les 21, 22 et 23 du mois de juin prochain.

J'applaudis à cette décision et je la bénis de grand cœur, parce que, en ramenant sous le même toit, dans une douce réviviscence de lointains souvenirs, dans une réunion fraternelle, dans un commun sentiment de gratitude envers leurs maîtres, des anciens élèves, des frères, qui ont vécu côte à côte les heureuses années de leur adolescence et qui se sont préparés ensemble aux rudes combats de la vie, ces fêtes me paraissent destinées à produire les meilleurs fruits.

En effet, ce n'est pas en vain que l'homme, après une longue absence, vient se réconforter aux sources pures où son intelligence et son cœur se sont ouverts tout d'abord aux notions du savoir, de la morale et de la religion. Ce n'est pas en vain qu'une foule d'hommes, de toute classe et de toute condition, viennent ainsi, publiquement et solennellement, rendre un hommage de gratitude aux maîtres qui ont guidé leurs premiers pas dans la voie des lettres et des sciences.

Ceux qui prendront part à ces fêtes, retourneront dans leur foyer, se remettront à leurs travaux, rajeunis en quelque sorte, le cœur content et satisfait, l'âme remplie d'une provision nouvelle de desseins généreux et de bons sentiments. Et le public, le peuple, témoin de ces joies fraternelles et de cette reconnaissance filiale, comprendra mieux les bienfaits de l'éducation, telle qu'elle se donne dans nos institutions catholiques, il sentira grandir son respect et son admiration pour le zèle et le dévouement des éducateurs de notre jeunesse.

Dans l'espoir donc que les fêtes du cinquantenaire du collège Sainte-Marie produiront tous ces bons résultats, j'accepte très volontiers le patronage de votre prochaine réunion générale. Je le fais aussi, et je tiens à le dire ici, pour témoigner de mon estime et de ma bienveillance à l'égard des religieux de la Compagnie de Jésus, qui ont fait tant de bien dans notre pays, et dont, aux jours de ma jeunesse cléricale, à Rome, j'étais si heureux d'écouter les savantes leçons.

Avec mes vœux, recevez, monsieur le président, l'assurance de mes très affectueux et très dévoués sentiments.

† PAUL, Arch. de Montréal.

Sherbrooke, 30 janvier 1898.

Monsieur D. MASSON,
Président du Comité d'organisation des fêtes jubilaires
des 21, 22 et 23 juin 1898.

Monsieur le Président,

Contribuer, même dans une bien faible mesure, au succès de la fête que vous voulez organiser à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du collège Sainte-Marie, serait pour moi un véritable bonheur. Si, pour me le procurer, il suffit de me rendre à votre aimable invitation d'assister à cette fête et d'en être l'un des patrons, de grand cœur j'acquiesce à votre désir.

Agréez l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels je demeure,
Monsieur le Président,
Votre tout dévoué en N. S.

† PAUL, Év. de Sherbrooke.

Salaberry de Valleyfield, 16 janvier 1898.

Monsieur D. MASSON, président,
Convention des anciens élèves des RR. PP. Jésuites,
Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai été empêché, par l'absence d'abord, puis par la maladie, de répondre plus tôt à votre honorée et si bienveillante lettre du 3 du courant. En le faisant aujourd'hui, je tiens d'abord à vous remercier de l'honneur que vous me faites de m'admettre à prendre part, à titre d'ancien élève des RR. PP. Jésuites, au collège Romain, aux grandes fêtes que vous préparez pour le mois de juin

prochain, fêtes auxquelles je me ferai un bonheur d'assister. Et comment pourrais-je me soustraire à l'honneur encore plus grand que vous me faites de solliciter mon humble patronage ? Je vous le donne donc très volontiers, heureux que je suis de profiter d'une aussi belle occasion de témoigner ma vive et inaltérable reconnaissance à l'illustre Compagnie de Jésus. Vous souhaitant tout le succès possible dans l'organisation de ces fêtes, et vous souhaitant de plus une heureuse année, je me souscris.

Cher monsieur,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

† JOSEPH-MÉDARD, Év. de Valleyfield.

Rector Sodales
Universitatis Georgiopolitanæ
Rectori Marianapolitani Collegii S. J.
Cui Nomen Sanctæ Mariæ
Salutem.

Maximas una vobiscum, viri illustrissimi, Deo Optimo Maximo gratias agimus, quod per quinquaginta annos vos vestraque opera tantis ipse cumulaverit beneficiis. Nemini enim dubium esse potest quin proprio quodam jure oporteat de fructibus gaudere quos ejusdem Matris filii ex laboribus tulerunt. Quare summum atque laudabile vestræ domus incrementum contemplati, magno quidem gaudio adfecti sumus. Incepta humillima Deus, munerum omnium largitor, benignissime secundavit.

Vos igitur heredes Jesu sociorum qui sanguine suo terram illam Christo lucrifecerunt ac sacraverunt, vos qui iisdem laboribus vitam consecrastis atque pueris instituendis maximo zelo incumbitis, iterum atque iterum salutamus et fraterno amore amplectimur, simulque ut in dies magis floreat et crescat vestra domus, sanctissimum Cor Jesu ardenter obsecramus. Solemnibus vestris curabit adesse P. Josephus Havens Richards e Societate Jesu, hujus Universitatis Rector, qui vobis omnium nostrum gaudium uberius significet.

Datum Georgiopoli XV Kalendas Julias M DCCC XCVIII.

Rectori, Professoribusq. Soc. Jesu
Marianapolitani Collegii Sanctæ Mariæ
Rector Professoresque Ejusd. Soc.
Neo-Eboracensis Collegii Sancti Francisci Xaverii
Salutem.

Pergrate vestras accepimus litteras, existimationis et amoris erga nos plenas, quibus significabatis de proximis collegii vestri aurei, ut dicunt, jubilaris anni festivis diebus, nosque præsentia nostra communi vestræ lætitiæ socios adesse perquam comiter invitabatis. Nos, id libentissime, ea qua per tempus liceat frequentia, faciemus. Ecquis enim in præsentibus rerum adjunctis, melius

quam nos, absit invidia verbo, animorum vestrorum sensa, cogitationes, affectus percipere, imo etiam, experiri poterit? Etenim non modo beneficii memores sed erga munificentissimum Deum affecti adhuc gratissimis animorum sensibus quod anno nuper elapso quinquagesimi anni solemnitates collegii nostri, prospero, supra quam quod sperare licuisset successu, celebrare concesserit, probe intelligimus mentium vestrarum lætitiam gratissimosque cordium affectus erga eumdem omnium munerum largitorem Deum Optimum Maximum, quod jure meritoque idipsum ac nos cumulatissime estis ab Eo propediem obtenturi. Tum enim longe lateque collegii vestri nomen jam inde ab ipsius institutionis initiis magis magisque celebrius evaserit, profecto hac faustissima jubilæi aurei solemnitate tum ad bonorum studiorum incrementum, tum maxime ad Catholicæ Religionis splendorem, laudis ac gloriæ culmen facile attingit. Quare vobis de susceptis hucusque litterarum scientiarumque coronis, vehementissime gratulamur, deque fulgentioribus impræsentiarum atque in posterum suscipiendis, Deo ac Magna Matre faventibus, quasi instinctu divino afflati, sine ulla dubitatione, prædicimus. Cætera coram. Valete.

Nonis Juniis M DCCC XCVIII.

St. Ignatius College, Chicago, Ill.

A. M. D. G.

Sanctæ . Mariæ . Collegii . Moderatoribus
Sancti . Ignatii . Chicagensis . Collegii . Quot . Quot . Sunt
Sodales S. P. DD.
Sint . Vobis . Gaudia . Heroum . Lectissima . Proles
Seminum . Quæ . Illi . Tanto . Labore . Serebant
Læti . Colligite . Fructus
Fortes . Illi . In . Fide . Adversa . Sævissima
Passi
Vexillum . Crucis . Proprio . Sanguine . Irrigatum
Primi . Erigebant
Inter . Aborigines . Septentrionalis . Americæ
Vos . Erectum
Scientia . Virtute . Et . Sanguine . Propugnate
En . Illi . E . Superis . Vobis . Felicia . Precantur
Imo . Ipsa . Virgo
Sub . Cujus . Nominis . Tutela . X . Abhinc . Lustris
Vestrum . Collegium . Floruit
Vobis . Dulciter . E . Cœlo . Arridet
O . Placeat . Tibi . Prae . Omnibus . Immaculata
Faustis . Jam . Largitis . Faustiora . Adaugere
Nostrum . Haec . Vobis . Vota
Sodales . Aveto

Die 14ª Junii, A. D. 1898.

Rector
Professores, Alumnique
Collegii Gonzagæi
Spokanensis
Rectori,

Professoribus, Alumnisque Collegii Marianopolitani, cui nomen Sanctæ Mariæ,
Salutem in Domino Nostro.

Pulcherrimæ litteræ, quibus nos certiores fecistis de proxima solemnitate Aurei Jubilæi Collegii Marianopolitani fuerunt nobis jucundissimæ. Quinquaginta anni a condito Collegio elapsi, utut pleni laudabilis conatus strenuique laboris, necnon horum lætissimorum fructuum, ab omnibus bene notorum, per festa digna a vobis jure meritoque celebrantur. Nos vehementer dolemus omnes, quod a vobis longissime distemus quominus benevolæ vestræ invitationi obsecundare possimus, attamen vobiscum ex animo lætamur, vobisque de felici successu obtento ex corde gratulamur, exoptantes ut Collegium Sanctæ Mariæ magis atque magis crescat et floreat ad utilitatem nationis et gloriam Dei.

Die IX Kalendas Julii CIC ICCCCXCVIII.

De l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang (Québec).

....L'annonce des fêtes du cinquantenaire du collège Sainte-Marie ne pouvait qu'être bien accueillie de toutes les communautés religieuses, particulièrement de celles qui eurent le bonheur d'être contemporaines des premiers apôtres de la Compagnie de Jésus en Canada.

Les immortelles Relations diront jusqu'à la fin des temps ce que les Canadiens doivent de reconnaissance, de respect et d'amour à l'illustre Compagnie de Jésus. Cette Nouvelle-France, parcourue en tous sens par ses généreux missionnaires, arrosée de leurs sueurs et de leur sang, proclamera devant les âges futurs l'héroïque dévouement, la sublime charité de ces athlètes du Christ.

Pour nous, humbles religieuses hospitalières de Québec, il est des pages touchantes dans nos archives, qui disent les soins spirituels et temporels qu'eurent de notre communauté vos vénérés Pères. Trop longue serait la liste de ceux dont les bienfaits ont maintenu notre maison, qui connut des jours d'une pauvreté extrême.

Cette charité, ce dévouement a passé de leur cœur dans les vôtres, et depuis un demi-siècle le collège Sainte-Marie a été pour la jeunesse canadienne l'*alma mater* dont on n'oublie jamais les pieux et doctes enseignements. Que d'hommes illustres, par leurs talents et leurs vertus, a formés cette noble institution ! Combien de prêtres, de missionnaires, d'hommes d'État distingués, qui lui doivent leur éducation supérieure et leurs succès !....

De l'Hôpital-Général (Québec).

.... L'*heureuse nouvelle* qui est parvenue à l'hôpital-général il y a quelques jours, a rempli nos âmes de la plus sainte allégresse.

Veuillez accepter, mon révérend père, nos plus sincères remerciements pour l'attention que vous avez eue de nous faire participer ainsi, par l'esprit et le cœur, aux fêtes jubilaires de votre collège. Nous nous unissons avec bonheur au concert de louanges, de vénération et de reconnaissance que doit à votre institution, non seulement la ville de Montréal, mais le pays tout entier.

Votre bonheur, en ce jour, sera d'autant plus grand, que vous le partagerez avec des frères bien-aimés, avec des cœurs amis, préparés par vos soins aux luttes de la vie. Cette fête, comme les plus belles choses, ne durera qu'un jour, mais elle entourera votre maison d'une auréole de gloire que le temps ne saurait détruire....

Québec, 28 mars 1898.

De l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph (Montréal).

J. M. J.

Révérends Pères,

Si les religieuses hospitalières de Saint-Joseph ne peuvent se rendre aux fêtes du cinquantenaire, dont la gracieuse carte d'invitation du comité organisateur leur faisait part ; elles aimeront, du moins, à mêler leurs voix à l'hymne de l'action de grâces, envers le Dieu, qui s'est plu, depuis cinquante ans, à répandre sur votre maison, ses grâces les plus abondantes et les plus particulières.

Ce serait ici le moment, de rappeler le bien immense que le collège Sainte-Marie a opéré dans notre pays ; mais la glorieuse phalange de prêtres, de missionnaires et de citoyens distingués qui sont sortis de son enceinte et qui se presseront, en ces jours, pour lui donner une manifestation publique et extraordinaire de leur estime et de leur reconnaissance, ne dira-t-elle pas mieux que nous ne saurions le faire, les fruits abondants et heureux que votre œuvre a produits.

Du couvent des Saints Noms de Jésus et de Marie (Hochelaga).

Nous avons appris avec bonheur que le collège Sainte-Marie, l'une des institutions les plus considérables et, sans contredit, l'une des plus bienfaisantes de notre pays, s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. Répondant au cordial appel de l'Association des anciens élèves, les hommes les plus remarquables de notre monde civil, politique et littéraire, iront, dans quelques jours, en célébrer avec vous le jubilé de grâces et de gloire. L'admirable concert de leurs vœux, de leurs félicitations, de leurs paroles éloquentes

et sympathiques, ayant pour note dominante l'*Ad Majorem Dei Gloriam*, montera vers le ciel comme une harmonie suave, qui, nous l'espérons, assurera aux nobles fils de saint Ignace et à leurs œuvres, une ère nouvelle de bénédictions et de prospérités....

....Notre humble congrégation a reçu trop de bienfaits des vénérés pères de votre compagnie, pour ne pas prendre, aux grandes fêtes des 21, 22 et 23 juin, la part à laquelle la plus haute estime et la plus profonde reconnaissance lui donnent un droit incontestable.

Veuillez donc croire, mon très révérend père, que, pendant ces jours solennels, notre communauté s'unira de tout cœur à vos prières et à vos actions de grâces.

Couvent des Saints Noms de Jésus et de Marie, Hochelaga, 19 juin 1898.

Des Sœurs de Sainte-Anne (Lachine).

....Tout humble qu'est notre position, relativement à celle que votre Compagnie occupe dans l'Église, nous joignons néanmoins nos vœux à ceux des personnes qui apprécient le mérite, et de grand cœur nous souhaitons des jours prospères à l'établissement qui fait la gloire de notre pays, par son dévouement infatigable à la cause de l'éducation et au bien de la jeunesse....

Lachine, 16 juin 1898.

Reverendissime Pater,

Gratum quidem mihi foret piis interesse solemnibus queis celebrare paratis quinquagesimum jam vertentem annum a vestra schola condita, hujus civitatis decore et ornamento : jubilæum sane tubis argenteis personandum. Dimidio enim sæculi spatio, quot ingenuos pueros lacte, quot adolescentes juvenesque solido cibo aluit vestra societas, magna parens illa virûm, quorum alii Ecclesiam, alii rem publicam administrandam attigerunt, omnes industria, arte, virtute, se, patriamque suam gloria affecerunt quam almæ matri, nutrici, tutrici totam referunt acceptum ?

Æquum ergo omnino est ut quicumque hanc gentem et avitam religionem amant, vos de utraque optime meritos præcipuo quodam amore colant, a tot quibus inique petimini criminationibus bonorum judicio vindicandos. Quamvis itaque imminente tum anni scholaris exitu et publicis ea tempestate frequentandis interrogationibus futurum sit ut prohibear quominus vestris cætibus accedam, spondeo neminem majore mentis cum vestris mentibus conjunctione atque concordia ferias observaturum sub Aloysii clientela.

Dum igitur ago gratias quod me invitatu dignamini quo me ipse non dignor, opto ut usque ad votum vobis omnia componantur.

Addictissimus salutator et obligatus quam maxime,

CAROLUS LECOQ.

Le P. Provincial de la Province de Lyon, S.J., s'associe de tout cœur aux fêtes célébrées au collège Sainte-Marie de Montréal, pour le cinquantenaire de sa fondation. Il félicite et remercie les anciens élèves d'avoir pris l'initiative de ces fêtes, et de témoigner ainsi leur reconnaissance à la Compagnie de Jésus, et en particulier à leurs maîtres, pour l'éducation chrétienne qu'ils ont reçue pendant leurs années de collège. Que la bonté de Dieu le conserve et lui octroie de longues années de prospérité, pour le bien de la ville et du pays entier.

ED. FINY, S.J.
Provincial de Lyon.

Lyon, le 19 juin 1898.

Trois-Rivières, le 10 juin 1898.

M. le Secrétaire de l'Association des Anciens Élèves
du collège Sainte-Marie.

M. le Secrétaire,

Nous serons très heureux de prendre part aux fêtes que vous vous proposez de célébrer pour commémorer le cinquantenaire de la fondation du collège Sainte-Marie. Il est juste de rendre grâces à Dieu pour le bien opéré dans le pays par cette importante institution, de la féliciter de ses succès et de lui en souhaiter de plus grands encore pour l'avenir. L'affection et l'estime toute particulières que nous professons à l'égard des révérends pères qui la dirigent, nous feront entrer encore plus intimement dans les sentiments de leur commune joie. Notre maison sera donc représentée à votre belle fête, pour laquelle je vous souhaite grand succès.

En vous remerciant tout cordialement de votre bienveillante invitation, je je vous prie, monsieur le secrétaire, d'agréer mes humbles salutations.

H. BARIL, Ptre,
Supérieur S. T.-R.

Joliette, P.Q., 11 juin 1898.

Monsieur le Président de l'Association des Anciens Élèves,
Collège Sainte-Marie, Montréal.

Monsieur,

J'accepte avec reconnaissance la bienveillante invitation d'assister aux fêtes jubilaires du collège Sainte-Marie.

Je connais trop, par expérience, tout le bien qui découle de ces réunions, pour ne pas encourager la vôtre. L'énergie que vous déployez à la préparer, en assure le succès. Le corps puissant et influent dont vous exalterez les hautes qualités, n'a pas de réputation à se faire. Elle est faite depuis des siècles. Les révérends pères sont connus comme hommes de vertu, de science et d'expérience. Vous apporterez un nouveau témoignage d'estime et de confiance en leur faveur, par votre démonstration des 21, 22, 23 juin. Les anciens élèves en profiteront pour raviver la reconnaissance envers leurs bienfaiteurs,

pour renouer les liens qui existent déjà entre eux, pour affirmer encore davantage leur dévouement à l'Église, à l'autorité, pour goûter la joie de la réunion d'une famille nombreuse et instruite. Je voudrais y assister tous les trois jours ; mais un pèlerinage, dont je suis le directeur, me prive de ce bonheur.

J'assisterai à la réunion du 21 juin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le président,

Votre très respectueux serviteur,

C. BEAUDRY, C.S.V., Sup.

New-York, June 16th, 1898.

It is with very great regret that I find it probably impossible to attend the reunion at St. Mary's College during the coming week.

St. Mary's will always hold a tender place in my memory, and I never lose an opportunity to acknowledge the great debt I owe to that institution, and to the paternal kindness of those accomplished gentlemen who were charged with its administration thirty-two years ago. I wish I could be with you at the banquet—at least long enough to propose a toast to the memory of those noble men who have passed away, but whose influence will never die.

Faithfully yours,

H. STEELE.

University Club, Denver, 9 déc. 1897.

....Si cela m'est possible, je ne manquerai pas de faire acte de présence à la belle fête que ces messieurs sont en train d'organiser pour honorer les noces d'or de ce cher collège Sainte-Marie, dont il me reste de si bons souvenirs. Je vous prie de ne pas m'en vouloir de ce que je réponds en français à votre bonne lettre anglaise ; ce n'est que pour vous montrer que je n'ai pas encore tout à fait oublié ce que ces bons pères et ces bons camarades m'enseignèrent jadis.

Agréez, je vous prie, très révérend père et bien cher condisciple, mes salutations distinguées et mes meilleures amitiés.

EDWARD L. JOHNSON.

New-York, Madison Avenue.

....Si je ne puis assister en personne aux grandes fêtes du collège Sainte-Marie, j'y serai, comme on dit, avec tout mon cœur. Des huit années passées au collège, je ne conserve que de très excellents souvenirs. Souvent je me suis plu à défendre la cause des pères jésuites, surtout en France, où on les attaque si vivement, et je puis vous assurer que dans ces moments-là, je devais paraître un avocat chaud et convaincu.

Mon appui, bien que très faible, vous est entièrement acquis.

Je suis avec le plus profond respect, mon révérend père,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Dr C.-A. WILSON-PRÉVOST.

Préfets, Professeurs et Surveillants du Collège Sainte-Marie

1848-98

N.B.—P. et S. indiquent que le professeur était prêtre ou scolastique, au temps marqué.

Adam, Ignace	(S.)	Surveillant	1885-86,	1888-89
		Éléments	1886-87,	1889-91
	(P.)	Surveillant	1896-98	
Adams, Henry	(S.)	Éléments angl.	1892-93	
Arcand, Louis	(S.)	Surveillant	1897-98	
Archambault, J.-B.	(S.)	Méthode	1852-53	
		Versification	1853-54	
		Belles-Lettres	1854-55	
		Syntaxe	1859-60	
Arpin, Ludger	(S.)	Sous-préfet	1873-74	
	(P.)	Surveillant	1880-81	
Aubier, Jean	(P.)	Sciences	1861-62,	1868-73
Baudin, Alphonse	(S.)	Éléments	1861-62	
Beaudevin, Victor	(P.)	Sciences	1862-63	
		Préfet des études	1863-65	
Beauregard, Adolphe	(S.)	Surveillant	1890-92,	1893-97
Begly, Hugo	(S.)	Anglais	1858-59,	1860-61
Bellemare, Albert	(S.)	Surveillant	1888-91	
	(P.)	Préfet de discipline	1895-98	
Bellivau, Philippe	(S.)	Éléments	1879-82,	1883-84
	(P.)	Surveillant	1888-89,	1895-96
		Préfet des études et de disc	1890-91	
Berthelet, François	(P.)	Sciences	1864-66	
Bourgeois, Louis	(S.)	Surveillant	1896-98	
Bournival, Philippe	(S.)	Syntaxe	1885-86	
		Méthode	1886-87	
		Sciences	1892-93	
Bouvrette, Stanislas	(S.)	Surveillant	1896-98	
Brault, Joseph	(S.)	Surveillant	1882-86	
Braun, Antoine	(P.)	Log., métaph., éth.	1870-71	
Bruneau, Ernest	(S.)	Éléments	1866-67	
Brunet, Alexandre	(S.)	Éléments	1862-63	
Busam, Joseph	(S.)	Allemand, surv.	1866-67	
Cadot, Joseph	(S.)	Surveillant	1885-87	
		Éléments	1887-88	
		Méthode	1890-91	
Caisse, F.-X.	(S.)	Méthode, histoire	1880-81	
	(P.)	Histoire	1887-88	
		Éthique	1890-91	
		Log., métaph.	1897-98	

Caisse, Théophile. . .	(S.)	Sous-préfet	1876-78
		Mathém., sous-préfet.	1878-79
Caron, Charles	(S.)	Éléments	1879-80
		Versification	1880-81
	(P.)	Belles-Lettres	1884-86, 1896-98
		Versification	1895-96
		Rhétorique	1885-88, 1890-92
		Préfet des études et de disc. .	1892-93
Carré, Eugène	(P.)	Préfet des études et de disc. .	1891-92
		Rhétorique.	1892-93
		Éthique	1896-98
Carrez, Louis.	(S.)	Sciences	1858-60
		Versification.	1860-62
Carrière, Joseph. . . .	(S.)	Logique, métaph.	1895-96
Cazeau, Frs de Sales. .	(P.)	Préfet des études.	1877-78
Champagne, Louis . .	(S.)	Surveillant, mathém.	1885-86
Chaput, Charles. . . .	(S.)	Rhétorique	1893-96
Charaux, Théophile. .	(P.)	Congrégation.	1870-71
Chartier, Remi	(S.)	Éléments	1865-66
		Méthode.	1866-67
		Versification	1867-68
	(P.)	Éléments	1874-75
Charron, Louis	(S.)	Méthode.	1896-98
Chatigny, Albert . . .	(S.)	Méthode.	1897-98
Chartrand, Wilfrid . .	(S.)	Syntaxe	1891-93
		Surveillant.	1893-95
Chopin, Philippe . . .	(S.)	Méthode.	1850-51
		Versification.	1851-52
	(P.)	Méthode, histoire naturelle . .	1860-61
Chossegros, Armand. .	(S.)	Versification.	1893-94
		Belles-Lettres	1894-95
Cicateri, Charles. . . .	(P.)	Mathématiques.	1854-56
Coleman, Jérémie. . .	(S.)	Surveillant.	1878-79
Connolly, John. . . .	(P.)	Éléments	1893-94
Conilleau, Charles. . .	(P.)	Méthode.	1853-54
Costin, Michel.	(S.)	Anglais	1856-57
Côté, Louis.	(S.)	Méthode.	1869-70
		Versification	1870-72
		Belles-Lettres	1872-73
	(P.)	Méthode.	1878-80
		Sous-Préfet	1893-94
Cotter, Louis	(S.)	Surveillant, musique, anglais .	1888-90
	(P.)	Rhétorique angl.	1895-97
Couture, Anaclet . . .	(S.)	Syntaxe	1893-94
Courtot, Gustave . . .	(P.)	Versification.	1896-97
		Mathématiques.	1897-98

Cox, Jean	(S.)	Versification	1895-96
		Belles-Lettres	1896-97
		Rhétorique	1897-98
Cunningham, John	(S.)	Mathématiques, anglais	1851-53
Daignault, Alphonse	(S.)	Surveillant	1876-77, 1878-79
		Éléments	1877-78
Damerval, Gustave	(S.)	Éléments	1896-97
		Méthode	1897-98
Damours, Joseph	(S.)	Surveillant	1895-96
		Méthode	1896-97
Dandurand, Anatole	(S.)	Éléments	1850-51
		Sciences	1851-52
		Versification	1852-53
Danel, Achille	(S.)	Surveillant	1877-78
Dealy Patrick	(S.)	Éléments, arithm., anglais	1848-51
		Méthode	1851-52
		Surveillant	1854-56
		Sciences	1856-57
		Préfet de discipline, sciences	1857-58
Dégardin, Jean	(P.)	Versification	1854-55
Delattre, Damase	(P.)	Éthique	1891-92
Desaulniers, Edmond	(S.)	Éléments	1882-84
Desautels, Théodore	(S.)	Surveillant	1896-97
		Éléments	1897-98
Desjardins, Cléophas	(S.)	Sciences	1874-75
Desjardins, Ernest	(S.)	Méthode	1871-72
		Versification	1872-73
		Belles-Lettres	1873-74
	(P.)	Belles-Lettres	1881-82
		Rhétorique	1883-85
		Préfet des études	1885-88
Desjardins, Joseph	(S.)	Éléments	1893-94
		Syntaxe	1894-96
Desjardins, Michel	(S.)	Éléments	1865-66, 1867-68
		Surveillant	1866-67, 1868-69
Désy, Édouard	(S.)	Éléments	1865-68
		Versification	1868-70
	(P.)	Versification	1877-78
Devine, Edouard	(S.)	Surveillant	1883-84
		Éléments	1889-90
Devlin, Bernard	(S.)	Surveillant	1882-83
	(P.)	Éléments	1887-88, 1894-95
		Préfet des études et de disc	1893-94
Doherty, William	(S.)	Sciences	1865-66
		Belles-Lettres	1867-68
		Rhétorique	1868-69
		Littérature anglaise	1880-81

Donovan, Daniel . . .	(P.)	Surveillant.	1886-87
Doucet, Édouard . . .	(P.)	Préfet des études et de disc. .	1868-69
Doyle, Francis	(S.)	Éléments	1895-96
Drummond, Lewis . .	(S.)	Versification	1870-71
		Belles-Lettres	1871-72
	(P.)	Préfet des études.	1890-92
Duguay, Adélard . . .	(S.)	Versification.	1885-88
Duguay, Ernest. . . .	(S.)	Versification.	1882-83
		Rhétorique.	1888-90
	(P.)	Préfet des études et de disc. .	1894-95
		Préfet des études.	1895-96
Dugas, Jacques	(S.)	Versification	1888-89
		Logique et métaphysique . . .	1893-95
Dulude, Joseph	(S.)	Mathématiques	1890-91
		Éléments	1891-93
Dumesnil, Louis . . .	(S.)	Surveillant.	1894-95
Dumesnil, Denis. . . .	(S.)	Surveillant.	1888-89, 1892-93
		Éléments	1893-94
		Syntaxe	1894-95
DuRanquet, Henri. . .	(P.)	Anglais	1852-55
Durante, François. . .	(P.)	Logique, métaph., éthique . .	1872-75
Durocher, Eusèbe. . .	(S.)	Éléments	1878-81
Durocher, Théophile. .	(S.)	Éléments	1852-53
Durthaller, Joseph . .	(P.)	Versification.	1850-51
		Belles-Lettres	1851-54
		Logique, métaph., éthique . .	1859-60
Falleur, J.-B.	(P.)	Éléments	1848-49
		Éléments et congrégation . .	1858-59
Ferron, Hormisdas . .	(S.)	Éléments	1883-84, 1887-89
		Syntaxe	1889-90
Filiatrault, Télesphore.	(S.)	Belles-Lettres	1879-81
		Rhétorique.	1881-83
Finnegan, Jean . . .	(S.)	Éléments	1864-65
		Anglais, arithmétique	1866-67
	(P.)	Littérature angl.	1870-72
		Rhétorique, Phil.	1872-73
Fleck, Théodore. . . .	(P.)	Préfet des études et de disc. .	1865-67, 1869-73
Fond, Barthélemy. . .	(S.)	Syntaxe	1896-98
Flynn, Michel	(S.)	Anglais	1860-61
Forhan, John.	(S.)	Mathématiques	1883-85, 1888-89
	(P.)	Mathématiques.	1891-92
		Éléments	1893-94
		Syntaxe	1894-95
Fox, Martin.	(P.)	Versification	1896-97
		Sciences	1897-98
French, Théodore . . .	(S.)	Cours préparatoire	1858-59

French, Théodore		Éléments latins	1859-60
		Syntaxe	1860-61
		Méthode	1861-63
		Surveillant	1863-64
		Versification	1868-69
	(P.)	Préfet de discipline	1873-74
		Préfet des études et de disc.	1875-77
		Belles-Lettres	1877-79
		Rhétorique	1879-80
		Préfet des études	1896-98
Frisbee, Samuel	(S.)	Anglais	1865-66
Gagnieur, Alexandre	(S.)	Éléments	1891-92
		Surveillant	1892-93
		Méthode	1895-96
Gagnieur, Guillaume	(S.)	Mathématiques	1879-80
		Surveillant	1881-82
Garaix, Jean	(S.)	Surveillant	1893-95
Garceau, Louis	(S.)	Éléments	1876-79
		Surveillant, musique	1879-80
	(P.)	Préfet de discipline, musique	1883-84
		Surveillant, musique	1892-93
		Surveillant, apologét.	1893-94
		Éléments latins	1894-95
Gaume, Pierre	(S.)	Surveillant	1893-94
Gélinas, Raphaël	(S.)	Éléments	1855-56
		Méthode	1856-59
		Sous-préfet	1859-60
Girard, F.-X.	(S.)	Surveillant	1879-81
Glackmeyer, Hector	(P.)	Belles-Lettres	1862-64
Gleason, Patrick	(S.)	Surveillant	1869-72
Gockeln, Wilhelmy	(P.)	Préf. de disc., angl., mathém.	1853-54
		Anglais	1859-60
Gorman, Thomas	(S.)	Syntaxe	1890-91
		Méthode	1891-92
Gosselin, Alphonse	(S.)	Éléments	1863-65
Granger, Samuel	(S.)	Éléments français	1885-86
		Éléments latins	1886-87
		Versification	1890-91
		Sous-préfet	1891-93
Gras, Joseph	(S.)	Surveillant	1895-96
Gravoueille, Louis	(P.)	Préfet des études et de disc.	1859-60
Grenier, Joseph	(S.)	Éléments	1868-69
	(P.)	Versification	1876-80
		Éléments	1880-83, 1884-86
Grenier, Joseph-A.	(S.)	Versification	1891-92
		Surveillant	1892-94

Guibeau, Edmond. . .	(S.)	Surveillant.	1892-93
		Éléments	1893-94
		Méthode.	1894-96
Guldner, Benedict. . .	(S.)	Belles-Lettres	1869-71
Hamel, Pierre.	(S.)	Éléments	1853-54
	(P.)	Logique, métaphysique. . . .	1871-72
		Préfet des études et de disc. .	1874-75
Hamon, Édouard . .	(S.)	Surveillant.	1869-70
	(P.)	Belles-Lettres	1874-76
Hanrahan, Nicolas. . .	(S.)	Anglais, surveillant	1858-59
Havequez, Arsène. . .	(P.)	Méth., mathém., hist. nat. .	1848-49
		Physique, chimie, hist. nat. .	1854-55, 1857-61
Hazelton, Benjamin. .	(S.)	Syntaxe	1891-92
		Méthode.	1892-93
		Belles-Lettres	1893-95
		Surveillant.	1895-96
Hersen, Xavier	(P.)	Éléments	1854-55
		Métaphysique	1855-56
		Versification.	1856-58
Hudon, Edmond . . .	(S.)	Éléments	1871-72, 1875-77
		Surveillant.	1877-79
Hudon, Henri.	(P.)	Préfet des études et de disc. .	1861-63
Hudon, Hyacinthe . .	(P.)	Surveillant.	1879-80
Hudon, Léonidas . . .	(S.)	Surveillant.	1886-87
		Syntaxe	1887-88
		Méthode.	1888-89
		Versification	1889-90
		Belles-Lettres	1890-91
	(P.)	Versification	1896-97
		Surveillant.	1897-98
Hudon, Victor	(S.)	Éléments	1873-74
	(P.)	Surveillant	1880-82, 1884-90 1891-92, 1894-97
Hudon, Théophile. . .	(S.)	Surveillant.	1893-94
		Éléments	1894-95
		Syntaxe	1895-96
		Versification.	1897-98
Janssen, Charles. . . .	(P.)	Éléments	1868-69
Jetté, Jules	(S.)	Sciences.	1885-87
Jones, Arthur.	(S.)	Surveillant.	1861-62
	(P.)	Rhétorique angl.	1876-81
Jouin, Louis	(P.)	Logique, métaphys., éthique .	1875-76
		Sciences.	1876-77
Kavanagh, Lawrence .	(S.)	Anglais	1881-82
Kavanagh, Isidore. . .	(S.)	Sciences.	1896-97
Kean, John.	(S.)	Éléments	1852-53

Kerriou, Charles. . . .	(S.)	Histoire	1878-79
Kiely, John.	(P.)	Anglais	1884-85
Labelle, Ernest	(S.)	Éléments.	1891-93, 1896-97
Lachapelle, Rodrigue .	(S.)	Belles-Lettres.	1887-88
Lafortune, Louis. . . .	(S.)	Éléments	1890-91
Lalande, Hermas . . .	(S.)	Belles-Lettres	1895-96
		Syntaxe	1896-97
Lalande, Joseph. . .	(S.)	Syntaxe	1890-91
		Sciences.	1891-92, 1893-95
		Belles-Lettres	1892-93
Lalande, Louis	(S.)	Belles-Lettres	1885-87
		Rhétorique	1887-88
	(P.)	Rhétorique	1896-98
Lamarche, Prosper . .	(S.)	Syntaxe	1881-82
		Surveillant.	1882-84
Lamy, F.-X.	(S.)	Sciences.	1887-91
	(P.)	Sciences.	1895-98
Langlois, Hugues. . .	(S.)	Éléments	1863-64
		Méthode.	1864-65
	(P.)	Méthode.	1873-74
		Cours spéciaux.	1895-97
Larcher, Adolphe . . .	(S.)	Versification.	1849-50
	(P.)	Préf. des étud., Belles-Lettres.	1850-51
		" " Rhétorique . .	1851-54
		Éléments	1854-55
		Rhétorique	1855-68, 1870-77
Larue, Alfred.	(P.)	Surveillant, musique	1883-85
		Anglais	1885-86
Leblanc, Louis	(S.)	Versification.	1876-77
		Surveillant.	1877-78
Lecompte, Édouard. .	(P.)	Préfet des études et de disc. .	1888-89
		Préfet des études.	1889-90
Lefebvre, Eugène. . .	(S.)	Éléments	1882-84
		Mathématiques.	1884-85
		Surveillant.	1890-91
Lefebvre, Hugues. . .	(S.)	Surveillant, musique	1891-92
		Éléments	1892-93
		Méthode.	1893-94
		Versification	1894-95
Lemire, Léonard . . .	(S.)	Éléments	1879-81, 1882-83
	(P.)	Éléments	1894-95
Lopinto, Fridéric . . .	(P.)	Logique, métaph., éthique .	1863-65, 1868-69; 1877-79, 1882-83; 1885-86
Lord, Télesphore . . .	(S.)	Belles-Lettres	1888-90
Lory, Hippolyte . . .	(S.)	Versification.	1859-60

Lory, Hippolyte		Belles-Lettres	1860-61	
	(P.)	Préfet des études et de disc.	1867-68,	1870-72
		Belles-Lettres	1876-77	
		Rhétorique	1877-79,	1880-81
		Logique, métaphysique	1883-85	
Lussier, Toussaint	(S.)	Surveillant	1869-71,	1876-77
	(P.)	Surveillant	1881-82	
MacAuley, John	(S.)	Anglais	1857-59,	1861-62
		Sciences	1863-65	
	(P.)	Rhétorique	1869-70	
MacCarthy, John	(S.)	Belles-Lettres	1868-69	
McCarthy, Joseph	(S.)	Éléments	1893-94	
		Rhétorique anglaise	1894-95	
		Belles-Lettres	1895-96	
MacDonald, John	(S.)	Surveillant	1869-71	
MacDonald, John	(S.)	Surveillant	1891-92	
		Versification	1892-93	
	(P.)	Versification	1896-98	
MacKeown, Michael	(S.)	Éléments	1849-51	
		Anglais, arithmétique	1851-52	
Martin, Félix	(P.)	Préfet des études	1848-49	
		Préfet de discipline	1858-59	
Martineau, Marcel	(P.)	Surveillant	1879-82	
Masini (de), Télesph.	(P.)	Logique, métaph., éthique	1865-68	
Maynard, François	(S.)	Surveillant	1891-95	
Mélançon, Arthur	(S.)	Méthode	1887-88	
		Éléments	1888-90	
Meloche, J.-B.	(S.)	Méthode	1883-83	
Merrick, David	(S.)	Méthode	1860-61	
	(P.)	Logique, métaphys., éthique	1869-70	
Michel, François	(P.)	Méthode	1854-55	
		Versification	1855-56,	1859-60
		Éléments	1856-59	
Mignard, Paul	(P.)	Anglais	1855-56	
		Belles-Lettres	1856-59	
Monet, Arsène	(S.)	Belles-Lettres	1891-92,	1893-94
Monroe, François	(P.)	Sciences	1860-61,	1866-67
		Rhétorique angl.	1867-68	
Mouvet, Pierre	(P.)	Surveillant	1887-88,	1889-90
Muller, Auguste	(S.)	Syntaxe	1869-70	
Murphy, Henri	(S.)	Éléments	1857-58	
Nadeau, Paul	(S.)	Surveillant	1864-65	
Nash, Michel	(P.)	Anglais	1866-68	
		Rhétorique angl.	1870-74	
Neault, Olivier	(P.)	Méthode	1896-97	
Nolin, J.-B.	(S.)	Éléments	1872-73	

Nolin, J.-B.		Sciences	1873-74, 1875-76
		Surveillant	1874-75
O'Bryan, Gregory	(S.)	Surveillant	1882-83
O'Gara, Edward	(S.)	Méthode	1893-94
		Versification	1894-95
O'Loane, James	(S.)	Anglais	1882-85
O'Reilly, Bernard	(P.)	Rhétorique	1854-55
O'Reilly, Patrick	(S.)	Versification	1865-67
O'Sullivan, Cornelius	(S.)	Surveillant	1869-70
Ouellet, Thomas	(P.)	Méthode	1849-50
		Anglais	1850-52
		Mathématiques	1854-55
		Préfet des études et de disc.	1860-61
Paquin, Julien	(S.)	Surveillant	1884-85
Paré, Joseph	(S.)	Éléments	1870-71
		Syntaxe	1871-72
		Méthode	1872-73
		Versification	1873-74
	(P.)	Versification	1883-85
Petitdemange, Charles	(P.)	Éléments	1858-59, 1867-68
Pelletier, Alphonse	(S.)	Éléments	1859-60, 1862-63
		Méthode	1863-64
		Anglais	1866-67
	(P.)	Sous-préfet	1869-73
Peultier, Eugène	(S.)	Versification	1863-64
		Belles-Lettres	1864-65
Pilard, Charles	(P.)	Éléments	1855-57
		Syntaxe	1857-58
Plamondon, Joseph	(S.)	Surveillant	1895-96
Proulx, Aimé	(S.)	Syntaxe	1886-87
		Surveillant	1887-88
		Éléments	1888-89
		Versification	1892-93
Proulx, Édouard	(S.)	Mathématiques	1880-81
		Versification	1881-82
		Méthode	1882-83
	(P.)	Surveillant	1890-91
Proulx, Étienne	(S.)	Mathématiques	1881-82
Racicot, Pierre	(S.)	Versification	1864-65
		Belles-Lettres	1865-67
		Sciences	1867-68
	(P.)	Logique, métaphys., éthique	1876-77
Régnier, Augustin	(P.)	Belles-Lettres	1855-56
		Anglais	1856-57
		Mathématiques	1863-64
Renaud, F.-X.	(S.)	Méthode	1865-66

Renaud, F.-X.	(P.)	Préfet des études et de disc. .	1878-79
		Logique, métaphys., éthique .	1879-82
		Éthique	1887-90
Renaud, Ignace. . . .	(S.)	Éléments.	1863-64
		Versification	1874-76
		Préfet de discipline.	1877-78
Renaud, Victor	(P.)	Surveillant.	1896-97
Rhullier, Eugène . . .	(S.)	Éléments.	1871-72
Richard, Joseph. . . .	(S.)	Mathématiques.	1881-82
Rioux, Justinien. . . .	(S.)	Surveillant	1892-93
Robichaud, F.-X. . .	(S.)	Méthode	1891-92
		Syntaxe	1892-93
		Versification	1893-94
Roy, Joseph	(S.)	Éléments.	1895-96
Roy, Rodrigue	(S.)	Surveillant	1876-77, 1879-80
Rottot, Edmond. . . .	(S.)	Sciences	1877-82
	(P.)	Logique, métaphysique	1886-87
Roux, Louis	(S.)	Éléments.	1883-84
		Syntaxe	1884-85
		Méthode.	1885-86
Robert, Étienne. . . .	(P.)	Préfet de discipline	1870-71
Rhulmann, Joseph . .	(P.)	Éthique	1884-87, 1892-97
		Métaphysique	1887-92
Ryan, Francis.	(P.)	Littérature anglaise.	1878-80
Schemmel, Ser.	(P.)	Logique, métaphys., éthique .	1858-63
Schmidt, Eugène . . .	(S.)	Surveillant	1881-83
	(P.)	Préfet de discipline.	1885-88, 1889-90
Schmidt, Jean	(S.)	Syntaxe	1878-80
		Méthode	1880-82
		Belles-Lettres.	1882-83
Shea, John	(S.)	Syntaxe	1849-50
		Anglais	1850-51
Shea, Joseph	(S.)	Mathématiques.	1857-58
		Rhétorique.	1858-59
Schneider, Louis . . .	(S.)	Éléments.	1849-52
Sigouin, Lactance. . .	(S.)	Surveillant.	1890-91
	(P.)	Rhétorique anglaise.	1894-95, 1896-97
Smith, Patrick	(S.)	Anglais	1857-59
Smith, Paul.	(S.)	Éléments.	1881-82
Sorg, Nicolas	(S.)	Syntaxe	1852-54
		Anglais	1861-62
Thébaud, Auguste. . .	(P.)	Histoire	1868-69
Tienney, Lucas	(S.)	Éléments.	1859-60
Tourangeau, Eugène .	(P.)	Sous-préfet.	1894-95
Treanor, John.	(S.)	Anglais.	1858-59, 1860-61
Tremblay, Lactance. .	(S.)	Surveillant	1876-77

Turgeon, Adrien . . .	(S.)	Éléments.	1869-70
		Syntaxe	1870-71
		Sous-préfet.	1871-72
	(P.)	Préfet des études et de disc. . .	1879-83
Vasseur, Adolphe . . .	(P.)	Versification	1858-59
		Belles-Lettres.	1859-60, 1861-62
Veilleux, Sévère . . .	(S.)	Surveillant	1890-91
Vetter, Joseph	(P.)	Philosophie.	1853-58
Vignon, Firmin. . . .	(P.)	Préfet des études et de disc. .	1855-57
		Versification	1861-63

AUXILIAIRES DU COLLÈGE SAINTE-MARIE

1866-1898

I. Ecclésiastiques.

Beauchamp, Joseph 1874-75
Bellemare, J.-B. 1871-72
Bourgeois, Alphonse . 1890-92, 1893-94
Bowles, Michael 1876-77
Bradey, James 1877-78
Brissette, B. 1873-74
Brissette, Hyacinthe 1874-75
Campeau, Victor 1882-83
Carney, Michael 1870-71
Charbonneau, F.-X. 1884-86
Coailler, Charles 1872-73
Coailler, Louis 1887-88
Collin, Charles 1870-71
Comtois, Olivier 1869-70
Condon, William 1887-88
Crevier, Charles 1865-67
Croteau, Édouard 1874-75
Crowley, John 1882-85
Dansereau, Aristide 1895-96
Delacroix, Charles 1874-75
Delay, Augustin 1889-90
Désautels, Alphonse . 1878-83, 1890-91
Décarie, Remi 1870-71
Desnoyers, Alfred . . 1871-73, 1874-75
Desnoyers, Alphonse 1889-90
Desnoyers, Arthur 1890-92
Donahue, Michael 1874-76
Doyle, Bernard 1875-76
Ducharme, Lactance 1870-73
Dugas, Alphonse 1885-86
Dugas, Azarie 1879-80
Duplessis, Adélard 1894-95
Éthier, Léandre 1875-76
Finnegan, Michael 1875-76
Flynn, Joseph 1885-86
Forest, Arthur 1894-95
Fortier, Damase 1868-69
Freeman, Charles 1865-66
Gaudet, Louis 1870-73
Gaudet, Urgèle . . . 1866-67, 1868-71
Gleason, John 1874-77
Goulet, Charles 1885-86
Hamon, Pierre 1877-78
Hayden, Lawrence 1883-85
Kelly, Térence 1875-77
Labossière, J.-B. 1884-86
Langevin, Adélard 1880-81
Leclère, Gustave 1882-83
McClure, Edward 1867-68
McGee, Patrick 1878-79
McKenna, Michael 1879-80
McNally, Henry 1874-75
Morrill, Charles 1886-88
Mount, Patrick 1894-95
Mouvet, Pierre 1880-84
Murphy, Jeremiah 1872-77
O'Hare, Owen 1877-78
O'Rourke, John . . . 1867-68, 1869-70
Richard, Charles 1889-90
Salmon, John 1865-67
Saint-Jean, Alfred 1867-69
Saint-Pierre, Philibert 1876-77
Sauvé, Oscar 1869-71
Scheuren, Joseph 1877-78
Shea, Morty-L. 1890-91
Smith, James 1865-66
Sullivan, James 1867-68
Tardif, Eugène 1875-76
Van de Velde, Pierre 1865-68
Ward, Thomas 1887-88
Waters, John 1876-77

II. Frères de l'Instruction chrétienne.

Fr. Alcime 1892-93
Fr. Alphonse 1897-98
Fr. Andronis 1894-95
Fr. Ange 1886-87
Fr. Benjamin 1887-88
Fr. Céran 1891-92

Fr. Charles-Émile 1896-97
Fr. Clarence 1886-87
Fr. Clément 1892-93
Fr. Godefroy 1891-92
Fr. Louis-Eugène 1895-96
Fr. Méleusippe 1886-87
Fr. Olympias 1889-98
Fr. Placide 1886-91
Fr. Simplice 1887-88
Fr. Théonas 1888-91
Fr. Xavier 1893-94
Fr. Zéphirin 1888-89

Dessin, Calligraphie, Sténographie.

Bourassa, Napoléon 1865-66
Brégent, Ernest 1887-96
Brouchoud, J. 1878-81
Brunet, Alexandre 1868-72
Capello, L.-G. 1880-87
Lagacé, J.-B. 1896-98
L'Hérault, Joseph . . 1867-73, 1874-78
Perreault, Denis 1894-96

Élocution.

D'Anglars, Alfred 1872-75
Petitpas, Alfred 1869-72
Viallard, Paul 1883-84

Musique.

Barricelli, F. 1865-67
Boucher, A.-J. 1869-71
Boucher, François 1877-81
Clarke, Édouard 1894-98
Clerk, Alexandre 1883-97
Duquette, J. 1875-76, 1888-89, 1890-93
Eickhorn, Michael 1872-74
Follenus, John . . . 1865-80, 1881-84
Fowler, Joseph 1868-90
Goulet, J.-J. 1893-96
Hone, Jules 1881-84
Labelle, J.-B. 1880-82
Laurin, Alphonse . . 1884-90, 1897-98
Letondal, Arthur 1893-98
Letondal, P., 1866-70, 1881-88, 1889-90
Marchand, Louis 1874-75
Martel, Oscar 1871-76
McGuirk, Alexander 1890-93
Moreau, Joseph 1875-83
Saucier, Moïse 1874-80
Torrington, F.-H. 1865-69

Médecins.

Charlebois, B.-H. 1865-71
Sir William Hingston 1869-98
Merrill, Henri 1893-98
Mignault, Louis 1883-98

ORGANISATION DES FÊTES JUBILAIRES

PATRONS

Leurs Grandeurs NN. SS. Bruchési, archevêque de Montréal ; Bégin, archevêque de Québec ; Langevin, archevêque de Saint-Boniface ; Émard, évêque de Valleyfield ; Blais, évêque de Rimouski ; Labrecque, évêque de Chicoutimi ; Larocque, évêque de Sherbrooke.

COMITÉ GÉNÉRAL

Présidents d'Honneur

Sir A.-P. Caron ; les honorables juges L.-O. Loranger, C.-C. de Lorimier, C.-J. Doherty, J.-D. Purcell ; Mgr Ramsay ; MM. les chanoines Leclerc et Descarries ; l'honorable Alfred Évanturel ; M. Édouard-J. Langevin, greffier du Sénat.

Président : M. Damase Masson.

1er Vice-Prés. : M. J.-A.-U. Beaudry ; *2e Vice-Prés. :* M. Hy. Kavanagh ; *Secrétaire :* M. Gonzalve Désaulniers ; *Ass.-Sec. :* M. Paul Lacoste ; *Trésorier :* M. Alphonse David ; *Ass.-Trés. :* M. J.-C. Walsh.

Conseil : les présidents et vice-présidents de tous les comités.

COMITÉ BIBAUD

L'honorable L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur ; Sir Alexandre Lacoste ; Sir Adolphe Chapleau ; les honorables juges Baby, Pagnuelo, Desnoyers ; l'honorable L.-R. Masson ; l'honorable W. Prévost ; M. le comte Gustave d'Odet-d'Orsonnens ; MM. O.-A. Richer, Charles Loupret, Wilfrid Chagnon, A. Germain, G. Fleury d'Eschambault, H. Vallière de Saint-Réal, P. Carreau, Isaïe Quintal, Ramon Beaufield, P. Bériault, C. Simard, A. Fontaine, François Guénette, J.-Elzéar Pouliot, Antoine Riendeau, A. Mackay, Gilbert Mireault, A.-B. Brousseau, A. Bastien, C.-E. T. de Montigny, A. Seers, Stanislas Lefebvre, T. Rivard, Amateur Demers, Théophile Amyrault, P.-L. T. de Montigny, H. Blake Wright, Arthur MacMahon.

COMITÉ DU CLERGÉ

Président d'honneur : R. M. Charles Crevier, Holyoke, Mass.

Prés. : R. M. H. Brisset, Hochelaga ; *1er Vice-Prés. :* R. M. Ths Fahey, Saint-Patrice ; *2e Vice-Prés. :* R. M. P. Faubert, Saint-Ignace-du-Lac ; *Sec. :* R. M. Art. Desnoyers, chapelain des Carmélites ; *Ass.-Sec. :* R. M. C. Duplessis, séminaire de Montréal ; *Trés. :* R. M. T. Heffernan, Saint-Gabriel ; *Ass.-Trés. :* R. M. C.-H. Rasconi, séminaire Notre-Dame.

Conseil : les RR. MM. Alph. Désautels, curé de Saint-Lazare ; Tél. Descarries, vicaire de Saint-Henri ; Bernier, curé de Lotbinière ; Jean-Louis Gaudet, curé de Lacadie ; Chs Colin, curé de Saint-Jean ; Chs Coallier, curé de Saint-Hermas ; M. O'Hara, curé de Hinchinbrooke ; P. Saint-Pierre, curé de Saint-

Sauveur ; Alex. Saint-Jean, vicaire d'Hochelaga ; Jos. Bruyère, vicaire de Saint-Eusèbe ; A. Desnoyers, vicaire de Sainte-Cunégonde ; Jean Tétreau, French Church, East 76th Street, New-York.

COMITÉ D'INVITATION

Président d'honneur : M. Joseph Hudon.

Prés. : M. Alphonse Leclaire ; *1er Vice-Prés. :* M. J.-C. Lacoste : *2e Vice-Prés. :* M. A.-C. Sénécal ; *Sec. :* M. le Dr L.-D. Mignault ; *Ass.-Sec. :* M. J.-A. Barolet ; *Trés. :* M. Tancrède Terroux ; *Ass.-Trés. :* M. O. Desmarais.

Conseil : MM. Théodore Doucet, Chs Bouthillier, Armand Prévost, Léon Fréchon, Dr J.-A. Beaudry, René Baby, Jos. Rivet, Fréd. Cusack, Arthur Tourville, Dr A. Valois.

COMITÉ DE RÉCEPTION

Président d'honneur : l'honorable A.-A.-C. LaRivière.

Prés. : M. le Dr G.-H. Merrill ; *1er Vice-Prés. :* M. Jos. Contant ; *2e Vice-Prés. :* M. Ern. Pélissier ; *Sec. :* M. Arthur Varin ; *Ass.-Sec. :* M. Alph. Aumont ; *Trés. :* M. Edwin Hurtubise ; *Ass.-Trés. :* M. J.-W.-R. Brunet.

Conseil : les présidents de tous les comités.

COMITÉ DES FINANCES

Président d'honneur : l'honorable J.-D. Rolland

Prés. : M. Em. Saint-Louis ; *1er Vice-Prés. :* M. R.-G. de Lorimier ; *2e Vice-Prés. :* M. P.-G. Martineau ; *Sec. :* M. J.-A. Lamarche ; *Ass.-Sec. :* M. L. de G. Beaubien ; *Trés. :* M. Hubert Desjardins ; *Ass.-Trés. :* M. Henri Lionais.

Conseil : MM. Henri Masson, L.-T. Maréchal, Albert Hébert, Raoul Rouillard, Ernest Favreau, Arm. Béliveau, Louis Demers, Ph.-S. Sheridan, Chs Barnard, Albert Béliveau, J.-R.-F. Beaudry, Louis Barbeau.

COMITÉ DE LA PRESSE

Président d'honneur : l'honorable Jos. Royal.

Prés. : M. Alfred Lionais ; *1er Vice-Prés. :* M. le Dr E.-G. Asselin ; *2e Vice-Prés. :* M. J.-T. Cardinal ; *Sec. :* M. le Dr T. Parizeau ; *Ass.-Sec. :* M. le Dr A. Bernier ; *Trés. :* M. Éd. Biron ; *Ass.-Trés. :* M. Albert Jeannotte.

Conseil : MM. L.-J.-O. Beauchemin, Henri Trudel, Henri Baby, E.-L. Désaulniers, Louvigny T. de Montigny, Albini Sicotte, J.-Alf. Pelland, Ern. Brunel, Louis Béique, Ephrem Taillefer, Bouthillier Trudel, Geo.-E. Mathieu.

COMITÉ DU BANQUET

Président d'honneur : M. Raymond Préfontaine

Prés. : M. J.-A.-C. Madore ; *1er Vice-Prés. :* M. J.-Z. Resther ; *2e Vice-Prés. :* M. J.-B. Vallée ; *Sec. :* M. Art. Desjardins ; *Ass.-Sec. :* M. Aimé Geoffrion ; *Trés. :* M. G.-F. O'Halloran ; *Ass.-Trés. :* M. Euclide Mathieu.

Conseil : MM. Chs Moretti, Jos.-O'C. Mignault, Jos. Cédras, Wm. Mount, Ern. Désaulniers, Jos. Demers, Nap. Gendreau, Louis Leduc, J.-A. Moquin, Raoul Rinfret. Roch Goyer, Albert Gagnon.

COMITÉ DE LA SÉANCE

Président d'honneur : l'honorable J.-E. Robidoux.

Prés. : M. Thos. Nelson ; *1er Vice-Prés. :* M. Gustave Labine ; *2e Vice-Prés. :* M. le Dr A.-N. Rivet ; *Sec. :* M. Eugène Primeau ; *Ass.-Sec. :* M. L.-R. de Lorimier ; *Trés. :* M. C.-P. Beaubien ; *Ass.-Trés. :* M. Art. Laramée ; *Régisseur :* M. C.-P. Beaubien.

Conseil : MM. Achille Dorion, Jos. Melançon, Horace Saint-Louis, Charles Gill, Jean Prévost, Noé Fournier, Edm. Désaulniers, Edm. Brossard, Gustave Dorval, Pierre Beullac, Henri Rolland, Léon Descarries, Antonio Pellerin, Albert-E. de Lorimier, Édouard Surveyer.

COMITÉ DE LA MUSIQUE.

Président d'honneur : M. Dominique Ducharme.

Prés. : M. H.-A. Cholette ; *1er Vice-Prés. :* M. Donat Brodeur ; *2e Vice-Prés. :* M. Damase Comte ; *Sec. :* M. Arthur Letondal ; *Ass.-Sec. :* M. Romain Pelletier ; *Trés. :* M. Auguste Hubert ; *Ass.-Trés. :* M. Raoul Masson ; *Directeur :* M. Alex.-M. Clerk.

Conseil : MM. Alfred Desève, Joseph Saucier, H.-C. Saint-Pierre, C.-J.-E. Charbonneau, Joseph Beaubien, Dr Fred. Pelletier, Jos. Rivet, Édouard Lebel, Eug. Lecavalier, Tanc. Pagnuelo, Gustave Comte, Robert Clerk, L.-A. Ouimet, J. Meagher.

COMITÉ DE MILICE

Président d'honneur : M. le lieutenant-colonel Hector Prévost.

Prés. : M. le major Alf. LaRocque ; *1er Vice-Prés. :* M. le major L.-J. Éthier ; *2e Vice-Prés. :* M. le major Z. Hébert ; *Sec. :* M. le capitaine Pierre Trudel ; *Ass.-Sec. :* M. le capitaine L. de Tonnancour ; *Trés. :* M. le capitaine J.-E. Peltier ; *Ass.-Trés. :* M. Armand Chaput.

Conseil : MM. Jérénie Décarie, Rodolphe Forest, Dr Ernest Pelletier, Albert Pagnuelo, Donald Hingston, Edmond Hurtubise, Clovis Saint-Louis, Jos. B. de Boucherville, Leo Hudon, Louis Leduc, Geo. Beauchamp, Nap. Pruneau, W. Beaudry.

COMITÉ DES AMUSEMENTS

Président d'honneur : M. J.-P.-R. Masson.

Prés. : M. Augustin Trudel ; *1er Vice-Prés. :* M. Olivier Faucher ; *2e Vice-Prés. :* M. Victor Beaudry ; *Sec. :* M. Arthur Plante ; *Ass.-Sec. :* M. Henri Mercier ; *Trés. :* M. M. Martineau ; *Ass.-Trés. ;* M. Art. Richard.

Conseil : MM. Chs Baby, Jos. Mainville, Armand Hudon, John Lee, John Jocks, J.-H. Bastien, Jos. Mercier, A.-L. de Martigny, Ernest Pagnuelo, D. Waters, Eug. Robidoux, J. Laverty.

COMITÉ DE TRANSPORT

Président d'honneur : M. E. Lef. de Bellefeuille.

Prés. : M. L.-J. Loranger ; *1er Vice-Prés.* : M. le Dr J.-H. Bourdon *2e Vice-Prés.* : M. Dumont Laviolette ; *Sec.* : M. J.-A. Mignault ; *Ass.-Sec.* M. Hugh Semple ; *Trés.* : M. L.-E. Morin ; *Ass.-Trés.* : M. John-M. Guerin.

Conseil : MM. Horace Baby, Victor Martineau, Placide Descarries, René Hubert, Jos. Doré, Geo. Cuvillier, H. Germain, Dr Paul Trudel, Tancrède Jodoin, Dr Jos. Aumond, A. Vaillancourt, H. Trihey.

COMITÉ DES HÔTELLERIES

Président d'honneur : M. Nolan de Lisle.

Prés. : M. le Dr Gasp. Archambault ; *1er Vice-Prés.* : M. L.-P. Dupré ; *2e Vice-Prés.* : M. le Dr Prendergast ; *Sec.* : M. H.-W. Prendergast ; *Ass.-Sec.* : M. Émile Joseph ; *Trés.* : M. Paul Lupien ; *Ass.-Trés.* : M. P.-B. Laviolette.

Conseil : MM. les docteurs Gust. Laviolette, H. Dazé, L.-E. Fortier, Arthur Mathieu, Émile Fortier, Alex. Pinet, MM. Éphrem Taillefer, René Gaucher, W.-A. Baker, Jas. Baxter, Rodolphe Beaudry.

COMITÉ DU "SOUVENIR"

Président d'honneur : M. Wilfrid Grenier.

Prés. : M. P.-B. Mignault ; *1er Vice-Prés.* : M. J.-B. Doutre ; *2e Vice-Prés.* : M. Dunstan Gray ; *Sec.* : M. Eugène Bastien ; *Ass.-Sec.* : M. Albert Casavant ; *Trés.* : M. Joseph Comte ; *Ass.-Trés.* : M. George Dupont.

Conseil : MM. Henri Bouthillier, Alfred Merrill, Henri Rolland, J.-B. Lagacé, Félix Beauchamp, Patrick Mount, Vict. Archambault, Rodolphe Goyer, Adélard Lebel, H. Brault, G.-M. Goyette, Dr Eudore Dubeau.

NOMS DES ANCIENS ÉLÈVES QUI ONT SIGNÉ LE REGISTRE DES FÊTES JUBILAIRES,

AVEC LA DATE DE LEUR ENTRÉE AU COLLÈGE.

Allard, Télesphore, prêtre, curé . . . 1867-68
Archambault, Gaspard, M.D. 1863-64
Archambault, Joseph, jr, étudiant . . 1890-91
Asselin, Élie-S., M.D. 1883-84
Aubry, Alphonse 1883-84
Auger, L.-C., étudiant 1895-96
Barbeau, Louis-N., commis 1868-69
Barnard, Chs.-A., avocat 1877-78
Bastien, Eugène-C., notaire 1880-81
Baxter, James, jr, courtier 1891-92
Beaubien, Ch.-P., avocat 1886-87
Beaubien, Joseph, agronome 1887-88
Beaubien, L. de Gaspé, étudiant . . . 1893-94
Beauchamp, Geo.-E., M.D. 1886-87
Beauchamp, Jean-C., comptable . . . 1866-67
Beauchemin, C.-Odilon, libraire . . . 1867-68
Beaudry, A.-Rodolphe, M.D. . . . . .
Beaudry, Joseph-A., M.D. 1865-66
Beaudry, Jos.-Rodrigue, marchand . . 1886-87
Beaudry, J.-Alphonse-U., ing. civil . . 1852-53
Beaudry, Louis-Jos.-Déséry 1864-65
Beaudry, Narcisse, bijoutier 1872-73
Beaudry, Rodolphe, marchand 1885-86
Beaulieu, Émery, étudiant 1891-92
Bédard, L.-Antoine 1877-78
Belleau, Ste-Foye, étudiant 1893-94
Bergeron, J.-G.-Horace, avocat, M.P. . 1867-68
Bernier, A., prêtre, curé 1848-49
Berthiaume, Albert, étudiant 1886-87
Bérubé, Octave, prêtre, curé 1868-69
Beullac, Pierre, avocat 1885-86
Boivin, F.-Alexandre 1874-75
Bourdon, Jos.-H., dentiste 1865-66
Braniff, John 1890-91
Brisset, Hyacinthe, prêtre, curé . . . 1870-71
Brodeur, Donat, avocat 1877-78
Brosseau, Toussaint, avocat 1874-75
Brousseau, Raoul, teneur de livres . . 1890-91
Bruneau, Théodule, médecin 1890-91
Bruyère, Jos.-Edm., prêtre 1874-75
Burdett, Thomas, restaurateur 1886-87
Burroughs, Charles 1867-68
Byrne, Sylvestre-J., M.D. 1869-70
Caisse, Camille, prêtre, curé . . . . .
Campeau, Victor-J., prêtre, curé . . .
Cardinal, Théodule, avocat 1877-78
Carroll, Jos.-Wm. 1873-74
Castonguay, F.-Xavier, employé civil . 1857-58
Cédras, Joseph-L., avocat 1879-80
Chabot, J.-B.-N. . . . . .
Chaput, Armand, marchand 1885-86
Charlebois, Aimé, marchand 1887-88
Charlebois, Alphonse, agriculteur . . 1894-95
Charron, Toussaint, M.D. 1880-81
Cholette, Arthur-H., avocat 1874-75
Chopin, U.-J.-C., ingénieur civil . . . 1889-90
Cimon, Horace 1891-92
Clark, James 1870-71
Coallier, Ch., prêtre, curé . . . . . .
Collin, Ch., prêtre, curé . . . . . .
Comte, Gustave, artiste 1887-88
Condon, Wm.-H., prêtre, C.S.V. . . . .
Contant, Jos. 1864-65
Cormier, Napoléon 1856-57
Cox, William H., notaire 1883-84
Crevier, Charles, prêtre, curé 1854-55
Croteau, E.-C., prêtre, curé . . . . . .
Cusack, J.-Frédéric 1869-70
Cusson, Zotique . . . . . .
David, Alphonse, avocat 1867-68
David, J.-Horace, avocat 1880-81
Deady, Louis-J., prêtre, curé 1870-71
De Bellefeuille, Édouard-L., avocat . . 1848-49
Décarie, Albert, ingénieur civil 1888-89
Décarie, Alphonse, avocat 1884-85
Décarie, Alphonse-E., étudiant 1867-68
Décarie, Armand-J., marchand 1891-92
Décarie, Ernest-Jos., agriculteur . . . 1893-94
Décarie, Ernest-R., agriculteur 1885-86
Décarie, Jean-P., M.D. 1886-87
Décarie, Jérémie, avocat 1885-86
Décarie, Léon, agriculteur 1883-84
Décarie, Léon, agriculteur 1880-81
Décarie, Remi, prêtre, curé 1864-65
Décarie, Télesphore, jr, agriculteur . 1880-81
Décarie, Télesphore, sr 1868-69
DeLisle, M.-Nolan, gér. de la douane . 1849-50
De Lorimier, Albert-E., avocat 1875-76
De Lorimier, Ch.-C., juge de la Cour supérieure 1851-52
De Lorimier, Raoul, avocat 1885-86
De Lorimier, Tancrède, commis . . . 1877-78
De Martigny, Alphonse, avocat . . . 1874-75
Demers, Albert, étudiant 1894-95
Desaulniers, Gonzalve, avocat 1877-78
Desautels, Alphonse-J., prêtre, curé . 1873-74
Desjardins, Édouard, industriel . . . 1878-79
Desjardins, Hubert, industriel 1879-80
Desmarteau, Alexandre, comptable . . 1881-82
Desnoyers, Arthur, prêtre, chapelain . 1882-83

De Tonnancour, Léo.-G., marchand . 1880-81
Devlin, Emmanuel, avocat 1884-85
Doherty, Ch.-J., juge de la Cour supérieure 1866-67
Doré, Joseph-E., ingénieur sanitaire . 1869-70
Doré, Pierre-J., avocat 1870-71
Dorion, A., juge de la Cour de circuit . 1870-71
Dorion, Charles, avocat 1869-70
Doutre, J.-Bte, avocat 1864-65
Drummond, Lawrence, étudiant . . . 1886-87
Dubeau, Eudore, dentiste 1891-92
Ducharme, Dom., prof. de musique . . 1849-50
Dugas, Côme, M.D. 1877-78
Duhamel, Henri-M., médecin 1878-79
Duhamel, Paul-Émile, agent 1878-79
Duplessis, Adélard-C., prêtre 1888-89
Éthier, Léandre-Jos., avocat 1867-68
Faubert, Alfred, prêtre, curé 1871-72
Feehan, Daniel-F., prêtre, curé 1872-73
Filiatrault, Joseph, agent 1888-89
Flynn, William, prêtre, curé 1881-82
Fortier, Émile-J., M.D. 1879-80
Fréchon, Léon, marchand 1865-66
Frémont, Jules-Jos., avocat 1864-65
Gagnier, Alexis-H.-A. 1867-68
Gariépy, Camille, M.D. 1878-79
Gaulin, Alphonse, avocat 1890-91
Généreux, Flavien, avocat 1879-80
Geoffrion, Aimé, avocat 1882-83
Glackmeyer, Charles 1873-74
Godmer, Henri, marchand 1886-87
Gosselin, Alphonse, assistant-greffier de la cité de Montréal 1856-57
Gravel, Gustave, teneur de livres . . . 1853-54
Gray, Dunstan-H.-R., M.D. 1887-88
Grenier, Wolfred-A., avocat 1851-52
Guerin, John-M., courtier 1877-78
Hamel, Auguste, M.D. 1870-71
Hamilton, Henri, marchand 1881-82
Haney, John, Revd., prêtre, curé . . . 1881-82
Hart, Mathew-J., artiste 1862-63
Harwood, Henry-S., M.P. 1853-54
Hayden, Lawrence, Revd., ptre, curé . 1879-80
Hébert, Albert, employé civil 1874-75
Hébert, Zéphyrin, marchand 1874-75
Heffernan, Thomas, Revd., prêtre . . 1883-84
Hervieux, Henri, M.D. 1879-80
Hingston, Donald, étudiant 1887-88
Hubert, René, employé civil 1876-77
Hubert, Richard-J.-L., avocat 1878-79
Hudon, Albert, marchand 1884-85
Hudon, Armand, M.D. 1879-80
Hudon, Jos., marchand 1849-50
Hudon, M.-Jos., avocat 1886-87
Hurtubise, Charles, commerçant . . . 1887-88
Hurtubise, Edmond, agent 1884-85
Hurtubise, Edwin, jr, teneur de livres . 1885-86
Hurtubise, Edwin, sr, gérant d'assur. . 1864-65
Hurtubise, Jos., agent d'assurance . . 1885-86
Hurtubise, Léon, marchand 1886-87
Jonas, William-Miller, agent 1870-71
Joseph, Émile, avocat 1883-84
Kavanagh, Henry-J., avocat 1866-67
Laberge, Édouard, M.D. 1883-84
Labossière, J.-Bte, Rév., prêtre 1877-78
Labrecque, J.-Octave, marchand . . . 1859-60
Lacasse, M.-Louis-J. 1865-66
Lachapelle, Alphonse-P. 1852-53
Lacoste, Alexandre, étudiant 1894-95
Lacoste, J.-Charles, avocat 1852-53
Lacoste, Paul, avocat 1883-84
Lagacé, Alexis, M.D. 1885-86
Lagacé, J.-Bte, artiste 1885-86
Lamarche, Jos.-A., avocat 1883-84
Lamontagne, Henri 1866-67
Langevin, Édouard 1849-50
Languedoc, William-C., avocat 1857-58
Lapierre, Alphonse 1854-55
Laramée, Élie-Charles, prêtre, curé . . 1869-70
Larivière, Alphonse-C., Hon., M.P. . . 1855-56
Larochelle, A., M.D. . . . . .
Larocque, Alfred 1883-84
Larocque, Alfred, chevalier 1852-53
Larseneur, L.-Thomas, dentiste . . . 1885-86
Laverty, Frank-G., avocat 1891-92
Laviolette, Gustave-J., pharmacien . . 1855-56
Leclaire, Alphonse, marchand 1851-52
Leduc, Jos.-A., M.D. 1858-59
Leduc, Léon-M., prêtre, curé . . . . .
Legendre, Napoléon, employé civil . . 1856-57
Lemay, Abraham-E. 1884-85
Lemoine, Gaspard 1857-58
Léonard, J.-Émile, avocat 1889-90
Letondal, Arthur, prof. de musique . . 1877-78
Lindsay, Crawford, avocat 1857-58
Lionais, Henri, journaliste 1875-76
Loranger, Jos., avocat 1883-84
Loranger, Louis-Jos., avocat 1883-84
Loranger, Onésime-L., juge de la Cour supérieure 1851-52
Lupien, Paul, comptable 1863-64
Lussier, Pierre, M.D. 1877-78
Lyons, John, prêtre, grand vicaire de Welmington 1855-56
McConville, Edward, avocat 1883-84
McGregor, Adolphe, étudiant 1890-91
McInerney, John-Jos., prêtre, curé . . 1883-84
McKeown, Herbert-J. 1878-79
Madore, J.-A.-Camille, avocat, M.P. . 1875-76
Mainville, Arthur, employé civique . . 1874-75
Mainville, Jos.-R., notaire 1889-90
Maréchal, Théophile-J., avocat 1882-83
Martineau, Paul-Geo., avocat, échevin. 1871-72
Martineau, Victor, avocat 1880-81

Masson, Arthur-H. 1870-71
Masson, Damase, négociant 1852-53
Masson, Henri, industriel 1878-79
Masson, John, rentier 1854-55
Masson, Jos.-J., M.D. 1878-79
Masson, Louis-E., avocat 1884-85
Masson, Raoul, marchand 1891-92
Mathieu, Arthur, M.D. 1858-59
Mathieu, de Ligny, avocat 1883-84
Mathieu, Euclide, marchand 1858-59
Mathieu, Prime, N.P. 1859-60
Meagher, John-J., étudiant 1890-91
Melançon, Jos., N.P. 1878-79
Mercier, Henri-G., étudiant 1881-82
Mercier, Jos., étudiant 1888-89
Mercier, Paul-Honoré, étudiant 1885-86
Merrill, Alfred, avocat 1869-70
Meunier, Cléophas 1862-63
Mignault, Aimé-J., employé civil . . . 1884-85
Mignault, Jos.-O'C., ingénieur civil . . 1881-82
Mignault, Louis-D., M.D. 1867-68
Mignault, P.-Basile, avocat 1867-68
Molleur, Charles, étudiant 1889-90
Molleur, Georges, étudiant 1889-90
Moore, Jos.-J. 1887-88
Moretti, Charles, employé civil 1850-51
Morin, Ed.-L. 1866-67
Mount, Patrick-G., pharmacien 1885-86
Mount, William-E., avocat 1882-83
Murphy, Jeremiah, prêtre, curé . . . 1878-79
Neault, Hector-J., négociant 1879-80
Nelson, Thomas-R., comptable 1860-61
Nelson, Wilfred, M.D. 1860-61
O'Brien, William 1878-79
O'Halloran, Geo.-F., avocat 1877-78
O'Hara, Bernard-Ch., prêtre, curé . . 1856-57
O'Neil, John 1852-53
Pagnuelo, Tancrède, avocat 1884-85
Pagnuelo, Wilbrod, avocat 1884-85
Parizeau, Télesphore, M.D. 1881-82
Pélissier, Ernest, avocat 1882-83
Pellerin, Antoine-J., négociant 1883-84
Pelletier, J.-Ernest, médecin 1884-85
Plante, Arthur, avocat, M.P.P. 1881-82
Préfontaine, Raymond, avocat, M.P., maire de Montréal 1860-61
Prendergast, Henri-W., avocat 1889-90
Prendergast, William-J., M.D. 1862-63
Prévost, Hector, lieutenant-colonel . . 1864-65
Prévost, Jean, avocat 1879-80
Purcell, Gerald-Clifford, teneur de livres 1879-80
Purcell, John-D., juge de la Cour de circuit 1860-61
Ranger, Émile, étudiant 1889-90
Ranger, Oscar, étudiant 1889-90
Resther, Zéphyrin-J., architecte . . . 1872-73
Ricard, François, étudiant 1895-96
Ricard, Louis, étudiant 1895-96
Richard, Arthur, libraire 1886-87
Richardson, Alexandre 1849-50
Richardson, James, M.D. 1879-80
Rinfret, Raoul, ingénieur civil 1874-75
Rivet, Joseph, facteur d'orgues 1870-71
Rivet, J.-Napoléon, M.D. 1873-74
Robidoux, Émery-J., avocat, M.P.P., secrétaire d'état de la province de Québec 1857-58
Robitaille, Verchères 1879-80
Rodier, Charles, avocat 1885-86
Rolland, Damien, Hon., libraire, conseiller législatif 1853-54
Rolland, Henri, manufacturier 1884-85
Rolland, J.-Bte-S., manufacturier . . . 1862-63
St-Amand, Charles 1849-50
St-Jean, Alexandre, prêtre, curé . . . 1886-87
St-Jean, Edmond-N., avocat 1861-62
St-Louis, Clovis, marchand 1879-80
St-Louis, Emmanuel, entrepreneur . . 1864-65
St-Louis, Ferdinand, entrepreneur . . 1864-65
St-Louis, J.-Bte, entrepreneur 1857-58
St-Pierre, Philibert, prêtre, curé . . . 1862-63
Sharples, William-John, Hon., conseiller législatif 1857-58
Steele, Sarsfield H. 1863-64
Surveyer, Édouard, avocat 1885-86
Taillefer, Éphrem, avocat 1881-82
Taschereau, Léonce 1855-56
Tessier, Auguste, avocat, M.P.P. . . . 1869-70
Tessier, Jules, avocat, M.P.P., orateur de l'assemblée législative 1865-66
Tétrault, John, prêtre 1877-78
Tourville, Arthur, manufacturier . . 1881-82
Tourville, Rodolphe, manufacturier . 1880-81
Trudel, Augustin, avocat 1877-78
Trudel, Henri, avocat 1876-77
Trudel, Paul, M.D. 1882-83
Trudel, Pierre, avocat 1882-83
Turcotte, Arthur, Hon., protonotaire de la Cour supérieure 1855-56
Turcotte, Alphonse, comptable 1894-95
Vallée, J.-Bte 1856-57
Valois, Almeida, M.D. 1865-66
Viau, Théodore, manufacturier 1887-88
Vinet, François-Régis 1876-77
Walsh, Edward-J., prêtre, curé 1871-72
Walsh, Joseph-C., avocat 1883-84
Whelan, John, avocat 1883-84
Wilson, Lawrence-A., marchand . . . 1873-74
Wilson, Thomas, opticien 1883-84

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace 3

Préface 5

Chapitre I. Projets d'un collège à Montréal, sous la direction des Jésuites (1694-1848) 9

Chapitre II. Le collège Sainte-Marie (1848-1870) 26

Chapitre III. Le collège Sainte-Marie (1870-1898) 40

Chapitre IV. Les Recteurs 54

Chapitre V. Les Recteurs (*suite*) 78

Chapitre VI. L'Éducation 98

Chapitre VII. Les "Enfants" du Collège 118

Chapitre VIII. Avant les Fêtes Jubilaires 133

Chapitre IX. Les Trois Jours de Fête 150

Appendices 189

Programmes des séances académiques, etc. 190

Réponses aux lettres d'invitation 215

Préfets, professeurs, etc., du collège Sainte-Marie 224

Auxiliaires du collège Sainte-Marie 235

Organisation des Fêtes Jubilaires, Comités 237

Noms des anciens élèves qui ont signé le registre des Fêtes Jubilaires . . . 241

EdU
Col.Ste.M
S

597518
Collège Sainte-Marie, Montréal
Souvenir des fêtes jubilaires du Collège
Sainte-Marie de Montréal.

University of Toron
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITE